

P

n. m. (*pé* ou *pe*). Seizième lettre de l'alphabet et la douzième des consonnes : *p* est une *consonne labiale*. Un *P* majuscule; des *p* minuscules. *Pin*. *P.*, abr. de *POUR*. *Ecclesi. P.*, abr. de *PÈRE*. *Mus. P.*, abr. de *PIANO* (doucement).

PACAGE n. m. (*lat. pascuum*). Pâturage : le seigle sert à former des *pacages*. Droit de *pacage*, droit de faire pâturer.

PACAGER (*fé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : il *pacagea*, nous *pacageons*.) Faire pâturer : *pacager des troupeaux dans les montagnes*.

PACANE n. f. Fruit comestible du pacanier.

PACANIER (*ri-é*) n. m. Grand arbre de la famille des juglandacées, propre à l'Amérique du Nord, et dont les noix s'appellent *pacanes*.

PACHA n. m. Chef militaire ou gouverneur de province, en Turquie.

PACHLIK (*lik*) n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha. (On dit auj. *VILAYET*.)

PACHYDERME (*chi* ou *fi-dér-me*) n. m. (du gr. *pakhos*, épais, et *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau épaisse, presque nue, et dont les pieds sont terminés par des sabots. — On a longtemps divisé les pachydermes en proboscidiens (formant aujourd'hui un ordre spécial) ou pachydermes à trompe (*éléphant*, etc.), en pachydermes proprement dits (*hippopotame*, *rhinocéros*, *cochon*, etc.), et en solipèdes (*cheval*, etc.). On les répartit aujourd'hui dans les deux ordres des artiodactyles (*hippopotame*, *boeuf*) et des périssodactyles (*zèbre*, *rhinocéros*).

PACIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui apaise les troubles, rétablit la paix : *Hoché a été surnommé le pacificateur de la Vendée*.

PACIFICATION (*si-on*) n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat, entre États, dans une famille, etc.

PACIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *pacis*, *pacis*, *paix*, et *facere*, *faire*. — Se conj. comme *prier*.) Rétablir la paix, le calme : *Henri IV pacifia la France*.

PACIFIQUE adj. (*lat. pacificus*). Quiaime la paix : *homme pacifique*. Qui tend à la paix : *idées pacifiques*. Qui se passe dans la paix : *le règne de Louis XVIII fut pacifique*. **ANT. Belliqueux.**

PACIFIQUEMENT (*he-man*) adv. D'une manière pacifique : *vivre pacifiquement*.

PACKFOND (*fon*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, qui a l'apparence de l'argent et qui est usité en Chine.

PACOTILLE (*ll mill.*) n. f. (de *paquet*). Quantité de marchandises à vendre, que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Par dénigr.* Marchandises de qualité inférieure.

PACOTILLER (*ti, ll mill.*, *é*) v. n. Former une pacotille. Faire le commerce de pacotille. (Peu us.)

PACQUAGE (*pa-fo-je*) n. m. Action de paquer.

PACQUER (*pa-ké*) n. a. Trier et mettre en baril le poisson à expédier.

PACTE (*pak-te*) n. m. (*lat. pactum*). Traité : *le pacte de famille fut conclu par Choiseul*. *Fig.* Accord constant avec un principe, etc. : *faire un pacte avec la vérité*. **Polit.** Pacte fédéral, constitution de la Suisse.

PACTISER (*pak-ti-zé*) v. n. Faire un pacte : *pactiser avec des rebelles*. *Fig.* Transiger : *pactiser avec sa conscience*.

PADDOCK (*pa-dok*) n. m. (mot angl. signif. *pare à daims*). Enclos dans une prairie, pour les poulaines et leurs poulains. *Turf.* Encente réservée, où les chevaux sont promenés en main.

PADISCHAH ou **PADISCHA** (*di-cha*) n. m. (mot persan). Sultan, empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil, moitié soie.

PEAN n. m. V. **PEAN**.

PEDAGOGIUM (*pé, ji-om*) n. m. (mot lat. formé du gr. *pais*, *paidos*, enfant, et *agein*, conduire). En Allemagne, établissement d'instruction publique.

PEONIE, **E** (*pé-o*) adj. *Bot.* Qui se rapporte au genre *piovine*.

PAGAIE (*ghé*) n. f. (mot cersaibe). Rame que l'on manie sans l'appuyer à l'embarcation.

PAGALE (*gha-le*). **PAGAILLE**. **PAGAYE** ou **PAGAÏE** (*gha, l, mill.*, *ei*) n. f. Précipitation, désordre : *faire de la pagaye en manœuvrant*. **Loc. adv.** *En pagale* ou plus souvent *en pagaie*, en désordre : *amener les vergues en pagaie*.

PAGANISER (*sé*) v. n. Vivre en païen. V. a. Rendre païen : *paganiser un peuple*.

PAGANISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *paganus*, *pay-san*). Nom donné par les premiers chrétiens au polythéisme, auquel les campagnards restèrent longtemps fidèles : *Theodose combattit le paganisme*.

PAGAYER (*ghé ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer*). Se servir de la pagaie. V. a. Conduire à la pagaie : *pagayer une pirogue*.

PAGAYEUR, EUSE (*ghé-ieur, eu-ze*) n. Personne qui pagaie.

PAGE n. f. (*lat. pagina*). Un des côtés d'un feuillet de papier : *une page blanche*. Ce qui est tracé, imprimé

sur la page : *apprendre, copier une page*. Fig. Œuvre littéraire ou musicale : *les plus belles pages de Racine*. Action, époque : *les pages tragiques de l'histoire*.

PAGE n. m. Jeune noble placé près d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine, pour apprendre le métier des armes, ou pour les escorter, leur rendre certains services : *Nigélion le rescaccia l'ostigation des pages*. *Effronné comme un page*, hardi jusqu'à l'impudence. *Hors de page*, ayant fini le temps de service de page, et au fig., hors de tutelle, indépendant.

PAGEL (jèl) n. m. Genre de poissons très répandus sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche : *le pagel ou roussseau posvède une chair estimée*.

PAGINATION (si-on) n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGNER (né) v. a. Numérotier les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (pagano) Morceau d'étoffe tombant de la ceinture aux genoux, unique vêtement de certaines peuplades d'Afrique et d'Amérique.

PAGNON n. m. (n. pr.). Drap noir très fin de Sedan.

PAGODE n. f. (portug. pagoda). En extrême Orient (Inde, Chine, Japon, etc.), temple, chapelle : *les pagodes chinoises sont d'une grande richesse*. Idole qu'on y adore. Petite figure chinoise, en porcelaine, à tête mobile. Monnaie d'or des Indes (de 8 fr. 31 c. à 9 fr. 50 c.). Adjectif. *Manche pagode*, étroite jusqu'au coude, très large vers le poignet.

PAGRE n. m. Genre de poissons acanthoptères, à chair très estimée, des mers chaudes et européennes.

PAGURE n. m. Genre de crustacés, vulgairement nommés *BERNARD-L'ERMITE* : *les pagures se logent dans des coquilles d'autres mollusques*.

PAIE (pè) n. f. V. PAYER.

PAIEMENT (pè-man) n. m. V. PAYEMENT.

PAIEN, ENNE (pa-ièn, è-nè) adj. (lat. paganus). — V. PAGANISME. Se dit des peuples anciens, polythéistes et, par ext., de tous les peuples polythéistes, ainsi que de ce qui se rapporte à ces peuples, à leurs dieux, etc. : *les philosophes païens*. Substantif : *une patenne*. Fam. Impie. N. m. pl. : *les dieux des païens*.

PAILLAGE (pa, ll mil.) n. m. Action de pailler : *le paillage des arbres*.

PAILLARD (pa, ll mil., ar), **E** n. et adj. Qui couche sur la paille. Débauché.

PAILLARDER (pa, ll mil., ar-dè) v. n. Vivre dans la débauche. (Peu us.)

PAILLARDISE (pa, ll mil., ar-di-zè) n. f. (de paillard). Débauche, luxure.

PAILLASSE (pa, ll mil., a-se) n. f. (de paille). Grand sac plat, que l'on remplit de paille, de feuilles de maïs, etc., et qui forme un objet de literie : *paillasse de varech, de bale d'avoine*.

PAILLASSE (pa, ll mil., a-se) n. m. (de l'ital. Pagliaccio, personnage du théâtre populaire italien). Bouffon de foire.

PAILLASSERIE (pa, ll mil., a-se-ri) n. f. Caractère, acte d'un paillasse.

PAILLASSON (pa, ll mil., a-son) n. m. Nattes de paille ou de jonc placées à la porte des appartements pour qu'on s'y essuie les pieds. Nattes de paille longue, dont on abrite les couches, les espaliers, etc., contre la gelée, et quelquefois contre le soleil.

PAILLASSONNAGE (pa, ll mil., a-so-nà-je) n. m. Action ou manière de paillassonner.

PAILLASSONNER (pa, ll mil., a-so-nè) v. a. Garnir de paillassons : *paillassonner une treille*.

PAILLE (pa, ll mil.) n. f. (lat. palea). Tige des graminées, dépouillée de son grain. *Paille d'avoine, menue paille*, balle d'avoine ou d'autres céréales. *Sur la paille*, dans une extrême misère. *Feu de paille*, ardeur, zèle qui dure peu. *Homme de paille*, homme sans valeur, sans caractère ; prête-nom. *Rompre la paille*, rompre un accord, se brouiller. *Tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. Défaut de liaison, de continuité dans un objet en métal : *cette pièce d'or a*



Pagode.

une paille et sonne mal. *Paille de fer*, copeaux de fer détachés par les tours et servant notamment à nettoyer les parquets. *Vin de paille*, vin blanc liquoreux obtenu avec des raisins qu'on laisse sécher quelque temps sur la paille : *les vins de paille de l'Ermitage sont renommés*. Adjectif et invar. Qui a la couleur jaune clair de la paille : *des rubans paille*.

PAILLE (pa, ll mil., è) n. m. Fumier non consommé ; litière qui n'est restée qu'un jour sous les chevaux.

PAILLÉ (pa, ll mil., è) E adj. Qui a la couleur de la paille. Qui a une paille, un défaut : *poète paillé*.

PAILLE-EN-QUEUE (pa, ll mil., an-kè) n. m. invar. Nom vulgaire des phétons, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées.

PAILLER (pa, ll mil., è) n. m. Cour ou grenier d'une ferme où l'on met les pailles. Haute meule de paille. *Etre sur son pailler*, être chez soi, avoir le droit de parler ou d'agir en maître.

PAILLER (pa, ll mil., è) v. a. Couvrir de paille, entourer ou garnir de paille : *pailler des semis ; pailler une chaise*.

PAILLER (pa, ll mil., è) n. m. Mar. Naitte en fils de caret pour préserver des froitements. N. et adj. m. Se dit d'un vin peu chargé en couleur.

PAILLÉTÉ (pa, ll mil.) adj. Couvert de paillettes : *tulle paillé*.

PAILLETER (pa, ll mil., e-tè) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je pailléterai.) Parsemer de paillettes : *pailléter une jupe de danseuse*. Etre épars en guise de paillettes : *les grains de jais qui paillètent un corsage*.

PAILLETEUR (pa, ll mil.) n. m. Ouvrier qui recueille des paillettes d'or dans le sable des rivières.

PAILLETE (pa, ll mil., è-tè) n. f. (de paille). Parcelle d'or mêlée au sable de certains cours d'eau. Petite lame très mince de métal ou de verre qu'on applique sur une étoffe, pour la faire scintiller : *jupe couverte de paillettes*.

PAILLEUR, EUSE (pa, ll mil., eur, eu-se) n. Personne qui vend ou voiture de la paille, ou qui paille les chaises.

PAILLEUX, EUSE (pa, ll mil., éd, eu-zè) adj. Métall. Qui a des pailles : *fer pailleux*. Agric. Fumier pailleux, dont la paille n'est pas assez consommée.

PAILLIS (pa, ll mil., i) n. m. Couche de paille ou de fumier pailleux, dont on recouvre le sol pour en maintenir la fraîcheur ou préserver certains fruits (fraises, melons, etc.) du contact de la terre.

PAILLOLE (pa, ll mil.) n. f. Paillette d'or. (Vx.)

PAILLON (pa, ll mil., on) n. m. Grosse paillette. Poignée de paille qui, placée dans l'orifice inférieur d'une cuve, sert de filtre à la lessive. Enveloppe de paille pour emballer les bouteilles. Maille d'une chaînette d'acier. Mince feuille de cuivre coloré, que les bijoutiers en faux emploient pour former un fond miroitant.

PAILOT (pa, ll mil., o) n. m. Petite pailleuse qu'on met sur la pailleuse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAILOTE (pa, ll mil.) n. f. Dans les pays chauds, hutte de paille.

PAIN (pè) n. m. (lat. panis). Aliment fait de farine (surtout de blé) pétrie, fermentée et cuite au four. Nourriture en général : *gagner son pain à la sueur de son front*. Fig. *Pour un morceau de pain*, pour presque rien. *Pain de munition*, fabriqué pour les soldats ; *pain d'épice*, sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatisées ; *pain bénit*, distribué à la grand-messe. Fig. *C'est pain bénit*, il a bien mérité ce qui lui arrive. *Pain des anges*, pain céleste, l'eucharistie. *Pain de vie*, la parole de Dieu. *Pain à cacheter*, rondelle de pâte non fermentée, mais cuite, pour cacheter les lettres. *Pain à chanter*, hostie non consacrée. Matière à laquelle on donne au moule une forme déterminée : *pain de sucre, de cire, de savon*. Tourteau : *pain de noix*.

Bot. Arbre à pain, nom vulgaire du jaquier.

PAIR (pèr) n. m. (du lat. par, égal). Autrefois, grand vassal du roi : *les douze pairs de Charlemagne*. Membre de la Chambre haute de 1815 à 1834 : *la Chambre des pairs conduits à mort le maréchal Ney*. Membre de la Chambre des lords en Angleterre.

PAIR, PAIRE (pèr, pè-re) adj. (du lat. par, égal). Exactement divisible par deux : *seize est un nombre pair*. N. m. Egal d'une personne : *être jugé par ses pairs*. Egalité de change entre deux pays. Taux de

remboursement d'une valeur, fixé lors de l'émission. *Rente au pair*, restée ou ramenée à son taux nominal. *Etre au pair dans une maison*, être logé et nourri, sans appointements. Loc. adv. **De pair**, sur le même rang. **Mors de pair**, sans rivaux. ANT. **Impair**.

PAIRE (pè-re) n. f. (lat. *paria*, pl. de *par*). Couple d'animaux de la même espèce, composé d'un mâle et d'une femelle : une *paire de pigeons*. Ass emblage de deux animaux employés ou vendus ensemble : une *paire de boeufs*. Ensemble de deux personnes unies par quelque lien : une *paire d'amis*. Chose unique, composée de deux pièces : une *paire de ciseaux*.

PAIREMENT (pè-rè-man) adv. D'une manière paire. *Nourrir paiement* *pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et divisible par quatre. (Peu us.)

PAIRESSE (pè-rè-se) n. f. Femme d'un pair.

PAIRE (pè-rè) n. f. Titre et dignité d'un pair. Fief auquel cette dignité était attachée. Dignité des membres de la Chambre haute actuellement en Angleterre et, en France, de 1815 à 1848 : Victor Hugo fut élevé à la *pairie*.

PAIRIE (pèr-le) n. m. *Blas*. Pièce honorable en forme d'Y. (V. la planche *BLASON*.)

PAISIBLE (pè-zè-ble) adj. (de *paix*). Doux, pacifique : *homme, animal paisible*. Tranquille, qui n'est point trouble : *régne, séjour paisible*. Qui n'est point inquiété dans sa possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage*.

PAISIBLEMENT (pè-zè-ble-man) adv. D'une manière paisible : *jouir paisiblement de sa fortune*.

PAISSANCE (pè-san-se) n. f. Action de paître en pâturant des bestiaux.

PAISSANT (pè-san) E adj. Qui pait : *brebis paisantes*.

PAISSEAU (pè-sè) n. m. (lat. *pastio*). Syn. de ÉCHALAS.

PAISSON (pè-sòn) n. f. Action de faire paître les bestiaux. Tout ce que paissent et brouillent les animaux.

PÂTRE (pè-tre) v. a. (lat. *pascore*. — *Je pais, il pait, nous paissions, je paisais, nous paissions*. Pas de passé simple. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrai, nous paîtrons. Pais, paissions, païssez. Que je païsse, que nous paissions*. Point d'Impér. *Paissant*. Point de part. pass. Mener au pâturage : *paître ses moutons*. Manger en broutant : *paître l'herbe*. Intransitiv. : *mener paître, faire paître. Fig. et fam. Envoyer quelqu'un paître, le concéder avec brusquerie. Se paître* v. pr. Syn. anc. de SE REPÂTRE.

PAIX (pè) n. f. (lat. *pax*). État d'un pays qui n'est point en guerre : la *paix favorise le développement économique des nations*. Traité qui maintient ou ramène cet état : *faire, signer la paix*. Calme : *la paix des champs*. Réconciliation : *faire la paix avec son voisin*. Repos : *laisser en paix*. Tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience*. Union, concorde dans les familles. *Païone* qui le prêtre donne à baiser aux fidèles, pendant la messe, en disant : *pax tecum* (la *paix* soit avec toi). Interj. pour commander le silence : *paix donc ! ANT. Guerre ; trouble, agitation, inquiétude*.

PAL n. m. (lat. *palus*). Pieu aiguë par un bout. Instrument analogue, avec lequel on supplicie en Orient. *Blas*. Pièce honorable placée au milieu de l'écu, dont elle occupe le tiers en largeur. (V. la planche *BLASON*.) Pl. des *pals* ou des *paux*.

PALABRE n. f. (de l'espagn. *palabra*, parole). Conférence avec un chef nègre. Discours que l'on y prononce.

PALADIN n. m. (du lat. *palatinus*, du palatin). Seigneur de la suite de Charlemagne : *Roland est le type des paladins*. Chevalier errant, courreur d'aventures. Auj., homme très brave et très chevaleresque.

PALAFITTE (pè-te) n. m. (ital. *palafitta*). Construction lacustresur pilotis. (V. LACUSTRE.)

PALAIS (lè) n. m. (lat. *palatium*). Résidence somptueuse d'un grand personnage. Maison magnifique. Lieu où les tribunaux rendent la justice. *Maître du palais*, v. MAIRE (Part. hist.).

PALAIS (lè) n. m. (lat. *palatum*). Anat. Partie supérieure du dedans de la bouche. Fig. Sens du goût : *avoir le palais fin*.

PALAN n. m. (de *palanche*). Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de lourds fardeaux.

PALANCHE n. f. (gr. *phalanx*). Morceau de bois concave et entaillé aux deux bouts, pour porter à la fois deux seaux sur l'épaule.

PALANÇON n. m. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANGRE ou **PALANCRE** n. f. Corde noyée et soutenue par des flottes, le long de laquelle sont attachées des lignes munies d'hameçons.

PALANGRIN n. m. Bateau de pêche, employé sur les côtes d'Algérie.

PALANGUER (ghè) v. n. Se servir d'un palan.

PALANQUE n. f. (ital. *palanca*). Mur de défense, fait de troncs d'arbres enfoncés en terre côte à côte.

PALANQUER (ghè) v. n. *Mar. V. PALANGUER*. V. a. Fortif. Munir de palanques : *palanquer une porte*.

PALANQUIN (kin) n. m. (sanskrit *palyanka*). En extrême Orient, chaise, litère ou hamac, que portent des hommes : se promener en *palanquin*.

PALAS n. m. (de lat. *palas*, pelle). Boite de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATAL E, AUX adj. (du lat. *palatum*, palais). Se dit des lettres qui se prononcent du palais : *é et i sont des voyelles palatales*.

PALATIAL (si-al), AUX E, adj. (du lat. *palatium*, palais). Qui appartient au palais de justice : *style palatiale*. (V. X.)

PALATIN, E adj. Hist. Se disait d'un seigneur chargé de quelque office dans le palais d'un souverain : *les comtes palatins d'Angleterre*. Se disait aussi d'un seigneur possédant une résidence qui avait le titre de palais : *les palatins de Béarn*. Hist. littér. *Ecole palatine*. V. PALATINE (Ecole) à la Part. hist. Qui appartient au Palatinat ou qui habite ce pays : *maison palatine. Princesse Palatine*. v. CHARLOTTE-ELISABETH DE BAVIÈRE. (Part. hist.) N. m. Viceroy de Hongrie. Gouverneur d'une province, en Pologne.

PALATIN, E adj. Anat. Qui se rapporte au palais, à la bouche interne supérieure : *voûte palatine*.

PALATINAT (na) n. m. Dignité d'électeur palatin. Territoire, province du palatin. (V. Part. hist.) Province polonaise : *le palatinat de Posenanie*.

PALATINE n. f. Fourrure que les femmes portent sur le cou et les épaules (mise à la mode par la princesse Palatine en 1676).

PALE n. f. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Partie plate d'un aviron qui entre dans l'eau. Palette de roue dans les vapeurs à aubes. Petite vanne qui sert à fermer un réservoir.

PALE n. f. (du lat. *palla*, manteau). *Liturg.* Carton garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice.

PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Décoloré, en parlant d'une personne ou d'une partie de son corps : *femme pâle ; lèvres pâles*. Faible, sans éclat, en parlant des couleurs ou de la lumière : *bleu pâle ; la pâle lueur des étoiles*. (Syn. BLÈME, BLAFARD). Fig. *Style pâle*, sans force, sans éclat. ANT. *Coloré, foncé, éclatant*.

PALÉ, E adj. Se dit d'un écu ou d'une pièce divisés par des pals en nombre égal aux interstices du champ.

PALEAGE n. m. (du lat. *pala*, pelle). *Mar.* Chargement du sel ou du grain avec la pelle.

PALE-ALE (pèl-èl) n. m. (m. angl.). Ale blanche, espèce de bière.

PALE (lè) n. f. Rang de pieux soutenant un ouvrage. *Mar.* Intervalle entre chaque coup de pale.

PALEFRENIER (ni-è) n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. (lat. *paraveredus*). Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes.

PALEMÓN n. m. Genre de crustacés, qui comptent parmi les grosses crevettes comestibles.

PALEO (du gr. *palaios*, ancien). Préfixe entrant dans la composition de nombreux mots scientifiques et signifiant *ancien*.



Palan.

PALÉOGRAPHIE n. et adj. m. Versé dans la paléo. raphie; *archiviste paléographe.*

PALÉOGRAPHIE (fi) n. f. (du préf. *paléo.* et du gr. *graphé*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes; *la paléographie est une science récente.*

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie; *recherches paléographiques.*

PALÉOGRAPHIQUEMENT (ke-man) adv. Au point de vue de la paléographie.

PALÉOLITHIQUE adj. (du préf. *paléo.* et du gr. *lithos*, pierre). Qui se rapporte aux anciennes époques de l'âge de pierre; *la civilisation paléolithique.*

PALÉOLOGUE (lo-ghe) n. m. (du préf. *paléo.* et du gr. *logos*, discours). Qui connaît les langues anciennes.

PALÉONTOLOGIE (ji) n. f. (*ou préf. paléo.* du gr. *ôn*, *ontos*, être, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles; *Cuvier fut un des fondateurs de la paléontologie.* (On dit quelquefois *PALÉONTOGRAPHIE*.)

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. (On dit aussi *PALÉONTOGRAPHIQUE*.)

PALÉONTOLOGISTE (jis-te) *ou PALÉONTOLOGUE* (lo-ghe) n. et adj. m. Qui s'occupe de l'étude de la paléontologie.

PALEOTHERIUM (ri-om) n. m. Genre de mammifères pachydermes, fossiles dans l'éocène d'Europe.

PALÉOZOÏQUE

adj. Qui se rapporte aux plus anciennes couches géologiques contenant des fossiles.



Palæotherium.

PALEON n. m.

(de *pale*, pelle). Partie plate et charnue, qui avoisine l'omoplate de certains animaux.

PALE n. f. Partie d'un boeuf d'un porc, située dans la région supérieure et postérieure de l'épaule.

PALESTINE (les-ti-ne) n. f. *Impr.* Caractère dont le corps est de 22 points. (V. X.)

PALESTRE (les-tre) n. f. (gr. *palaistra*). *Antiq. gr.* Lieu public pour les exercices du corps. Ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE (lès-tri-ke) adj. Qui a rapport à la palestrestre.

PALET (lé) n. m. (de *pale*, pelle). Pierre plate et ronde ou disque de métal qu'on jette le plus possible du but marqué.

PALETOT (to) n. m. (holland. *patrok*). Vêtement à poches extérieures, que les hommes et les femmes portent par-dessus les autres.

PALETTE (lé-te) n. f. (de *pale*). Instrument large, aplati, ordinairement en bois et servant à divers usages. Chacune des aubes d'une roue de moulin ou de bateau. (On dit aussi *ANTILLE*.)

Sorte de petite pelle de bois dont on se sert au jeu pour renvoyer la balle, le volant.

Plaque de bois, de porcelaine ou de faïence, carrée ou ovale, percée d'un trou dans lequel on passe le pouce et sur laquelle les peintres étalent leurs couleurs. *Palette de marqueur*, instrument à l'aide duquel les marqueurs bouchent les trous que font les balles dans la cible et qui sert en même temps à indiquer au tireur le point exact où il a logé sa balle.

PALETTE (lé-te) n. f. (corrupt. de *poëlette*). Vase qui servait à recueillir et à mesurer le sang d'une saignée. Saignée de 4 onces.

PALETUVIER (vi-é) n. m. Nom vulgaire de divers arbres tropicaux, particulièrement des mangliers; *les paletuviers croissent au bord des eaux marines.*

PALÉUR n. f. (lat. *palior*). Couleur de ce qui est pâle; *la paléur du teint.*

PALI n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan, parente du sanscrit. Adjectif; *la langue palie.*

PALIER (li-é) n. m. Espace plan ménagé. le plus souvent au niveau de chaque étage, dans un escalier ou une montée. *Méc.* Pièce fixe qui supporte un

arbre à chaque de ses extrémités. Loc. prov.; *Etre fort sur son palier*, v. *PAILLER*.

PALIERE adj. f. (de *palier*). *Marche palière*, la marche d'un escalier qui est de plain-pied avec le palier.

PALIFICATION (si-on) n. f. Action de palifier. Son résultat.

PALIFIER (fi-é) v. a. (de *pal*. — Se conj. comme *prier*.) Fortifier un terrain par des pilots.

PALIKARE, **PALICARE** *ou* **PALLICARE** (pal-li) n. m. (du gr. mod. *palikaris* ou *pallikaris*, brave). Soldat de la milice grecque, dans la guerre de l'Indépendance. *Auj.* Grec resté fidèle aux vieilles mœurs et au costume national.

PALINGENESIE (lin-pés-é) n. m. (du gr. *palin* de nouveau et *genesis*, racine). Manuscrit sur parchemin, dont on a fait disparaître l'écriture pour y écrire de nouveau. Adjectif; *manuscrit palingenesiste.*

PALINGENESIE (zi) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *genesis*, génération). Retour à la vie, après mort réelle ou apparente; *la palingenesie a été défendue par Bonnet et Bailanche.*

PALINGENESIQUE (zi-ke) adj. Qui concerne la palingenesie; *théorie palingenesique.*

PALINOD (no) n. m. Au moyen âge, poésie en l'honneur de la Vierge.

PALINODIE (di) n. f. (du gr. *palin*, de nouveau, et *odé*, chant). *Antiq.* Pièce de vers où le poète retracait ses sentiments précédents. *Auj.*, rétractation de ce qu'on a dit, fait; *une lamentable palinodie.* *Chantre la palinodie*, se désavouer soi-même.

PALINODIQUE adj. Qui a le caractère d'une palinodie; *chant palinodique.*

PALIR v. n. Devenir pâle; *palir de colère.* *Faire palir*, effrayer extrêmement. S'affaiblir; *couleur qui palit.* *Fig.* *Palir sur ses livres*, étudier avec acharnement. *Son étoile palit*, sa puissance, son crédit diminue. V. a. *Rendre pâle; l'anémie palit le teint.*

PALIS (li) n. m. (rad. *pal*). Pieux pointus qu'on enfonce en terre. Encinte de pieux.

PALISSADE (li-sa-de) n. f. (de *palis*). Barrière, clôture faite avec des pieux qu'on enfonce les uns à côté des autres; *franchir une palissade*. Espalier.

PALISSADEMENT (li-sa-de-man) n. m. Action ou manière de palisser.

PALISSADER (li-sa-dé) v. a. Entourer de palissades; *palissader un jardin.*

PALISSAGE (li-sa-je) n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE (li-san-dre) if. m. Bois d'un noir violet, très recherché en ébénisterie et qui provient de diverses espèces de daubergies; *meubler de palissandre.* (On dit quelquefois *PALIXANDRE*.)

PALISSANT (li-san), **E** adj. Qui palit.

PALISSER (li-sé) v. a. (de *palis*). Attacher les branches contre un mur ou un treillage; *palisser une vigne.*

PALISSON (li-son) n. m. Instrument de charmoiseur.

PALISSONNER (li-so-né) v. a. Adoucir les peaux sur le palisson.

PALISSONNEUR (li-so-neur) n. et adj. m. Ouvrier qui palissonne les peaux.

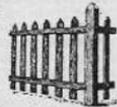
PALLADIUM (pal-la-di-om) n. m. Statue en bois de Pallas, dont la possession assurait le salut de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde; *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (pal-la-di-om) n. m. Métal blanc (Pd) très ductile et très dur, dont la propriété la plus remarquable est d'absorber l'hydrogène. (Sa densité est 11,9; il fond vers 1500°. Ses alliages sont employés en horlogerie et pour la fabrication d'instruments de physique; certains de ses sels sont utilisés en photographie.)

PALLIATEUR, **TRICE** (pal-li-a) adj. Qui pallie; *médiation palliatrice.*

PALLIATIF, **IVE** (pal-li-a) adj. Qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée; *remède palliatif*. N. m. (au pr. et au fig.); *un emprunt n'est jamais qu'un palliatif.*

PALLIATION (pal, si-on) n. f. Action de pallier.



Palissade.



Palette.

PALLIER (*pal-ti-é*) v. a. (lat. *palliare*. — Se conj. comme *prier*.) Couvrir d'une excuse comme d'un manteau. Donner une couleur favorable à une chose mauvaise : *pallier un défaut*. Calmer momentanément : *le laudanum pallie certaines douleurs*.

PALLIUM (*pal-ti-om*) n. m. (mot lat.). *Antiq.* Ample manteau grec, qu'adoptèrent les Romains dès la république. Bande de laine blanche marquée de croix noires, que le pape porte par-dessus ses vêtements pontificaux et qu'il envoie à tous les archevêques et à certains évêques privilégiés.

PALMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (m. lat. signif. *paume du Christ*). Nom vulgaire du ricin.

PALMAGE n. m. Evaluation en palmes. Action de palmer des aiguilles.

PALMAIRE (*mè-re*) adj. Qui se rapporte à la paume de la main : *muscle palmaire*. Arcade palmaire, nom donné à deux arcs transversaux situés dans la paume de la main et fournis par l'anastomose des artères cubitale et radiale.

PALMARÈS (*rèss*) n. m. (du lat. *palma*, palme). Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

PALMATURE n. f. Différence de la main, dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. Palmier : *éto de palme*; *huile de palme*. Fig. Remporter la palme, la victoire dans un combat, dans une discussion. La palme du martyr, mort glorieuse soufferte pour la foi. *Palmes académiques*, décoration qui s'accorde aux littérateurs, aux artistes, aux savants, aux professeurs, etc. (Les titulaires sont dits *officiers d'Académie* [ruban] ou *officiers de l'Instruction publique* [rosette].)

PALME n. m. (lat. *palmus*). *Antiq. rom.* Nom de deux mesures de longueur valant l'une 0m,225, l'autre 0m,329. Ancienne mesure de longueur italienne, variable suivant les contrées.

PALME, E adj. Bot. Semblable à une main ouverte : *feuille palmée*. Zool. Dont les doigts sont réunis, par une membrane, comme chez l'oiseau, le canard, etc.

PALMER (*mèr*) n. m. Instrument de tourneur en fer, de planeur, pour mesurer l'épaisseur des métaux.

PALMER (*mè*) v. a. (du lat. *palma*, palme). Mar.

Evaluer en palmes un diamètre, un dia. Aplatisir la tête des aiguilles avant d'y percer les chas.

PALME-RAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de palmiers : les oasis sont entourées de palmeraies.

PALMETTE (*mè-tè*) n. f. Ornement en forme de palme. Forme des arbres fruitiers en espalier.

PALMIER (*mi-é*) n. m. Famille des plantes monocotylédones, qui portent un bouquet de longues feuilles à l'extrémité d'un stipe élané, comme les dattiers, cocotiers, etc. : les palmiers croissent dans les pays chauds. Arbre de la famille des palmiers.

PALMIFÈRE adj. Se dit d'une feuille à nervures palmées, dont les divisions s'étendent jusqu'au milieu du limbe.

PALMILOBÉ, E adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions sont : arrondies.

PALMIPARTI, TE adj. Se dit d'une feuille pal-



Palmifère, Palmilobée, Palmipartite, Palmiséquée, mée, dont les divisions pénètrent jusque près de la base du limbe.

PALMIPÈDES n. m. pl. (de *palme*, et du lat. *pes*, *pedis*, pied). Ordre d'oiseaux, comprenant ceux qui ont des pieds palmés (comme l'oie, le canard, le cygne, le pingouin, le pélican, le cormoran, etc.). S. un *palmipède*.

PALMISÉQUÉ (*té*), E adj. Se dit d'une feuille palmée dont les divisions s'étendent jusqu'à la base du limbe.

PALMISTE (*mis-tè*) n. m. Nom générique des palmiers du genre *arec*, qui portent à leur sommet un bourgeon comestible, appelé *chou-palmiste*.

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALMURE n. f. Membrane qui joint les doigts des palmipèdes.

PALORS, E (*loi, oi-ze*) adj. et n. De Pau.

PALOMBE (*lon-bè*) ou **PALONNE** (*lo-ne*) n. f. (lat. *palumbus*). Espèce de pigeon ramier et de pigeon sauvage.

PALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Pièce de bois ou de fer reliée à une voiture et à laquelle on attache les traits quand il n'y a pas de brancards. Syn. PALONNEAU.

PALOT (*lo*) n. m. (de *pale*). Bèche étroite pour retirer du sable les vers et poissons qui s'y trouvent. Chacun des piquets sur lesquels les pêcheurs tendent leur corde sur le rivage.

PALOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. Un peu pâle : *enfant palot*.

PALOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs mollusques comestibles (*bucardes*, *pluies*, etc.).

PALPABILITE n. f. Caractère de ce qui est palpable.

PALPABLE adj. Qu'on peut palper. Fig. Clair, évident : *vérité palpable*.

PALPABLEMENT (*man*) adv. D'une manière palpable. (Peu us.)

PALPATION (*si-on*) n. f. Action de palper. Son résultat.

PALPE n. f. Appendice articulé accompagnant diverses parties de la bouche chez les annélides et les arthropodes, etc.

PALPEBRAL, E, AUX adj. (du lat. *palpebra*, paupière). Qui appartient aux paupières : *artères palpebrales*.

PALPER (*pè*) v. a. (lat. *palpare*). Toucher avec la main ou avec ce qui en tient lieu, dans un but d'examen. *Fam.* Recevoir de l'argent.

PALPITER (*tan*). E adj. Qui palpite. Fig. Très intéressant, émuvant : *roman palpitant d'intérêt*.

PALPITATION (*si-on*) n. f. (de *palpiter*). Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur : être sujet aux palpitations.

PALPITER (*tè*) v. n. (lat. *palpitare*). Eprouver des mouvements précipités et désordonnés. Se dit aussi des mouvements internes, mais normaux : *tant que le cœur palpite, on n'est pas mort*. Frémir convulsivement en parlant de la chair des êtres que l'on vient de tuer. Être vivement ému : *palpiter de joie*.

PALPLANÈRE n. f. (de *pal*, et *planche*). Madrier pointu, qu'on enfonce dans un cours d'eau pour former un barrage. Planche utilisée dans le boisaage des galeries de mine.

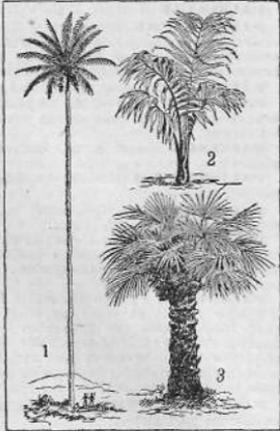
PALSAMBLEU (*san*), **PALSANGUÉ** (*ghè*), **PALSANGUENNE** (*ghi-è-ne*) [déform. de *Par le sang de Dieu*]. Jurements familiers de l'ancienne comédie.



Palme.



Patte palmée.



Palmiers : 1, A cire ; 2, Aréca ; 3, A chanvre de Chine.

PALTOQUET (hé) n. m. (de *paltoet*, anc. f. de *paltoit*). Fam. Homme grossier ou sans valeur.

PALUDÉEN, ENNE (*dé-in, é-ne*) adj. (du lat. *palus, udus*, marais). Qui appartient aux marais : *plante paludéenne*. Causé par les marais : *les fièvres paludéennes sévissent surtout dans les pays tropicaux*.

PALUDIER (*dé-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUDINE n. f. Genre de mollusques gastéropodes, qui habitent les marais.

PALUDISME (*dis-me*) n. m. (du lat. *palus, udus*, marais). Infection qui se contracte surtout dans les pays marécageux. Paludisme, et qui est caractérisée par une fièvre intermittente : *le paludisme est occasionné par la piqûre de moustiques introduisant des hématozoaires dans le sang*.

PALUS (*huss*) n. m. (mot lat.). Marais : *le palus Méotide* (la mer d'Azof). (Vx.) Dans le Bordelais, terre d'alluvion du fond des vallées. Vin de *palus*, vin récolté dans ces terrains.

PALUSTRE (*lus-tré*) adj. (de *palus*). Qui vit ou roit dans les marais : *coquillages palustres*.

PÂMER v. n. et **SE PÂMER** (*né*) v. pr. (du gr. *spasma*, convulsion). Défaillir par l'effet d'une émotion et d'une sensation très vive. Au fig. : *se pâmer d'admiration devant un poème*.

PÂMOISON (*zon*) n. f. Action, état d'une personne qui se pâme : *tomber en pâmoison*.

PAMPA (*pan*) n. f. (m. esp.). Vaste plaine couverte d'herbes, dans l'Amérique du Sud. *Les pampas correspondent aux steppes de l'ancien monde*. Pl. des *pampas*.

PAMPE (*pan-pe*) n. f. (autre forme de *pampe*). Feuille du *tuyau* des graminées.

PAMPEEN, ENNE (*pan-pe-in, é-ne*) n. et adj. Des pampas : *les pampéens*; *les Indiens pampéens*.

PAMPELO (*pan*), ou **PAMPER** (*pan-pér*) n. m. (m. esp.). Vent, coup de vent de la pampa.

PAMPRIE (*pan*) n. m. Jeu de cartes imitant celui de la mouche.

PAMPHLET (*pan-flé*) n. m. (mot angl.). Petit écrit satirique et violent : *Paul-Louis Courier écrivit d'énergiques pamphlets contre la Restauration*. (Se dit souvent en mauv. part.)

PAMPHLÉTAIRE (*pan-flé-tè-re*) n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPILLE n. f. Petit motif de passementerie.

PAMPLEMOUSSE (*pan-ple-mou-se*) n. m. Variété d'orange des Indes : *le pamplemousse atteint la grosseur d'un melon*.

PAMPRE (*pan-pre*) n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles. Archit. Ornement imitant une branche de vigne avec ses feuilles et souvent ses grappes, dont on décore les colonnes torsées.

PAN, PANT, PANTO (du gr. *pas, pantos*, tout) préfixe qui entre dans la composition de nombreux mots.

PAN n. m. (du lat. *pannus*, étoffe). Partie utile et considérable d'un vêtement, d'une pièce d'étoffe. Partie d'un mur. Face d'un corps polyédrique : *les pans d'une tour, d'un écron*, etc. *Pan coupé*, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Pan de comble*, chacune des pentes d'un toit.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, une action soudaine : *pan ! un coup de feu*; *pan ! il était devenu aveugle*.

PANABASE (*ba-se*) n. f. Minéral de cuivre, qui est un sulfure naturel.

PANACÉE (*sé*) n. f. (gr. *panaketa*) ; de *pan*, tout, et *akos*, remède). Remède universel contre tous les maux physiques ou moraux.

PANACHE n. m. (ital. *pannaccio*). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un dais, etc. Tout ce qui onde comme ces plumes : *un panache de fumée*. Fig. et

fam. Ce qui a de l'éclat, du brio : *le Français aime le panache*. Partie supérieure d'une lampe d'église. Surface triangulaire du pendentif d'une voûte.

PANACHE, É adj. Orné d'un panache. (Peu us.) De diverses couleurs : *un habit panaché*. Fam. Mélange, disparate : *style panaché*. Cuis. *Glace panachée*, formée de glaces à différents parfums.

PANACHER (*ché*) v. a. Orner d'un panache : *panacher un casque*. Orner de couleurs variées : *panacher des quillots*. V. n. et **SE PANACHER** v. pr. Prendre des couleurs variées.

PANACHURE n. f. (de *panache*). Tache, bande colorée sur un fond de couleur différente.

PANADE n. f. (du lat. *panis*, pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre, qui ont bouilli ensemble. (On ajoute souvent du lait et un jaune d'œuf.)

PANAGE n. m. (lat. pop. *pastionacium*). Action de mener des porcs à la glandée. Droit qu'on payait pour cela au propriétaire de la forêt. (Vx.)

PANAIRE (*né-re*) adj. Qui a rapport au pain : *fermentation panairé*.

PANAIS (*né*) n. m. (lat. *pastinaca*). Genre d'ombellifères cultivées pour leur racine pivotante, employées dans la confection du pot-au-feu et l'alimentation du bétail.

PANAMA n. m. (de *Panama*, n. géogr.). Chapeau très souple, tressé avec la feuille d'un arbuste de l'Amérique centrale, appelé *bombanara*. Bois de *Panama*, écorce de *quillaja saponaria*, dont les propriétés sont analogues à celles du savon.

PANARD (*nar*), **É** adj. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors : *jument panardé*. (V. la planche CHEVAL.)

PANARIS (*ri*) n. m. (lat. *panaricum*). Inflammation phlegmoneuse, située près de l'ongle des doigts et des orteils.

PANASSERIE (*na-se-ri*), n. f. A Paris, fabrication des pains de fantaisie. Ensemble de ces pains.

PANATELLA (*tè-la*) n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée. Pl. des *panatellas* (*tè-las*).

PANATHÉNAÏQUE (*na-i-ké*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *procession panathénaïque*.

PANATHÉNÉES (*né*) n. f. Pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANATHÉNÏEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *jeux panathéniciens*.

PANCA, PANKA ou **PENKA** (*pon*) n. m. Ecran suspendu au plafond et qui se manœuvre au moyen de cordes, employé comme ventilateur dans les pays chauds. Petit domestique qui manœuvre cet écran.

PANCARTE n. f. (du préf. *pan*, et du lat. *charta*, papier). Grand papier écrit ou imprimé. Affiche.

PANCIASITTE (*klas-ti-te*) n. f. Explosif à base d'acide picrique, dû au chimiste Turpin.

PANCRACE n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kratos*, force). *Antig. gr.* Combat gymnique, qui comprenait la lutte et le pugilat.

PANCRATIASTE (*si-as-te*) n. m. *Antig. gr.* Athlète au pancrace.

PANCRATIER (*si-é*) ou **PANCRAIS** (*kré*) n. m. Genre d'amaryllidacées à fleurs blanches, souvent ornementales, et qui habitent les régions chaudes.

PANCRÉAS (*kré-ass*) n. m. (du préf. *pan*, et du gr. *kreas*, chair). Glande abdominale, dont la fonction est de verser dans l'intestin un liquide incolore et glutineux qui agit sur les graisses.

PANCRATINÉE (*né*) n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas : *le suc pancréatique s'épanche par le canal de Wirsung*.

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDA n. m. Genre de rongeurs carnivores, famille des ursidés, qui habitent l'Himalaya.

PANDANÉES (*né*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *pendante*.



Pamplemousse.



Panache.



Panda.

PANDANUS (*niss*) n. m. Type des *pandanées*, plantes monocotylédones, très recherchées comme ornementales.

PANDECTES (*dék-te*) n. f. pl. Recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, fait par ordre de l'empereur Justinien.

PANDEMES n. f. pl. *Antiq. gr.* Fêtes pendant lesquelles on servait des festins publics.

PANDEMONIUM (*ni-om'*) n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *daimôn*, démon), Capitale imaginaire des enfers : le *pandemonium* de Milton. Fig. Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDICULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pandiculari*, s'étendre). Méd. Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en baillant.

PANDETT (*di*) n. m. Brahmane savant, fondateur de secte, etc.

PANDORE n. m. (d'un type créé par une chanson de Nadau), Fam. Gendarme.

PANDOUR (n. géogr.) n. m. Soldat hongrois. Fig. Homme brutal, pillard.

PANÉ, E adj. (du lat. *panis*, pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée*. Eau *panée*, où l'on a fait bouillir du pain ou tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité.

PANÉGYRIQUE n. m. (gr. *panégyrikos*). Discours à la louange de quelqu'un : *Isocrate écrit un magnifique panégyrique à Athènes*. Eloge outré.

PANÉGYRISTE (*ris-te*) n. m. Qui fait un panégyrique. Par ext. Celui qui loue, prône avec excès.

PANER (*né*) v. a. (du lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté : *paner des côtelettes*.

PANEREE (*ré*) n. f. Le contenu d'un panier.

PANETERIE (*ri*) n. f. (du lat. *panis*, pain). Lieu où l'on tient le pain, dans les grands établissements. Autrefois, un des sept offices de « la bouche du roi ».

PANETIER (*ti-é*) n. m. Préposé à la paneterie. Un des sept officiers de la bouche du roi : l'office de grand panetier devint de bonne heure honorifique.

PANETIÈRE n. f. Sac dans lequel les bergers, les piétons emportent du pain. Petite armoire à claire-voie, qui se suspendait au mur et dans laquelle on serrait le pain. Dressoir fermé.

PANETON n. m. Petit panier sans anse, doublé de toile à l'intérieur, dans lequel les boulangers mettent la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un pain.

PANGERMANNISME (*jér-ma-nis-me*) n. m. (du préf. *pan.* et du germanisme). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un État unique.

PANGERMANISTE (*jér-ma-nis-te*) adj. Qui a rapport au pangermanisme. N. Partisan du pangermanisme.

PANGOLIN n. m. Genre de mammifères édentés des régions tropicales de l'Afrique et dont le corps est couvert d'écaillés : le pangolin est insectivore.

PANHÉLLÉNISME (*pa-nél-lé-nis-me*) n. m. Système politique, qui tend à réunir tous les Grecs des Balkans, des îles de la mer Egée et de l'Asie Mineure en une seule nation.

PANIC (*nik*) n. m. (lat. *panicum*). Genre de graminées, connues sous le nom de millet des oiseaux.

PANICAUT (*hé*) n. m. Genre d'ombellifères très répandues dans les champs et les chemins vulgairement dites *charbon Roland*.

PANICONOGRAPHIE (*ft*) n. f. Gravure en relief sur zinc.

PANICULE n. f. (lat. *panicula*). Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. Bot. Qui est en forme de panicule. Qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER (*ni-é*) n. m. (du lat. *panarium*, corbeille à pain). Utensile portatif de forme variable, d'osier, de jonc, etc., dans lequel on met des provisions, des marchandises. Ce qu'il contient : *manger un panier de fruits*. Autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Panier à ouvrage*, corbeille, etc., où les femmes mettent leurs travaux d'aiguille. Fig. *Panier percé*, personne dépensière.

Le dessus du panier, le meilleur. Anse de panier, v. ANSE. LOC. PROV. : *Sot comme un panier*, très sot. *Faire danser l'anse du panier*, se dit d'une bonne qui fait payer à ses maîtres plus cher qu'elle ne les a payés elle-même les marchandises qu'elle achète pour eux.

PANIFIABLE adj. Qui peut être panifié.

PANIFICATION (*si-on*) n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *panis*, pain, et *facere*, faire. — Se conj. comme *pri-r.*) Transformer en pain.

PANIQUE adj. (du dieu Pan, à qui les Grecs attribuaient l'habitude de faire des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi). *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : une *panique soudaine*.

PANLEXIQUE (*lé-si-ke*) n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *lexicon*, lexique). Dictionnaire universel. (Pen us.)

PANNE (*pa-ne*) n. f. (du lat. *pannis*, étoffe). Haillon. (Vx.) Pop. Être dans la panne, dans la misère. *Théât.* Mauvais rôle : *ne jouer que des pannes*. Etoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré. *Mar.* Voilure d'un navire. *En panne*, dans une disposition de voiles telle que le navire reste en place. Fig. et fam. Arrêt accidentel d'une automobile, d'une bicyclette, etc. : *avoir une panne*; être, rester en panne. *Panne de nuages*, bande de nuages montant au-dessus de l'horizon.

PANNE (*pa-ne*) n. f. (alle. *bahn*). Partie d'un marteau opposée à la partie plane. Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons. (V. FERME.)

PANNE (*pa-ne*) n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNE (*pa-né*), **E** n. et adj. Pop. Sans argent, sans ressources.

PANNEAU (*pa-nô*) n. m. (de *pan*). Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfoncée dans une bordure. Patron servant à tracer le profil d'une pierre. *Mar.* Couverture de l'écoutille. *Milit.* Sorte de selle matelassée, qu'on place sur le porteur, dans les atelages conduits en guides. Filet à demeure pour prendre des lièvres, des lapins, etc. Fig. *Tomber, donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTAGE (*pa-nô*) n. m. Chasse aux panneaux : le *panneautage* détruit beaucoup de gibier.

PANNEAUTER (*pa-nô-té*) v. a. Chasser, prendre avec des panneaux : *panneauter des lapins*.

PANNEAUTEUR (*pa-nô*) n. et adj. m. Qui chasse au panneau.

PANNELET (*pa-ne-lé*) n. m. (angl. *panicle*). Sorte de gâteau anglais ressemblant à nos crêpes.

PANNÉTON (*pa-ne*) n. m. (de *pennon*). Partie d'une clef, qui fait mouvoir les pènes et ressorts. Partie saillante de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux battants d'une fenêtre.

PANNICULE (*pa-ni*) n. m. (lat. *paniculus*). Excroissance membraneuse qui se forme sur la corne.

PANNONIE, ENNE (*pan'-no-ni-in, é-ne*) adj. et n. De Pannonie.

PANONCEAU (*sô*) n. f. (de *pennon*). *Féod.* Ecu armorié qui, placé sur un poteau, marquait la juridiction d'un seigneur. Escusson à la porte des officiers ministériels. (S'emploie surtout au plur. en ce sens.)

PANOPLIE (*pli*) n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *hopla*, armes). *Féod.* Armure complète d'un chevalier. Col lection d'armes, disposée avec art sur une cloison.



Pangolin.

le pangolin est insectivore.



Panicaut.



Panonceaux de notaire.

PANOPTIQUE n. m. et adj. Se dit d'un bâtiment construit de façon qu'on puisse, d'un coup d'œil, en embrasser tout l'intérieur.

PANORAMA n. m. du préf. *pan.* et du gr. *orama*, voir. Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, de telle façon que le spectateur, placé au centre, croit découvrir d'une hauteur un véritable horizon. Bâtiment qui contient ce tableau. *Par anal.* Vaste étendue de pays, qu'on découvre de une hauteur ; le *panorama des Pyrénées*. Pl. des *panoramas*.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama ; *vue panoramique*.

PANORAMISME n. m. Instrument

permettant d'obtenir sur une surface plane le développement de la vue perspective des objets qui l'entourent.

PANOULE n. f. Morceau de peau de mouton muni de sa laine, dont on garnit le dessus des sabots.

PANSAGE n. m. Action de panser un animal.

PANSARD (*sar*), **E** n. et adj. Syn. de **PANSU**.

(*Peu us.*) **PANSE** n. f. (du lat. *panter*, ventre). Le premier estomac des ruminants. *Péjorative*. Ventre : la *panse d'un obèse*. Partie arrondie d'un vase et de certaines lettres : la *panse d'une cruche* ; une *panse d'a. de d.*

PANSEMENT (*nam*) n. m. Action de panser une plaie ; les *pansements doivent être faits avec une propreté minutieuse*.

PANSEUR (*se*) v. a. (même étym. que *panser*). Appliquer une plaie, à celui qui la porte, les remèdes nécessaires : *panser un abcès*, un *blessé*. Brosser, étriller, etc., un animal domestique : *panser un cheval*.

PANSLAVISME (*pan-sla-vis-me*) n. m. (du préf. *pan.* et de *slavisme*). Système politique dont le but serait de réunir en une seule autonomie tous les Slaves.

PANSLAVISTE (*pan-sla-vis-te*) n. m. Partisan du panslavisme. Adj. Qui a rapport au panslavisme ; les *tendances panslavistes ont longtemps travaillé les États des Balkans*.

PANSE, **E** adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUELIQUE adj. Qui rappelle Pantagruel ; *estomac*, *verpas*, *appétit pantagruélique*.

PANTAGRUELISME (*tis-me*) n. m. Philosophie digne de Pantagruel.

PANTAGRUELISTE (*tis-te*) n. et adj. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. (d'un personnage de la comédie italienne). Vêtement d'homme, qui va de la ceinture aux pieds. Vêtement en lingerie, pour femme, s'arrêtant au genou. Figure du quadrille français.

PANTALONNADE (*lo-na-de*) n. f. Théâtre. Scène jouée par Pantalou. Farce burlesque et grossière. *Fam.* Bouffonnerie. Scène, discours hypocrite ; les *pantalonnades de la politique*.

PANTELANE (*lan*), **E** adj. Haletant, Palpitant encore après la mort ; *cadavre pantelant*.

PANTÉLEGRAPHE n. m. Appareil permettant de reproduire à distance l'écriture, le dessin, etc. ; le *pantélegraphe est né imaginé par Caselli*.

PANTÉLER (*té*) v. n. (de *pantois*). — Prend deux *l* devant un *e* muet ; il *pantèle*.) Palpiter fortement et d'une façon pénible.

PANTÈNE (*tè-ne*) ou **PANTÈNE** n. f. (du provenc. *pantano*). *Chass.* Syn. de **PANTIÈRE**. Loc. adv. *Mar.* En *pantenne*, en désordre. *Vergues en pantenne*, mises à bliquement, en signe de deuil.

PANTHÉE (*té*) adj. f. (du préf. *pan.* et du gr. *theos*, dieu). *Antiq.* Qui réunit les attributions ou les attributs de plusieurs divinités ; *statue panthée*.

PANTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde ; *Spinoza a défendu le panthéisme*.

PANTHÉISME (*is-té*) adj. Qui a rapport au panthéisme. **Partisan** de cette doctrine ; les *panthéistes allemands*. — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes* : les uns consécèrent Dieu comme l'âme du monde et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu).

PANTHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a le caractère du panthéisme. (Peu us.)

PANTHÉON n. m. (du préf. *pan.* et du gr. *theos*, dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. Ensemble de tous les dieux d'un pays le *panthéon grec*. (V. *Part. hist.*)

PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Grand chat du genre léopard. — Les panthères sont communes en Afrique et dans les Indes ; leur peau, jaune, est couverte de taches marbrées (certaines panthères sont toutes noires). La panthère est féroce, courageuse, agile et forte ; elle attaque tous les animaux, même l'homme, grimpe aux arbres et s'y tient à l'affût.

PANTIÈRE n. f. (du lat. *panthera*, filet). Filet tendu verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupes. *Carnier à mailles des chasseurs*.

PANTIN n. m. Figure burlesque de carton, de bois, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement, ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTO préfixe. V. **PAN**.

PANTOGRAPHIE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *graphein*, écrire). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures.

PANTOGRAPHIE (*ft*) n. f. Art ou manière de se servir du pantographe.

PANTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au pantographe ou à la pantographie.

PANTOIRE n. f. Cordage fixé par une extrémité à un mât et portant à l'autre extrémité un anneau dans lequel on peut accrocher un palan par exemple.

PANTOIS, **E** (*toi, oi-ze*) adj. (du lat. *phantasia*, fantaisie, cauchemar). Haletant. (Vx.) *Fam.* Stupéfait, interdit, ahuri ; *rester pantois*.

PANTOMETRE n. m. (du préf. *panto*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (du préf. *panto*, et du gr. *mimos*, imitateur). Action ou art de s'exprimer par gestes, sans le secours de la parole ; une *pantomime expressive*. Pièce où les acteurs ne s'expriment que par gestes. Adjectif ; *pièce, ballet pantomime*. N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces.

PANTOMIMER (*mé*) v. a. Imiter par pantomime.

PANTOUFE n. f. Chaussure de chambre. *Fam.* Raisonner comme une pantoufle, fort mal. *Fig. et fam.* En *pantoufles*, sans se gêner. Et *cætera pantoufle*, formule plaisante dont on se sert pour arrêter une énumération.

PANTOUFLER (*té*) v. n. *Fam.* Se livrer chez soi à des causeries familières. Raisonner de travers. Faire de nombreuses demandes.

PANTOUFLERIE (*fl*) n. f. *Fam.* Action de pantoufler. Art du pantouffler.

PANTOUFLER (*fl-té*), **ÈRE** n. m. Qui fait ou vend des pantoufles.

PANTURE n. f. Mîe de pain dont on saupoudre des viandes que l'on cuit sur le grill ou au four.

PANURGE n. m. L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. (V. fig. *HARNAIS*.)

PANUS (*nuss*) ou **PANE** n. m. Genre de champignons vénéneux, qui pousse sur les souches en automne.

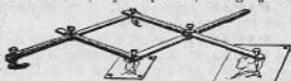
PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Genre d'oiseaux gallinacés, originaires de la région indo-malaise,



Panopolis.



Panthère.



Pantographe.

d'un beau plumage et d'un cri fort aigre, et que l'on acclimata dans nos pays comme oiseaux d'ornement : le paon fait la roue en déployant en éventail les magnifiques plumes de sa queue. Entom. Espèce de papillon. Fig. Homme vain, orgueilleux. Se passer des plumes du paon, tirer vanité, profiter des mérites d'autrui.

PAONNE (pa-ne) n. f. Femelle du paon.

PAONNE (pa-né) n. m. Jeune paon.

PAONNER (pa-né) v. n. Faire la roue. Fig. Etaler avec ostentation ses avantages.

PAPA n. m. (du gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants. Fam. Homme d'un certain âge, plus ou moins gros, bonhomme et jovial. Pop. A la papa, sans gêne, sans hâte.

PAPABLE adj. Propre à être fait pape : cardinal papable.

PAPAÏNE (pa-i-ne) n. f. Ferment soluble, extrait du fruit du papayer.

PAPAI, E, AUX adj. Qui appartient au pape : bulle papale.

PAPALIN n. m. Partisan du pape, soldat du pape.

PAPAS (pass) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ (pô-té) n. f. Dignité de pape : aspirer à la papauté. Administration d'un pape : la papauté de Léon X vit l'explosion de la Réforme.

PAPAYER (pèr) n. m. Nom scientifique du pavot.

PAPAVÉRACÉS (sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre pavot. S. une papavéracée.

PAPAYER (pa-îé) n. m. Genre de passifloracées de l'Amérique tropicale, dont le fruit, appelé papaye, est comestible.

PAPÉ n. m. (du gr. *pappas*, père). Le chef de l'Église catholique romaine, élu par un conclave.

PAPEÏ (ghé) n. m. (ar. *babgha*). Perroquet. (Vx.) Oiseau artificiel qu'on place comme cible en haut d'une perche.

PAPELARD (lar). E adj. et n. (de l'anc. v. *paper*, manger, et de *lard*). Faussement dévot, hypocrite : un papelard ; une voix papelarde.

PAPELARDISE (di-ze) n. f. Vice des papelards.

PAPERASSE (ra-se) n. f. Papier, écrit inutile, sans valeur : les paperasses de l'administration.

PAPERASSER (ra-sé) v. n. Écrire ou tripoter des paperasses.

PAPERASSIER (ra-si-é), **ÈRE** adj. et n. Qui aime, emploie, remue des paperasses : l'administration est souvent paperassière.

PAPERASSE (pè-se) n. f. Femme qui aurait rempli les fonctions de pape : la prétendue paperasse Jeanne.

PAPETERIE (rè) n. f. Fabrique, commerce de papier. Nécessaire contenant ce qu'il faut pour écrire.

PAPETIER (ti-é), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend du papier. Adjectif : marchand papetier.

PAPIER (pi-é) n. m. (lat. *papyrus*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de substances végétales réduites en pâte, pour écrire, imprimer, envelopper, etc. : papier de soie ; papier de bois. Jeter ses idées sur le papier, les écrire. Écrit ou imprimé : un papier compromettant. Papier timbré, marqué du timbre de l'Etat. Papier libre, non timbré. Papier autographique, enduit d'une préparation grâce à laquelle on obtient un décalque rien qu'en l'appuyant sur la surface à décalquer. Papier couché, papier collé recouvert d'une couche de colle de peau et de blanc de Meudon. Papier procédé, papier situé sur lequel on dessine et on enlève les blancs avec le grattoir (on dit aussi papier Gillot). Papier vélin, papier



Paons.

sans grain, très uni, lisse et satiné. *Papier pèture*, papier très mince, blanc ou orné. *Papier joseph*, papier très léger, blanc ou gris, et à demi transparent. *Papier végétal*, papier à calquer ou papier-calque, papiers transparents servant à calquer. *Papier-indien*, papier très mince, mais suffisamment opaque pour recevoir l'impression. *Papier-biscuit*, v. nuvard. *Papier de Hollande*, *Whitman*, *de Chine*, *du Japon*, etc., noms divers de papiers de belle qualité sur lesquels on tire les éditions de luxe. *Papier sensible*, papier photographique. *Papier de musique*, papier réglé servant à écrire de la musique. (Fig. et fam. Régie comme un papier de musique, d'habitudes très régulières. *Papier de verre*, enduit de poudre de verre, servant au polissage. Effet de commerce ou valeur : accepter, refuser le papier d'un commerçant. Pl. Passeport, titres, etc. : avec-vous vos papiers ? Gazettes, journaux : papiers publics.

PAPIER-ÉMERI, papier enduit d'émeri et servant à polir les métaux. **PAPIER PELÉ** ou **PAPIER-TOITURE**, dont on tapisse un appartement. **PAPIER-PARCHEMIN**, auquel on a donné les propriétés du parchemin en le trempant dans l'acide sulfurique. **PAPIER-CUIR**, sorte de papier imitant le cuir. **PAPIER-PIERRE**, sorte de carton très dur, obtenu avec de la pâte à papier fortement comprimée et qu'on emploie à divers usages : le papier-pierre est employé quelquefois comme pierre lithographique. — Les anciens ne connaissaient pas le papier : ils écrivaient d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier*. Après la conquête de l'Égypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le parchemin vint faire concurrence au papyrus. L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au x^e siècle ; mais ce n'est que vers le xviii^e, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable. De nos jours, le papier de chiffon n'a pas cessé d'être employé ; mais on fabrique aussi différentes qualités de papier avec la paille, l'alfa, les fibres du bois, etc.

PAPIER-MONNAIE (mô-nâ) n. m. Papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent. — Le cours du papier-monnaie est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette monnaie fictive ou fiduciaire, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les billets de banque. Les signes représentatifs d'une réserve existante de monnaies d'or et d'argent et qu'on peut par conséquent toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsqu'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de biens nationaux, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8.000 à 10.000 francs et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

PAPPIER (pâ) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Fam. Elire pape. (Pen us.)

PAPILLONNACÉ, E adj. Se dit des corolles dont l'aspect rappelle celui d'un papillon et qui sont composées de cinq pétales (l'étendard, les deux ailes, et deux autres qui forment la carène ; la corolle du papon est papillonacée. N. f. pl. Tribu très importante de la famille des légumineuses. S. une papillonacée.

PAPILLAIRE (pil-lê-re) adj. Qui a des papilles. **PAPILLE** (li mil, n. f. (lat. *papilla*). Nom des petites éminences plus ou moins saillantes qui se élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLEUX, **ÈRE** (pi, li mil, èd, èv-ze) adj. Semé de papilles : la surface de la langue est papilleuse.

PAPILLIFÈRE (pil-li) adj. Qui porte des papilles.

PAPILLIFORME (pil-li) adj. Qui a la forme d'une papille.

PAPILLOME (pil-lo-me) n. m. Lésion inflammatoire, caractérisée par l'hypertrophie des papilles.

PAPILLON (Il ml.) n. m. (lat. *papilio*). Nom vulgaire de tous les insectes lépidoptères diurnes ou nocturnes qui ont quatre ailes couvertes d'écaillés



Métamorphoses d'un papillon : 1. Chenille ; 2. Cocon ; 3. Chrysalide ; 4. Papillon.

fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes : le papillon est une chenille métamorphosée. Fig. Esprit léger, volage. Petite carte insérée dans le coin d'une grande. Béc à gaz qui donne une flamme aplatie ayant la forme d'un papillon.

PAPILLONNER (pi, Il ml., oné) v. n. Fam. Voltiger, passer d'objet en objet, comme le papillon vole de fleur en fleur.

PAPILLOTAGE (Il ml.) n. m. Action de papilloter. Mouvement continu et involontaire des yeux. Fatigue produite sur la vue par un objet trop brillant ou de couleurs trop vives. Littér. Accumulation fatigante d'effets brillants : le papillotage du style.

PAPILLOTANT (pi, Il ml., o-tan) E adj. Qui produit le papillotage : lumières papillotantes.

PAPILLOTE (Il ml.) n. f. Morceau de papier autour duquel on enroule les cheveux pour les tenir frisés : faire ses papillotes. Bonbon enveloppé d'un papier frisé. Papier beurré ou huilé, dont on enveloppe certaines viandes pour les griller : côtelettes en papillotes.

PAPILLOTER (pi, Il ml., o-té) v. a. Mettre des papillotes à papilloter une fillette, les cheveux d'une fillette, des côtelettes. V. n. Se dit d'un mouvement continu des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. Peint. Avoir des reflets trop éclatants qui fatiguent les yeux : cette teinte papillote. Littér. Fatiguer l'esprit par l'accumulation d'effets brillants.

PAPION n. m. Genre de singes africains, courts, mais robustes, à grosse tête et à queue courte.

PAPISME (pis-me) n. m. Terme par lequel les protestants anglais désignent l'Eglise romaine.

PAPISTE (pis-te) n. Adhèrent du papisme.

PAPOTAGE n. m. Bruit de vaines paroles.

PAPOTER (té) v. n. (onomat.) Dire des riens.

PAPULE n. f. (lat. *papula*). Petite éminence rouge, qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

PAPULEUX, EUSE (leù, eu-ze) adj. Couvert de papules : peau papuleuse.

PAPYRACE, E adj. Mince et sec comme du papier.

PAPYROGRAPHIE (fi) n. f. (de *papyrus*, et du gr. *graphé*, écriture). Art d'imprimer, de dessiner, d'écrire en lithographie, à l'aide du papier-pierre ou pierre lithographique factice, ou de dessiner, écrire, directement sur ce papier-pierre.

PAPYROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la papyrographie.

PAPYRUS (russ) n. m. (mot lat.) ; du gr. *papyrus*, même sens). Plante du genre *souchet*, utilisée par les anciens Egyptiens pour la confection des manuscrits. Feuille faite au moyen de cette écorce : manuscrit sur papyrus. Le manuscrit lui-même : déchiffrer un papyrus.

PÂQUE n. f. (gr. *pascha*) ; d'un mot hébreu qui signifie passage). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Égypte : célébrer la pâque. — Cette fête fut établie par les Juifs en mémoire du passage de la mer Rouge et du passage de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quitterent l'Égypte, tua tous

les premiers-nés des Egyptiens, mais épargna les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau.

PAQUEBOT (ke-bo) n. m. (de l'angl. *packet*, paquet de dépêches, et *boat*, bateau). Navire de commerce. auj. toujours à vapeur, qui transporte des lettres, des passagers, des marchandises : de grands paquebots circulent régulièrement entre l'Europe et l'Amérique. V. les planches MARINE et NAVIRE.

PAQUERETTE (ke-ré-te) n. f. (de Pâques). Marguerite blanche qui fleurit, surtout dans les prés, dès les premiers jours du printemps, vers Pâques.

PÂQUES (pâ-ke) ou rarement **PÂ-QUE** (mais toujours sans article, et avec la majuscule) n. m. Fête de l'Eglise chrétienne, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. La quinzaine de Pâques, du dimanche des Rameaux à celui de Quasimodo. (Eufs de Pâques, v. EUF. N. f. p). Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux. Pâques closes, le dimanche de Quasimodo. Faire ses pâques, communier dans la quinzaine de Pâques. — Chez les chrétiens, cette fête commémore la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire son passage de la mort à la vie. Elle se célèbre le dimanche après la pleine lune qui arrive le jour de l'équinoxe (21 mars), ou dans le mois qui suit et se trouve toujours osciller entre le 22 mars et le 25 avril ; ainsi, l'époque de la fête de Pâques peut varier de trente-cinq jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles :

La Septuagésime . . . 63 j. av. Pâques.
La Quinquagésime . . . 49 j. —
La Passion . . . 14 j. —
Quasimodo . . . 4 j. apr. Pâques.
L'Ascension . . . 40 j. —
La Pentecôte . . . 10 j. apr. l'Ascension.
La Trinité . . . 7 j. apr. la Pentecôte.
La Fête-Dieu . . . le jeudi suivant.

PÂQUES-DIEU (pâ-ke) interj. Ancien jurement, familier à Louis XI.

PAQUET (ké) n. m. (angl. *packet*). Assemblage de choses attachées ou enveloppées ensemble. Impr. Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. Fam. Personne mal habillée. Faire son paquet, s'en aller. Recevoir son paquet, recevoir une apostrophe vive et sans réplique. Lettres qu'apporte un paquebot. Ce paquebot lui-même : monter à bord du paquebot. Mar. Paquet de mer, grosse lame qui embarque à bord.

PAQUETAGE n. m. Action de paqueter. Ensemble des effets appartenant à un soldat et groupés sur les planches de la chambre ou dans le havresac.

PAQUETER (ke-té) v. a. (Se conj. comme *empaqueter*). Mettre en paquets. Faire un paquetage.

PAQUETEUR, EUSE (ke-teur, eu-ze) n. Ouvrier, ouvrier qui fait des paquets.

PAQUETIER (ke-té) n. m. Typographe chargé de la correction, de la manipulation des paquets.

PÂQUIS (ki) n. m. (du lat. *pasceus*, pâître). Patu-rage.

PAR prép. (lat. *per*). A travers : errer par les champs. Indique la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. : affaibli par la maladie ; palais bâti par Mansard ; prendre par l'oreille. De par, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de ; de par la loi. Forme un grand nombre de loc. adv. : par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière, etc. Par conséquent, en conséquence. (On écrit par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.)

PAR ou **PARA** préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès*, *au delà*, *au-dessus*, *contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie de compte turque, dont la valeur varie suivant les régions.

PARABASE (ba-ze) n. f. (du gr. *parabasis*, digression). Endroit d'une comédie grecque, dans lequel



Pâquerettes.



Papyrus.

l'auteur parlait en son propre nom aux spectateurs : les paraboles d'Aristophane exposent au peuple l'intention véritable de ses comédies.

PARABOLE n. f. (du gr. *parabolé*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante : les paraboles sont nombreuses dans le Nouveau Testament. Parler par paraboles, peu clairement. Les paraboles de Salomon. Le livre des Proverbes.

PARABOLE n. f., Géom. Ligne courbe, dont chacun des points M est équidistant d'un point fixe F appelé foyer et d'une droite fixe D appelée directrice (MF — MA) : la parabole résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à un plan tangent au cône. Courbe que décrit un projectile. (V. la planche LIGNES.)



Parabole.

PARABOLICITÉ n. f. Forme parabolique.

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : sens parabolique. Cône et parabole : ligne parabolique.

PARABOLIQUÈMENT (ke-man) adv. En décrivant une parabole.

PARABOLOÏDALE E, AUX (lo-i) adv. Qui a la forme d'un paraboloïde.

PARABOLOÏDE (lo-i-de) n. m. Surface du second degré engendrée, dans des conditions définies, par une parabole.

PARACENTÈSE (san-tè-zè) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *kentèsis*, action de piquer). Opération qui consiste à pratiquer une ponction dans une cavité pleine de liquide.

PARACENTRAL, E, AUX (san) adj. Situé à côté du centre.

PARACHEVABLE adj. Susceptible d'être achevé.

PARACHEVEMENT (man) n. m. Achevement complet, perfection.

PARACHEVER (vé) v. a. (Prend un é ouvert devant une syllabe muette) *il parachevera*. Finir parfaitement.

PARACHRONISME (kro-nis-me) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *khronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : c'est par parachronisme que Virgile dit *Enée* contemporain de Didon.

PARACHUTE n. m. (de *parer*, et *chute*). Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, d'une personne qui tombe ou descend d'une grande hauteur : le parachute des aéronautes. (V. BALLON.)

PARACLET (klè) n. m. (du gr. *paraklètos*, invocqué). Théol. Nom donné au Saint-Esprit.

PARADE n. f. (espagn. *parada*). Arrêt brusque d'un cheval au manège, dans un tournoi, etc. *Cheval sûr à la parade*, qu'on arrête, manie facilement.

Réunion ou revue de troupes qui vont monter la garde, etc. Carrousel. Montre, étalage, ostentation : *faire parade de son talent*. Action, manière de parer un coup : *escrimeur prompt à la parade*. (V. la planche ESCRIME.) Scène burlesque, jouée à la porte d'un théâtre forain pour attirer le monde : *les clowns sont les acteurs habituels de la parade*. De *parade*, pour l'ornement ou l'ostentation, plus que pour l'utilité : *cheval de parade*. Lit de *parade*, sur lequel on expose après leur mort les hauts personnages.

PARADER (dé) v. n. (de *parade*). Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes*. Se montrer, se vanter pour se faire valoir : *parader au théâtre*. Mar. Croiser, aller et venir, comme pour un combat.

PARADIGME (diq-me) n. m. (gr. *paradeigma*). Exemple, modèle : les verbes *aimer, finir, recevoir, rendre* sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.

PARADIS (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens*. Dans le Nouveau Testament, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. Fig. Pays enchanteur. Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis*. Théât. Galerie supérieure d'une salle de théâtre. *Arbor*. Variété de pommier utilisée comme porte-greffe. Oiseau de paradis, v. PARADISIÈRE.

PARADISIÈRE (di) adj. Qui appartient ou semble appartenir au paradis : *bonheur paradisiaque*.

PARADISIÈRE (zi-é) n. m. Genre d'oiseaux passe-ciseaux de la Nouvelle-Guinée, très recherchés en plumerie : les *paradisiers* (ou oiseaux de paradis) portent de grands parachutes de plumes.

PARADOS (do) n. m. (de *parer*, et *dos*). Fortification qui arme des projectiles venant à revers.

PARADOXAL (dok-sal) E, AUX adj. Forté au paradoxe : *esprit paradoxal*. Qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale*.

PARADOXALE -MENT (dok-sa-le-man) adv. D'une manière paradoxale. (Peu us.)

PARADOXE (dok-se) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *doxa*, opinion). Opinion contraire à l'opinion commune : *le mouvement de la terre fut longtemps un paradoxe*.

PARADOXISME (dok-sis-me) n. m. Figure de rhétorique, consistant à unir deux idées qui paraissent inconciliables : *une sage folie*.

PARADOXURE (dok-su-re) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la région indo-malaise.

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. (du gr. *paragrafa*, paragraphe). Traits accompagnant une signature. Signature abrégée : *apposer son parafe*.

PARAFER (fé) ou **PARAPHER** (fé) v. a. Marquer de son parafe : *paraférer un ventoil*.

PARAFINAGE (ra-fi) n. m. Action d'enduire de paraffine. Son résultat.

PARAFFINE (ra-fi-ne) n. f. (du lat. *parum affinis*, qui a peu d'affinité). Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumeux : *la paraffine sert à la fabrication de bougies d'un grand pouvoir éclairant*.

PARAFFINER (ra-fi-nè) v. a. Enduire de paraffine.

PARAFONDRE n. m. Instrument destiné à protéger les appareils électriques contre les effets de l'électricité atmosphérique.

PARAGE n. m. (de *paire*). Extraction, race, naissance : *dame de haut parage*.

PARAGE n. m. (de l'espagn. *paraje*, station). Mar. Voisinage d'un pays, d'un cap : *les parages que fréquentent les pirates*. Par ext. Endroit, contre quelconque : *que faites-vous en ces parages ?*

PARAGE n. m. (de *parer*). Mar. Poff donné à la membrure par les charpentiers. Vitic. Labour donné aux vignes avant l'hiver.

PARAGLACE n. m. Garniture de planches protégeant un bâtiment contre le choc des glaces, dans les mers polaires.

PARAGOGÈ (qho-je) n. f. (gr. *paragoge*). Gram. Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : *que forme paragogé dans avec* que pour AVEC.

PARAGOGIQUE adj. Ajouté par paragogé : *da* dans *qui-na est paragogique*.

PARAGRAMME (qra-me) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *gramma*, lettre). Faute d'orthographe, consistant dans l'emploi d'une lettre pour une autre.

PARAGRAPHE n. m. (du préf. *para*, et du gr. *graphein*, écrire). Petite section d'un morceau de prose, d'un chapitre, etc., qui s'indique par le signe §. Ce signe même.

PARAGRÈLE adj. Se dit d'un canon en forme de tronc de cône, dont la discharge sur un usage à grêle a pour effet sa résolution en pluie.

PARAISON (ré-son) n. f. (de *parer*). Action de travailler une masse de verre trempé sur une plaque de fer appelée marbre ou mabre. La masse de verve elle-même.

PARATRE (ré-tre) v. n. (lat. *parere*. — Se conj. comme *connaître*. Prend toujours l'auxil. *avoir*). Se faire voir : *dès que l'auteur parut*. Sembler : *il parait souffrant*. Être publié : *ce livre a paru*. Exister : *le plus grand roi qui ait paru*. Fig. Briller : *chercher à paraitre*. Se manifester : *son orgueil parait dans toutes ses actions*. V. impers. *Il parait que*, il y a apparence que. *Il y parait*, on le voit bien.

ANT. Disparaitre.



Paradisier.

PARALIPSE (*lip-sé*) n. f. (du gr. *paraleipsis*, omission). Figure de rhétorique, consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALIQUE adj. (du préf. *para*, et du gr. *als*, mer). Propre aux rivages maritimes : formations *paraliques*.

PARALLACTIQUE (*ral-lak-ti-ke*) adj. Qui appartient à la parallaxie.

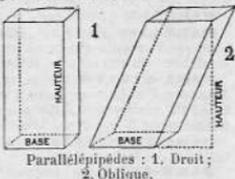
PARALLAXE (*ral-lak-sé*) n. f. (gr. *parallaxis*). Astr. Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE (*ral-lè-le*) adj. (préf. *para*, et gr. *allos*, l'un l'autre). Droites *parallèles*, celles qui sont situées dans un même plan et qui n'ont pas de point commun. (V. la planche LIGNES.) *Plans parallèles*, plans qui n'ont pas de point commun. *Courbes parallèles*, courbes également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle*. *Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège. N. m. Cercle parallèle à l'équateur. *Littér.* Écrit, discours faisant ressortir les ressemblances ou les différences entre deux personnes ou deux choses : *Plutarque a composé d'intéressants parallèles*.

PARALLÈLEMENT (*ral-lè-le-man*) adv. D'une manière parallèle. Au fig. : *agir parallèlement à quelqu'un*.

PARALLÉLÉPIÈDE (*ral-lé*) n. m. (du gr. *parallos*, parallèle, et *epédon*, surface). Prisme dont la base est un parallélogramme. *Parallélépipède droit*, celui dont les arêtes latérales sont perpendiculaires aux bases. *Parallélépipède oblique*, celui dont les arêtes latérales sont obliques aux bases. (On écrit aussi PARALLÉLÉPIÈDE).

— Pour obtenir le volume d'un parallélépipède, on fait le produit des nombres qui expriment les mesures de sa base et de sa hauteur. (*Volume = Base × Hauteur*.)

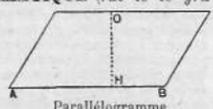


Parallélépipèdes : 1. Droit ; 2. Oblique.

PARALLÉLISME (*ral-lé-lis-me*) n. m. État de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMMATIQUE (*ral-lé-lo-gra-ma*) adj. Qui a la forme d'un parallélogramme.

PARALLÉLOGRAMME (*ral-lé-lo-gra-me*) n. m. Quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.



Parallélogramme.

PARALOGISME (*jis-me*) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *logismos*, raisonnement). Raisonnement, involontairement faux, par opposition au *sophisme*.

PARALYSANT (*san*), **E** adj. De nature à paralyser, au pr. et au fig.

PARALYSATEUR, TRICE (*sa*) adj. Qui paralyse. **PARALYSER** (*sé*) v. n. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *la paresse paralyse les plus brillantes aptitudes*.

PARALYSIE (*zi*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *luisis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire : *paralysie générale ; paralysie infantile*.

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie : *un vieillard paralytique ; une paralytique*.

PARAMÈTRE n. m. Quantité indéterminée, qui entre dans l'équation d'une courbe ou d'une surface et qui permet, par sa variation, d'obtenir toutes les variétés de courbes ou de surfaces de cette famille.

PARAMÉTRIQUE adj. Qui rapport au paramètre.

PARAMNÉSIE (*ram-né-si*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *mnésis*, mémoire). Trouble de la faculté d'expression, comprenant la perte de la mémoire des mots.

PARANGON n. m. (mot espagn.). Modèle, type, exemple : *Harpagon est le parangon des avares*. Comparaison : *mettre en parangon*. Diamant, perle

sans défaut. Nom de deux caractères d'imprimerie. (V. x.) Adj. : *perle parangon*.

PARANGONNAGE (*gho-na-je*) n. m. Action de parangonner.

PARANGONNER (*gho-né*) v. a. (de *parangon*). *Typogr.* Aligner convenablement un caractère d'imprimerie avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET (*pé*) n. m. (de l'ital. *parapetto*, protège-poitrine). *Fortif.* Mur par-dessus lequel les défenseurs peuvent, à l'abri, faire feu sur les assaillants. *Par est*. Muraille à hauteur d'appui, pour servir de garde-fou : *le parapet d'un pont*. (V. *PONT*.)

PARAPHE n. m. V. *PARAFE*.

PARAPIER (*fé*) v. a. V. *PARAPER*.

PARAPHERNAL (*fér-nal*), **E, AUX** adj. (du préf. *para*, et du gr. *phérad*, dot). Se dit de la partie de l'apport d'une femme non comprise dans sa dot : *la femme a l'administration de ses biens paraphernaux*.

PARAPHERNALITE (*fér*) n. f. État des biens paraphernaux : *reconnaître la paraphernalité d'un bien*.

PARAPHRASE (*fra-sé*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phrasis*, phrase). Explication ou traduction plus étendue que le texte. *Par est*. Discours, écrit long et diffus. *Fam.* Interprétation maligne.

PARAPHRASER (*sé*) v. a. Faire la paraphrase de : *paraphraser un texte*. *Par est*. Amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE (*seur, eu-sé*) n. Qui fait des paraphrases.

PARAPHRASTE (*fra-sé*) n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPHRASTIQUE (*fra-si-ti-ke*) adj. Qui appartient à la paraphrase : *traduction paraphrastique*.

PARAPHYSE (*fi-sé*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *phusa*, vessie). Cellule allongée de l'hyménium des champignons ascomycètes et basidiomycètes.

PARAPLÉGIE (*fi*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *piégé*, choc). Paralysie des membres inférieurs.

PARAPLÉGIQUE adj. Qui est affecté, qui a le caractère de la paraplégie.

PARAPLUIE (*plu-fi*) n. m. (de *parer*, et *pluie*). Petit abri portatif, formé d'un manche et d'une étoffe arrondie sur des tiges mobiles, et que l'on tient au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.



Parapluies.

PARASELENE (*ra-sé*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *séléné*, lune). Cercle lumineux autour de la lune.

PARASITAIRE (*zi-té-re*) adj. Qui appartient au parasite. Qui se comporte comme un parasite.

PARASITE (*zi-té*) n. m. (du gr. *para*, à côté, et de *sitos*, nourriture). Celui qui s'est fait une habitude de manger chez autrui, ou qui vit aux dépens d'autrui : *le parasite est un des types préférés de la comédie latine*. Animal, plante qui vit aux dépens d'un autre animal, d'une autre plante. Adjectif : *plante parasite ; insecte parasite*. *Littér.* et *Bz-arts*. Superflu, encombrant : *ornements, mots parasites*.

PARASITICIDE (*ra-si*) adj. Qui tue les parasites.

PARASITIQUE (*ra-si*) adj. Qui appartient aux parasites : *mœurs parasitiques*.

PARASITISME (*ra-si-ti-si-me*) n. m. État de parasite.

PARASOL (*ra-so*) n. m. (ital. *parasole*). Appareil analogue au parapluie, pour garantir du soleil.

PARASOLERIE (*ri*) n. f. Fabrication et commerce de parapluies, ombrelles, parasols.

PARATONNERRE (*to-né-re*) n. m. (de *parer*, et *tonnerre*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin*. — Le paratonnerre à tige ou



Paratonnerre.

de Franklin comprend trois parties : une tige en fer fixée à la partie culminante de l'édifice (P), un conducteur (C) généralement un câble de fer ou de cuivre relié par une de ses extrémités à la tige de fer, enfin un perd-fluide placé à l'autre extrémité du câble et qui a pour but de donner un bon contact entre le câble et le sol (T) : ce perd-fluide est soutenu par un tube plongeant dans un puits contenant de l'eau. Quand un nuage électrisé passe au-dessus de l'édifice, celui-ci est influencé, l'électricité de nom contraire à celle du nuage se porte dans les parties supérieures de l'édifice et s'échappe par la pointe, l'électricité de même nom que celle du nuage est repoussée dans le sol; de cette façon, il ne peut y avoir étincelle entre le nuage et l'édifice. Pour qu'un paratonnerre fonctionne bien, il faut que toutes les masses métalliques de la construction soient en bonne communication avec lui. On admet qu'un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps dans un rayon double de la longueur de sa tige.

PARAVENT (ran) n. m. (ital. *paravento*). Meuble composé de châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent.

PARBLEU (interj.) (corrupt. de *par Dieu*). Sorte de jurement, exprimant souvent l'approbation, l'assentiment : *Etes-vous honnête homme?* — *Parbleu!*

PARC (paré) n. m. Enclos boisé, d'une certaine étendue, pour la promenade, la chasse, etc. Pâis entouré de fossés, où l'on met les bœufs à engraisser. Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons qui couchent dans les champs. Clôture de filets, dans la mer, pour garder le poisson. *Parc à huîtres*, bassin préparé pour l'élevage des huîtres. *Milit.* Lieu où l'on place l'artillerie, les munitions, les vivres. Réunion de pièces, de caissons et de voitures pour le transport du matériel.

PARCAGE n. m. Action de parquer des moutons. Fertilisation du sol par leurs déjections.

PARCELLAIRE (sèl-la-rè) adj. Fait par parcelles : *travail parcellaire*. Divisé par parcelles : *plan parcellaire*. Cadastre *parcellaire*, celui qui se fait par pièces de terre.

PARCELLE (sè-le) n. f. (lat. *particula*). Petite partie d'une chose : *rendre une parcelle de terrain*.

PARCELLEMENT (sè-le-mèn) n. m. Division par parcelles : *le parcellement de la propriété*. (Peu us.)

PARCELLER (sè-le) v. a. Diviser en parcelles : *parceller un héritage*.

PARCE QUE loc. conj. A cause que : *on sècheuffe parce qu'on a froid*. *Par ce que*, par la chose que : *par ce qu'il voit le sage devine ce qu'on lui cache*.

PARCHEMIN n. m. (de Pergame, où fut établie, dit-on, la première manufacture de peaux préparées). Peau d'animal (spécialement chèvre, mouton), préparée pour recevoir l'écriture manuscrite ou imprimée. *Fig.* Titres de noblesse : *les parchemins n'augmentent pas la valeur d'un homme*.

PARCHEMINÉ, **E** adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin. *Fig.* : *risage parcheminé*.

PARCHEMINER (mè) v. a. Rendre semblable à du parchemin : *l'huile parcheminé le papier*.

PARCHEMINERIE (rè) n. f. Art, commerce, manufacture du parcheminier.

PARCHEMINÉUX, **EUSE** (mè, eu-se) adj. Qui a la nature ou l'apparence du parchemin.

PARCHEMINIER (mè-è), **ÈRE** n. Personne qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE (nè) n. f. (lat. *parcinonia*). Épargne minutieuse sur de petites choses : *gérer son bien avec parcimonie*.

PARCIMONIEUSEMENT (ze-man) adv. Avec parcimonie : *distribuer parcimonieusement des éloges*.

PARCIMONIEUX, **EUSE** (mè-è, eu-se) adj. Qui a de la parcimonie.

PARCLOSE (klò-se) n. f. Ensemble des planches mobiles qui permettent, en les soulevant, de voir la quantité d'eau amassée dans la cale.

PARCOURIR v. a. (Se conj. comme *courir*). Suivre ou visiter dans toute son étendue ou dans tous

les sens : *parcourir une route, une ville*. *Fig.* Examiner rapidement : *parcourir un livre*.

PARCOURS (kour) n. m. Chemin que suit un véhicule, une eau courante, etc. Trajet en général : *effectuer un parcours*.

PARDESSUS (de-su) n. m. Vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PAR-DEVANT (ran) prép. V. **PAR**.

PARDI! **PARDIEU!** **PARDIENNE!** (di-è-ne) interj. (pour *par Dieu*). Juron familier.

PARDON n. m. (de *pardonner*). Remission d'une faute, d'une offense : *obtenir son pardon*. Formule de politesse quand on a heurté quelqu'un, qu'on l'interrompt, etc. Pèlerinage breton : *le pardon d'Auray*. Syn. inus. de ANGLÈTS. Pl. Indulgences accordées aux fidèles.

PARDONNABLE (do-na-ble) adj. Que l'on peut pardonner : *faute pardonnable*. ANT. **IMPARDONNABLE**.

PARDONNER (do-nè) v. a. (de *par*, et *donner*). Renoncer à punir : *pardonner une faute*. Excuser : *le monde pardonne tout quand on russit*. V. n. *Pardonnez à*, accorder son pardon, faire grâce de : *pardonnez à ceux qui se repentent*. Épargner : *la mort ne pardonne à personne*. *Pardonnez-moi*, formule de civilité. **Se pardonner** v. pr. *Pardonnez à soi-même*. S'accorder mutuellement le pardon. Être excusé.

PARÉ, **E** adj. Orné, embelli : *jardin paré de mille fleurs*. *Bal paré*, où l'on n'entre qu'en toilette de bal. *Titre paré*, en forme exécutoire. *Mar. Paré!* exclamation qui indique qu'un ordre a été exécuté, ou qu'on est prêt pour son exécution.

PARÈGE n. m. Féod. V. **PARIAGE**.

PARÉATIS (tiss) n. m. (du lat. *pareatis*, obéiss-). *Dr.* Formule qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PARÉ-ÉCLATS (kla) n. m. Invar. Masse de terre disposée sur la banquette d'un parapet de fortification ou réservée de distance en distance dans le creusement d'une tranchée.

PARÉ-ÉTINCELLES (sè-le) n. m. Ecran métallique de foyer.

PARÉ-FEU n. m. Invar. Tout appareil destiné à empêcher la propagation des incendies.

PARÉGORIQUE adj. (du gr. *parégorin*, adoucir). *Elixir parégorique*, teinture d'opium camphré, qui calme les douleurs du tube digestif.

PARÉL, **EILLE** (rè, ll ml.) adj. (du lat. *par*, égal). Egal, équivalent : *des prix (sommés) paréls*. Semblable, identique : *des prix (livres) paréls*. *Sans paré*, exceptionnel, en bonne et en mauvaise part : *mérite sans paré*; *méchanceté sans paréille*. Substantif. Personne ou chose égale, semblable : *n'avoit pas son paré*, *sa paréille*. Personne du même rang, de la même condition : *ne fréquentez que vos paréls, vos paréilles*. N. m. : *avoir de la peine à trouver le paré*. N. f. *Rendre la paréille*, rendre un traitement pareil à celui qu'on a reçu. ANT. **INÉGAL**. **DIFFÉRENT**, **DISSEMBLABLE**.

PARÉLLEMENT (rè, ll ml.) e-man) adv. De la même manière. Aussi : *je le désire paréellement*.

PARÈLE (rè-le) n. f. Nom vulgaire d'un lichen employé pour fabriquer l'orselle.

PARÈMENT (man) n. m. Etoffe, brodée ou galonnée, dont on voile la partie antérieure des autels. Retrous orné au bout des manches d'un habit. *Maçon.* Côté d'une pierre ou d'un mur, qui paraît au dehors. Grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. Gros quartiers de pierres qui bordent un chemin paré.

PARÈMENTER (man-è) v. a. Revêtir d'un parément : *parémenter un mur*.

PARÈMIOLOGIE (f) n. f. (du gr. *paromia*, proverbe, et *logos*, discours). Traité sur les proverbes. Recueil de proverbes.

PARÈMIOLOGIQUES, **EUSE** (ran-chi-ma-tè, eu-se) adj. Qui a rapport au parément.

PARÈMIOLOGIE (ran-chi-me) n. m. (du préf. *para*, et du gr. *epchuma*, action de répandre dans). Partie active des organes glandulaires. Tissu cellulaire mou, spongieux, qui dans les feuilles, les jeunes tiges, les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARÈMIOLOGIQUES (mè-se) n. f. (gr. *parainesis*). Discours exhortant à la vertu. (Peu us.)



Paravent.

PARÉNÉTIQUE adj. Qui appartient à la parésie : *éloquence parénétiue*.

PARENT (ran). E. n. (lat. *parvens*; de *parere*, enfanter). Personne descendant d'un ancêtre commun : un *parent éloigné*. N. m. pl. Le père et la mère. Les ancêtres : *issu de parents illustres*. Nos premiers parents, Adam et Eve.

PARENTEGE (ran) n. m. Qualité de parents. Ensemble des parents et alliés : *convier tout le parentage à une cérémonie*.

PARENTALES (ran-lâ) rom. ou **PARENTALIES** (ran-lâ) n. f. pl. *Antiq.* (ran). Fêtes annuelles en l'honneur des morts.

PARENTÉ (ran) n. f. Lien de consanguinité ou d'alliance, qui unit plusieurs personnes : *degré de parenté*. Ensemble des parents et alliés.

PARENTELE (ran) n. f. (lat. *parentela*). Ensemble des parents ; parenté.

PARENTHÈSE (ran-tê-ze) n. f. (gr. *parenthesis*). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part ; signe qui indique cette intercalation () : *ouvrir, fermer la parenthèse*; *entre parenthèses*. Fig. et fam. Digression : *ouvrir une parenthèse*. Loc. adv. *Par parenthèse*, incidemment.

PARER (rê) v. a. (lat. *parare*). Embellir d'ornements, d'atours, etc. : *parer un autel, une mariée*. Détourner, éviter : *parer un coup*. Mar. Tenir prêt à servir : *parer une ancre*. Cuis. *Parer la viande*, en ôter la peau, les nerfs, les graisses superflues. *Parer des légumes, des fruits*, en ôter les parties qui ne sont pas bonnes à manger. Remède à : *parer à un inconvenient*. Se *parer* v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps*. Fig. Faire parade : *se parer des dehors de la vertu*. (V. PAGON.)

PARÈRE n. m. (du lat. *parere*, paraître). Dr. Certificat écrit, constatant authentiquement un usage.

PARÈSE (rê-ze) n. f. (lat. *pigritia*). Vice qui éloigne du travail, de l'effort : *la paresse est un des sept péchés capitaux*. *Parésie d'esprit*, lourdeur qui empêche de concevoir vite et de s'appliquer. *Pâtig.* Lenteur ; *vicière qui coule avec paresse*. Syn. FAINEANTISE. ANT. Travail, activité.

PARÈSSE (rê-ze) v. n. Se laisser aller à la paresse. **PARESSEUSEMENT** (rê-seu-ze-man) adv. D'une manière paresseuse : *s'étendre paresseusement au soleil*. ANT. Activement.

PARESSEUX, **EUSE** (rê-sê, eu-ze) adj. et n. Qui hait le travail, l'action. Fig. Qui fonctionne mal ? *estomac paresseux*. ANT. Laborieux. N. m. *Hist. nat.* V. AI.

PARFUM, **EUSE** (eu-ze) n. Ouvrier, ouvrière qui finit, perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE (fê-rê) v. a. (Se conj. comme *faire*.) Achever : *parfaire son ouvrage*. Compléter : *parfaire une somme*.

PARFAIT (fê), E adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *le bonheur parfait n'existe pas*. *Par parfait*. Excellent : *homme parfait*; *vin parfait*. Accompli dans son genre : *beauté parfaite*. Complet : *tranquillité parfaite*. N. m. La perfection : *le parfait est rare*. Creme glacée (ordinairement parfumée au café). Gram. Temps qui marque une action présentement accomplie, une époque écoulée : *le parfait prend généralement le nom de passé simple*. ANT. Imparfait.

PARFAITEMENT (fê-tê-man) adv. D'une manière parfaite ou complète : *ouvrage parfaitement réussi*. Oui, certainement. ANT. Imparfaitement.

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER (lê) v. a. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFUMER (fou) adv. Quelquefois.

PARFUMÈRE v. n. (du lat. *perfundere*, mêlanger). Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFURNIR v. a. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM (fun) n. m. (de *parfumer*). Odeur agréable. Composition industrielle ayant cette odeur : *acheter des parfums*. Fig. Ce qui éveille un d'oux souvenir, une idée agréable : *un parfum de bonheur, d'antiquité*.

PARFUMER (mé) v. a. (de *par*, et *fumer*). Remplir, imprégner d'une bonne odeur, d'un parfum : *parfumer son mouchoir*.

PARFUMERIE (rî) n. f. Etat, commerce, boutique, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, **EUSE** (eu-ze) n. Qui fabrique ou vend des parfums. Adjectiv. : *ouvrier parfumeur*.

PARIELLE ou **PARIELLE** (lî) n. m. (du gr. *para*, à côté, et *hélios*, soleil). Image du soleil réfléchi dans un nuage formé de cristaux de glace.

PARGUE (ghê) interj. (corrupt. de *par Dieu*). Jurement de l'ancienne comédie. (On dit aussi PARGUÏ, PARGUENNE, PAROUÏENNE.)

PARI n. m. (de *parier*). Contrat aléatoire entre personnes soutenant des choses contraires et par lequel celle qui dit vrai recevra une somme fixée : *engager, faire un pari*. La somme convenue : *toucher un pari*. *Pari mutuel*, pari légal sur les champs de courses, le seul autorisé depuis 1891, et dans lequel les sociétés sportives, servant d'intermédiaire entre les parieurs, prélèvent un droit au profit des œuvres d'assistance et d'hygiène.

PARIAS n. m. (tamoul *parayan*). Nom donné dans l'Hindoustan aux individus privés de tous droits religieux ou sociaux, soit par leur origine, soit par exclusion de la société brahmanique. *Par ext.* Homme dédaigné, repoussé par les autres hommes : *les lépreux étaient jadis de véritables parias*. — Les parias sont réputés infâmes par toutes les castes. Leur contact est regardé comme une souillure ; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes, ni exercer une profession un peu relevée.

PARIASSE n. f. Action des oiseaux qui se réunissent par pares pour s'accomplir. Saison où les oiseaux s'accomplissent. Cible d'oiseaux.

PARIAGE n. m. Féod. Association, notamment au XIII^e et au XIV^e siècle, entre un seigneur, souvent ecclésiastique, et un autre seigneur plus puissant.

PARIAN n. m. Porcelaine imitant le marbre de Paros.

PARIER (rî-ê) v. a. (lat. *pariare*). — Se conj. comme *prier*. Faire un pari : *parier cent francs*; *parier que tel cheval gagnera*.

PARIÈTAIRE (tê-rê) n. f. Genre d'urticacées communes en France et qui poussent sur les murailles.

PARIETAL, **E**, **AUX** adj. (du lat. *paries*, étis, muraille). Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIÈRE, **EUSE** (eu-ze) n. Personne qui parle : *les Anglais sont de grands parieurs*.

PARIPÈNE (pî-nê), **E** ou **PARIPINÉ** (pî-nê), **E** adj. Se dit des feuilles pennées qui se terminent par deux folioles.

PARISÈTE (zê-tê) n. f. Genre de lilacées, vulgairement *raisin de renard*, à racine vomitive.

PARISANISER (zî-nî-zê) v. a. Rendre parisien ; donner le caractère parisien : *parisianiser un provincial*, *une plage*.

PARISIANISME (zî-nî-zê) n. m. Usage, habitude, manière d'être, ou particularité de langage propre aux Parisiens.

PARISIEN, **ENNE** (zî-in, ê-nê) adj. et n. De Paris : *l'esprit parisien*; *les Parisiens*.

PARISIS (ziss) adj. Inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris et qui était d'un quart plus forte que celle qui se frappait à Tours : *sou, livre parisis*.

PARISYLLABE ou **PARISYLLABIQUE** (rî-sil) adj. Se dit des mots qui ont le même nombre de syllabes aux différentes formes qu'ils peuvent revêtir : *noms parisyllabes* ou *parisyllabiques*.

PARITAIRE adj. (de *parité*). Se dit des commissions d'arbitrage ou patrons et employés sont également représentés.

PARITÉ n. f. (lat. *paritas*; de *par*, égal). Egalité parfaite. Comparaison prouvant une chose par une autre semblable : *établir une parité*. Etat de ce qui est pair.

PARJURE n. m. (lat. *perjuria*). Faux serment ou violation de serment : *commettre un parjure*. N. et adj. Qui est coupable de parjure : *punir un parjure*; *un ami parjure*.

PARJURER (rê) (SE) v. pr. Violent son serment ou en faire un faux.



Pariétaire.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens. (Peu us.)

PARLANT (*lan*). **E** adj. Doué de la parole. *Fig.* Fort ressemblant, très expressif : *portrait parlant ; regards parlants. Blas. Armes parlantes*, dont la pièce principale rappelle le nom de la famille : *les Créqui avaient des armes parlantes (créquier).*

PARLÉ, **E** adj. Qui est exprimé par la parole : *l'anglais parlé diffère beaucoup de l'anglais écrit. N. m.* Ce qui est exprimé en parlant : *dans l'opéra-comique, il y a du parlé et du chanté.*

PARLEMENT (*man*) n. m. (de *parler*). Assemblée des grands du royaume, sous les premiers rois. Cour souveraine de justice avant 1791 : *le parlement enregistrait les édits du roi.* Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif (en ce sens prend une majuscule) : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre des députés.*

PARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient au parlement : *les traditions parlementaires.* Ou il y a un parlement : *constitution parlementaire. Gouvernement parlementaire*, où les ministres sont responsables devant les Chambres. Conforme aux convenances généralement observées devant un parlement : *expression peu parlementaire.* Qui est propre à un parlementaire : *drapeau, pavillon parlementaire.* N. m. Officier, etc., délégué à l'ennemi pour faire ou écouter des propositions : *les parlementaires sont inviolables.*

PARLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. D'une manière parlementaire : *s'exprimer peu parlementairement.*

PARLEMENTARISME (*man-ta-ris-me*) n. m. Régime parlementaire.

PARLEMENTER (*man-tè*) v. a. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. : *parlementer avec l'ennemi. Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER (*lé*) v. n. (lat. pop. *parulare*, pour *parabolaré*). Exprimer sa pensée par la parole : *La Fontaine fait parler les animaux.* Articuler des mots comme l'homme : *le perroquet parle.* Exprimer d'une façon quelconque : *parler par gestes. Traiter, causer ; parler de tout sans rien savoir. Prononcer ; parler du nez. Fig.* Commander : *il faut obéir quand l'honneur parle. Parler en l'air, légèrement. Parler d'or*, très bien. *Parler d'abondance*, sans préparation. *Par bien, mal, de quelqu'un*, le louer, le critiquer, ou le calomnier. *Parler au cœur*, l'évoquer. *Parler en maître*, avec autorité. *Parler haut*, sans ménagement. *Parler des grosses dents*, avec menace. *Trouver à qui parler*, rencontrer quelqu'un capable de répondre. *Faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. a. Faire usage d'une langue : *parler français, grec. Traiter ; parler affaires, musique. Parler raison*, en invoquant la raison. *Sans parler de*, loc. prép. Indépendamment de. **Se parler** v. pr. Être parlé : *les français se parlent partout. S'adresser la parole : des amis brouillés qui ne se parlent plus.*

PARLER (*lé*) n. m. Action, manière de parler : *les créoles ont un parler très doux. Dialecte : le parler provençal. V. FRANÇ-PARLER.* Prov. : *Jamais beau parler n'écorche la langue*, il est toujours bon de parler honnêtement.

PARLERIE (*ri*) n. f. Babillage. (Peu us.)

PARLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, celui qui s'exprime d'une manière séduisante.

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors : *le parloir d'un lycée, d'un couvent.*

PARLOTE n. f. Fam. Lieu où l'on se réunit pour bavarder. Conférence où les jeunes avocats s'exercent à la parole.

PARMÉLIE (*li*) f. n. Genre de lichens, qui croissent particulièrement dans les régions froides.

PARMESAN (*san*). **E** adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Fromage fabriqué aux envi-

rons de Parme, avec du lait écrémé et du safran : *acheter du parmesan.*

PARMÉ prép. Au milieu de : *dormir parmi les fleurs. Parmi nous*, dans notre pays, notre société.

PARNASSE (*na-se*) n. m. (du nom d'une montagne de Phocée, consacrée à Apollon et aux Muses. V. *Part. hist.*) *Fig.* La poésie. *Nourrissant du Parnasse, poète. Le dieu du Parnasse, Apollon. Les filles du Parnasse, les Muses.* (V. *Muse*). Recueil de vers, en général.

PARNASSIEN, ENNE (*na-si-én, -é-ne*) adj. Qui appartient au Parnasse, qui l'habite : *cimes, nymphes parnassiennes.* N. m. *Littér.* Nom donné à des poètes qui réagissent contre le lyrisme romantique et cultivèrent une poésie d'une forme très soignée. *Eutom. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons des montagnes de l'hémisphère nord : les parnassiens sont souvent appelés apollons.*

PARODIE (*dî*) n. f. (du gr. *parodia*, chant à côté). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *Scarron fit une parodie de l'Énéide.*

PARODIER (*dî-é*) v. a. (se conj. comme *prier*). Faire de la parodie : *parodier une tragédie. Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier un acteur.*

PARODISTE (*dî-é*) n. m. Auteur de parodies. **PAROI** n. f. (lat. *paries*). Muraille : *les parois d'une chambre.* Surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. : *les parois d'un tuyau. Anat.* Se dit de parties qui circonscrivent certaines cavités : *les parois du crâne, de l'estomac, etc.*

PAROIR n. m. (de *parer*). Outil de corroyeur, de tonnelier, de sabotier, de maréchal ferrant.

PAROISSE (*rois-se*) n. f. (lat. *parochia*). Terri-

Partir de sabotier.

toire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé : *une grande paroisse.* Les habitants de ce territoire : *convoquer la paroisse.* Église de la paroisse : *aller à la paroisse.* En Angleterre, division administrative, correspondant à la commune en France. *Fam.* N'être pas de la paroisse, être étranger. N'être pas de la même paroisse, différer d'avis, etc.

PAROISSIAL (*roi-si-al*). **E, AIX** adj. De la paroisse : *église paroissiale ; clercq paroissial.*

PAROISSIEN, ENNE (*rois-si-én, -é-ne*) n. Habitant d'une paroisse. *Fam.* Individu en général : *quel drôle de paroissien !* N. m. Livre de messe.

PAROLE n. f. (du lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler : *l'homme seul a la parole.* Ton de la voix : *avoir la parole douce.* Mot prononcé : *parole distincte.* Sentence : *parole mémorable.* Assurance, promesse verbale formelle : *donner sa parole.* Propositions : *porter une parole de paix. Fig.* Homme de parole, qui tient ses engagements.

Le don de la parole, l'éloquence. La parole de Dieu, l'Écriture sainte. Avoir la parole, le droit de parler.

*Banquer la parole, demander à être entendu. Prendre la parole, commencer à parler. Porter la parole, parler au nom de plusieurs. Perdre la parole, devenir muet. Couper la parole, interrompre. Adresser la parole à quelqu'un, lui parler directement. Avoir deux paroles, être sujet à violer ses engagements. Jouer, perdre sur parole, sur la garantie de sa loyauté. Ma parole, ma parole d'honneur, formules d'affirmation énergique. Sur parole, loc. adv. En vertu d'une promesse verbale, mais formelle : *prisonnier sur parole. Croire quelqu'un sur parole, sans chercher à se renseigner. Pl.* Discours piquants : *se prendre de paroles.* Mots d'une chanson : *faire à la fois la musique et les paroles.**

PAROLI n. m. Au jeu, action de doubler sa mise quand on vient de gagner : *faire paroli.*

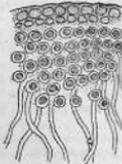
PAROLIER (*li-é*) n. m. Auteur des paroles, dans une œuvre qui comporte de la musique (opéra-comique, chanson, etc.).

PAROMOLOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *paromaios*, presque semblable, et *logos*, discours). Figure de rhétorique, par laquelle on feint de faire une concession

on tire aussitôt avantage. (Peu us.)

PANOMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la panomologie : *concession panomologique.*

PANOMASÉ (*ma-ze*) n. f. (gr. *panomasia*). Figure de rhétorique, qui consiste à rapprocher des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent : *ex : qui vivra verra ; qui se ressemble s'assemble.*



Parmélie (tr. gr.)

PARONOMASIE (pa) n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *baller*, *ballon*, et le grec *balléin*, lancer.

PARONYME n. m. (du gr. *para*, à côté, et *onyma*, nom). Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme ou son étymologie, comme *abstraire* et *distraine*.

PARONYMIE (mi) n. f. Ressemblance des paronymes.

PARONYMIQUE adj. Qui a rapport aux paronymes, à la paronymie.

PARONYQUE n. f. Genre de plantes dicotylédones des régions tempérées, qui passaient pour guérir les panaris.

PAROTIDE n. et adj. f. (gr. *parotis*, *idos*; de *para*, à côté, et *oida*, *idos*, arrieres, Nom de chacune des deux grosses glandes salivaires, situées de chaque côté de la tête, derrière les oreilles, près du maxillaire inférieur : *les oreillons sont une inflammation des parotides*.

PAROTIDIEN, ENNE (di-in, è-ne) adj. Qui appartient, qui a rapport aux parotides.

PAROTIDITE n. f. Inflammation des parotides.

PAROXYSME (rok-sis-me) n. m. (gr. *paroxysmos*). Extrême intensité d'une maladie et, par ext., d'une passion, de la douleur : *être au paroxysme de la colère*.

PARPAILLOT (pa, ll mil., o). E n. (mot provenç.). Sobriquet donné jadis aux calvinistes. *Fam.* Impie.

PARPAING (pin) n. m. (du lat. *per*, à travers, et *pingere*, enfoncer). Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUEMENT (ke-man) n. m. Action de parquer. (Peu us.)

PARQUER (par-ké) v. a. (de *parc*). Mettre dans un parc, une enceinte : *parquer des bœufs*. Etablir un parc sur : *parquer une terre*. Disposer régulièrement pour former parc : *parquer l'artillerie*. Fig. Enfermer : *parquer les hommes par castes*. V. n. Être au parc : *les montons parquent*.

PARQUET (par-ké) n. m. (de *parc*). Espace d'une salle de justice qui est enfermé entre les sièges des

Constr. Assemblage de lames de bois à rainures et languettes, qui forment le plancher d'une chambre : *parquet ciré*. *Mar.* *Parquet de chargement*, compartiments d'une cale, où l'on charge des grains en grenier. *Parquet de chauffe*, tôles du compartiment de la chaudière.

PARQUETAGE (kè) n. m. Action de parqueter. Ouvrage de parquet.

PARQUETER (ke-té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je parquetterai.) Couvrir d'un parquet le sol de : *parqueter une chambre*.

PARQUETERIE (ke-te-ri) n. f. Art de faire du parquet : *travail de parqueterie*.

PARQUETIER (ke-te-ri) n. et adj. m. Qui fait du parquet : *ouvrier parqueter*.

PARQUETIER, EUSE (keur, eu-ze) n. Celui qui soigne les animaux dans un parc. Personne qui s'occupe des huîtres dans un parc. (On dit aussipARQUIER.)

PARRAIN (pa-rin) n. m. (bas lat. *patrimus*). Celui qui tient un enfant sur les fonts du baptême, qui donne son nom à un navire ou à une cloche quand on le bénit, qui présente quelqu'un dans un cercle, une société, etc., et *fam.*, qui donne un sobriquet à une personne, à une chose.

PARRAINAGE (pa-rè) n. m. Qualité, fonctions de parrain ou de marraine.

PARRICIDE (pa-ri) n. m. (lat. *parricidium*). Crime que commet celui qui tue son père ou sa mère.

PARRICIDE (pa-ri) n. (lat. *parricida*). Personne qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime. Personne qui attente à la vie du souverain, à la sûreté de la patrie, etc. Adjectif : *main parricide*. — A Rome, les parricides étaient foudroyés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfouissaient des roseaux pointus dans toutes les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps, et l'on en jetait la cendre au vent. Dans la législation actuelle, le condamné pour crime de parricide est conduit à l'échafaud en chemise, nu-pieds et la tête couverte d'un voile noir.

PARSEMER (mé) v. a. (de *par*, et *semer*). — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : je parseme, nous parsemerons.) Répandre çà et là : *parsemer un chemin de fleurs*. Être répandu sur : les étoiles qui parsement le ciel. ANT. *Grouper, réunir, rassembler*.

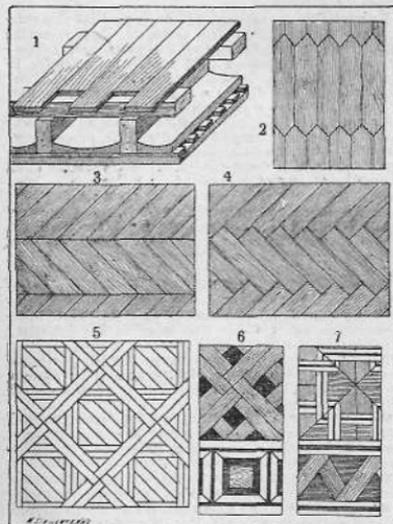
PARSI, E ou **PARSE** n. et adj. De la secte de Zoroastre. N. m. Langue usitée en Perse sous les derniers rois sassanides : *le parsi ou parse*.

PARSISME (sis-me) n. m. Religion des parsi.

PART (par) n. m. (lat. *partus*). Dr. Enfant nouveau-né. *Suppression de part*, infanticide. Mise bas des animaux : un *part laborieux*.

PART (par) n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes : *faire quatre parts*. Partage, communication : *avoir part aux faveurs du roi*. Collaboration, intérêt : *prendre part à une entreprise*. *Mar.* *Naviguer à la part*, à la condition de participer aux bénéfices. *La part du lion*, la plus grosse part. *Avoir part au gâteau*, participer aux profits d'une affaire. *Faire part d'une chose à quelqu'un*, l'en informer. *Prendre en bonne, en mauvaise part*, trouver bon, mauvais. *Faire la part d'une chose*, en tenir compte. *Billet ou lettre de faire part*, billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. (On dit aussi quelquefois une LETTRE DE PART ou un FAIRE-PART.) *Quelque part*, en quelque lieu : *je l'ai vu quelque part*. *Fam.* Water-closet. Loc. adv. : *De part en part*, d'un côté au côté opposé. *De toutes parts*, de tous côtés. *De part et d'autre*, des deux côtés. *A part*, de côté, excepté. *A part moi*, à part lui, en moi-même, en lui-même. *Fout sa part*, quant à moi. Loc. prépos. : *De la part de*, au nom de.

PARTAGE n. m. (subst. verb. de *partager*). Action de diviser en portions : *faire le partage d'une succession*. Portion de la chose partagée : *avoir une ferme en partage*. Acte qui règle les parts d'une



Parquets : 1. A l'anglaise ; 2. D'onglet ; 3. A points de Hongrie ; 4. A bâtons rompus ; 5. A assemblage ; 6 et 7. Mosaïques.

juges et la barre où sont les avocats. Ensemble des magistrats du ministère public ; local qui leur est affecté : *être mandé au parquet*. Enceinte d'une Bourse, où se tiennent les agents de change pendant le marché. Réunion des agents de change.

succession. Égalité d'opinions, de votes : *des voix d'un côté, dix voix de l'autre, il y a partage.*

PARTAGEABLE (*ja-blé*) adj. Qui peut être partagé : *bien aisément partageable.*

PARTAGEANT (*jan*) n. m. Celui qui prend part à un partage.

PARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : *on partagea, nous partageons*). Diviser en plusieurs parts : *partager un gâteau, une terre*. Posséder avec d'autres : *partager le pouvoir*. Fig. Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami*. Particuler : *partager les périls*. Donner : *la nature l'a mal partagé*. Être de partager l'opinion de quelqu'un. S'opposer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre*. V. n. Avoir part : *partager dans une succession*. ANT. **Récuser**.

PARTAGEUR ou PARTAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) n. et adj. Se dit ironiq. d'une personne qui réclame le partage et la communauté de tous les biens. Qui aime le partage : *un partageux; être partageux*.

PARTANCE n. f. *Mar.* Dernier instant qui précède le départ : *navire en partance*.

PARTANT (*tan*) conj. Par conséquent : *recu tant, partant, et partant quitte*.

PARTANT (*tan*) n. m. Celui qui part : *les partants*. ANT. **Arrivants**.

PARTENAIRE (*mère*) n. (angl. *partner*). Personne avec qui l'on est associé au jeu et, par ext., dans un amusement, un exercice. ANT. **Adversaire**.

PARTERRE (*tère*) n. m. (de *par*, et *terre*). Partie d'un jardin, spécialement consacré à la culture des fleurs : *parterre divisé en corbeilles*. Partie d'une salle de spectacle, située au rez-de-chaussée, derrière les fauteuils et les stalles d'orchestre. Spectateurs qui y sont placés : *les applaudissements du parterre*.

PARTHENOGENÈSE (*né-ze*) n. f. (dugr. *parthénos*, vierge, et *genesis*, génération). Hist. nat. Reproduction, dans les espèces sexuées, par des œufs non fécondés, comme chez les rotifères, les abeilles, etc.

PARTHIQUE adj. Qui appartient aux Parthes.

PARTI n. m. (de *partir*, partager). Salaire : *le parti d'un employé*. (Vx.) *Par ext.* Faire un mauvais parti à quelqu'un, le malmenier, le maltraiter. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt opposé. Corps de troupes ennemies : *les deux partis furent également maltraités*. Troupe qui battent la campagne : *un parti de Cosaques*. Profession : *le parti des armés*. (Vx.) Détermination : *prendre un parti*. Profit : *tirer un bon parti*. Esprit de parti, disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti. *Parti pris*, opinion préconçue dont on ne veut pas revenir. *Prendre le parti de quelqu'un*, se tourner de son côté. *Prendre son parti d'une chose*, s'y résigner. Personne à marier : *excellent parti*.

PARTI, E ou **ITE** adj. (de *partir*, partager). *Blas.* Divisé du haut en bas en deux parties égales : *un écu parti*. N. m. (de *parti* est une des quatre partitions de l'écu). (V. la planche **BLASON**.)

PARTIAIRE (*si-ré*) adj. (lat. *particularis*). *Colon partiaire*, fermier qui partage les récoltes avec le propriétaire.

PARTIAL (*si-âl*), **E, AUX** adj. (rad. *partii*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre : *juge partial*. ANT. **Impartial**.

PARTIALEMENT (*si-âl-le-man*) adv. Avec partialité : *agir partialement*. ANT. **Impartialment**.

PARTIALITÉ (*si-âl*) n. f. (de *partial*). Préférence injuste : *montrer de la partialité*. ANT. **Impartialité**.

PARTICIPANT (*si-pân*), **E, N.** et adj. Qui participe : *les participants à une répartition*.

PARTICIPATION (*si-on*) n. f. (de *participer*). Action de prendre part : *participation à un crime, aux bénéfices*.

PARTICIPLE n. m. (lat. *participium*). *Gramm.* Mot qui exprime à la fois une action (ou un état) et une qualité (il participe donc de la nature du verbe et de celle de l'adjectif). Il y a le *participle présent* et le *participle passé*.

Le *participle présent* exprime une action présente et est toujours terminé en *ant* : *dormant, travaillant*. Le *participle présent* tient du verbe quand il marque l'action ; alors il est *invariable*, et on peut le remplacer par un autre temps du verbe, précédé de *qui*, *comme*, *lorsque*, etc. : *on aime les enfants obéissants* (qui obéissent) *aux volontés de leurs pa-*

rents. Le *participle présent* tient de l'adjectif quand il marque l'état ; on peut le remplacer par un qualificatif quelconque. Alors, il est *variable* et s'accorde avec le nom dont il exprime la manière d'être : *on aime les enfants obéissants* (soumis, appliqués, etc.).

Le *participle passé* employé *sans auxiliaire* s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *des fleurs parfumées, une maison brûlée*. Le *participle passé* conjugué avec l'*auxiliaire* été s'accorde avec le sujet du verbe : *l'Amériqué a été découverte par Christophe Colomb*.

Le *participle passé* conjugué avec l'*auxiliaire avoir* s'accorde avec son complément direct et quand ce complément le précède : *je me rappelle l'histoire que j'ai lue*. Il reste invariable : 1° si le complément direct le suit : *nous avons lu une histoire*; 2° s'il n'a pas de complément direct : *j'ai lu*.

(Les verbes intransitifs n'ayant pas de complément direct, le *participle passé* de ces verbes conjugués avec *avoir* est invariable : *ces histoires nous ont plu*.)

Le *participle passé* suivi d'un *infinitif* est *variable* s'il a pour complément direct le pronom qui précède ; ce pronom fait alors l'action marquée par l'*infinitif* : *les fruits que j'ai vus mûrissant*. C'étaient les fruits qui mûrissaient. Le *participle passé* est *invariable* s'il a pour complément direct l'*infinitif* ; alors, le pronom ne fait pas l'action exprimée par l'*infinitif* : *les fruits que j'ai vu cueillir* (On ne peut pas dire : *les fruits que j'ai vu cueillir*. Ce n'étaient pas les fruits qui cueillaient). Le *participle passé* d'un verbe pronominal s'accorde avec son complément direct, si ce complément le précède : *les lettres que Pierre et Paul se sont écrites sont aimables*. Il reste invariable si le complément direct le suit, ou s'il n'a pas de complément direct : *Paul et Pierre se sont écrits des lettres*. *Paul et Pierre se sont écrit*.

(Les *participes passés* des verbes intransitifs employés pronominalement restent invariables : *ils se sont mis de mes efforts; ils se sont plu à me tourmenter*.)

Le *participle passé* des verbes impersonnels est toujours invariable : *les chaleurs qu'il y a eu étaient intolérables*.

Le *participle passé* précédé de *le peu* est *variable* si le *peu* signifie une *petite quantité*, une *quantité suffisante* : *le peu d'attention que vous avez apportée à cette leçon vous a suffi pour la comprendre*. Il reste invariable si le *peu* signifie *le manque, l'insuffisance* : *le peu d'attention que vous avez apportée à cette leçon vous a empêché de la comprendre*.

Le *participle passé* placé entre deux *que* est invariable s'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement : *les embarras que j'avais prévus que vous auriez*. Il est variable si le complément direct le précède : *votre sœur, que j'avais prévue que vous arriviez, est venue*.

Le *participle passé* précédé de *le* (l'), mis pour une proposition, a ce pronom pour complément direct et, par conséquent, reste invariable : *la chose est si sérieuse que nous n'avions pensé*. (C'est-à-dire *que nous n'avions pensé à elle; elle était sérieuse*.)

Le *participle passé* précédé de *en* reste invariable : *tout le monde n'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu*. Cependant, le *participle* varie si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, *plus*, *combien*, *autant*, etc. : *autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus*. Mais le *participle passé* reste invariable si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder : *quant aux belles villes, j'en ai tant visité...*

PARTICIPLE (*ipé*) v. n. (du lat. *pars*, *partis*, partie, *capere*, prendre). Avoir part : *participer à une conversation*. Tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval*.

PARTICIPAIAL, E, AUX adj. Qui appartient au *participle* ; qui vient du *participle* : *forme participiale*.

PARTICULARISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de particulariser. Son résultat. (Peu us.)

PARTICULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *particularis*, particulier). Spécifier de façon précise : *particulariser les moindres détails*. Restreindre à un seul cas. *Se particulariser* v. pr. Se singulariser.

PARTICULARISME (*ris-me*) n. m. *Théol.* Doctrine d'après laquelle Jésus est mort uniquement pour les élus, et non pour tous les hommes. *Polit.* Parti qui désire que les divers Etats composant l'Em-

pire germanique conservent leurs lois particulières : *Bismarck fut l'adversaire du particularisme.*

PARTICULARISTE (*ris-to*) adj. Qui a rapport au particularisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière. Nature de ce qui est particulier.

PARTICULE n. f. (lat. *particula*). Petite partie : les particules d'un corps. Préposition ou syllabe (de du, des, le, la, y) qui précède certains noms de famille, et où l'on a voulu, à tort, voir un signe de noblesse. *Gramm.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *diff*, *dé*, *ci*, *da*, dans *difficile*, *déplaire*, *celui-ci*, *ouï-da*, et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *oui*, *non*, etc. : *particule négative, affirmative, séparative.*

PARTICULIER (*li-è*), **ÈRE** adj. (lat. *particularis*). Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat.* Opposé à **GÉNÉRAL** : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général.* Spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique.* Non public : *audience particulière.* Séparé, distinct : *chambre particulière.* Bizarre : *c'est un homme, un caractère particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier.* En son particulier, en son for intérieur. **En particulier**, loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT (*man*) adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie.* Singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE (*ti*) n. f. (de *partiri*). Portion d'un tout.

Mus. Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à deux, à trois parties.* Papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie.* *Gramm.* Espèce de mots : *les neuf parties du discours.* *Comm.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double.* *Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer, ou des points qu'il faut faire, pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu : *jouer une partie de billard en cent points.* *Fig.* Divertissement, projet : *organiser une partie de chasse, de pêche.* Quitter la partie, se désister d'une chose, y renoncer. *La partie n'est pas égale*, il y a inégalité de forces.

Procéd. Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence.* *Partie adverse*, celle contre laquelle on plaide. *Partie civile*, celle qui, en matière criminelle, agit en son nom contre un accusé, pour revendiquer des intérêts et des droits civils. *Prendre à partie*, s'en prendre à, s'attaquer à.

Parties belligérantes, puissances en guerre. *Ant.* *Parties nobles*, viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le pignon, le cerveau. N. f. pl. *Absol.* Organes génitaux. *Loc. adv.* : **En partie**, non entièrement. **SYN. PART. PORTION.**

PARTIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui fait partie d'un tout : *payement partiel* ; *produit partiel.* Qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle de lune.*

PARTIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. En partie.

PARTIMENTO (*min*) n. m. *Musiq.* Nom donné, en Italie, à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti*.

PARTINIUM (*ni-om'*) n. m. Alliage d'aluminium, de tungstène et de magnésium, employé dans l'industrie des automobiles à cause de sa légèreté et de sa résistance.

PARTIR v. n. (lat. *partiri*, *partire*. — Se conj. comme *mentir*.) S'en aller d'un lieu, se mettre en chemin : *partir de Toulouse* ; *partir pour Paris.* Prendre sa course, son vol : *cyclistes qui partent au signal.* Sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue.* Avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau.* *Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur.* A **partir de**, loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui.* En commençant à : *à partir de telle page.* **ANT. ARRIVER.**

PARTIR v. a. (lat. *class. partiri*. — Se conj. comme *mentir*.) Diviser en plusieurs parts. (Vx.) *Avoir maille à partir avec quelqu'un*, avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN (*san*) n. m. (ital. *partigiano*). Personne dévouée à quelqu'un, à une institution, etc. : *les partisans de la République.* Adepte d'une doctrine, d'un système : *les partisans de l'homéopathie.* Officier, soldat de troupes irrégulières qui font une

guerre d'embuscades : *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. *Arithm.* Diviseur. (Vx.)

PARTITIF, IVE adj. (lat. *partitivus* ; de *partiri*, partager). *Gramm.* Se dit d'un mot qui désigne une partie d'un tout : *article partitif*, (V. *bc.*) *Collectif partitif*, v. **COLLECTIF**. N. m. : *un partitif.*

PARTITION (*si-on*) n. f. (lat. *partitio*). *Blas.* Division d'un écu : *les quatre partitions principales de l'écu sont* : le parti, le coupé, le taillé et le tranché. *Musiq.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessus des autres.

PARTOUT (*tu*) adv. En tout lieu. **ANT. Nulle part.**

PARTURITION (*si-on*) n. f. (lat. *parturitio*). Accouchement. Mise bas des animaux.

PARULIE (*li*) n. f. (du préf. *para*, et du gr. *oulon*, gencive). Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer : *aimer la parure.* Garniture de perles ou de pierres, comprenant collier, pendans, bracelets, etc. : *une parure de diamants.* *Fig.* La parure du printemps, les fleurs. *Rogure* : *les parures d'une peau.*

PARVENIR v. n. (du lat. *pervenire*, arriver. — Se conj. comme *venir*. Prend l'auxil. être). Arriver après effort : *parvenir au sommet*, à la vieillesse. Arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue.* *Absolom.* S'élever, faire fortune.

PARVENU, E n. *Par dévigné.* Personne qui s'est élevée à une fortune bien supérieure à sa condition première.

PARVIFLORE adj. (du lat. *parvus*, petit, et *flos*, fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIS (*vi*) n. m. (du lat. *paradisus*, paradis). Espace qui était autour du tabernacle, dans le temple de Jérusalem. Placé devant la grande porte d'une église. *Poétiq.* *Parvis célestes*, ciel, paradis, Olympe.

PAS (*pa*), n. m. (lat. *passus*). Mouvement de l'homme, de l'animal, qui déplace ses pieds pour se déplacer lui-même : *pas en arrière*, de côté. *Fig.* Progrès : *affaire qui ne fait pas un pas.* *Porter ses pas*, se diriger. *Trace du pied sur le sol* : *relever des pas sur le sable.* Manière de marcher : *pas lourd*. L'allure la plus lente du cheval : *passer du trot au pas.* (V. la planche CHEVAL.) Longueur d'une enjambée : *tirer à trente pas.* Seuil : *le pas de la porte.* Marche d'escalier : *attention, il y a un pas.* *Fig.* *Pas à pas*, lentement. *Pas de clerc*, imprudence, bévue. *A deux pas*, très près. *Présence* : *avoir le pas.* *Passage étroit et difficile*, *étroit* : *le pas des Thermopyles* ; *le pas de Calais.* A *pas comptés*, gravement, solennellement : *s'avancer à pas comptés.* A *pas de loup*, sans bruit. *Mauvais pas*, passage dangereux et, au fig., situation critique. *Faire un faux pas*, manquer de tomber, et fig., commettre une faute. *Milit.* *Pas cadencé*, pas qui est le même pour toute une troupe en marche. *Pas accéléré*, pas cadencé dont la longueur est de 75 centimètres. *Pas de charge*, pas très rapide qu'on fait prendre à une troupe immédiatement avant l'attaque. *Pas gymnastique*, pas d'allure rapide et de 80 à 90 centimètres de longueur. *Pas de course*, celui qu'on exécute en courant. *Pas de route*, pas non cadencé, que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre. *Marcher le pas*, frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer. *Fig.* *Marcher à pas de géant*, faire des progrès rapides. *Marcher sur le pas de quelqu'un*, l'imiter. *Mettre quelqu'un au pas*, à la raison. *Faire les premiers pas*, les avances. *Franchir le pas*, se décider enfin à faire une chose. *Pas de deux*, de trois, danse exécutée par deux, par trois personnes. *Techn.* Distance comprise entre deux dents consécutives d'un engrenage, entre deux filets d'une vis. **Pas redoublé**, marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. *Loc. adv.* **De ce pas**, à l'instant même.

PAS (*pa*) adv. de négation. S'emploie en général avec *ne* : *je ne veux pas.*

PASCAL (*pas-kal*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (lat. *pascalis*). Qui concerne la Pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens : *le temps pascal.* *Agneau pascal*, agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la Pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. Invar. Nom vulgaire d'outillage.

PASIGRAPHE (*si-gra-ff*) n. f. (du gr. *pas*, tout, et *graphein*, écriture). Écriture universelle. (Peu us.)

PASQUIN (*pas-kin*) n. m. (ital. *pasquino*). Méchant diseur de bons mots : faire le pasquin. Bouffon de comédie : le pasquin de la troupe. Epigramme malicieuse. (V. *par. hist.*)

PASQUINADE (*pas-kin*) n. f. Placard satirique qu'on attachait autrefois, à Rome, à la statue de Pasquin. Raillerie bouffonne, triviale.

PASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Supportable : des vins, dix vers passables.

PASSABLEMENT (*man*) adv. D'une manière passable ; assez : un plaisanterie passablement risquée.

PASSACAILLE (*pa-sa-ka, il mill.*) n. f. (espagn. *pasacalle*). Musiq. Sorte de chaconne très lente. Air sur lequel on la dansait.

PASSADE (*pa-sa-de*) n. f. Court passage : ne faire qu'une passade à Paris. Caprice, passage. Man. Course d'un cheval exécutant une demi-volte à chaque bout de la piste. *Nata*. Action d'un nageur qui en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui.

PASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer : le passage des Alpes par Napoléon 1^{er}. Lieu par où l'on passe : ôtez-vous de mon passage. Le moment où l'on passe : attendre quelqu'un au passage. Traversée : passage de Toulon à Alger. Droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont : payer un passage élevé. Droit de passer sur la propriété d'autrui. *Astron.* Moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps : observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. *Ch. de f.* Passage à niveau, endroit où une voie ferrée est croisée par un chemin ordinaire au même niveau.

Geogr. Passage de la ligne, action de franchir l'équateur. Dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : passage de l'Opéra, à Paris. *Fig.* Chose de peu de durée : la vie n'est qu'un passage. Transition : le passage de l'opulence à la misère. Endroit d'un ouvrage, que l'on cite ou que l'on indique : voilà un beau passage de Bossuet. Oiseau de passage, qui passent d'un pays dans un autre, comme l'Alouette, le canard sauvage, etc. *Man.* Allure artificielle du cheval se mouvant de côté.

PASSAGER (*pa-sa-je*) v. a. (Prend un muet après le g devant a et o : il passagera.) Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. V. n. Exécuter des passages : cheval qui passager bien. (On dit mieux *PASSÉGER*.)

PASSAGER (*pa-sa-je*), **ÈRE** adj. Qui ne fait que passer : hôte passager. De peu de durée : beauté passagère. N. Voyageur sur mer : les passagers d'un paquebot. *ANT.* Permanent, éternel.

PASSAGÈREMENT (*pa-sa-je-re-man*) adv. Pour peu de temps. (Peu us.)

PASSANT (*pa-san*), **E** adj. Où il passe beaucoup de monde : rue très passante (Ne pas dire *passagère*). N. Personne qui passe : arrêter les passants.

PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de passer un acte : la passation d'un contrat.

PASSAVANT (*pa-sa-van*) n. m. *Mar.* Partie du pont supérieur, servant de passage entre l'avant et l'arrière. *Admin.* Permis de circulation donné aux denrées qui ont acquitté les droits, ou qui en sont exemptées.

PASSE (*pa-se*) n. f. (de passer). *Chass.* Action de passer : la saison de la passe des caillies. *Comm.* Complément d'une somme. *Escr.* Action d'avancer sur l'adversaire : la passe se fait en portant le pied gauche devant le pied droit. *Ingr.* Feuilles de papier sacrifiées pour la mise en ligne. *Volumes de passe.* Imprimés en sus du chiffre officiel du tirage. *Jeux.* Mise que les joueurs doivent faire à chaque nouveau coup. *Magnét.* Mouvement de la main que font les magnétiseurs pour endormir leur sujet. *Mar.* Passage navigable entre deux terres : passe très difficile. Tour fait par un cordage : les pas ses d'un câble sur le cabestan. *Etre en passe, être en état, en situation ; il est en passe de réussir.* *Mot de passe, mot conventionnel* grâce auquel on se fait reconnaître, admettre.

PASSE (*pa-se*), **E** adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : les événements passés ; il est dix heures passées. N. m. Temps écoulé : songer avec regret au passé. Ce qui a été dit autrefois : que le passé nous instruit. *ANT.* Avenir, futur. *Gramm.* Temps du verbe, représentant l'action comme faite dans un temps écoulé. — Il y a cinq temps dans le verbe français pour exprimer le passé : l'imparfait (v. ce mot),

le passé simple (v. *SIMPLE*), le passé composé (v. *COMPOSÉ*), le passé antérieur (qui exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : hier, quand jeus dîné, je sortis), et le plus-que-parfait (v. ce mot).

PASSE (*pa-sé*) prép. Après : passé dix heures. (V. *EXCEPTÉ*.)

PASSE-BALLE (*pa-se-ba-le*) n. m. Plaque percée de trous, qui sert à vérifier le calibre des balles. Pl. des *passes-balles*.

PASSE-BOULE ou **PASSE-BOULES** n. m. Joutet représentant la figure d'un personnage plus ou moins grotesque, dont la bouche est démesurément ouverte pour recevoir les boules qu'y lance le joueur.



Passe-boule.

PASSE-CARREAU (*pa-sé*) n. m. Morceau de bois long, plat, à bouts arrondis, sur lequel les tailleurs passent les couteurs au fer. Pl. des *passes-carreaux*.

PASSE-DEBOUT (*bou*) n. m. Invar. Permis délivré au conducteur de boissons à l'entrée d'une ville soumise à l'octroi, quand le chargement doit seulement traverser la ville sans s'y arrêter.

PASSE-DIX (*diss*) n. m. Invar. Jeu à trois dés ou, pour gagner, on doit amener plus de dix.

PASSE-DROIT (*droi*) n. m. Favorable accordé contre le droit ; injustice qui en résulte : être victime d'un passe-droit. Pl. des *passes-droits*.

PASSÉE (*pa-sé*) n. f. Moment du soir où les bécasses, etc., vont du bois dans la campagne. Trace du pied de la bête sur le sol.

PASSEFLAGE (*pa-se*) n. m. Action ou manière de passer.

PASSEFLIER (*pa-se-flé*) v. a. Racommoder avec du fil à repriser : passer flier des bas.

PASSEFLEUR (*pa-se*) n. f. Reprise, ouvrage passefleuri : passefleure bien faite.

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passes-fleurs*.

PASSEGER (*pa-sé-je*) v. Syn. de *PASSAGER*.

PASSE-LACET (*sé*) n. m. Grosse aiguille à long chas et à pointe obtuse. Pl. des *passes-lacets*.

PASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER (*pa-se-man-té*) v. n. Orner de passements.

PASSEMENTERIE (*pa-se-man-te-ri*) n. f. Art, industrie, commerce, marchandises du passementier.

PASSEMENTIER (*pa-se-man-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTÈL (*té, il mill.*) n. m. Mélange de grains ou de l'entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passes-métèls*.

PASSE-MONTAGNE n. m. Sorte de bonnet dont la partie inférieure est fourrée et peut se rabattre sur la nuque et les oreilles. Pl. des *passes-montagnes*.

PASSE-PAROLE n. m. Invar. *Art milit.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche.

PASSE-PARTOUT (*tou*) n. m. Invar. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Chacune des clefs pareilles qui servent à plusieurs pour ouvrir une même porte. Cadre dont le fond se soulève pour recevoir des dessins, etc. Nom de différentes scies. Adjectif : scie *passé-partout*.

PASSE-PASSE (*pa-se-pa-se*) n. m. Invar. *Tour de passe-passe*, tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIED (*pi-é*) n. m. Invar. Danse bretonne, vive et légère, qui fit fortune à Paris au xviii^e siècle.

PASSE-PIERRE (*pi-é-re*) n. f. Nom vulgaire d'une ombellifère marine qui croît sur les rivages. (On dit aussi *PERCE-PIERRE*.) Pl. des *passes-pierres*.

PASSEPOIL (*pa-se*) n. m. Liséré qui borde la couture de certains vêtements.

PASSEPORT (*pa-se-por*) n. m. Certificat délivré par l'autorité pour la libre circulation des personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Benevoles, recevoir ses passeports*, se disent d'un ambassadeur accrédité auprès d'une puissance, qui sollicite ou se voit imposer son départ, en cas de difficultés diplomatiques. Permis de voyage donné par l'État à un navire de commerce. *Fig. Tout ce qui aide, facilite, fait supporter, etc. l'or est un passeport universel.*

PASSE-PURÉE n. m. Invar. Ustensile de cuisine.

PASSER (*pa-sé*) v. n. (lat. pop. *passare*; de *passus*, pas. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller d'un lieu à un autre : *passer de France en Angleterre*. Traverser : *passer par la ruelle*. *Fig.* Changer de manière, de travail, etc. : *passer du plaisant au sévère*. Se présenter pour être interrogé, examiné : *passer au tableau*. Disparaître : *la beauté passe*. Mourir : *il vient de passer*. S'élever : *passer capitaine*; *passer maître*. Circuler : *passer de bouche en bouche*. Être transmis : *la couronne passe des Valois aux Bourbons*. Ne pas jouer un coup à certains jeux : *je passe*. *Passer chez quelqu'un*, aller le voir. *Passer à l'ennemi*, aller grossir ses rangs. *Passer pour*, être réputé pour. *En passer par*, se résigner, accepter. *Passer outre*, continuer sans tenir compte. *Passer du blanc au noir*, d'un extrême à l'autre; changer brusquement. *Passer sur*, ne pas tenir compte : *passer sur une étourderie*. *Cela peut passer*, cela est supportable, ou bien : sera accepté. *Cela se passera*, durera peu. V. a. Traverser : *passer une rivière*. Transporter : *bac qui passe les voyageurs*. Transmettre : *passer un objet à son voisin*. Faire entrer ou recevoir : *passer de la contrebande*; *passer une pièce fautive*. Mettre : *passer un habit*. Introduire : *passer une corde sur une poutre*. Faire, conclure : *passer un contrat*. Tamiser, filtrer : *passer un bouillon*. Inscire : *passer un article en compte*. Dépenser : *passer le but*. Devancer : *passer quelqu'un à la course*. Employer : *passer le temps à lire*. Subir : *passer un examen*. Satisfaire : *passer une envie*. Omettre : *passer un fait*. Pardonner : *passer une faute*. Excéder : *cela passe mes forces*. *Passer un soldat par les armes*, le fusiller. *Cela me passe*, je ne le comprends pas. **En passant**, loc. adv. Incidemment, sans s'arrêter, sans insister. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe*. Avoir lieu : *la scène se passe en Italie*. S'abstenir : *se passer de vin*. Perdre son éclat : *cette étoffe se passera*.

PASSEPAGE (*pa-se*) n. f. Genre de crucifères appelé aussi *lépidier* et *croton des pris*, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU (*pa-se-re*) n. m. (du lat. *passer*, moineau). Oiseau de l'ordre des *passereaux*. Pl. Ordre d'oiseaux, comprenant un grand nombre de petites espèces : les *alouettes*, les *merles*, sont des *passereaux*.

PASSERELLE (*pa-se-rè-le*) n. f. (de *passer*). Pont étroit réservé aux piétons. Petit pont transversal placé devant la cheminée des navires à vapeur et réservé, en général, au commandant, à l'homme de barre et à l'officier de quart.

PASSERESSE (*pa-se-rè-se*) n. f. Lacté. Petit cordage servant à faire passer un cordage plus gros dans ses poulies.

PASSERINE (*pa-se*) n. f. Genre d'oiseaux *passereaux* du nouveau monde.

PASSERINETTE (*pa-se-ri-nè-te*) n. f. Nom provençal de la fauvette.

PASSE-RIVIERE n. m. Longue corde, simple ou double, fixée à un portique ou à un arbre et à laquelle on se suspend pour franchir des obstacles en largeur. Pl. des *passer-rivieres*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

PASSE-ROSE (*pa-se*) n. f. Nom vulgaire de la rose trémière. Pl. des *passer-roses*.

PASSE-TEMPS (*tan*) n. m. Invar. Distraction ou occupation légère et agréable : *les échecs sont un agréable passe-temps*.

PASSE-TIÈRE n. m. Invar. Petite passoire à thé.

PASSETTE (*pa-sè-te*) n. f. Petite passoire.

PASSEUR, EUSE (*pa-seur, eu-se*) n. Personne qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS (*pa-se-ve-lour*) n. m. Invar. Nom vulgaire de l'amarante.

PASSE-VOLANT (*tan*) n. m. Faux soldat que l'on faisait figurer dans une revue pour grossir l'effectif de la compagnie et justifier les états de soldes majors : *Louisix réprima l'ouïs des passe-volants*. Homme que l'on fait figurer par fraude sur un rôle d'équipage. Parasite, intrus de passage. Pl. des *passer-volants*.

PASSIBILITÉ (*pa-si*) n. f. Qualité des êtres passibles. (Pen us.) ANT. **IMPASSIBILITÉ**.

PASSIBLE (*pa-si-ble*) adj. (lat. *passibilis*). Capable d'éprouver des sensations physiques : *tout animal est passible*. (ANT. **IMPASSIBLE**.) Qui doit subir, qui a mérité : *tout coupable est passible d'une peine*.

PASSIF (*pa-sif*), **IVE** ad. (lat. *passivus*; de *patis*, souffrir). Qui subit l'action sans agir : *jouer un rôle tout passif*. **Oùbésissive**, aveugle. *Dettes passives*, ce que nous devons, par opposition à *dettes actives*, ce que l'on nous doit. **Gramm.** *Forme passive*, forme que prend le verbe quand il exprime une action reçue, soufferte par le sujet : *le verbe passif n'est autre chose que le verbe être suivi du participe passé d'un verbe actif* : être **aimé**, être **averti**. N. m. Ensemble des dettes, char : ces obligations : *la passion d'une succession*. La forme passive d'un verbe : *mettre un verbe au passif*. ANT. **Actif**.

PASSIFLORACÉES (*pa-si*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales.

PASSIFLORE (*pa-si*) n. f. (du lat. *passio*, passion, et *flor*, oris, fleur). Genre de *passifloracées*, dites aussi *grenadilles* ou *fleurs de la Passion*, de l'Amérique tropicale et de l'Asie, et qui doivent leur nom à la forme de leurs fleurs, dont les organes représentent les instruments de la passion (couronne d'épines, clous, mar-teaux, etc.).

PASSION (*pa-si-on*) n. f. (lat. *passio*; de *patis*, souffrir). Souffrance, série de tourments : *la passion de Jésus-Christ* ou absolu-ment la *Passion*. Récit qui en est fait dans l'Évangile (en ce sens et le suiv. prend également une majuscule) : *la Passion selon saint Matthieu*. Sermon sur ce sujet : *prêcher la Passion*. Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, etc. : *dominez vos passions*. Désir très vif, qu'on ressent d'une chose : *avoir la passion des tableaux*. Objet de cette affection : *que l'étude soit votre passion*. Prévention : *ne jugez personne avec passion*.

PASSIONNAIRE (*pa-si-o-nè-re*) n. m. Livre qui contient la passion de Jésus. Ancien livre relatant les souffrances des martyrs.

PASSIONNANT (*pa-si-o-nant*). E adj. Propre à passionner : *roman passionnant*.

PASSIONNÉ (*pa-si-o-né*). E adj. Qui a des passions ardentes : *un homme passionné*. Inspiré par la passion : *avec une affection passionnée*. Substantiv. : *un passionné émeut toujours*.

PASSIONNEL, ELLE (*pa-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui concerne les passions et particulièrement l'amour, ou qui en dépend : *trame passionnel*.

PASSIONNEMENT (*pa-si-o-nè-man*) adv. Avec passion.

PASSIONNER (*pa-si-o-nè*) v. a. Inspirer une ardeur passionnée à : *Pierre l'Ermitte passionna les foules*. Donner un caractère d'empêtement : *la politique passionne tout*. Intéresser vivement : *les romans de Dumas père passionnent les lecteurs*. **Se passionner** v. pr. Concevoir un sentiment ardent.

PASSIVEMENT (*pa-si-ve-man*) adv. D'une manière passive.

PASSIVITÉ ou **PASSIVITÉ** (*pa-si*) n. f. Nature, état de celui, de ce qui est passif : *la passivité est le contraire de l'activité*.



Passerine.



Passiflore.

PASSOIRE (*pas-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine à fond percé de petits trous, dans lequel on érase des légumes pour les réduire en purée et où l'on filtre sommairement le bouillon, le thé, etc.

PASTEL (*pas-tél*) n. m. (mot prov.). Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel*. Dessin au pastel : les pastels de La Tour. Adjectif : crayons pastels.

PASTEL (*pas-tél*) n. m. Genre de crucifères, dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTELLAGE (*pas-tè-lè-jè*) n. m. (de *paste*, pour *pâte*). Pâte de sucre, dont on garnit les assiettes montées dans les desserts.

PASTELLISTE (*pas-tè-lis-tè*) n. Artiste qui fait du pastel : une *adroite pastelliste*.

PASTENAGE (*pas-tè*) n. f. (prov. *pastenaga*). Vieux nom du navet.

PASTENAGUE (*pas-tè-na-ghe*) ou **PASTINAGUE** (*pas-ti-na-ghe*) n. f. Genre de poissons des mers et des cours d'eau de l'Amérique du Sud.

PASTÈQUE (*pas-tè-kè*) n. f. (arabe *baticha*). Genre de cucurbitacées comestibles, dites aussi melons d'eau : la pastèque est commune en Italie.

PASTEUR (*pas-teur*) n. m. (lat. *pastor*; de *pas* et *scire*, paître). Homme qui paît les troupeaux : des *montons et leurs pasteurs*. Fig. Celui qui exerce une autorité : *Homère appelle les rois les pasteurs des peuples*. Relig. Ministre du culte ; spécialement, ministre titularisé du culte protestant. Le bon Pasteur, Jésus-Christ. Adjectif : les *peuples pasteurs*.

PASTEURIEN ou **PASTORIEN**, **ENNE** (*pas, ri-in, è-nè*) adj. Qui a rapport à Pasteur, à ses procédés : les *méthodes pasteurisantes*.

PASTEURISATION (*pas-teu-ri-sa-si-on*) n. f. Action de pasteuriser. Son résultat.

PASTEURISÉ (*pas-teu-ri-sè*) v. a. Chauffer la bière, le vin, le lait, etc., selon les procédés de Pasteur, pour tuer les germes de fermentation.

PASTICHE (*pas-ti-che*) ou plus rarement **PASTICHAGE** n. m. (de l'ital. *pasticcio*, pâte). Œuvre littéraire ou artistique, où l'on a imité la manière d'autres peintres, d'autres écrivains, etc. Œuvre musicale, composée de morceaux de différents maîtres.

PASTICHER (*pas-ti-chè*) v. a. (de *pastiche*). Imiter le style, la manière de : *pasticher Hugo*.

PASTICHEUR, **EUSE** (*pas-ti, eu-zè*) n. Personne qui fait des pastiches : *Mac-Pherson fut un adroit pasticheur*.

PASTILLAGE (*pas-ti, ll mill*) n. m. Imitation d'un objet fait par les confiseurs en pâte de sucre. Ouvrage d'argile pétri à la main et cuit.

PASTILLE (*pas-ti, ll mill*) n. f. (du lat. *pastillus*, petit gâteau). Bonbon de sucre aromatisé, de chocolat, etc., en forme de petit disque. Préparation analogue, additionnée d'un médicament. Pâte odorante, coulée en petits pains coniques et qu'on brûle pour parfumer l'air.

PASTILLEUR (*pas-ti, ll mill, eur*) n. m. Emporte-pièce pour fabriquer des pastilles. (On dit aussi PASTILLEUSE n. f.) Ouvrier qui s'en sert.

PASTORAL, **E**, **AUX** (*pas-to*) adj. (de *pasteur*). Propre aux bergers : *champ pastoral*. Champêtre : *vie pastorale*. Qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale*. Fig. Propre aux pasteurs spirituels et, particulièrement aux évêques : *tournée, croix pastorale*. N. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers, des bergères : les *pastorales de d'Urfé*. Poésie pastorale. N. m. Le genre de la poésie pastorale : le *pastoral est souvent faut*.

PASTORALEMENT (*pas-to-ra-le-man*) adv. À la façon des bergers : *vivre pastoralement*. En bon pasteur : *prêcher pastoralement*.



Passoires : 1. À purée ; 2. À thé.



Pastèque : A, coupe.



Patate : A, fruit.

PASTORAT (*pas-to-ra*) n. m. Fonction de pasteur spirituel. Sa durée.

PASTOUR (*pas-tour*), **E** n. (lat. *pastor*). Berger, bergère. (Vx.)

PASTOUREAU (*pas-tou-rè*) n. m. Petit berger.

PASTOURELLE (*pas-tou-rè-lè*) n. f. Jeune bergère. Genre lyrique au moyen âge. Figure de la contredanse française.

PAT (*pat*) a. j. m. Aux échecs, se dit du joueur qui, n'ayant que son roi à jouer, et celui-ci n'étant pas en échec, ne peut jouer sans l'y mettre, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. (mot espagn.). *Mar.* Navire pour un service de garde, etc. (Vx.) Petit navion de guerre surveillant les côtes. (Vx.) Coche d'eau. (Vx.) Barque surveillante de la douane. Voiture publique non suspendue. *Fam.* Mauvaise voiture.

PATACHON n. m. Pilote ou conducteur d'une patache. *Pop. Vie de patachon*, de godaillie perpétuelle.

PATAFIOLER (*lè*) v. a. (orig. incert.). *Fam.* Usité dans cette expression d'impatience : *que le bon Dieu (ou que le diable) te patafole*, te benisse, te confonde.

PATAGON, **ONNE** (*ghon, o-nè*) adj. et n. De la Patagonie.

PATAGONIQUE adj. Qui appartient, a rapport aux Patagons, à la Patagonie : les *Andes patagoniques*.

PATAPOUF n. m. *Pop.* Homme gros et lourd. Chute lourde ou ridicule : *faire un patapouf*. Grand bruit : *faire patapouf*.

PATAQUES (*kèss*) n. m. (tiré de la phrase plaisante : *je ne sais pas-t-à qu'est-ce*). Faute qui consiste à prononcer un t pour un s, ou vice versa, ou à confondre deux lettres quelconques, comme : *ce n'est point-s-à moi ; ce n'est pas-t-à-lui*.

PATARAHE n. f. (corrupt, de *parafe*). *Pop.* Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARAS (*ra*) n. m. Hauban supplémentaire.

PATARASSE (*ra-se*) n. f. Coin à manche, employé par les califats.

PATARD (*tar*) ou **PATAR** n. m. (provenç. *patoc*). Ancienne petite monnaie. *Pop.* Très petite somme : *n'avoit plus un patard*.

PATATÈN f. (espagn. *patata*). Genre de convolvulacées, à tubercule comestible. Ce tubercule. *Fam.* Pomme de terre.

PATATI, **PATATA**, onomatopée employée pour rendre des bavardages, des bruits qui s'entre-croisent, etc.

PATATRAS (*tra*) interj. Onomatopée exprimant le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD (*tè*), **E** n. et adj. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne à grosses pattes. Personne grosse, lourde, lente.

PATAUGEAGE (*tè*) n. m. Action de patauger. (Peu us.)

PATAUGER (*tè-jè*) v. n. (de *pataud*). — Prend un g devant a et o : *il patauge*, nous *pataugeons*. Pétiner dans une matière détrempée : *patauger dans la boue*. Fig. S'embarrasser dans son discours, dans des difficultés : *patauger dans la traduction d'un texte*.

PATAUGER, **EUSE** (*tè-jeur, eu-ze*) n. Qui patauge.

PATCHOULI (*pat'*) n. m. (angl. *patchouli*). Espèce de labiée aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes. Parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (lat. *pastis*). Farine détrempée et pétrie. Amalgame mou de matières broyées et délayées : *pâte d'amandes, de papier, de porcelaine*, etc. Sorte de gelée consistante : *pâte de coing*. Substance médicamenteuse, solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de fichen*, etc. *Pâtes d'Italie, pâtes alimentaires*, pâtes de farine, de formes variables, dont on fait des potages et des plats (vermicelle, semoule, nouilles, macaroni, etc.). *Impr.* Forme

page tombée en pâte, dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident. *Fig. et fan.* Constitution, caractère : *homme d'une bonne pâte*. *Mettre la main à la pâte*, faire une chose soi-même. *Comme un coq en pâte*, dans une situation confortable, agréable : *viere comme un coq en pâte*.

PÂTE n. m. Pâtisserie qui renferme des viandes ou du poisson : *pâté de saumon*. Viande épicée, truffée, etc., cuite et conservée froide dans une terrine : *pâté de foie gras*. *Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier. Assemblage de maisons. *Mar.* Petit plateau de roches isolées.

PÂTÉE (té) n. f. Pâte de son, d'herbes, etc., dont on engraisse la volaille. Mélange pâteux de pain, de viande, etc., pour certains animaux : *la pûde des chiens, des chats*.

PATELIN, **E** n. et adj. (de l'avocat *Patelin* (v. *Part. hist.*). Se dit d'une personne souple, d'un docteur artificieuse. *ANT.* *Hautain, sec, cassant*.

PATELINAGE n. m. ou **PATELINERIE** (ri) n. f. Manières patelines.

PATELLE (tê-le) n. f. (lat. *patella*). *Antiq. rom.* Plat de terre ou de métal, dans lequel on présentait toute sorte de mets. *Zool.* Genre de mollusques comestibles, à coquille conique, communs sur tous les rivages marins.

PATELIFORME (tê-li) adj. Qui a la forme d'une patelle, d'un plat.

PATENE n. f. (lat. *patena*). Vase sacré, en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corrupt. du lat. *Pater noster*). L'oraison dominicale. *Par dénig.* Prière quelconque : *marquette des patenôtres*, dire ses *patenôtres*. Paroles inintelligibles ou vides de sens, que l'on répète constamment. *Pop.* Grains d'un chapelet. Le chapelet lui-même.

PATENÔTRIER (trî-s) n. m. Fabricant, marchand de chapelets, colliers, bractelets, etc. (Vx.)

PATENT (tan) E adj. (du lat. *patens, entis*, ouvert). Evident, manifeste : *vérités patentes*. *Lettres patentes*, scellées du grand sceau de l'Etat, que le roi adressait ouvertes aux parlements.

PATENTABLE (tan) adj. Sujet à payer patente : *commerçant patentable*.

PATENTE (tan-te) n. f. (de *patent*). Commission, diplôme, etc., délivrés par le roi ou par une corporation : *une patente de pension*. (Vx.) *Certificat* délivré à un navire qui part. *Patente nette*, qui constate un bon état sanitaire à bord et au point de départ. *Patente brute*, qui ne spécifie rien. *Patente suspecte*, qui n'affirme pas un bon état de santé. Contribution annuelle que payent les commerçants, les industriels. *Quittance* de cette contribution : *exhiber sa patente*.

PATENTÉ (tan-tê) E adj. et n. Personne munie d'une patente : *commerçant patenté*.

PATENTER (tan-tê) v. a. Soumettre à la patente : *on patente toutes les formes de commerce*. Délivrer une patente à : *patenter un inventeur*.

PATER (têr) n. m. Invar. (mot lat. signif. *père*). Orasion dominicale (en ce sens, prend une majuscule) : *dire cinq Pater*. Gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *Pater* : *des pater en coralline*.

PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Coupe métallique évasée, employée dans les sacrifices, chez les Romains. Ustensile qu'on applique à un mur, et qui sert à soutenir des rideaux, à accrocher des vêtements, etc.

PATERNE (têr-ne) adj. (lat. *paternus*). D'une bienveillance douceureuse : *un ton paterne*.

PATERNEL, **ELLE** (têr-nêl, -ê-le) adj. (lat. *paternus*). Du père : *bénédictio paternelle*. Du côté du père : *grand mère paternelle*.

PATERNELLEMENT (têr-nêl-le-man) adv. *En père*; avec une grande bonté.



Patelle.

PATERNITÉ (têr) n. f. Etat, qualité de père. *Au fig.* : *démériter la paternité d'un pamphlet*.

PATEUX, **EUSE** (têd, eu-ze) adj. Qui empâte la bouche : *fruit pâteux*. Trop épais : *encre pâteuse*. *Avoir la bouche, la langue pâteuse*, comme recouverte de pâte, de manière à ne pas pouvoir prononcer nettement les mots.

PATHÉTIQUE adj. (gr. *pathêtikos*). Qui émeut : *discours pathétique*. N. m. Genre pathétique. *SYN.* TOUCHANT.

PATHÉTIQUEMENT (kê-man) adv. D'une manière pathétique. (Peu us.)

PATHÉTISME (tis-ne) n. m. Art d'émuover : *connaître toutes les ressources du pathétisme*. (Peu us.)

PATHOGENE adj. (du gr. *pathos*, affection, et *genân*, engendrer). Qui provoque les maladies : *microbe pathogène*.

PATHOGÉNIE (ni) n. f. (de *pathogène*). Examen et recherche du mécanisme des causes morbides.

PATHOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la pathologie : *recherches pathologiques*.

PATHOLOGOMONIQUE (togh-no) adj. (du gr. *pathos*, affection, et *gnômonikos*, qui indique). Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE (jî) n. f. (du gr. *pathos*, affection, et *logos*, discours). Traitée des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie : *anatomie pathologique*.

PATHOLOGIQUEMENT (kê-man) adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE (jis-tê) n. et adj. m. Se dit du médecin qui s'occupe spécialement de la pathologie.

PATHOS (tôss) n. m. (mot gr. signif. *souffrance*). *Rhétor. anc.* Figure propre à toucher fortement.

Fam. Emphase. *SYN.* GALIMATIAS, PUÉBUS.

PATIBULAIRE (tê-re) adj. (du lat. *patibulum*, gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires*. *Fig.* Qui fait penser au gibet : *mine patibulaire*. N. m. Gibet. (Vx.)

PATIENTIEMMENT (si-a-man) adv. Avec patience : *supporter patientiement une injure*.

PATIENCE (si-an-sê) n. f. (lat. *patientia*). Vertu qui fait supporter les maux avec résignation : *la patience est le courage de tous les jours*. Qualité de celui qui attend avec calme ce qui tarde : *la patience est faite d'espérance*. Persévérance : *la patience vient à bout de tout*. Prendre patience, attendre sans s'irriter. Prendre en patience, supporter sans se plaindre. Perdre patience, commencer à ne plus pouvoir attendre à supporter, à chercher *Jeux*. Combinaison de cartes dans un ordre déterminés. *Milit.* Planchette ayant au centre une rainure longitudinale terminée par un trou, ce qui permet d'y passer plusieurs boutons et de les astiquer ensemble. *Interj.* Exprime soit la résignation : *patience! nous arrivons*; soit la menace : *patience! je vous rattraperai*. *Prov.* : *La patience vient à bout de tout*, la constance lente et réfléchie conduit à des résultats qui paraissent impossibles. *Patience passe science*, la persévérance est plus précieuse que l'habileté. *ANT.* IMPATIENCE.



Patience.

PATIENCE (si-an-sê) n. f. Espèce de polygonacées, à racines antiscorbutiques.

PATIENT (si-an) E adj. Qui a de la patience. Dit ou fait avec patience : *vengance patiente*. *Philos.* Qui reçoit l'impression d'un agent physique : *l'être est agent ou patient*. N. Personne qui subit un supplice ou une opération chirurgicale : *le chirurgien et la patiente*. *ANT.* IMPATIENT, VIF, PROMPT.

PATIENTER (si-an-tê) v. n. Prendre patience.

PATIN n. m. (de *patte*).

Chaussure contre la boue. (Vx.) Semelle de bois ou de métal garnie par-dessous d'une lame de fer verti-



Patin : 1. En métal ; 2. A roulettes ;

cale, et que l'on fixe à la chaussure pour glisser sur la glace. Épaisse pièce de bois, qui porte le limon d'un escalier. Semelle d'un rail, qui repose directement sur les traverses. **PATINS** *à roulettes*, patins dans lesquels les lames métalliques sont remplacées par des roulettes et à l'aide desquels on peut glisser sur un sol uni.

PATINAGE n. m. Action de patiner : *le patinage est un sport très agréable.*

PATINE n. f. Sorte de vert-de-gris qui se forme sur le bronze antique. Sorte de croûte dont se chargent certains objets : *la patine des tableaux anciens.* Concrétion terreuse sur une pierre, un marbre.

PATINER (nd) v. n. Glisser avec des patins : *apprendre à patiner.* Se dit d'un véhicule à traction mécanique dont les roues tournent sans qu'il avance : *les locomotives patinent par les temps de verglas.* V. a. *Fam.* Manier indiscrètement : *patiner des fruits.* Se *patiner* v. pr. *Mar.* Agir avec diligence (*fam.*) : *mousse, patine-toi!*

PATINETTE n. f. V. TROTTINETTE.

PATINEUR, EUSE (eu-se) n. Personne qui glisse avec des patins : un *hardi patineur.*

PATINOT (no) n. m. Nom des poteries que les maçons intercalent dans l'épaisseur d'un mur pour servir de conduits aux cheminées.

PATIO (ti-o) n. m. (mot espagn.). Cour dallée d'une maison.

PÂTR v. n. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent souvent pour les mauvais.* Languir : *les affaires pâtissent.*

PÂTIRES (rd) ou **PÂTHIRA** n. m. (de *pâtir*). *Fam.* Souffrir-douleur : *toute agglomération à ses pâtiures.*

PÂTIS (ti) n. m. (lat. *pustus*; de *pacere*, paître). Lande ou friche, où l'on met paître les bestiaux.

PÂTISSAGE (ti-sa-je) n. m. Action de pâtisser.

PÂTISSANT (ti-san), **E** adj. Qui pâtit.

PÂTISSER (ti-sè) v. a. Travailler pour la pâtisserie : *pâtisser de la farine.* V. n. Faire de la pâtisserie : *femme qui pâtit bien.*

PÂTISSERIE (ti-sè-ri) n. f. Pâte cuite au four sous des formes variées et à laquelle on ajoute généralement du sucre, des fruits, de la crème, etc. Profession, marchandise, boutique du pâtissier.

PÂTISSIER (ti-si-è), **ÈRE** n. Qui fait ou vend de la pâtisserie. Adjectif : *garçon pâtissier.*

PÂTISSOIRE (ti-soi-re) n. f. Table sur laquelle on pâtit.

PÂTISSON (ti-son) n. m. Espèce de courge dite aussi *bonnet de prêtre*, *artichaut d'Espagne*.

PATTO n. m. (mot ital.; du lat. *pati*, souffrir). Sigisbée (parce qu'il endure les caprices de sa dame). Pl. des patiti.

PATOCHE n. f. (de *patte*). *Fam.* Grosse main. Coup de fêrule : *recevoir une patoche.*

PATOIS (toi) n. m. (du bas lat. *patiensis*, du pays paternel). Idiotisme populaire propre à une province : *Jasmin a écrit ses vers en patois gascon.* Façon particulière de s'exprimer et, surtout, langage bizarre ou incorrect : *le patois des Précieuses.*

PATOISER (zè) v. n. Parler patois. Employer des provincialismes : *parler avec un accent provincial.*

PATOISERIE (zè-ri) n. f. Langage qui imite un patois : *les patoiseries ne sont pas rares dans Moitié.*

PÂTON n. m. Morceau de pâte.

PATOUILLARD (tou, ll mill, ar) n. m. *Fam.* Navire lourd, marchant mal.

PATOUILLER (tou, ll mill, é) v. a. et n. Syn. de PATOUILLER.

PATOUILLET (tou, ll mill, é) n. m. Appareil pour le lavage des minerais.

PATRAQUE n. f. Machine mal faite ou usée : *beaucoup de montres sont des patraques.* Fig. et *fam.* Personne faible, malade.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor*). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Propre aux patriarches bibliques : *simplicité patriarcale*; au dignitaire ecclésiastique appelé « patriarche » : *siège patriarcal.*

PATRIARCALEMENT (man) adv. D'une manière patriarcale : *vivre patriarcalement.*

PATRIARCAT (ka) n. m. Dignité de patriarche : *être élevé au patriarcat.* Exercice des fonctions de

patriarche : *durant le patriarcat de X... Territoire soumis au patriarcat : le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha*). Nom donné aux premiers chefs de famille, dans l'Ancien Testament. Fig. Vieillard respectable. Vieillard qui n'a de nombreux descendants. Titre donné autrefois aux évêques des premiers sièges épiscopaux et, encore aujourd'hui à quelques évêques : *le patriarche de Lisbonne.* Titre des chefs de l'Eglise grecque et de quelques communautés schismatiques. — D'après la Genèse, il y eut, entre la création du monde et le déluge, dix patriarches, qui vécurent au moins neuf cents ans et dont les principaux sont : Adam, Seth, Enos, Mathusalem et Noé. Ils croyaient à l'unité de Dieu, à la création du monde, à la chute de l'homme, à la venue d'un Rédempteur et observaient les principaux commandements du Décalogue.

PATRICE n. m. (lat. *patricius*). Titre d'une dignité instituée par Constantin : *Clovis reçu de l'empereur de Constantinople le titre de patrice.* (V. *Part. hist.*)

PATRICIAL, E, AUX adj. Qui appartient, a rapport aux patrices : *dignité patriciale.*

PATRICIAT (si-a) n. m. Dignité de patrice, de patricien. Ensemble de patriciens romains : *le patriciat fut finalement vaincu par le plébé.*

PATRICIEN, ENNE (si-in, è-ne) n. et adj. (lat. *patricius*). Se disait des citoyens romains faisant partie du patriciat et de ce qui avait rapport à eux : *les patriciens*; et *consul patricien*. Adj., noble, privilège; qui appartient aux nobles, aux privilèges : *plébécien contre patriciens*; *meurs patriciennes.* (V. *Part. hist.*)

PATRIE (tri) n. f. (lat. *patria*; de *pater*, père). Pays où l'on est né, dont on est citoyen : *la France est notre patrie.* Ville, localité où l'on est né : *Paris est la patrie de Voltaire.* Ville, endroit où l'on compte un grand nombre d'hommes, d'animaux, de plantes, d'un genre déterminé : *Florence était la patrie des artistes.* Mère patrie, Etat dont dépend une colonie. (Syn. MÉTROPOLE.) Céléste patrie, le ciel des chrétiens.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium*; de *pater*, père). Bien qui vient du père ou de la mère : un *riche patrimoine*. Fig. Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIMONIALEMENT (man) adv. A titre de patrimoine : *biens dont on hérite patrimoniallement.*

PATRIOTE n. et adj. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile : *les soldats patriotes.*

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote, qui exprime le patriotisme : *poésie patriotique.*

PATRIOTIQUÉMENT (he-man) adv. En patriote.

PATRIOTISME (ti-sme) n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE (ji) n. f. (du gr. *pater*, père, et *logos*, discours). Connaissance de la vie et des œuvres des Pères de l'Eglise : *la patrologie latine.* Traité sur eux. Collection de leurs écrits : *la patrologie de Migne.*

PATRON, ONNE (o-ne) n. (lat. *patronus*; d'*patrum*). Citoyen, patricien, auquel des personnes libres de condition inférieure (clients) étaient attachées. Protecteur, protectrice. Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protège une ville, une communauté. Chef d'une entreprise industrielle, commerciale. Celui qui commande une embarcation : *le patron d'une barque de pêche.*

PATRON n. m. (du précéd.). Modèle en bois mince, zinc, carton, papier, mousseline, etc., d'après lequel on taille un objet, on confectionne un vêtement : *patron de corsage.* Carton à jours pour le colporteur.

PATRONAGE n. m. Protection accordée par un homme puissant à un inférieur. Association de bienfaisance ou société amicale de protection, etc. : *les patronages scolaires.* Lieu où elle a son siège : *aller au patronage.*

PATRONAL, E, AUX adj. Qui concerne le patron, les patrons : *fête patronale*; *syndicat patronal.*

PATRONAT (na) n. m. Antig. rom. Qualité, droit du patron à l'égard du client. Adj., qualité de patron, autorité du patron; ensemble des patrons : *le patronat et le salariat.*

PATRONNER (*tro-né*) v. a. (de *patron*). Recommander, appuyer : *patronner une candidature*. Introduire en protégeant : *patronner un nouveau veau*. Imprimer à l'aide d'un patron à jours : *patronner des cartes*. Découper sur un patron : *patronner une chemisette*.

PATRONNESSE (*tro-nè-se*) n. et adj. f. Dame qui dirige une fête, un bal, etc., de bienfaisance : les *patronnesses* ; les *dames patronnesses*. Qui dirige un patronage.

PATRONNET (*tro-né*) n. m. Jeune garçon pâtissier.

PATRONYMIQUE adj. (du gr. *patér*, *trés*, père, et *onyma*, nom). *Antiq.* Se disait de substantifs dérivant des noms propres et communs à tous les descendants d'un personnage : les *descendants d'Hercule avaient pour nom patronymique* les Héraclides. Adj. *Nom patronymique*, nom de famille, par opposition au prénom.

PATROUILLAGE (*trou, ll mil.*, a-je) n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. Ragout malpropre, dégoutant.

PATROUILLE (*trou, ll mil.*) n. f. Milit. Petit détachement de soldats chargés de faire un parcours de surveillance : *rencontrer la patrouille*. L'action même de ce détachement : des *patrouilles nocturnes*.

PATROUILLER (*trou, ll mil.*, a-je) v. n. (de *patte*). Patanger dans la boue. Agiter de l'eau bourbeuse : *patrouiller dans une mare*. Aller en patrouille. V. a. Manier d'une façon indiscreète, maladroite ou malpropre : *patrouiller des viandes, des gâteaux*.

PATROUILLEUR (*trou, ll mil.*) n. m. Militaire, navire chargé d'une mission de surveillance.

PATTE (*pa-te*) n. f. Pied et jambe des quadrupèdes et des oiseaux autres que les oiseaux de proie (*serres*) : de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile ; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard ; de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, etc. : les *pattes des hérons sont très hautes*. Fam. Main ou pied de l'homme : se *laver les pattes*. Fam. et fig. Habileté de main : *peindre qui a de la patte*. Pic de certains objets : *verre à patte*. Mar. Pièces triangulaires terminant les bras d'une ancre. Petite bande d'étoffe avec bouton ou boutonnière, pour maintenir les parties d'un vêtement, etc. Sorte de long clou pointu d'un bout, plat et percé de l'autre, servant à fixer une glace, une armoire, etc. Languette de cuir servant à fermer un portefeuille. Fig. *Coup de patte*, trait malin, critique. *Patte de velours*, patte d'un chat dont les griffes sont recouvertes pour jouer ou caresser. Fig. Douceur, modération dans les procédés : faire *patte de velours*. *Pattes de mouches*, écriture maigre et peu lisible. *Pattes de lapin*, favoris très courts. *Marcher à quatre pattes*, sur les mains et les genoux. Ne *remuer ni pied ni patte*, rester complètement immobile. Tomber sous la *patte de quelqu'un*, se trouver à sa merci.

PATTE (*pa té*), E adj. (de *patte*). Se dit de certains meubles de l'écu (croix, sautoir), ou de lettres diplomatiques, dont les extrémités vont en s'élargissant.

PATTE-D'OIE (*pa-te-doi*) n. f. Point de réunion de plusieurs routes. Ensemble de petites rides divergentes partant de l'angle extérieur de l'œil, chez les personnes âgées. Extrémité d'une manœuvre partagée en trois branches. Pl. des *pattes-d'oie*.

PATTE-PICHE n. f. Constr. Morceau de fer pointu d'un bout, plat de l'autre, appelé aussi *patte*. Pl. des *pattes-fiches*.

PATTE-PELLU, E n. (de *patte*, et *pellu*, zarni de poils). Qui couvre ses mauvais desseins sous des apparences de douceur. (Vx.) Pl. des *pattes-pellus* (ou *pelues* même au masc.).

PÂTINSONNAGE (*pa-tin-so-na-je*) n. m. (de *Patinson*, chim. angl.). Mode de traitement des plombs argentifères, au moyen duquel on sépare l'argent du plomb.

PATTE (*pa-te*), E adj. Qui a de grosses pattes : *chien patte*. Qui a des plumes sur les pattes : *pigeon patte*.

PÂTURABLE adj. Qui peut être livré à la pâture : plaines *pâturables*.

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent : les *pâturages alpestres*.

PÂTURANT (*ran*), E adj. Qui pâture.

PÂTURE n. f. (lat. *pastura*). Nourriture des animaux en général. Fourrage : *donner la pâture aux moutons*. Pâturage : *bestiaux mis en pâture*. Fam. Nourriture de l'homme. Fig. : les *vautours sont la pâture des flatteurs*. Vaine pâture, pâturage libre, où chacun peut paître ses bestiaux.

PÂTHER (*ré*) v. n. Prendre la pâture. V. a. Manger en paissant : *pâther une prairie*.

PÂTHEREU n. m. (de *patère*). Militaire qui mène les chevaux à l'herbe (Peu us.).

PÂTURIN n. m. Genre de graminées, qui fait partie de toutes les bonnes prairies.

PÂTURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et le sabot. (V. la planche CHEVAL.)

PAUCIFLORE (*pô*) adj. (du lat. *pauci*, peu nombreux, et *flos*, ovris, fleur). Qui ne porte que peu de fleurs.

PAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. (de *Paulet* n. pr.). Droit annuel que les officiers de justice et de finance

payaient au roi, pour assurer la transmission de leurs charges : les *ciats généraux de 1614 demandèrent la suppression de la paulette*.

PAULIEN, ENNE (*pô-li-èn, è-ne*) adj. Dr. anc. S'est dit d'une action par laquelle un créancier pouvait demander la révocation d'un acte fait en fraude de ses droits par un débiteur.

PAULOWNIA (*pô-lo-né*) n. m. (de *Anna Paulowna*, fille d'usur Paul I^{er}). Genre de scrofulariées du Japon, comprenant de grands arbres ornementaux, acclimatés dans nos pays, et dont les fleurs sont réunies en panicules d'un bel effet.

PAUME (*pô-me*) n. f. (lat. *palma*). Creux de la main. Jeu où l'on se renvoie une balle avec une raquette ou une masse, dans un lieu disposé exprès. V. Jeu de *PAUMES* (Part. hist.).

PAUMELLE (*pô-mè-lè*) n. f. Espèce d'orge. Pente d'une porte ou d'un volet. Gant en cuir de volier, de sellier, etc., servant à pousser l'aiguille.

PAUMER (*pô-mè*) v. a. Frapper avec la paume de la main.

PAUMIER (*pô-mi-è*) n. m. Maître d'un jeu de paume. Fabricant, marchand d'accessoires nécessaires au jeu de paume. Adj. : *marchand paumier*.

PAUMOYER (*pô-moi-è*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*). Haler un câble avec la main. Se servir de la paumelle. (On écrit quelquefois *POMOYER*.)

PAUMURE (*pô*) n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPERISME (*pô-pé-ris-me*) n. m. (du lat. *pauper*, pauvre). Etat permanent d'indigence, dans le cas de la population d'un pays : le *paupérisme sévit en Angleterre*.

PAUPIÈRE (*pô*) n. f. (lat. *pauper*). Anat. Nom des voiles musculo-membranées, placés au-devant du globe oculaire, et qu'ils recouvrent en se rapprochant. Ouvrir la *paupière*, s'éveiller. Fermer la *paupière*, s'endormir ; mourir. Fermer les *paupières* à quelqu'un, l'assister à ses derniers moments. (V. OEIL.)

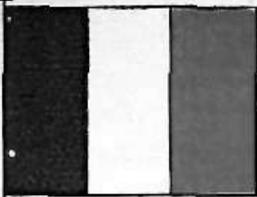
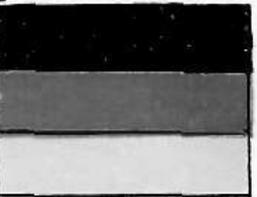
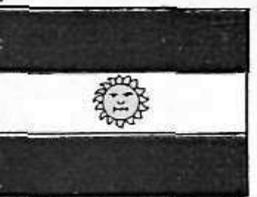
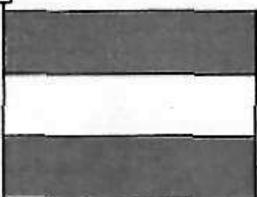
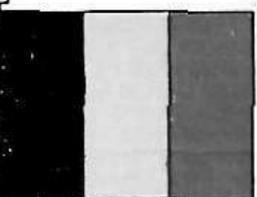
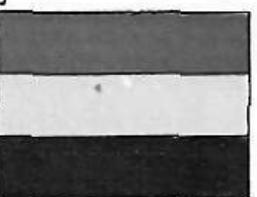
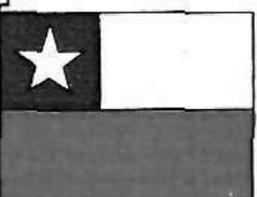
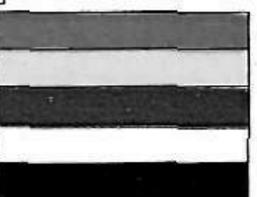
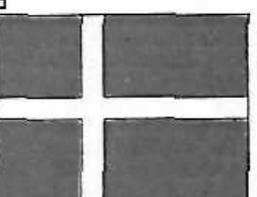
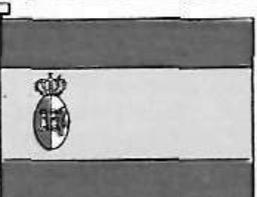
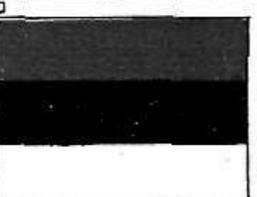
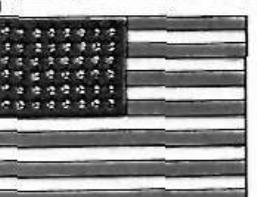
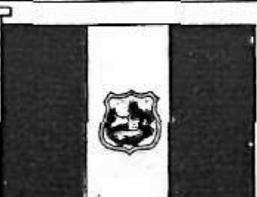
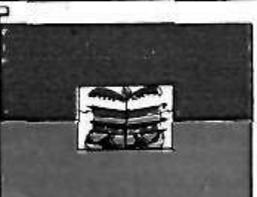
PAUPIÈTE ou **POUPIÈTE** n. f. Tranche de viande roulée et farcie.  Pause.

PAUSE (*pô-ze*) n. f. (du lat. *pausa*, repos). Suspension momentanée d'une action : *voyager, lire, chanter, qui fait une pause*. *Musiq.* Silence équivalant à une mesure. Signe qui indique ce silence : la *pause se place sous la quatrième ligne*.

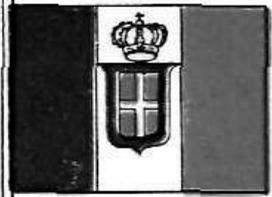
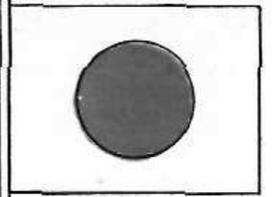
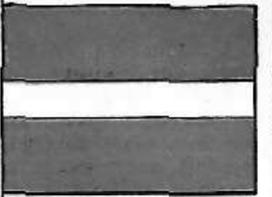
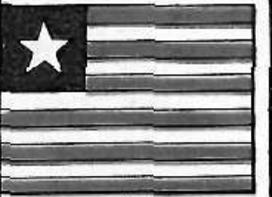
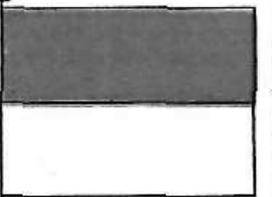
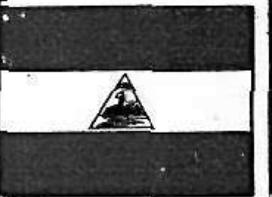
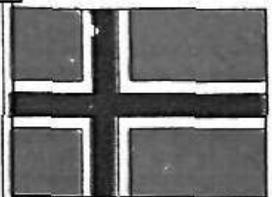
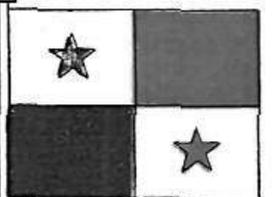
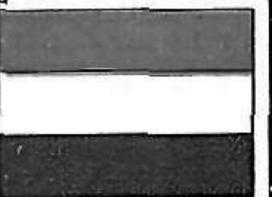
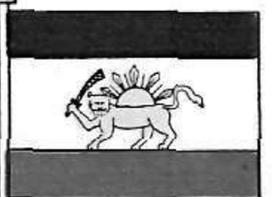
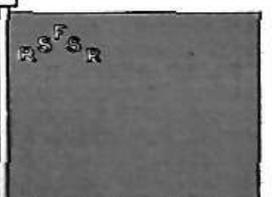
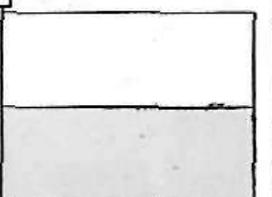
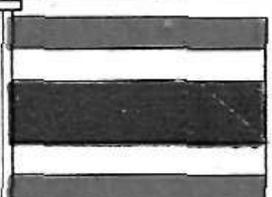
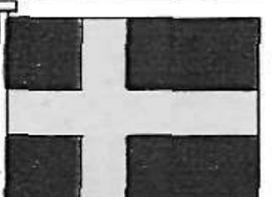
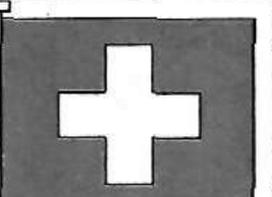
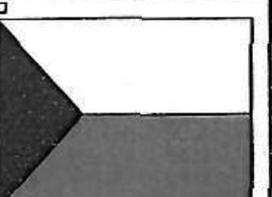
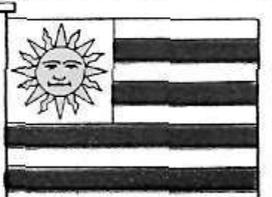
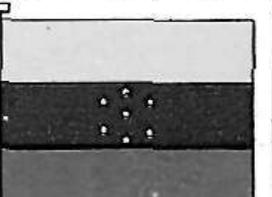
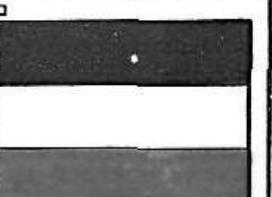
PAUSER (*pô-ze*) v. n. Faire une pause.

PAUVRE (*pô-vre*) adj. (lat. *pauper*). Dépourvu ou mal pourvu du nécessaire : les *classes pauvres*. Qui manque cet état : un *habitant pauvre*. Stérile, sans ressources : *contrée pauvre*. Mauvais en son genre : *pauvre chère* ; un *pauvre orateur*. A plaindre, qui inspire la pitié : *pauvre mère ! son fils est mort*. *Langue pauvre*, qui manque de termes pour l'expression de sa pensée. *Pauvre sire*, *pauvre hère*, homme sans considération, sans mérite. N. m. Homme dans le besoin, mendiant : *secourir les pauvres*. SYN. INDIGENT. *Pauvres d'Écrit.* V. BEATI PAUPERES SPIRITU (Part. rose). ANT. RICHE.

PAVILLONS

			
FRANCE	ALBANIE	ALLEMAGNE	Rép. ARGENTINE
			
AUTRICHE	BELGIQUE	BOLIVIE	BRÉSIL
			
BULGARIE	CHILI	CHINE	COLOMBIE
			
COSTA-RICA	CUBA	DANEMARK	DOMINICAINE (Rép.)
			
ÉQUATEUR	ESPAGNE	ESTHONIE	ÉTATS-UNIS d'AMÉR. d.N.
			
ÉTHIOPIE	FINLANDE	GR. BRETAGNE	GRÈCE
			
GUATEMALA	HAÏTI	HONDURAS	HONGRIE

PAVILLONS

			
ITALIE	JAPON	LETTONIE	LIBÉRIA
			
LUXEMBOURG	MEXIQUE	MONACO	NICARAGUA
			
NORVÈGE	PANAMA	PARAGUAY	PAYS - BAS
			
PÉROU	PERSE	POLOGNE	PORTUGAL
			
ROUMANIE	RUSSIE des Soviets	S ^T SIÈGE	SALVADOR
			
SIAM	SUÈDE	SUISSE	TCHÉCOSLOVAQUIE
			
TURQUIE	URUGUAY	VÉNÉZUÉLA	YOUgoslavIE

PAUVREMENT (*pô-vre-man*) adv. Dans la pauvreté : vivre *pauvrement*. Fig. Mal : *peindre pauvrement*. ANT. **Richement**.

PAUVRESSE (*pô-vrè-se*) n. f. Mendiant. **PAUVRE, ETTE** (*pô-vrè, è-te*) adj. Diminutif de *pauvre*, terme d'affectueuse commiseration.

PAUVRETE (*pô*) n. f. Etat de celui, de ce qui est pauvre : la *pauvreté* est *mauvaise conseillère* (Syn. indigence). **PAVOT** : *Pauvreté n'est pas vice*, pour être pauvre, on n'est pas malhonnête ; on ne doit pas faire un reproche de la pauvreté. ANT. **Richesse, fortune**.

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé : *pavager en bois*. Travail du paveur : le *pavage d'une rue*. **PAVANE** n. f. Ancienne danse espagnole, lente et grave. Air sur lequel on l'exécute : *danser, jouer une pavane*.

PAVANER [*né*] (**NE**) v. pr. (du lat. *pavo*, paon). Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Bloc de pierre dure, de bois, etc., préparé, dont on garnit les chaussées : le *pavé de bois* se généralise. Partie pavée d'une rue : le *macadam et le pavé*. Fig. La rue, la voie publique : être sur le *pavé*, sans domicile, sans emploi. *Tenir le haut du pavé*, être au premier rang.

PAVÉE (*vé*) n. f. Nom vulgaire de la digitale pourprée.

PAVEMENT (*man*) n. m. Action de paver. Pavage de luxe : un *pavement de marbre*.

PAVÉ (*vé*) v. a. (lat. *pavire*). Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc. : *paver une avenue*.

PAVESADE (*za-de*) n. f. (ital. *pavesata*). Toile ou rangée de pavois qui était disposée le long d'un navire pour en masquer l'intérieur.

PAVETTE (*vé-te*) n. f. Bot. Genre de rubiacées des pays chauds.

PAVIER n. et adj. m. Ouvrier qui pave.

PAVIE (*vi*) n. f. (de *Pavie* n. géogr.) Sorte de peche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON (*li-mil*) n. m. (du lat. *pavilio*, tente). Tente ronde ou carrée : les *pavillons sont généralement de courtis*. Blas. Espèce de tente qui revêt et enveloppe les armoiries des souverains. Etoffe dont on recouvre le ciboure et le tabernacle. Tour de lit, en forme de tente, suspendu au plafond. Petite maison, petite construction : un *pavillon de chasse*. Avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment. Oreille externe des mammifères. *Mar*. Bannière, enseigne ou étendard, sur lesquels sont les couleurs nationales ou des marques particulières et qui servent à indiquer la nationalité d'un navire, à faire des signaux, etc. *Abaisser*, amener le *pavillon*, le rentrer pour serendire. Fig. *Baisser pavillon*, céder.

PAVILLONNERIE (*vi, li-mil, o-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique ou garde les pavillons, flammes, etc.

PAVOIS (*voi*) n. m. (ital. *pavece*). Grand bouclier. Elever sur le *pavois*, vanter mettre en honneur, en renommée. *Mar*. Bordage cloué sur les jambettes au-dessus du plat-bord. Signal de réjouissance. Ensemble des pavillons d'un navire, disposés dans un ordre donné : *hisser le grand pavois*.

PAVOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de pavaiser.

PAVOISER (*ze*) v. a. Garnir de pavillons, de drapeaux, un navire, un édifice : *pavoiser un monument*.

PAVOT (*vô*) n. m. (lat. *papaver*). Genre de papavéracées à suc blanc laiteux, dont on extrait l'opium et l'huile dite d'orvette : le *pavot* a de belles fleurs rouges ou blanches.

PAYABLE (*pè-ia-ble*) adj. Qui doit être payé : *traite payable à vue*.

PAYANT (*pè-ian*), **E** adj. Qui paye : *spectateurs payants*. Que l'on paye, où l'on paye : *spectacle payant*. Substantiv. : les *invités et les payants*. ANT. **Gratuit**.

PAYÉ (*pè-é*) ou **PAIÉ** (*pè*) n. f. (subst. verb. de *payer*). Solde ou salaire : la *paye des officiers, des ouvriers*. Action de payer : *faire la paye*. Fam. *Debiteur, c'est une mauvaise paye*. *Haute paye*, indemnité supplémentaire de la solde d'un militaire : les *soldats rengagés reçoivent une haute paye*.

PAYEMENT (*pè-é-man*) n. m. Action de payer. Somme payée : un *payement très élevé*. (On écrit aussi **PAIEMENT** (*pè-mani*)).

PAYEN, ENNE (*pa-i-in, è-ne*) n. et adj. Autre orthographe de **PAIEN**.

PAYER (*pè-é*) v. a. (du lat. *pacare*, apaiser. — **Se con**), comme *balayer*. On écrit quelquefois : *je paie, je paierai* ou *je paierai, je paierais* ou *je paierai, que je paie* ; mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye, je payerai*, etc.). Remettre ce qui est dû à ou pour : *payer ses ouvriers, son loyer*. Acquitter une dette, un droit, un impôt. Récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service*. Obtenir par un sacrifice, expier : *payer cher une victoire* ; *payer un crime de sa tête*. *Payer de*, faire preuve de : *payer d'audace*. *Payer d'ingratitude*, manquer de reconnaissance. *Payer de retour*, reconnaître un service par un autre. *Payer de sa personne*, s'exposer dans une occasion dangereuse, agir personnellement. *Payer pour les autres*, être puni quand les autres sont coupables ou ne sont pas punis. *Payer le tribut à la nature*, mourir. *Fam*. Il *te payera*, je me vengrai. **Se payer** v. pr. *Être payé, récompensé, puni*. *Fam*. S'offrir : *se payer un fusil, un voyage*. *Se payer de*, se contenter de : *ne vous payez pas de mots*.

PAYEUR, EUSE (*pè-é-ur, eu-se*) n. Qui paye : une *payeuse de mauvaise foi*. Dont l'emploi est de payer : le *payeur du régiment*. Dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département*. Adjectiv. : *officier payeur*.

PAYS (*pè*) n. m. (du lat. *pagensis*, de *pagus*, canton). Territoire : le *beau pays de France*. Région, contrée : *pays chavids*. Les habitants : *pays récolté*. Patrie, lieu de naissance : *quitter son pays*. Mal du pays, nostalgie. *Pays perdu*, éloigné, peu civilisé. *Voir du pays*, voyager. *Être en pays de connaissance*, avec quelqu'un que l'on connaît. *Fam*. Compatriote : *tiens, voilà mon pays*. (Fem. *payse*.)

PAYSAGE (*pè-i-za-je*) n. m. Etendue de pays qui présente une vue d'ensemble : *admirer le paysage*. Dessin, tableau représentant un site champêtre : *Corot a laissé de magnifiques paysages*.

PAYSAGER (*pè-i-za-je*), **ERE** adj. Disposé de façon à produire des effets de paysage : *jardin paysager*.

PAYSAGISME (*pè-i-za-jis-me*) n. m. Genre du paysage ; tendances des paysagistes. (Peu us.)

PAYSAGISTE (*pè-i-za-jis-te*) n. m. Artiste qui fait des paysages. Adjectiv. : un *peintre paysagiste*. (Se dit quelquefois pour **PAYSAGER** : *jardin paysagiste*.)

PAYSAN, ANNE (*pè-i-zan, a-ne*) n. (rad. *pays*). Homme, femme de la campagne. Fig. Rustré, personne grossière. Adjectiv. : *avoir un air paysan*. **A la paysanne**, loc. adv. *A la manière, à la mode des paysans*.

PAYSANNERIE (*pè-i-za-ne-ri*) n. f. Etat, condition de paysan. Petite œuvre littéraire ; petite pièce peignant les mœurs des paysans : les *paysanneries de George Sand ont pour cadre le Berry*.

PAYSE (*pè-i-ze*) n. f. V. **PAYS**.

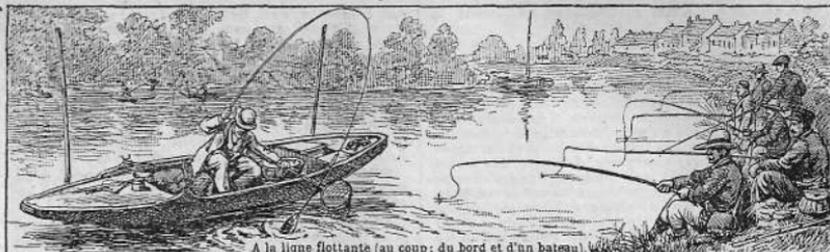
PÉAGE n. m. (lat. pop. *pedaticum* ; de *pes*, *pèdis*, pied). Droit que l'on paye pour passer sur un pont, un chemin, etc. : *acquitter le péage à l'entrée d'un pont*.



Pavot.



Roi franc élevé sur le pavois.



A la ligne flottante (au coup; du bord et d'un bateau)



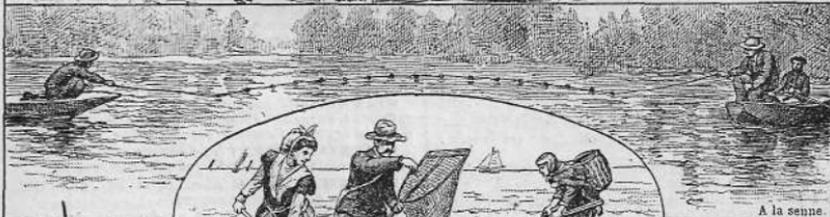
Au lancer (saumon)



A l'épervier.



Au carrelet.



A la senne



De plage à la crevette



Côtière, à la ligne (maquereau)



Côtière, au filet (sardine)



Grande pêche (morue)

PÉAGER (jé), **ÈRE** n. Personne qui reçoit le péage.

PÉAN ou **PÉAN** n. m. (gr. *paian*). Antiq. gr. Hymne en l'honneur d'Apollon. Chant de guerre, de victoire, de fête.

PEAU (pé) n. f. (lat. *pellis*). Membrane qui recouvre le corps de l'homme et de beaucoup d'animaux ; on distingue dans la peau l'épiderme et le derme. Cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard*. Enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *glisser sur une peau d'orange*. *Les os lui percent la peau*. Il est très maigre. *Vendre cher sa peau*, se défendre vigoureusement avant de succomber. *Faire peau neuve*, changer complètement de conduite, d'opinion ou de vêtements. *Prov.* : *Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre*, il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder ; se flatter trop tôt d'un succès incertain. *Coudre la peau du renard à celle du lion*, joindre la ruse au courage et à la force.

PEAUCIER (pé-si-é) n. et adj. m. Se dit : 1° des muscles qui prennent au moins une de leurs insertions à la peau : *les peauciers de la face* ; 2° d'un médecin spécialisé dans les affections de la peau.

PEAUSERIE (pé-sé-ré) n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER (pé-si-é) n. et adj. m. Celui qui prépare les peaux, ou qui en fait le commerce.

PEAUTRE (pé-tré) n. m. Mauvais lit. (Vx.) *Pop.* Envoyer au peautre, chasser, congédier.

PÉC (pék) adj. (du holland. *peket*, saumure). *Hareng pec*, en caque, fraîchement salé.

PÉCAÏRE (ka-i-ré) exclamation languedocienne, de pitié ou d'attendrissement.

PÉCAMI n. m. Espèce de cochon sauvage de l'Amérique du Sud : *la chair du pécamé est très délicate*.

PECCABILITÉ (pek-ka) n. f. Théol. Etat d'un être peccable.

PECCABLE (pék-ha-ble) adj. (du lat. *peccare*, pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable*.

PECCADILLE (pé-ka-di, li mil.) n. f. (espagn. *peccadillo*). Faute légère.

PECCANT (pék-kan), **E** adj. Se disait autrefois des humeurs qui péchaient par la quantité ou la qualité.

PECCATA (pék-ka) n. m. (pl. du lat. *peccatum*, péché). Ane, bourrique. (Vx.) *Fig.* et *pop.* Homme stupide.

PECCAVI (pék-ka) n. m. (mot lat. signif. *j'ai péché*). Aveu, accompagnement de repentir, de ses fautes ; *faire son peccavi*.

PECHLENDE (péch-blend) n. f. Uranate naturel d'oxyde de radium.

PÊCHE n. f. (du lat. *persicum*, fruit de Perse). Fruit à noyau du pêcher.

PÊCHE n. f. Art, action de pêcher : *aimer la pêche*. Poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche*.

PÊCHE n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine : *pêché véniel, mortel*. *Pêché mignon*, mauvaise habitude dans laquelle on persiste complaisamment : *la gourmandise est le pêché mignon des enfants*. *Prov.* : *À tout pêché miséricorde*, il faut être indulgent pour les fautes d'autrui.

PÊCHER (ché) v. n. (lat. *peccare*, — Se conj. comme *scélérer*). Commettre un pêché ; *les meilleurs pêchent souvent*. *Fig.* Faillir, manquer : *pêcher par excès de zèle* ; *pêcher contre l'art*.

PÊCHER (ché) n. m. Pêcher : A, coupe du fruit ; B, fleur. Genre de rosacées, tribu des prunées, dont le fruit savoureux est la pêche : *le pêcher est originaire de l'Asie*.

PÊCHER (ché) v. a. (lat. *piscari*). Prendre à la pêche : *pêcher du poisson, des perles*. *Fig.* Pêcher un

eau trouble, v. hau. Retirer de l'eau : *pêcher un cadavre*. En mauvaise part, puiser, prendre : *ou a-t-il pêché cette nouvelle ?* **Se pêcher** v. pr. Être pêché : *la sardine se pêche au filet*.

PÊCHERIE (ré) n. f. Lieu où l'on pêche ; lieu disposé pour la pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve*.

PÊCHETTE (ché-té) n. f. Balance à écrevisses.

PÊCHEUR, ÈRESSE (pé-še) n. Qui commet des pêchés : *un pêcheur impénitent*. Enclin au pêché. Adjectif : *la femme pêcheresse de l'Évangile*.

PÊCHEUR, ÈSE (eu-še) n. Qui fait profession de pêcher : *des pêcheurs de sardines*. Adjectif : *bateau pêcheur*.

PÉCORE n. f. (du lat. *pecora*, plur. de *pecus*, oris, troupeau). Animal bête. (Vx.) *Fig.* Personne stupide ; *quelle sottise pécore !*

PÉCINE (pék) n. f. Chim. Principé particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PÉCINÉ, E (pék) adj. (du lat. *pecten*, *inis*, peigne). En forme de peigne. Se dit d'un muscle situé à la partie antérieure et supérieure de la cuisse et qui fait tourner le fémur. (V. la planche HOMME.)

PÉCTINIBRANCHES (pék) n. m. pl. Sous-ordre de mollusques gastéropodes, comprenant ceux dont la branchie est formée de feuilles dentelées. S. un *pectinibranche*.

PÉCTIQUE (pék) adj. Se dit de toute substance donnant de la consistance aux gélées végétales. Se dit d'un acide que l'on obtient par l'action d'un alcali sur la pectine.

PÉCTORAL, E, AUX (pék) adj. (du lat. *pectus*, oris, poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux*. Bon pour la poitrine ; *pâte pectorale*. *Fleurs pectorales*, fleurs de mauve, violette, bonill-blanc et coquelicot. N. m. Partie de l'armure romaine, qui protégeait le haut de la poitrine. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que les pharaons et le grand prêtre des Juifs portaient sur la poitrine.

PÉCULAT (la) n. m. (lat. *peculatus*). Vol de deniers publics, commis par celui qui en a le maniement : *le chancelier Bacon fut condamné pour péculat*.

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*). Économie de petite importance. Somme prélevée sur le produit du travail des condamnés et dont une partie leur est remise à leur libération. Accessoire de la solde, dans certaines circonstances.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*). Argent monnayé. (Vx.)

PÉCUNIAIRE (ni-è-ré) adj. (de *pecune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires*. Qui consiste en argent : *l'amende est une peine pécuniaire*.

PÉCUNIAIREMENT (ni-è-re-man) adv. D'une façon pécuniaire : *être condamné pécuniairement*.

PÉCUNIEUX, ÈSE (ni-éu, eu-ze) adj. *Fam.* Qui a beaucoup de pécune, d'argent.

PÉDAGOGUE (jt) n. f. (gr. *paedagogia*). Art d'instruire et d'élever les enfants : *Pestalozzi a renouvelé la pédagogie*.

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *musée pédagogique*. N. f. Syn. peu us. de *PÉDAGOGIE*.

PÉDAGOGIQUEMENT (ke-man) adv. A la manière des pédagogues. (Peu us.)

PÉDAGOGISME (jis-me) n. m. Système de pédagogie. Manières de pédagogue. (Peu us.)

PÉDAGOGUE (gho-ghé) n. m. (du gr. *païs*, *païdos*, enfant, et *agein*, conduire). Celui qui instruit et élève les enfants. (Ne se dit plus guère qu'en mauv. part.) *Instituteur*. *Par ext.* Pédañt. Celui qui s'ingère de censurer, de régenter autrui : *s'ériger en pédagogue*. Adjectif : *ton pédagogue*.

PÉDALE n. f. (ital. *pedale*). Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied. Note de basse que l'on tient très longtemps. Levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe, modifier les sons d'un piano, etc. Touches du piano, qu'on baisse de même : *un clavier de pédales*. Partie d'un cycle à l'aide de laquelle les pieds font avancer l'instrument : *les pédales d'une bicyclette*. *Par ext.* Cyclisme : *les ferents de la pédale*.



Pécari.



Pêcher : A, coupe du fruit ; B, fleur.

PÉDALÉ, E adj. Qui a l'aspect d'une pédale.
PÉDALER (lé) v. n. Actionner une pédale. *Fam.*
Se promener à bicyclette.

PÉDALIER (li-é) n. m. *Musiq.* Clavier de pédales.
Véloc. Ensemble des pédales, leviers coulés et billes.

PÉDANE, E adj. (lat. *pedaneus*). *Juge pédané*,
 Juge subalterne qui jugeait debout.

PÉDANT (dan), **E** n. (ital. *pedante*). Professeur
 ridicule. (Vx.) Celui qui affecte de paraître savant ou
 de censurer les autres : *les pédants sont ennuyeux*.
 Adjectiv. : *ton pédant*.

PÉDANTERIE (ri) n. f. Etat de professeur : *em-*
brasser la pédanterie. (Vx.) Manières, caractère du
 pédant. Erudition fatigante.

PÉDANTESQUE (tès-he) adj. Qui sent le pédant :
énumération pédantesque.

PÉDANTESQUEMENT (tès-he-man) adv. D'une
 manière pédantesque. (Peu us.)

PÉDANTISER (zè) v. n. Faire le pédant. (Peu us.)

PÉDANTISME (tis-me) n. m. Ton, caractère, ma-
 nières de pédant.

PÉDARD (dar) n. m. (de *pedaler*). *Pop.* Cycliste.

PÉDESTRE (dès-tre) adj. (lat. *pedestris*). Qui se
 fait à pied : *voyage pédestre*. *Statue pédestre*, qui re-
 présente un homme à pied.

PÉDESTREMENT (dès-tre-man) adv. A pied :
regagner pédestrement sa demeure.

PÉDICELLE (sè-le) n. m. (lat. *pedicellus*). Petit
 pédoncule.

PÉDICELLÉ (sè-le), **E** adj. *Bot.* Muni d'un pédi-
 celle : *fleur pédicellée*.

PÉDICULAIRE (lé-re) adj. (du lat. *pediculus*,
 pou). Qui concerne les poux. *Maladie pédiculaire*.
 V. PHTHIRIASIS. N. f. Plante nommée aussi *herbe*
aux poux.

PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus* ; de *pes*, *pedis*,
 pied). Sorte de queue propre à certaines parties des
 plantes et, notamment, aux champignons.

PÉDICULE, E adj. Qui a un pédicule : *champi-*
gnon pédiculé.

PÉDICURE n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et *curare*,
 soigner). Celui qui extirpe les cors, les oignons, les
 durillons des pieds.

PÉDIEUX, EUSE (di-èù, èu-se) adj. Qui appar-
 tient au pied : *artère pédieuse* ; *muscle pédieux*.

PÉDIGREE (grè) n. m. (mot angl.) Généalogie d'un
 animal de race.

PÉDILUVE n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et *luere*,
 laver). Bain de pieds.

PÉDIMANE n. et adj. (du lat. *pes*, *pedis*, pied, et
manus, main). Nom donné à certains animaux qui
 ont le pouce du pied de derrière séparé, comme
 dans une main : *la sarigue est pédimane*.

PÉDONCULAIRE (lé-re) adj. *Bot.* Qui concerne
 le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. (lat. *pedunculus*). Queue d'une
 fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULE, E adj. Porté par un pédoncule.

PÉDUM (pé-dom) n. m. (du lat. *pes*, *pedis*, pied).
Antiq. rom. Bâton en forme de crosse, attribué de
 plusieurs divinités champêtres. *Zool.* Genre de mol-
 lusques lamellibranches, appelés vulgairement *hou-*
lètres et qui vivent enfoncés dans les rochers ma-
 rimporiques.

PÉGASE (gha-se) n. m. (de *Pégase* n. myth.). Pois-
 son à nageoires pectorales très développées, en forme
 d'ailes (d'où son nom), et qui vit dans l'Océan Indien.

PÉGMATITE (pègh) n. f. Roche cristalline, qui
 est un granit à gros grains et à mica blanc.

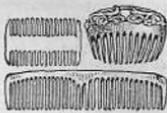
PÉGOT (gho) n. m. Légère couche gluante sur le
 fromage de Roquefort. Nom vulgaire de la fauvette
 des Alpes.

PÈGRE n. f. *Arg.* Voleurs considérés comme for-
 mant une classe sociale : *la haute pègre* ; *la basse*
pègre.

PEHLVI, E (pèl) adj. Se dit d'une langue ira-
 nienne dérivée de l'ancien perse : *la langue pehltie*
se parlait sous les Sassanides. N. m. : *le pehlvi*.

PEIGNAGE (pè-gna-je) n. m. Action, manière de
 peigner les matières textiles ou les étoffes : *le pei-*
gnage des laines.

PEIGNE (pè-gne) n. m. (lat. *pecten*). Instrument
 de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de
 dents, qui sert à démêler ou retenir les cheveux et
 à nettoyer la tête : *peigne à décrasser*, *à démêler*. *Fam.*
Sale comme un peigne, très sale. Outil de même forme,
 avec lequel les démonteurs
 peignent les faux bois. Ex-
 trémité libre en haut ou en bas,
 des échals d'un treillage.



Peignes.

Instrument à dents de fer
 longues et acérées, dont on
 se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc.
Zool. Genre de mollusques lamellibranches, dont
 certaines espèces, comme la coquille Saint-Jacques,
 sont comestibles.

PEIGNÉE (pè-gnè) n. f. Quantité de matière tex-
 tile, que l'ouvrier met à la fois sur son peigne. *Pop.*
 Action de battre ou de se battre : *recevoir une peignée*.

PEIGNER (pè-gnè) v. a. (lat. *pectere*). Démêler,
 arranger les cheveux, etc., avec le peigne ; la laine,
 les textiles, avec les appareils spéciaux. Détordeur et
 effiler l'extrémité d'un câble. *Fig.* Travailler, soigner
 avec minutie : *peigner son style*.

PEIGNERIE (pè-gnè-ri) n. f. Industrie du pei-
 gnage.

PEIGNEUR, EUSE (pè-gneur, èu-se) n. et adj.
 Personne dont la profession est de peigner la
 laine, etc. : *ouvrier peigneur*. N. f. Machine à pei-
 gner les matières textiles.

PEIGNIER (pè-gni-è) n. m. Qui fait, qui vend des
 peignes. Adjectiv. : *marchand peignier*.

PEIGNOIR (pè-gnoir) n. m. Espèce de manteau
 de toile qu'on se met sur les épaules quand on se
 peigne, lorsqu'on sort du bain, etc. Sorte de robe
 non ajustée, que les dames portent en déshabillé.

PEIGNON (pè-gnon) n. m. Quantité de chanvre
 peigné, que le cordier met à sa ceinture quand il
 file une corde.

PEIGNEURS (pè-gnu-re) n. f. pl. Cheveux qui
 tombent de la tête quand on se peigne.

PELLÉ (pè, li mill.) n. f. Chiffon à faire le papier.

PELLEREAU (pè, li mill., è-rè) n. m. Chiffonnier
 rural. (Peu us.)

PEINDRE (pin-dre) v. a. (lat. *pingere*. — Se conj.
 comme *craindre*.) Représenter un être, un objet, une
 scène, par des lignes, des couleurs : *peindre un*
homme, un paysage. Couvrir de couleur : *peindre un*
mur. Orner de figures : *peindre un plafond*. *Fig.*
Décrire : *Balzac peint bien ses personnages*.

PEINE (pè-ne) n. f. (lat. *pæna*). Punition, châti-
 ment : *la peine doit être proportionnée à la faute*.
 Souffrance, affliction, chagrin : *les peines du cœur*.
 Inquiétude : *être en peine d'un absent*. Travail, fati-
 gue. Difficulté, obstacle : *on ne réussit pas sans*
peine. Embarras, misère : *ne laissez pas votre*
prochain dans la peine. *Peine capitale*, peine de mort.
Peines éternelles, damnation. *Homme de peine*, qui
 fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison,
 d'un atelier, d'une gare. *Perdre sa peine*, travailler
 inutilement. *Mourir à la peine*, en travaillant.
Donnez-vous la peine de..., veuillez. *Sous peine de*
mort, sous peine de la vie, avec menace de mort.
 Loc. adv. : **A peine**, depuis très peu de temps ;
le nomade, à peine arrivé, repart. Presque pas : *savoir*
à peine lire. **A grand-peine**, malaisément : *le pro-*
letaire joint à grand-peine les deux bouts. **Peuv.** :

Toute peine mérite salaire, il est juste de récom-
 penser tout service rendu. **Ant.** **Plaisir**.

PEINÉ (pè-né), **E** adj. Affligé, chagriné : *je suis*
très peiné de cette résolution.

PEINER (pè-né) v. a. Affliger : *les enfants indo-*
ciles peinent leurs parents. Fatiguer : *un mauvais*
cheval peine le cavalier. V. n. Éprouver du déplai-
 sir ou de la fatigue. **Se peiner** v. pr. S'affliger. Se
 donner du mal : *on n'aime guère à se peiner*.

PEINTRE (pin-tre) n. m. (lat. *pop. pinctor*, pour
 pictor). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'his-*
toire ; *peintre en bâtiments*. *Fig.* Bervain qui excelle
 à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand*
peintre.

PEINTRESSE (pin-trè-se) n. f. Femme peintre.

PEINTURAGE (pin) n. m. Action de peinturer.
 Son résultat. (Peu us.)

PEINTURE (pin) n. f. (lat. *pictura*). Art de peindre : *apprendre la peinture; peinture à l'huile, à la détrempe, à la gouache, à fresque*, etc. Ouvrage de cette nature elle-même : *porte dont la peinture s'écaille*. Fig. Description : *la peinture des mœurs*. *En peinture*, dans le portrait qu'on fait, en apparence.

PEINTURER (pin-tu-ré) v. a. Enduire de couleur : *peinturer un lambris*.

PEINTUREUR, EISE (pin, eu-se) n. Ouvrier, ouvrier qui peinture. Mauvais peintre. (Peu us.)

PEINTURLURAGE (pin) n. m. Action de peinturlurer. Son produit.

PEINTURLURER (pin, ré) v. a. (depeinturer). Peindre de couleurs criardes : *peinturlurer une façade*.

PEJORATIF, IVE adj. (du lat. *pejor*, pire). Qui augmente le mal : *mesure pejorative*. (Peu us.) Qui ajoute une idée de mal : *âtre, ache*, *sent des terminaisons pejoratives* (MARATRE, BRAVACHE). N. m. Ce qui empire un mal.

PEJORATION (si-on) n. f. (de *pejoratif*). Action d'empirer. Etat de ce qui devient pire.

PEKAN n. m. Nom vulgaire de la martre du Canada.

PEKIN n. m. Etoffe de soie peinte, fabriquée d'abord en Chine, puis en Europe. *Arg. milit. Civil*, bourgeois. (En ce sens, on écrit aussi péquin.)

PEKINE, E adj. Se dit d'un tissu offrant des bandes alternativement claires et foncées.

PELADE n. f. (de *peler*). Maladie qui fait tomber par places les poils et les cheveux : *la pelade est une maladie organique non contagieuse*.

PELAGE n. m. (de *poil*). Ensemble des poils d'un animal : *le pelage du tigre, du cerf, de la panthère*.

PELAGÉ n. m. (de *peler*). Techn. Action de peler les peaux.

PELAGIANISME (nis-me) n. m. Doctrine du moine Pélagé, qui faisait, dans la question de la grâce, une part trop large à la liberté humaine.

PELAGIEN, ENNE (ji-in, è-ne) n. et adj. Qui se rapporte à Pélagé ou à sa doctrine : *un pélagien; hérésie pélagienne*.

PELAGIEN, ENNE (ji-in, è-ne) adj. (du gr. *pelagos*, mer). Qui a rapport à la haute mer.

PELAGIQUE adj. (du gr. *pelagos*, mer). Qui rapporté à la mer : *la faune pélagique*. Géol. Se dit des terrains formés par la mer.

PELAGOSCOPE (ghos-ko-pe) n. m. (du gr. *pelagos*, mer, et *skopein*, examiner). Physiq. Instrument pour voir au fond de l'eau.

PÉLAGOSCOPIE (ghos-ko-pi) n. f. (de *pelagoscope*). Art d'examiner le fond des eaux.

PELAGOSCOPIQUE (ghos-ko) adj. Qui concerne la pélagoscopie.

PELAMIDE n. f. Genre de poissons des mers européennes. Genre de reptiles marins venimeux, qui vivent dans l'Océan Indien et le Pacifique tropical.

PELARD (lar) adj. m. Bois pelard, dont on aoté l'écorce pour faire du tan.

PELARDEAU (dè) n. m. Morceau de plomb ou planche garnie d'étoupe et servant à boucher, dans un navire, les trous de projectiles à la flottaison.

PELARGONIUM (ni-om) n. m. Genre de géraniacées ornementales, très voisins des géraniens.

PELAGIEN, ENNE (las-ji-in, è-ne) ou **PELAGIQUE** (las-ji-té) adj. (Qui se rapporte aux Pélagés. (V. Part. hist.)



Pélamide.



Pélargonium.

PELATE n. f. Genre de poissons, des mers océaniques.

PELATTAGE (la-ta-je) n. m. Opération pour faire tomber le poil des peaux.

PELÉ, E adj. Dont les poils, les cheveux sont tombés : *peau pelée*. Dont on a enlevé la peau : *des fruits pelés*. Fig. Sans culture, sans verdure : *une campagne pelée*. N. Personne chabue : *un vieux pelé*.

PELE-MELE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses : *le péle-mêle de la foule*. Sorte de cadre destiné à recevoir de nombreuses photographies. Loc. adv. Confusément, en désordre : *entrer péle-mêle*.

PELER (lé) v. a. (du lat. *pilus*, poil. — Change l'e muet en è ouvert devant une syllabe muette : il *pèlera*). Oter du poil : *peler des peaux*.

PELER (lé) v. a. (du lat. *pellis*, peau. — Change l'e muet en è ouvert devant une syllabe muette : il *pèlerait*). Oter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre : *peler une pêche*. V. N. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé*. Se *peler* v. pr. Être, devenir pelé.

PELERIN, E n. (du lat. *peregrinus*, étranger). Personne qui va en pèlerinage : *de nombreux pèlerins musulmans se rendent chaque année à La Mecque*. Fam. Voyageur. PROV. : *Vent du soir et pluie du matin n'étonnent pas le pèlerin*, souvent, quand il vente le soir, il pleut le lendemain matin. *La pluie du matin rejoint le pèlerin*, il est comode de marcher quand il a plu le matin. (V. MATIN.)

PELERINAGE n. m. (de *pèlerin*). Voyage fait en un lieu par dévotion : *aller en pèlerinage*. Le lieu même : *le pèlerinage de Lourdes est très fréquenté*.

PELERINE n. f. (de *pèlerin*). Petit manteau de femme, ne couvrant qu'une partie du dos et de la poitrine. Manteau court, souvent avec capuchon, à l'usage des officiers, des garçons, etc.

PELERINER (né) v. n. Fam. Aller en pèlerinage.

PELICAN n. m. (lat. *pelecanus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des *pélicanidés*. Techn. Crochet de fer,

avec lequel le menuisier assujettit son ouvrage sur l'établi. Ancien instrument de dentiste. — 1.° le pelican peut dégorger à volonté le contenu de la poche qui se trouve sous sa mandibule inférieure ; d'où la légende du pelican se perçant le flanc pour nourrir ses petits.

PELIASSE (li-se) n. f. (du lat. *pellicia*, de peau). Manteau d'homme, de femme ou d'enfant, ouaté ou garni de fourrure. Sorte de veste d'officier, bordée de fourrure d'astrakan.

PELLAGRE (pè-la-grè) n. f. Maladie très grave, qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau : *la pellagre est endémique en certaines provinces d'Espagne et d'Italie*.

PELLAGREUX, EISE (pè-la-grè, eu-se) adj. Qui a rapport à la pellagre. Qui est atteint de la pellagre : *malade pellagrique*.

PELLE (pè-le) n. f. (lat. *pala*). Instrument, qui comprend une partie large et plate et un manche plus ou moins long, servant à de nombreux usages : *pelie d'écurie, à four, à feu*, etc. Fig. et fam. Remuer l'argent à la *pelie*, être très riche. Pop. *Ru-masser une pelie*, faire une chute, et, au fig., échouer. Mar. Partie large et plate de l'aviron.

PELLE (pè-lé), **PELLERÉE** (pè-le-ré), **PELLETÉE** (pè-le-té) n. f. Contenance ou contenu d'une



Pélicans.



Pelles.

pelle. Fig. Grande quantité de *des pelletées d'injures*.

PELLETAGE (pè-le) ou **PPELLAGE** (pè-la-je) n. m. Agric. Action de pelletter : le *pelletage du blé*.

PELLETER (pè-le-ter) v. a. de *pelle*. — Double le l devant une syllabe muette : il *pellettera*. Remarque à la pelle.

PELLETÉRIE (pè-le-ter-ri) n. f. (du lat. *pellis*, peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures ; la *pelletterie* est une des richesses du Canada. Ces peaux elles-mêmes. Commerce de fourrures.

PELLETEUR (pè-le) n. m. Ouvrier qui travaille à la pelle. Appareil mécanique faisant le même travail.

PELLETIER (pè-le-ti-é), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des fourrures. Adjectif : *marchand pelletier*.

PELLETIERINE (pè-le) n. f. (de *Pelletier* n. pr.). Alcaïole cont-n dans l'écorce de grenadier.

PELLICULAIRE (pèl-li-ku-lè-re) adj. (de *pellucula*) ; Qui a l'apparence d'une pellicule : *cutore pelliculaire*.

PELLICULE (pèl-li) n. f. (lat. *pellucida* ; de *pellis*, peau). Peau très mince ; l'épiderme est une pellicule qui recouvre la peau. Mince lamelle épidermique, qui se détache de la peau et notamment du cuir chevelu, en produisant une desquamation. Enveloppe du grain de raisin. Feuille mince de gélatine sensibilisée, utilisée en photographie, cinématographie.

PELLICULEUX, EUSE (pèl-li-ku-lè, eu-se) adj. Qui a des pellicules.

PELLOIR (pè-loir) n. m. Partie d'une charrue, en forme de pelle. (Peu us.)

PELLUCIDE (pèl-lu) adj. (du lat. *per*, à travers, et *lucidus*, luisant). Qui est transparent ou translucide : la *membrane pelliculeuse de l'œuf ferme la chambre à air*. (V. ŒUF.)

PELOBATE n. m. Genre d'amphibiens anoures, communs en France, qui font le passage des grenouilles aux crapauds.

PELODYTE n. m. Genre d'amphibiens, comprenant de petites grenouilles gris clair de l'Europe tempérée.

PELOGÈNE adj. (du gr. *pelos*, limon, et *genés*, engendré). Qui se forme dans les terres argileuses.

PELOPONÉSIE, ENNE (zi-in, è-ne) adj. et n. Du Péloponèse : les *villes péloponésiennes*.

PÉLOR n. m. Genre de poissons acanthoptères de l'Océan Indien.

PELOTAGE n. m. Action de peloter. Action de mettre les cheveux en pelotes. A la paume et au billard, action de jouer sans s'astreindre aux règles.

PELOTE n. f. (du lat. *pila*, balle à jouer). Boule formée avec un fil roulé sur lui-même : *pelote de soie, de laine*. Boule faite d'une substance quelconque :

pelote de neige. Fig. Faire sa *pelote*, amasser des profits. Petit coussinet sur lequel on fiche des aiguilles, des épingles. Sorte de jeu de paume. Marque blanche sur le front des chevaux. **Pelote basque**, jeu national des Basques, dans lequel le joueur (*pelotari*) lance, renvoie la balle (*pelote*), soit avec la main, soit avec une sorte de gant en osier (*chistera*).



Pelote.

PELOTER (tè) v. a. Metre en pelote : *peloter de la halle*. Maltraiter de coups ou de paroles : *peloter un adversaire*. Pop. et Fig. Flatter par intérêt : *peloter un homme influent*. V. n. Jouer à la paume, etc., sans s'astreindre aux règles. Fig. et fam. *Peloter en attendant partie*, faire une chose de peu d'importance en attendant mieux.

PELOTEUR, EUSE (eu-se) n. et adj. Personne qui pelote.

PELTON n. m. Petite boule de fil, etc. : *peloton de soie, de laine*. Grand nombre d'insectes en tas : *peloton de chenilles, d'abeilles*. Groupe de personnes : un *peloton d'invités*. Milit. Groupement de soldats : un *escadron est composé de quatre pelotons*.

PELOTONNEMENT (to-ne-man) n. m. Action de pelotonner ou de se pelotonner. Son résultat.

PELOTONNEE (to-né) v. a. Mettre en peloton : *pelotonner du fil*. Se *pelotonner* v. pr. Être mis en peloton. Se *scerrer*, se mettre en boule.

PELOUSE (lou-se) n. f. (du lat. *pilosus*, poil). Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte : les *pelouses demandent à être abondamment arrosées*.

PELTA (pèl) n. f. Antiq. gr. Petit bouclier thrace, rectangulaire, en bois ou en osier garni de cuir.

PELTAÏTE (pèl-tai-te) n. m. (gr. *pellastês*). Antiq. Fantassin léger, armé de la pelta.

PÉLTIGÈRE (pèl) n. f. Genre de lichens foliacés verdâtres, des régions tempérées.

PÉLTRE (pèl-tre) n. m. Toile grossière de Bretagne.

PELL, E adj. Couvert de poils.

PELUCHE n. f. (de *poil*). Stoffe analogue aux velours et ayant un poil très long d'un côté.

PELUCHE, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes : *tissu peluché*.

PELUCHER (chè) v. n. (Se couvrir de poils déta chés du tissu : cette étoffe *commence à pelucher*).

PELUCHEUX, EUSE (chè, eu-se) adj. Qui peluche : *tissu pelucheux*.

PELURE n. f. Peau qu'on ôte à certains fruits, légumes, etc. : *pelure de pêche, d'oignon*. Pop. Habit.

PELUSIAQUE (zi-a-ke) adj. Se dit d'une branche du Nil, qui passait près de Peluse.

PELVIE, ENNE (pèl-vi-in, è-ne) adj. (du lat. *pelvis*, bassin). Anat. Qui concerne le bassin : les *os pelviens*.

PELVIS (pèl-viss) n. m. (mot lat.). Partie supérieure du bassin.

PEMMECAN (pèm-mi) n. m. (angl. *pemmacan*). Préparation de viande desséchée.

PENAILLE (na. ll ml) n. f. Haillon. (Vx.)

PÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *pœna*, châtiment). Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale*. Code pénal, recueil des lois sur les pénalités encourues par les délinquants.

PÉNALEMENT (man) adv. En matière pénale. Au point de vue pénal.

PÉNALISATION (sa-si-on) n. f. Sport. Désavantage infligé à un concurrent qui a commis une faute.

PÉNALITÉ n. f. (de *pénal*). Système des peines établies par la loi. Peine : de lourdes *pénalités frappent les faux monnayeurs*.

PÉNATES n. m. pl. (lat. *penates*). Dieux domestiques des Romains et des Etrusques. Provisions de bouche. Fig. Habitation, demeure : *recevoir ses pénates*. Adjectif : *dieux pénates*. V. LARES (Part. hist.).

PENAUD (nù), **E** adj. (de *peine*). Embarrassé, honteux, interdit : *rester tout penaud*.

PENCE (pen-se) n. m. pl. V. PENNY.

PENCHANT (pan-chan), **E** adj. Qui penche : *tour penchant*. Fig. Porté à l'homme est *penchant à la légèreté*. Qui décline : *empire penchant*. N. m. Pente : *le penchant d'une montagne*. Fig. Declin : *le penchant de la vie*. Inclination : *penchant à la colère*.

PENCHEMENT (pan-che-man) n. m. Action de pencher. Etat de ce qui penche. (Peu us.)

PENCHER (pan-ché) v. a. (du lat. *pendicare*, être suspendu), incliner : *pencher la tête*. V. n. Être hors de son aplomb : *ce mur penche*. Fig. Être porté à une chose : *pencher à l'indulgence*. Incliner : *pencher vers sa ruine*. Prov. *On tombe toujours du côté où l'on penche*, on finit toujours par succomber à ses vices, par subir les conséquences de ses défauts. Se *pencher* v. pr. S'incliner.

PENDABLE (pan) adj. Qui mérite d'être pendu : *bandit pendable*. Possible de la pendaison : *cas pendable*. *Tour pendable*, très méchant tour.

PENDAISSON (pan-dè-son) n. f. Supplice, mort de celui que l'on pend ou qui se pend : *la pendaison est encore usitée comme mode de supplice en Angleterre*.

PENDANT (pan-dan), **E** adj. Qui pend : *oreilles pendantes*. Dr. Fruits pendants par branches et par racines, récoltes, fruits non encore enlevés. Fig. Non jugé : *la cause est encore pendante*.

PENDANT (pan-dan) n. m. (de *pendre*). Partie du ceinturon, du baudrier, qui supportait l'épée. (Vx.) Objet d'art destiné à figurer symétriquement avec un autre : un *buste et son pendant*. Fig. Sembable, égal : *l'un et le pendant de l'autre*. **Pendants d'oreilles**, bijoux mobiles qu'on attache aux boucles d'oreilles ; les boucles elles-mêmes.

PENDANT (*pan-dan*) prép. Durant : *pendant la nuit*. *Pendant que*, loc. conj. Tandis que.

PENDARD (*pan-dar*), E n. Fam. Vaurien, fripon.

PENDELOQUE (*pan*) n. f. (de *pendre*). Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. Objet de même forme, suspendu à un lustre : *des pendeloques de cristal*. Fam. Loque pendante.

PENDEUR (*pan-dan-tif*) n. m.

Portion de voûte sphérique, jaccée entre les grands arcs qui supportent un dôme : *pendentif sculpté* ; *pendentif en graille*. Bijou suspendu à une chaînette, que l'on porte en sautoir.

PENDEUR, EUSE (*pan, eu-se*) n.

Celui, celle qui pend. (Peu us.)

PENDILLER (*pan-di, ll mll., é*) v. n.

Être suspendu en l'air et agité.

PENDOIR (*pan*) n. m. Corde ou crochet à suspendre la viande.

PENDRE (*pan-dre*) v. a. (du lat. *pendere*).

Être suspendu. Fixer en haut, la partie inférieure restant libre : *pendre des rinceaux au plafond*. Faire mourir par la pendaison : *pendre un assassin*. Dire pis que *pendre de quelqu'un*, en dira le plus grand mal. V. n. Être suspendu : *les fruits pendent aux arbres*. Tomber trop bas : *vos cheveux pendent*. Fam. *Cela lui pend au nez*, le menace. ANT. *Dépendre, décrocher*.

PENDU, E (*pan*) n.

Personne qui s'est ou que l'on a pendue : *dérocher un pendu*. PROV. : *Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu*, il ne faut pas parler devant les gens de choses semblables à celles qui peuvent leur être reprochées.

PENDULAIRE (*pan-du-là-re*) adj. Qui tient du pendule : *mouvement pendulaire*.

PENDULE (*pan*) n. m. (du lat. *pendulus*, qui pend).

Corps soumis à l'action de la pesanteur et mobile autour d'un point fixe : *les oscillations d'un pendule sont théoriquement isochrones*. Pendule balistique, instrument pour déterminer la vitesse d'un projectile. Pendule électrique, instrument formé d'une balle de suraust suspendue par un fil de soie. Pendule compensateur, pendule qui conserve une longueur fixe, malgré la variation de la température.

PENDULE (*pan*) n. f. Horloge d'appartement à poids ou à ressort, dont un pendule règle le mouvement : *pendule à répétition*.

PENDELETTE (*pan-du-lè-tè*) n. f. Petite pendule.

PÈNE n. m. (lat. *pesculus*).

Pièce d'une serrure, que la clef fait aller et venir et dont l'extrémité extérieure s'engage dans la gâche, quand on ferme la porte. (V. SERRURE.)

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable. ANT. *Impénétrabilité*.

PÉNÉTRABLE adj. Où l'on peut pénétrer : *le diamant est malaisément pénétrable*. Fig. *Qui l'on peut comprendre, deviner* : *mystère peu pénétrable*. ANT. *Impénétrable*.

PÉNÉTRANT (*tran*), E adj. Qui pénètre, au prop. et au fig. : *projectile, esprit pénétrant*.

PÉNÉTRATION (*si-on*) n. f. Action de pénétrer : *la puissance de pénétration d'un obus*. Fig. Haut degré d'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÈTRE, E adj. Imprégné, convaincu : *homme pénétré de son importance*. Qui marque la conviction : *parler d'un ton pénétré*. Imbu. Touché. Rempli : *pénétré de repentir, de reconnaissance*.

PÉNÈTRER (*tré*) v. a. (lat. *penetrare*). — Se conj. comme *accélérer*. Percer, passer au travers : *l'huile pénètre les étoffes*. Entrer bien avant : *le coup*

a pénétré les chairs. Fig. Découvrir : *pénétrer un secret*. Toucher profondément : *sa douleur me pénétra le cœur*. V. n. Entrer avec effort. Parvenir : *pénétrer dans une forêt vierge* ; *pénétrer jusqu'au centre de la frégate*. Se pénétrer v. pr. Se mêler, se combiner. Bien se connaître : *le philosophe cherche à se pénétrer*. Se deviner mutuellement : *les diplomates cherchent à se pénétrer*. Remplir son esprit : *pénétré-vous de vos devoirs*.

PÉNIBLE adj. (de *peine*). Qui fatigue : *labeur pénible*. Qui attigue : *nouvelle pénible*. Qui accuse l'effort : *des vers pénibles*. ANT. *Aisé, facile, Agréable*.

PÉNIBLEMENT (*man*) adv. Avec peine : *avancer péniblement*. ANT. *Aisément*.

PÉNICHE n. f. (de l'angl. *pinace*, canot). Chaloupe légère, pontée et à voile. Canot de course. Embarcation de surveillance : *les péniches de la douane*. Grand chaland : *les péniches circulent sur les fleuves*.

PENICILLE (*sil-lè*), E adj. (du lat. *penicillum* pinceau). Hist. nat. Qui est en forme de pinceau.

PENIL (*nîl*) n. m. (lat. pop. *peniculinum*). Eminence arrondie, située au-devant du pubis.

PENINSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à une péninsule ou à ses habitants : *terre péninsulaire*.

PÉNINSULE n. f. (du lat. *paene*, presque, et *insula*, île). Presqu'île et, particulièrement, presqu'île de grande dimension : *la péninsule des Balkans*. Absolum. (avec une majuscule), l'Espagne avec le Portugal : *voyager dans la Péninsule*.

PÉNITENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *penitentia*). Regret d'avoir offensé Dieu. Vertu qui l'inspire : *David a écrit les psaumes de la pénitence*. Sacrement par lequel le confesseur remet les péchés : *s'approcher du tribunal de la pénitence*. Peine qu'impose le confesseur : *accomplir sa pénitence*. Jéhènes, macérations que l'on s'impose à soi-même : *faire pénitence*. Punition : *mettre un enfant en pénitence*. Petite peine imposée, à certains jeux, pour manquement aux règles.

PÉNITENCIERIE (*tan-se-ri*) n. f. Dignité, fonction de pénitencier. Tribunal ecclésiastique, à Rome, pour les cas réservés, les dispenses, etc.

PÉNITENCIER (*tan-si-è*) n. m. Prêtre commis pour absoudre les cas réservés. Prison soumise au régime pénitentiaire : *il y a des pénitenciers civils et militaires*. Baigne : *les pénitenciers de la Guyane*.

PÉNITENT (*tan*), E adj. (lat. *penitens*). Qui se repent, qui fait pénitence : *pêcheur pénitent*. Voué à la pénitence : *vie pénitente*. N. qui confesse ses péchés : *absoudre une pénitente*. Membre de certaines confréries religieuses : *pénitent blanc*. ANT. *Impénitent*.

PÉNITENTIAIRE (*tan-si-è-re*) adj. Qui s'occupe des pénitenciers, qui concerne ces établissements : *l'administration pénitentiaire*, *régime pénitentiaire*.

PÉNITENTIAUX (*tan-si-è*). **PÉNITENTIELLES** (*tan-si-è-lè*) adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence : *psaumes pénitentiels*, *œuvres pénitentielles*.

PÉNITENTIEL (*tan-si-è*) n. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE (*pèn-na-jè*) n. m. (de *penne*). Faucon. Plumage des oiseaux de proie, se renouvelant à diverses époques : *faucou du second pennage*.

PENNE (*pè-ne*) n. f. (lat. *penna*). Plume longue des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNE (*pè-ne*) n. f. (de l'armoric. *penn*, tête). Mar. Extrémité supérieure d'une antenne.

PENNÉ (*pèn-nè*), E adj. Bot. Se dit des feuilles et des folioles disposées de l'un et de l'autre côté du pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNOÏÈRE (*pèn-noi*) adj. Qui a la forme d'une plume : *feuille pennoïfère*.

PENNON (*pèn-non*) n. m. (de *penne*).

Flod. Flamme triangulaire, que les chevaliers portaient au bout de leur lance. Blas. Ecu chargé des diverses alliances d'où le propriétaire est descendu.

PENNONCEAU (*pèn-non-sè*) n. m. Petit pennon.

PENNY (*pèn-nè*) n. m. Monnaie anglaise de bronze, valant à peu près un décime de France. Pl. des pence.



Pendeloques.



Pentifif.



Pendule.



Pennon.

PENOMBRE (*non-bre*) n. f. du lat. *pæne*, presque, et *umbra*, ombre). *Physiq.* Etat d'une surface incomplètement éclairée par un corps lumineux, dont un corps opaque intercepte en partie les rayons. Demi-jour; les timides aiment la pénombre. *Bz-arts.* Point où la lumière se fonde avec l'ombre.

PENON n. m. (de *penne*). Girouette en plumes ou en étamine, qui sert à indiquer la direction du vent.

PENSANT (*pan-san*), E adj. Qui pense, qui est capable de penser; l'homme, a dit Pascal, est un *roseau pensant*.

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Faculté de comparer, combiner et étudier les idées; la pensée est la *vie intérieure*. Acte de cette faculté, auquel résulte une idée; avoir une pensée juste, ingénieuse. Esprit; il me vient dans la pensée que... Souvenir; la pensée d'un absent. Dessin, projet; avoir la pensée de partir. Ebauche, premier plan; la pensée d'un roman. Intention; saisir la pensée de l'auteur. Opinion; dire sa pensée. Réverie; s'enfoncer dans ses pensées. Maxime, sentence; les Pensées de Pascal.

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Espèce de violacées, comprenant des plantes dont les fleurs, à cinq pétales, présentent des couleurs extrêmement variées.

PENSER (*pan-sé*) v. n. (du lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit des idées; penser, c'est vivre en soi. Réfléchir; ne parlez passans penser. Raisonner; penser juste. Avoir des idées d'une certaine sorte; penser finement. Se souvenir; penser à un absent. Avoir une chose en vue; penser à s'établir. Prendre garde; vous avez des ennemis, pensez à vous. Être sur le point de; j'ai pensé mourir. V. a. Avoir dans l'esprit; il ne faut pas dire tout ce qu'on pense. Croire, juger; qu'en pensez-vous?

PENSER (*pan-sé*) n. m. Poét. Pensée; suivre de deux *pensers*.

PENSEUR, EUSE (*pan-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui a des idées philosophiques profondes; Auguste Comte fut un grand penseur. Méditatif. **PENSIF.** Libre penseur, *euse*, partisan du libre examen de tout. Adj. Qui indique des idées profondes; un regard pensif.

PENSIF (*pan-sif*), **IVE** adj. Profondément occupé d'une pensée; rester pensif. Qui indique cet état; air pensif.

PENSION (*pan-si-on*) n. f. (du lat. *pensio*, payement). Ce que l'on paye pour être logé, nourri; réclamer la pension d'un locataire. Lieu où l'on est logé et nourri; inviter un ami à sa pension. Maison d'éducation; la pension X... Les élèves qu'elle renferme; pension en promenade. Revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc. *pension civile, militaire*. — Les pensions de retraite sont des allocations périodiques et viagères attribuées aux fonctionnaires et employés civils, ou aux militaires, lorsqu'ils ont cessé de faire partie des cadres de l'activité. Les civils ont droit à pension à 65 ans d'âge et 30 ans de services; il suffit de 55 ans d'âge et de 25 ans de services pour les fonctionnaires qui ont passé 15 ans dans l'administration dite active (par exemple, service actif des douanes, des contributions directes). Pour la liquidation, on prend la moyenne des traitements des six dernières années, et chaque année de services est réglée à un soixantième du traitement moyen. La veuve a droit au tiers de la pension du mari.

Les pensions militaires sont liquidées sur des bases différentes.

Les pensions alimentaires sont des moyens de subsistance, réciproques (nourriture, logement, vêtements), dus entre certains parents ou alliés. Les enfants doivent des aliments à leurs ascendants dans le besoin. Les gendres et belles-filles en doivent à leurs beau-père et belle-mère non remarqués; les aïeuls à leurs petits-enfants. Ces obligations cessent



Pensée.

ou sont réduites si le parent assisté fait retour à meilleure fortune.

PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui paye pension; *retourner ses pensionnaires*. Interne dans une maison d'éducation; faire sortir un pensionnaire. Celui ou celle qui reçoit une pension de l'État. *Grand pensionnaire de Hollande*, titre du chef du pouvoir exécutif en Hollande, lorsqu'il n'existait pas de stathouder.

PENSIONNAT (*pan-si-o-na*) n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNE (*pan-si-o-né*), E adj. et n. Qui reçoit une pension.

PENSIONNER (*pan-si-o-nè*) v. a. Faire une pension à quelqu'un; Louis XIV pensionna les poètes.

PENSIVEMENT (*pan, man*) adv. D'une manière pensive.

PENNUM (*pin-som*) n. m. (mot lat. signif. tâche). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *penuns*.

PENNYVANIE, ENNE (*pin, n'in, é-ne*) n. De Pensylvanie; les pétroles *penntyaniens*.

PENT, PENTA, PENTE ou **PENTÉ** (gr. *pente*) préfixe signifiant cinq.

PENTACLE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq). Etoile à cinq branches. (V. la planche LIXIX.)

PENTACORDE (*pin*) n. m. Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADACTYLE (*pin*) adj. Qui a cinq doigts.

PENTADÉCAÛGLE (*pin*) adj. Se dit d'une figure à quinze angles et quinze côtés. N. m.: un *pentadécaëdre*.

PENTADÈDRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *edra*, face). Polyèdre à cinq faces; une pyramide quadrangulaire est un *pentadèdre*. Adjectiv.: corps *pentadèdre*.

PENTAGONAL, E, AUX (*pin*) adj. Qui a rapport au pentagone. En forme de pentagone; un fort *pentagonal*.

PENTAGONE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *gonia*, angle). Se dit d'une figure polygonale à cinq angles et cinq côtés. N. m.: un *pentagone*.

PENTAMÈRE (*pin*) adj. (du préf. *penta*, et du gr. *meros*, partie). Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq parties.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (du préf. *penta*, et du gr. *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPÉTALE (*pin*) adj. Se dit d'une corolle qui a cinq pétales.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (du préf. *penta*, et du gr. *polis*, ville). Réunion de cinq villes avec leur territoire; la *pentapole* *Libyenne*. (V. *Part. hist.*)

PENTARCHIE (*pin, ché*) n. f. (du préf. *pente*, cinq, et *arché*, gouvernement). Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (du gr. *penta*, cinq, et du gr. *teukhos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. (V. *Part. hist.*)

PENTATHLON (*pin*) n. m. (gr. *pentathlon*). *Antiq. gr.* Ensemble des cinq exercices des athlètes (lutte, course, saut, disque et javelot).

PENTATOME (*pin*) n. f. Genre d'insectes hémiptères à odeur désagréable, qui vivent sur les plantes, dans les régions tempérées.

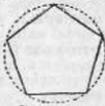
PENTATOMIDÉS (*pin, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes, dont la *pentatome* est le type. S. un *pentatomidé*.

PENTE (*pan-te*) n. f. (de *pendre*). Déclivité; la pente d'un coteau. Bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant, entraînement; suivre la pente du vice.

PENTECÔTE (*pan*) n. f. (du gr. *pentekosté*, [s.-ent. *héméra*], cinquantième jour). Chez les Juifs, fête en mémoire du jour où Dieu remit à Moïse les tables de la loi. Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTÉLIQUE (*pan*) adj. Qui provient du mont *Pentélique*; les marbres *pentéliques* sont blancs.

PENTÉE (*pin-té*) n. f. Touffe de cheveux, que les Chinois conservent au sommet de la tête.



Pentagone.

PENTSTÉMON (*pént-sté*) n. m. Genre de scrofulariacées ornementales, de l'Amérique du Nord.

PENTURE (*pam*) n. f. (lat. *pen*, *penditura*). Bande de fer clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond. (V. la planche MAISON.) *Mar.* Ferrures du gouvernail ou d'un mantelet de sabord.

PÉNUITIÈME adj. (du lat. *pen*, *presque*, et *ultimus*, dernier). Avant-dernier : le *pénultième* mot. N. f. Avant-dernière syllabe : dans *tempête*, la *pénultième* est longue.

PÉNURIE (*ri*) n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent*. Pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie*.

PÉON n. m. Père d'origine espagnole, qui sert de guide dans les Andes. Fantassin, dans l'Inde.

PÉOTE (*o-te*) n. f. Gondole légère de l'Adriatique.

PÉPIÉ (*pi*) n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de manger, mais non de boire. *Fam.* *Avoir la pépie*, avoir très soif.

PEPIEMENT (*pi-man*) n. m. Action de pépier. Son résultat : le *pépiment* des oiseaux.

PEPIER (*pi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*). Crier, en parlant des petits oiseaux.

PÉPIN n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits : les *pépins d'une pomme*.

PÉPINIERE n. f. (de *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés. Lieu où on les cultive. *Fig.* Pays, établissement qui prépare un grand nombre de personnes propres à une profession : le *Conservatoire est une pépinière d'artistes dramatiques et lyriques*.

PÉPINIERISTE (*ris-té*) n. Qui cultive ou dirige une pépinière. Adjectiv. : *jardinier pépinieriste*.

PEPITE n. f. (de l'espagn. *pepita*, graine). Masse de métal natif et, principalement, d'or.

PEPLUM (*plom*) [lat. *peplum*] ou **PEPLOU** (du gr. *peplos*) n. m. Chez les anciens, tunique de femme, sans manches, agrafée sur l'épaule.

PEPON n. m. (lat. *pepo*). Nom de certaines baies et du fruit des cucurbitacées.

PEPSIS (*pep*) n. f. (du gr. *pepsis*, digestion). Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PEPTONE (*pep*) n. f. Produit d'une solution acide de pepsine sur de la viande de bœuf hachée : la *peptone commerciale représente environ six fois son poids de viande*.

PEPTONIFICATION (*pep, si-on*) n. f. Transformation en peptone.

PEPTONIFIER (*pep, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Transformer en peptone.

PÉRAMELE n. m. Genre de petits mammifères marsupiaux d'Australie.

PÉRAGE (*pér*) n. m. Action de percer. Son résultat.

PÉRCALÉ (*pér*) n. f. (persan *parkala*). Tissu de coton ras, fin et très serré.

PÉRCALINE (*pér*) n. f. Toile de coton, légère et lustrée, employée surtout pour doubler.

PÉRCANT (*pér-san*), **E** adj. Propre à percer : *ville qui n'est pas assez percante*. Qui pénètre profondément : *froid percant*. Vif : *yeux percants*. Aigu, en parlant des sons : *voix percante*. *Vue percante*, qui voit des objets très petits ou très éloignés. *Esprit percant*, très perspicace.

PÉRCE (*pér-se*) n. f. Outil pour percer : *une perce d'acier*. Trou d'un instrument à vent : les *perces d'une flûte*. Loc. adv. : *En perce*, se dit de l'état d'un tonneau, etc., auquel on a fait un trou pour en tirer la liqueur.

PÉRCE (*pér*) n. m. Syn. de *PERCÉE*.

PÉRCE (*pér-sé*), **E** adj. Qui a un trou : *corsage percé au coude*. *Fig.* Frappé d'une douleur aiguë : *cœur percé de douleur*. (V. BAS, CHAÎSE, PANIER.) Muni d'ouvertures : *maison mal percée*. Doté de chemins : *pays mal percé*. Largement et en droite ligne : *rue bien percée*.

PÉRCE-BOIS (*pér-se-boi*) n. m. Invar. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PÉRCE-CARTE (*pér-se*) n. m. Appareil de physique pour montrer qu'une carte peut être percée par une étincelle électrique suffisamment forte. Pl. des *perce-cartes*.

PÉRCEÉ (*pér-sé*) n. f. ou **PÉRCE** (*pér*) n. m. Ouverture. Trouée à travers des obstacles, etc. : *faire une percée à travers la forêt*.

PÉRCE-FEUILLE n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère. Pl. des *perce-feuilles*.

PÉRCEMENT (*pér-se-man*) n. m. Action de percer, son résultat : le *percement du Simplon a nécessité de longs et coûteux travaux*.

PÉRCE-MURAILLE (*pér-se-mu-ra*, 11 mil.) n. f. Bot. Nom vulgaire de la pariétaire. Pl. des *perce-murailles*.

PÉRCE-NEIGE (*pér-se-né-je*) n. f. Invar. Espèce d'amaryllidacées, à fleurs blanches, appelées aussi *clochettes d'hiver*.

PÉRCEMENT (*pér-san*) n. m. (du lat. *per*, par, et de *cent*). Perception d'un droit basé sur le tant pour cent.

PÉRCE-OREILLE (*pér-so-ré*, 11 mil.) n. m. Nom vulgaire des forcilles, dont l'abdomen se termine par deux crochets. Pl. des *perce-oreilles*.

PÉRCE-PIÈRE (*pér-se-pi-ère*) n. f. Bot. Autre nom de la *passer-pierre*. Pl. des *perce-pièrres*.

PÉRCEPTEUR (*pér-sép*) adj. (lat. *perceptor*). Fonctionnaire chargé de recouvrer les contributions directes, et relevant du receveur des finances.

PÉRCEPTEUR, TRICE, adj. Qui perçoit : *appareil perceur, membrane perceurice*.

PÉRCEPTIBILITÉ (*pér-sép*) n. f. Qualité de ce qui est perceptible : la *perceptibilité d'un impôt*. ANT. *Imperceptibilité*.

PÉRCEPTIBLE (*pér-sép*) adj. (lat. *perceptibilis*). Recouvrable : *impôt perceptible*. *Fig.* Qui peut être saisi par les sens : *les choses matérielles sont seules perceptibles*. ANT. *Imperceptible*.

PÉRCEPTIBLEMENT (*pér-sép, man*) adv. D'une manière perceptible. ANT. *Imperceptiblement*.

PÉRCEPTIF, IVE (*pér-sép*) adj. Philos. Qui concerne la perception : *faculté perceptif*.

PÉRCEPTION (*pér-sép-si-on*) n. f. Recouvrement des impositions. Emploi de perceur : *obtenir une perception*. Philos. Faculté, action de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PÉRCEUR (*pér-sé*) v. a. (lat. *percutiare*). — Prend une oédille sous le e devant a et o : *il perça, nous perçans*. Faire un trou dans : *percer un mur*. Blesser avec une arme aigüe : *percer la poitrine*. Pratiquer : *percer une rue, une allée*. Pénétrer : *la pluie a percé mes habits*. Passer à travers : *percer la foule; le soleil perce les nuages*. Se faire voir à travers : *la lumière perce les ténèbres*. *Percer du vin*, le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère*. Affliger : *plaintes qui percent le cœur*. Remplir : *percer l'air de ses cris*. V. n. Crever : *abcès qui a percé*. *Fig.* Se manifester : *la haine perce dans les discours de l'envieux*. Se distinguer, acquérir de la notoriété : *auteur qui commence à percer*.

PÉRCEURTE (*pér-se-ré-te*) n. f. Foret, vrille, outil pour percer les bouchons.

PÉRCEUR, EUSE (*eu-sé*) n. et adj. Celui, celle qui perce. N. f. Machine à percer : *perceuse mécanique*.

PÉRCEURABLE (*pér*) adj. Qui peut être percé : *taze difficilement perceurable*.

PÉRCE-VERRE (*pér-se-vè-re*) n. m. Invar. Appareil de physique pour montrer l'action d'une étincelle électrique sur le verre.

PÉRCEVOIR (*pér*) v. a. (lat. *percipere*). Recueillir, recouvrer : *percevoir une taze*. *Fig.* Saisir par les sens : *percevoir un bruit*.

PÉRCHÉ (*pér-che*) n. f. (lat. *perca*; du gr. *perkos*, noirâtre). Genre de poissons acanthoptères des eaux douces, propres à l'hémisphère nord et recherchés pour leur chair savoureuse : *la perche est très vorace, et elle atteint environ 35 centimètres de long*.



Perce-neige.



Perche.

PERCHE (*pér-che*) n. f. (lat. *perca*). Bois long et mince : *perche à gauler les noix*. Fig. et fam. Personne grande et mince. *Tendre la perche à quelqu'un*, l'aider à se tirer d'affaire. Ancienne mesure agraire, de valeur variable suivant les pays. Bois du ceuf, du daim, etc., lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHÉE (*pér-ché*) n. f. Petite tranchée, entre deux billons, dans laquelle on plante les cepes de vigne.

PERCHER (*pér-cher*) v. n. ou **se percher** v. pr. Se poser sur une branche élevée, en parlant des oiseaux. Fig. et fam. Loger : *où perche-t-il ?*

PERCHERON, ONNE (*pér.-o-ne*) n. et adj. Du Perche. Se dit surtout des chevaux du Perche : *un percheron* ; *une jument percheronne*. (V. la planche CHEVAL.)

PERCHEUR, EUSE (*pér, eu-se*) adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher : *l'alouette n'est pas percheuse*.

PERCHIS (*pér-chi*) n. m. Jeune bois de dix à vingt ans dont les arbres ont de 0m, 10 à 0m, 20 de diamètre.

PERCHORATE (*pér-klo*) n. m. Sel de l'acide perchlorique : *perchlorate de potassium*.

PERCHORIQUE (*pér-klo*) adj. Se dit du plus oxygéné des acides du chlore : *acide perchlorique*.

PERCHLORURE (*pér-klo-r*) n. m. Chlorure qui contient la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR (*pér*) n. m. Bâton, ensemble de bâtons où perchent les volailles.

PERCLUS, E (*pér-klus, u-se*) adj. (lat. *perclusus*). Privé partiellement ou complètement de la faculté de se mouvoir : *homme perclus* ; *jambes percluses*. Fig. Privé d'activité : *cerceau, jugement perclus*.

PERCLUSION (*pér-klus-si-on*) n. f. Etat d'une personne perclus. (Peu us.)

PERCULTEUR (*pérk*) n. m. Espèce de vautour des pays méditerranéens.

PERCOIR (*pér*) n. m. Outil pour percer.

PERCOLATEUR (*pér*) n. m. (du lat. *per*, au travers, et *colare*, filtrer). Grande cafetière à filtre, que l'on emploie pour la fabrication en quantité du café noir.

PERCUSSION (*pér-ku-si-on*) n. f. (lat. *percussio*). Coup, choc d'un corps contre un autre. *Arme à percussion*, arme à feu portative dans laquelle la charge est enflammée par le choc d'une pièce de métal sur une capsule détonante. *Musiq. Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant (cymbales, tambour, triangle, etc.).

PERCUTANT (*pér-ku-tan*). E adj. Qui produit une percussion. *Artill. Projectiles percutants*, qui éclatent par percussion contre le but ou contre le sol. *Fusées percutantes*, dont sont armés ces projectiles. *Tir percutant*, exécuté avec ces projectiles.

PERCUTEUR (*pér-ku-té*) v. a. (lat. *percuteur*). Frapper : *le chien du fusil percute l'amorce*. *Méd.* Explorer par la percussion : *percuteur le dos*.

PERCUTEUR (*pér*) n. m. Tige métallique faisant partie du mécanisme d'une arme à feu portative et qui frappe l'amorce destinée à enflammer la charge.

PERDABLE (*pér*) adj. Qui peut se perdre : *procès perdable*. ANT. *Imperdable*.

PERDANT (*pér-dan*). E n. et adj. Qui perd au jeu, etc. : *tout gagnant suppose un perdant* ; *billets perdants*. *Mar.* *Perdant de la marée*, syn. de *USANT* ou *REFLUX*. ANT. *Gagnant*.

PERDITION (*pér-di-si-on*) n. f. Perte complète, dissipation : *la perdition d'une fortune*. (Peu us.) Etat d'un navire en danger de périr : *vapeur en perdition*. Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE (*pér-dre*) v. a. (lat. *perdere*). Cesser d'avoir : 1° une chose qu'on possédait : *perdre sa place* ; 2° un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison*. Etre séparé par la mort : *perdre son père*. Avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, une bataille*. Gâter, endommager : *chapeau perdu par la pluie*. *Perdre la vie*, mourir. *Perdre la tête*, avoir la tête coupée. Fig. Devenir fou. Manquer de sang-froid. *Fam.* *Perdre la tramontane*, *perdre la carte*, se confondre dans ses idées. *Perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire. *Perdre haleine*, manquer de respiration. Fig. *Ruiner* : *le jeu perd bien des gens*. *Corrompre* : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse*. *Deshonorer* : *la calomnie perd un homme*. Mal employer : *perdre le temps*. Ne pas profiter : *perdre l'occasion*. Ne plus voir, ne

plus suivre : *perdre la piste, la trace* ; *perdre son chemin*. Se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude*. *Perdre de vue*, oublier : *ne perdez pas de vue vos devoirs*. Cesser d'être en relations avec : *on perd de vue des amis d'enfance*. *Perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau. *Perdre du terrain*, reculer du lieu d'avancer. *Perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. n. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion publique*. *Mar.* *La mer perd*, descend. *Navire qui perd*, qui n'avance plus contre le courant, ou qui va moins vite qu'un autre. *Perdre sur voie marchandise*, la vendre moins qu'elle n'a coûté. **Se perdre**, v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois*. Disparaître : *se perdre dans la foule*. Faire naufrage : *de nombreux navires se perdent sur les récifs*. Fig. *Se débaucher* : *jeune homme qui se perd*. Cesser d'être en vogue : *les modes se perdent et se reparaissent*. *Je m'y perds*, je n'y conçois rien. ANT. *Egarer*.

PERDREAU (*pér-dré*) n. m. Perdrix de l'année : *le perdreau est un gibier très estimé*.

PERDRIGNON (*pér*) n. m. Sorte de prune.

PERDRIX (*pér-dri*) n. f. (lat. *perdix*). Nom vulgaire de divers genres de phasianides, comprenant de nombreuses variétés : *perdre grise*, *perdre rouge*, *perdre blanche*, etc. (Iris recherchées comme gibier) : *les perdrix vivent dans les lieux découverts et ne perchent pas*.

PERDU, E (*pér*) adj. *Egaré* ; *objets perdus*. Disparu : *Cuvier reconstitué, sur de rares ossements, des espèces perdues*.

Invisible : *reprise perdue*. Eloigné, peu civilisé : *habiter un pays perdu*. Dont le cas est désespéré : *malade perdu*. Confondus dans : *assassin perdu dans la foule*. Abîmé dans : *perdu dans sa douleur*. *Sentinelle perdue*, très avancée. *Temps perdu*, mal employé. *Peine perdue*, inutile. Loc. adv. : **A vos heures perdues**, à vos moments de loisir. **A corps perdu**, avec impétuosité. Substantif. Personne qui n'a plus sa raison : *courir, erier comme un perdu*.

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants : *honorez votre père*. *Nos pères*, nos ancêtres. Chef d'une suite de descendants : *Abraham, le père des croyants*. Créateur : *Cornéille est le père de la tragédie française*. *Le père de l'histoire*, Hérodote. *Fam.* Nom dont on appelle un homme d'un certain âge : *le père François*. Nom qu'on donne : 1° à certains religieux : *un père carme* ; 2° aux prêtres dans la confession : *absolvez-moi, mon père*. *Père spirituel*, celui qui dirige la conscience de quelqu'un. *Père éternel*, Dieu. *Dieu le Père*, la première personne de la Trinité. *Le saint-père*, le pape. *Les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât.* *Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie. Loc. adv. : **De père en fils**, par transmission du père aux enfants.

PÉRÉGRIN, E adj. (lat. *peregrinus*). Voyageur, étranger. (Vx.)

PÉRÉGRINATION (*si-on*) n. f. (de *péregriin*). Voyage en lointains pays : *les pérégrinations des explorateurs*.

PÉRÉGRINER (*né*) v. n. Faire des pérégrinations. (Vx.)

PÉRÉGRINITÉ n. f. (de *péregriin*). Etat de celui qui est étranger dans un pays. (Peu us.)

PÉREMPTOIRE (*pé-ramp-si-on*) n. f. (lat. *peremptio*, de *peremptum*, supin de *perimere*, détruire). *À mépris*, d'une procédure qui ne peut qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés : *péremption d'instance*.

PÉREMPTOIRE (*pé-ramp*) adj. Qui a rapport à la péremption : *exception péremptoire*. Décisif, sans réplique : *argument péremptoire*.



Perdre.

PÉREMPTOIRE (*pé-ran, man*) adv. D'une manière péremptoire : *répondre péremptoirement à une objection.*

PÉRENNITÉ (*rén-ni*) n. f. (du lat. *perennis*, durable). Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps : *la pérennité des abus.*

PÉREQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (du lat. *peræquare*, rendre égal). Répartition égale : *la pérequisition de l'impôt.*

PÉRFECTIBILITÉ (*pér-fék*) n. f. Qualité de ce qui est perfectible : *la perfectibilité humaine est indéfinie.* ANT. **IMPERFECTIBILITÉ.**

PERFECTIBLE (*pér-fék*) adj. Susceptible d'être perfectionné ou de se perfectionner : *l'animal est peu perfectible.* ANT. **IMPERFECTIBLE.**

PERFECTION (*pér-fék-si-on*) n. f. (lat. *perfectio*). Achèvement complet : *continuer une œuvre jusqu'à sa perfection.* Qualité de celui, de ce qui est parfait dans son genre : *nul n'atteint la perfection.* Qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections.* Théol. Perfections divines, attributs qui sont en Dieu à un degré infini. ANT. **IMPERFECTION.**

PERFECTIONNEMENT (*pér-fék-si-o-ne-man*) n. m. Action de perfectionner. Son résultat : *Stephenson apporta des perfectionnements à la locomotive.*

PERFECTIONNER (*pér-fék-si-on-é*) v. a. Rendre parfait ou plus parfait : *on perfectionne chaque jour les modes de locomotion.*

PERFIDE (*pér*) adj. (lat. *perfidus*). Qui manque à sa parole, qui trahit : *ami perfide.* Où il y a de la perfidie : *serments perfides.* Substantif. Personne perfide : *les perfides sont indignes de pardon.* ANT. **LOYAL.**

PERFIDEMENT (*pér, man*) adv. Avec perfidie. ANT. **LOYALEMENT.**

PERFIDIE (*pér-fé-dé*) n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIE (*pér*) adj. (du lat. *folium*, feuille). Bot. Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT (*pér-fo-ran*), **E** adj. Qui est propre à perforer, qui perforé.

PERFORATEUR, TRICE (*pér*) adj. Qui sert à perforer. N. f. Machine à perforer : *on se sert de perforatrices pour le percement des tunnels.*

PERFORATION (*si-on*) n. f. Action de perforer.

PERFORER (*pér-fo-ré*) v. a. (lat. *perforare*). Percer : *certain mollusques perforent les pierres.*

PERFORMANCE (*pér*) n. f. (mot angl. signif. *achèvement*). Résultat obtenu dans chacune de ses exhibitions par un cheval de course, un champion quelconque : *une magnifique performance.*

PERGOLÉ ou **PERGOLA** n. f. (mot ital.). Sorte de tonnelle faite d'un assemblage de poteaux et de poutrelles et servant de support à des plants grimpants.

PÉRI (*gr. péri*), préfixe qui signifie *autour*.

PÉRI n. (du persan *pari*, aide). Génie ou fée, bien-faisant mais fantasque, chez les Orientaux.

PÉRI, **E** adj. *Blas*. Très réduit en dimensions, en parlant d'une pièce de longueur qui, par conséquent, ne touche pas les bords de l'écu.

PÉRIANTHE n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. anthos*, fleur). Bot. Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. kardia*, cœur). Sac membraneux, qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. karpós*, fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kou-dre*) n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. khondros*, cartilage). Anat. Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER (*lé*) v. n. (lat. *periclitare*). Être en péril, pâtir, décliner : *entreprise qui périclité.*

PÉRICRÂNE n. m. Périste de la surface extérieure du crâne.

PÉRIDOT (*do*) n. m. Pierre précieuse, qui est un silicate à bases variables et qui compte plusieurs espèces : *le péridot oriental est d'un beau vert jaunâtre.*

PÉRIGÉE (*gé*) n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. gé*, terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. ANT. **APOGÉE.**

PÉRIGOURDIN, **E** adj. et n. Du Périgord ; de Périgueux : *les antiquités périgourdines.*

PÉRIGUEUX (*ghé*) n. m. Pierre noire fort dure, des environs de Périgueux, dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIGÉE (*gé*) n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. h'lios*, soleil). Point de l'orbite d'une planète, où elle est le plus rapprochée du soleil. Adjectif. : *cette planète est périgée.* ANT. **APHELIE.**

PÉRIL (*ri*) n. m. (lat. *periculum*). Danger, risque : *navire en péril.* *Av. péril de*, au risque de perdre. *A ses risques et périls*, en étant responsable de tout. *Péril en demeure*, préjudice que peut causer un retard.

PÉRILLEUSEMENT (*ri*, *il* mill., *eu-ze-man*) adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE (*ri*, *il* mill., *èd*, *eu-ze*) adj. (lat. *periculosus*). Où il y a du péril : *entreprise périlleuse.* *Saut périlleux*, cabriole simple ou double qu'un acrobate, après s'être enlevé de terre, exécute en l'air. Fig. Action hardie, dangereuse.

PÉRIMER (*mé*) v. n. (lat. *perimere*). Se dit d'une instance judiciaire qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé : *laisser périmer une instance.* *Par extens.* se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui ne vaut plus rien, le délai de leur valeur étant expiré.

PÉRIMÈTRE n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. metron*, mesure). Contour d'une figure géométrique : *la circonférence est le périmètre du cercle*; d'un espace quelconque : *le périmètre d'une ville*; le périmètre thoracique.

PÉRINEAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au périnée : *hernie périnéale.*

PÉRINÉE (*mé*) n. m. (gr. *perineos*). Partie inférieure du petit bassin, chez l'homme.

PÉRIODE n. f. (du *gr. periodos*, chemin autour). Arith. Nombre formé par l'ensemble des chiffres qui se répètent indéfiniment dans une fraction décimale périodique. (V. *PÉRIODIQUE*.) Astr. Temps qu'une planète met à faire sa révolution. Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire.* Chronol. Espace de temps après lequel se renouvellent les mêmes phénomènes astronomiques : *période julienne.* Géol. Chacune des grandes divisions des ères géologiques. (Syn. **SYSTÈME**.) Méd.

Phase d'une maladie : *la période d'invasion, de déclin.* *Biét.* Phrase composée de plusieurs membres, dont l'ensemble seul donne un sens complet : *arrondir ses périodes.* N. m. Circonstance de la durée : *maladie à son dernier période.* Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *l'ère à porté l'éloquence à son plus haut période.*

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes.*

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps déterminés : *fièvre périodique.* Qui paraît à époque fixe : *publication périodique.* Arith. *Fraction décimale périodique*, fraction décimale dont, après la virgule ou à partir d'un certain rang, les mêmes chiffres se reproduisent indéfiniment dans le même ordre : dans le premier cas, elle est dite *simple*, et dans le second, *mixte*. N. m. Journal, revue qui se publie à des époques déterminées : *un périodique illustré.*

PÉRIODIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière périodique.

PÉRICIENS (*é-si-in*) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du *gr. oikos*, maison). Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180 degrés en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns, quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE (*os-te*) n. m. (du préf. *péri*, et du *gr. ostion*, os). Membrane fibreuse, qui couvre les os.

PÉRIOSTITE (*os-ti-te*) n. f. Inflammation du périoste : *périostite tuberculeuse.*

PÉRIOSTOSE (*os-ti-oz*) n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. [gr. *peripatētikos*]. Qui a rapport au péripatétisme : *secte péripatéticienne.* N. Qui suit la doctrine d'Aristote.

PÉRIPATÉTIQUE adj. Qui appartient au péripatétisme : la doctrine péripatétisme.

PÉRIPATÉTISME (tis-me) n. m. (du gr. *peripatein*, se promener, parce qu'Aristote enseignait en se promenant). Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (sî) n. f. (du gr. *peripeteia*, chute). Changement subit de fortune dans la situation du héros d'un poème, d'un roman. Déroulement d'une pièce de théâtre : *pérépète bien amenée*. Incident qui émeut, saisit : *les pérépètes d'une guerre*.

PÉRIPHÉRIE (ri) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pherein*, porter). Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie : la sensibilité périphérique du corps.

PÉRIPHRASE (fraz-sô) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *phrasain*, parler). Procédé qui consiste à exprimer par plusieurs mots ce que l'on aurait pu dire en un seul : *la ville lumineuse, pour Paris; le roi des oiseaux, pour l'aigle; l'astre de la nuit, pour la lune*.

PÉRIPHRASE (sô) v. n. Parler par périphrases.

PÉRIPHRASTIQUE (fraz-ti-ke) adj. Qui tient de la périphrase : *expression périphrastique*. Qui abonde en périphrases. Se dit quelquefois de tous les temps du verbe qui se forment avec l'auxiliaire.

PÉRIPLE n. m. (du gr. *periplous*, action de naviguer autour). Géog. anc. Voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays : le *périple d'Hannon*.

PÉRIPNEUMONIE (ni) n. f. (du préf. *péri*, et du gr. *pneumon*, poumon). Inflammation du poumon. Syn. de PLEURÉSIE et de PNEUMONIE.

PÉRIPNEUMONIQUE adj. Qui a rapport à la péripneumonie.

PÉRIPTERE n. m. et adj. (du préf. *péri*, et du gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice entouré de colonnes isolées : à Paris, la Bourse, la Madeleine sont des périphtères ; des édifices périphtères.

PÉRIR v. n. (lat. *perire*. — Prend toujours l'auxiliaire avoir). Prendre fin. Mourir de mort violente. Faire naufrage : *vaisseau qui périr sur des récifs*. Tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri*. Etre exécuté : *périr d'ennui*.

PÉRISIENS (ris-si-in) n. m. pl. (du préf. *péri*, et du gr. *skia*, ombre). Habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPE (ris-to-pe) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *skopein*, examiner). Tube optique permettant de voir par-dessus un obstacle.

PÉRISCOPIQUE (ris-ho) adj. Se dit des verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe : *objectif périscopique*.

PÉRISPERME (ris-pê-me) n. m. Tégument extérieur de la graine. Syn. de ENDOSPERME.

PÉRISPLÉNITE (ris-plé) n. f. Péritonite localisée à la région de la rate ou glande splénique.

PÉRISSABLE (ri-sa-ble) adj. Sujet à périr : la beauté est périssable. ANT. Imperissable.

PÉRISSODACTYLES (ri-so-dak) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les ongulés imparidactylés : le rhinocéros est un périsodactyle. S. un périsodactyle.

PÉRISSOIRE (ri-soi-re) n. f. (de *périr*). Embar-



Périssoire.

cation étroite et longue, qui chavire très facilement.

PÉRISOLOGIE (ri-so, jî) n. f. (du gr. *perissos*, superflu, et *logos*, discours). Pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *une hémorragie de sang ; penser mentalement*; etc.

PÉRISTALTIQUE (ris-tal) adj. (du préf. *péri*, et du gr. *stolein*, servir). Se dit du mouvement par lequel l'œsophage et les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la déglutition, puis la digestion.

PÉRISTOME (ris-to-me) n. m. Couronne de petites dents, posées au travers de l'ouverture de l'urne des mousses. Région entourant la bouche chez les animaux inférieurs, comme les infusoires.

PÉRISTYLE (ris-tî-le) n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *stulos*, colonne). Galerie à colonnes isolées, autour d'une cour ou d'un édifice : le *péristyle de la Madeleine*. Ensemble de colonnes isolées, qui décorent la façade d'un monument : le *péristyle du Panthéon*.

PÉRISTOLE (sis-to-le) n. f. Méd. Intervalle de temps entre la systole et la diastole.

PÉRITIÈCE n. m. (du préf. *péri*, et du gr. *thêkê*, étui). Nom de la fructification de divers champignons.

PÉRITONE n. m. (gr. *peritonion*). Membrane séreuse, qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine : la péritonite est souvent mortelle.

PÉRITYPHILITE n. f. Inflammation du péritoine cœcal.

PERKINS (pêr-kinn) n. m. (du nom de l'inventeur). Machine à vapeur, à pression illimitée. (On dit mieux MACHINE À LA PERKINS.)

PERLE (pêr-le) n. f. (du bas lat. *pirula*, petite poire). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages, particulièrement les huîtres perlières, mulettes, etc. : *des perles d'une belle eau*. Petit ornement de verre, de métal, etc., percé d'un trou, dont on fait de petits ouvrages : *des perles d'acier, de jais*. Ornement d'architecture en forme de perle, dont on décore les moulures dites *baquettes*. Caractère d'imprimerie qui a quatre points de force. Poétiq. Dent très blanche. Goutte de liquide limpide : *les perles de la rosée*. Fig. Personne ou chose parfaite : *la perle des maris*. — Les plus prospères pêcheries de perles sont alimentées par l'huître perlière des mers chaudes, répandue de la mer Rouge à l'Australie ; les principales sont celles de Ceylan, du golfe Persique, de la côte méridionale de l'Inde, etc. La pêche n'a lieu que pendant les calmes de la mousson nord-est, du lever au coucher du soleil. Les plongeurs, généralement des nègres, descendent au moyen d'une pierre liée à une corde, dont une anse sert de prise à leur pied. Ils font rapidement leur cueillette d'huîtres perlières qu'ils placent dans un filet, puis se font remonter en tirant sur la corde, dont un homme du bateau tient l'extrémité. Certains de ces plongeurs peuvent rester plusieurs minutes sous l'eau.



Pêcheur de perles : nègre plongeur.

PERLE (pêr-lé). E adj. Qui rappelle une perle : *dents perlées*. Blas. Orné de perles : *la couronne de comte est perlée*. Qui atteint la perfection : *broderie perlée* ; *phrase perlée*. Musiq. Exécuté avec une netteté parfaite : *roulade perlée*. Orge perlée, v. oron.

PERLER (pêr-lé) v. a. Arrondir et dépolliver de leurs téguments les grains de l'orge ou du riz. Fig. Faire à la perfection : *perler un ouvrage*. Exécuter un passage de musique en détachant les notes d'une manière sonore. V. n. Se dit d'un liquide qui suinte sous forme de gouttelettes arrondies en perles : *front où perle la sueur*.

PERLIÈRE (pêr-li-ê), ÈRE adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières*.

PERLIMPINPIN (*per-lin*) n. m. V. FOURRE.
PERLOT (*per-lo*) n. m. Nom de petites huttes des côtes de la Manche.

PERMANENCE (*per-man-ence*) n. f. (de *permanere*). Durée constante : la *permanence* de la misère. Commissariat central. Service permanent ; lieu où il fonctionne : une *permanence* électorale. En *permanence*, sans absence ni interruption. ANT. *Intermittence*.

PERMANENT (*per-man-ent*), **E** adj. (lat. *permanens*; de *per*, à travers, et *manere*, rester). Qui dure sans intermittence ni changement. ANT. *Intermittent*.

PERMANGANATE (*pér*) n. m. Sel de l'acide permanganique ; les *permanganates* de potassium et de calcium sont de puissants antiseptiques.
PERMANGANIQUE (*pér*) adj. Se dit d'un acide dérivant du manganèse.

PERMEABILITÉ (*pér*) n. f. Propriété des corps qui se laissent traverser par d'autres corps (fluides, liquides, gaz) : la *permeabilité* des sels calcaires est très grande. ANT. *Imperméabilité*.

PERMEABLE (*pér*) adj. (du lat. *permeare*, passer au travers). Qui est doué de perméabilité : le verre est *permeable* à la lumière. ANT. *Imperméable*.

PERMETTRE (*pér-mè-tre*) v. a. (lat. *permittere*; de *per*, à travers, et *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire, d'employer : *permettre* le vin à un malade ; *permettre* à des passagers de débarquer. Tolérer, donner le moyen, le loisir de : fonctionnaires à qui leurs occupations *permettent* des vacances. Se *permettre* v. pr. Être permis. Prendre la liberté, la licence de : se *permettre* une timide critique. ANT. *Défendre*, *interdire*, *prohiber*.

PERMIS (*pér-mi*) n. m. Permission écrite : *permis* de chasse. *Permis* de navigation, autorisation donnée à un navire de naviger dans tel parage et de faire tel commerce. SYN. *Autorisation*.

PERMISSION (*pér-mi-si-on*) n. f. Autorisation : demander la *permission* de sortir. ANT. *Défense*.

PERMISSIONNAIRE (*pér-mi-si-o-nè-re*) n. Personne et, particulièrement, soldat qui possède une permission écrite, pour un objet et un temps déterminés.

PERMISSIONNER (*pér-mi-si-o-né*) v. a. Donner une permission. (Peu us.)

PERMUTABILITÉ (*pér*) n. f. Caractère de ce qui est permutable.

PERMUTABLE (*pér*) adj. Susceptible de permutation : lettres *permutables*.

PERMUTANT (*pér-mu-tan*), **E** n. Personne qui permute.

PERMUTATION (*pér-si-on*) n. f. Echange d'un emploi contre un autre : solliciter une *permutation*. Transposition : un *anagramme* s'obtient par *permutation* des lettres. Math. Chacune des manières différentes dont on peut grouper un nombre d'objets donnés.

PERMUTER (*pér-mu-té*) v. a. (lat. *permutare*). Echanger : *permuter* des emplois. Absolum. : *permuter* avec un collègue.

PERMUTEUR (*pér*) n. m. Celui qui fait une permutation, un échange.

PERNICIEUSEMENT (*pér, ze-man*) adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, **RUISE** (*pér-ni-si-é, eu-ze*) adj. (du lat. *perniciosus*, ruine). Dangereux, nuisable : l'alcool est *pernicieux* à la santé. Fièvre *pernicieuse*, fièvre paludéenne grave et très dangereuse. ANT. *Bienfaisant*, *salutaire*.

PERNICIOSITÉ (*pér, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est pernicieux. (Peu us.)

PERONÉ n. m. (du gr. *peroné*, agrafe). Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe. (V. TIBIA.)

PÉROVIER (*ni-té*) adj. et n. m. Se dit de trois muscles qui s'attachent en haut au péroné et en bas aux métatarsiens. (V. planche HOMME.)

PÉRONELLE (*ro-né-le*) n. f. (du lat. *Peronilla* n. pr.). Femme, fille sotte et babillarde.

PÉRONOSPORÉES (*no-spo-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites de diverses plantes (betterave, luzerne, pomme de terre, vigne), et dont le type est le *peronospora*, qui produit le mildiou de la vigne. S. une *péronosporée*.

PÉRORAISON (*pé-son*) n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours : la *péroraison* résume d'une manière rapide et émue les principaux arguments du discours. ANT. *Exorde*.

PÉRORE (*ré*) v. n. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.

PÉROREUR, **ECHE** (*eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de pérorer. (Peu us.)

PÉROT (*ro*) n. m. (dimin. de *père*). Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PÉROXYDE (*pé-rok-si-de*) n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PÉROXYDER (*pé-rok-si-dé*) v. a. (de *peroxyde*). Oxyder au plus haut degré.

PÉRPENDICULAIRE (*pér-pan, lé-re*) adj. (du lat. *per*, par, et *pendere*, pendre). Droite *perpendiculaire* sur une autre, droite qui, en rencontrant l'autre, fait avec elle deux angles adjacents égaux. (N. f. : une *perpendiculaire*. Plan *perpendiculaire* sur un autre, plan qui, en rencontrant l'autre, fait avec lui deux dièdres adjacents égaux. (V. planche LIGNES.)

PÉRPENDICULAIREMENT (*pér-pan, lé-re-man*) adv. D'une manière perpendiculaire.

PÉRPENDICULARITÉ (*pér-pan*) n. f. État de ce qui est perpendiculaire. (Peu us.)

PÉRPENDICULE (*pér-pan*) n. m. Fil à plomb.

PÉRPÉTRATION (*pér, si-on*) n. f. (de *perpetrere*). Action de commettre : la *perpétration* d'un crime.

PÉRPÉTRER (*pér-pé-tré*) v. a. (lat. *perpetrare*). — Se conj. comme *accélérer*. Commettre, consommer : *perpétrer* un crime.

PÉRPÉTUATION (*pér, si-on*) n. f. Action de perpétuer. Son résultat : la *perpétuation* des espèces.

PÉRPÉTUEL, **ELLE** (*pér-pé-tu-él, è-èl*) adj. (du lat. *perpetuus*, qui se fait sans interruption). Continu, qui ne cesse point : un feu *perpétuel* brûlait sur l'autel de Vesta. Qui dure toute la vie : *ézil* *perpétuel*. Mouvement *perpétuel*, v. MOUVEMENT. Qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels*. SYN. *ÉTERNEL*. ANT. *Ephémère*, *momentané*.

PÉRPÉTUELEMENT (*pér, è-le-man*) adv. Toujours : les mêmes erreurs se *renouvellent perpétuellement*. Fréquemment : maison *perpétuellement* en réparation. ANT. *Momentanément*.

PÉRPÉTER (*pér-pé-tu-é*) v. a. (lat. *perpetuare*). Faire durer toujours ou longtemps : les pyramides *perpétuent* le souvenir des pharaons.

PÉRPÉTUITÉ (*pér*) n. f. Durée perpétuelle : la *perpétuité* de la misère. **A perpétuité**, loc. adv. Pour toujours : *travaux forcés à perpétuité*.

PÉRIGNAN (*pér*) n. m. Manche de fût et en bois de micocoulier.

PERPLEXE (*pér-plèk-sé*) adj. (lat. *perplexus*). Qui est dans la perplexité : rester *perplexé* devant une difficulté imprévue. Qui cause de la perplexité : situation *perplexe*.

PERPLEXITÉ (*pér-plèk-si*) n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION (*pér-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *perquisitio*). Recherche exacte d'une personne ou d'une chose : *perquisition* ordonnée par la justice.

PERQUISITIONNER (*pér-ki-zi-si-o-né*) v. n. Faire des perquisitions : *perquisitionner* dans un appartement.

PÉRIE (*pé-ré*) n. m. (de *Pierre*). Mur, revêtement en pierre sèche, qui empêche que les terres d'une tranchée de s'effondrer.

PÉRIÈRE (*pé-ri-è-re*) n. f. Ancienne machine de guerre qui servait au xiv^e siècle, à lancer des projectiles.

PÉRON (*pé-ron*) n. m. (de *Pierre*). Escalier de quelques marches, en saillie sur une façade.

PÉROUQUET (*pé-ro-ké*) n. m. (ital. *parrocchetto*). Oiseau de l'ordre des psittacides, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine : les *pérouquets* sont communs dans l'Afrique occidentale. Fig. Personne qui parle ou qui répète sans réfléchir.



Pérouquet.

chir, sans comprendre. *Parler comme un perroquet*, sans comprendre ce qu'on dit. *Mar. Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune.* (V. planche NAVIRE.)

PERRUQUE (*pè-ru-ke*) n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet. Petit perroquet à longue queue pointue. *Mar. Grèments supérieurs de l'artimon.* (V. planche NAVIRE.)

PERRUQUE (*pè-ru-ke*) n. f. (lat. *perruca*). Coiffure de faux cheveux : *porter une perruque*; *porter perruque*. Fam. *Tête à perruque* : *vieille perruque*, personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés.

PERRUQUIER (*pè-ru-ki-èr*) n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux. **PERRUQUIERE** (*pè-ru-ki-è-re*) n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E (*pèr, pèr-se*) adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *étoffe perse*. *La déesse aux yeux pers*, Minerve.

PERSAN, E (*pèr-san, a-ne*) adj. et n. De la Perse. N. m. Langue actuelle de la Perse.

PERSE (*pèr-se*) n. f. Belle toile de l'Inde, à laquelle on attribue par erreur une origine persane.

PERSÉ (*pèr-sé*) n. et adj. Se dit au lieu de *PER-SAN*, *ANT.* quand il s'agit de la Perse ancienne et de ses habitants : *les Perses*; *les rois perses*. — **ART PERSE**. L'art perse a toujours imité l'art de l'étranger : le tombeau de Cyrus, à Pasargades, révèle une influence hellénistique; l'influence égyptienne se trahit dans l'architecture (mausolée de Darius et de ses successeurs et dans le palais de ce roi, à Persépolis : ce sont les mêmes portes, les mêmes corniches, les mêmes salles aux nombreuses colonnes. Suse et Écbatane sont bâties sur le même plan. Les colonnes, élégantes, étaient surmontées de chapiteaux à tête de taureau d'une pureté de ligne irréprochable. Les murailles extérieures étaient couvertes de briques émaillées, en saillie, formant de véritables bas-reliefs (Frisé des *Immortels*, Louvre). [V. la planche ASSYRIEN (art.)]

PERSÉCUTANT (*pèr-sé-ku-tan*). E adj. Qui persécute. Qui importune. **ANT. Protecteur.**

PERSÉCUTÉ, E (*pèr-sé*) n. et adj. Personne en butte à une persécution ou à des importunités; *l'électeur de Brandebourg accueillit avec empressement, en 1685, les persécutés protestants français.*

PERSÉCUTER (*pèr-sé-ku-tè*) v. a. (du lat. *persequi*, poursuivre). Tourmenter tyranniquement et cruellement : *Néron persécuta les chrétiens*. *Par ext.* Importuner, presser : *les créanciers persécutent les débiteurs*. **ANT. Protéger, favoriser, encourager.**

PERSÉCUTEUR, TRICE (*pèr-sé*) n. et adj. Qui persécute : *Dioclétien fut le persécuteur des chrétiens*. *Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur*.

PERSÉCUTION (*pèr-sé-ku-si-on*) n. f. (lat. *persecutio*). Action de persécuter. *Spécialem.* Vexations, souffrances, martyre, imposés aux premiers chrétiens par les empereurs romains : *de Néron à Dioclétien, il y eut dix grandes persécutions*. **ANT. Protection.**

PERSÉIDES (*pèr-sé-i-de*) n. f. pl. Etioles filantes, qui semblent venir de la constellation de Persée. S. une *perséide*.

PERSÉVERANCEMENT (*pèr-sé-vé-ra-man*) adv. Avec persévérance. (Peu us.)

PERSÉVERANCE (*pèr-sé*) n. f. Qualité de celui qui persévère : *la persévérance vient à bout de tout*. *Permet, constance dans la foi, dans la piété*. **ANT. Versatilité, incostance.**

PERSÉVÉRANT (*pèr-sé-vé-ran*). E adj. Qui persévère : *activité persévérante*. **ANT. Versatile, incostant.**

PERSÉVERER (*pèr-sé-vé-rè*) v. n. (lat. *perseverare*). — Se conj. comme *accélérer*. Persister dans le même état d'esprit, les mêmes dispositions : *persévérer dans le mal*. Continuer, durer : *la fièvre paludéenne persévère longtemps*. **ANT. Renoncer, abandonner.**

PERSICAIRE (*pèr-si-kè-re*) n. f. Plante du genre des renouées.

PERSICOT (*pèr-si-ko*) n. m. Liqueur faite d'esprit-de-vin, de sucre, de persil et de noyaux de pêche.

PERSIENNE (*pèr-si-è-ne*) n. f. (de *Perse*). Sorte de falaise composée de lames minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent : *les persiennes en fer sont souvent à plusieurs vantaux qui se replient les uns sur les autres*.

PERSIFLAGE (*pèr-si*) n. m. Action, discours du persifleur. **SYN. IRONIE.**

PERSIFLER (*pèr-si-flè*) v. a. (de *siffler*). — S'écrit cependant avec un seul *f*. Se moquer d'une personne, d'une chose, par des paroles ironiques.

PERSIFLEUR, EUSE (*pèr, eu-sè*) n. Qui a l'habitude de persifler.

PERSIL (*pèr-si*) n. m. (gr. *perroselinon*). Plante potagère, de la famille des ombellifères : *le persil s'emploie comme condiment*.

PERSILLADE (*pèr-si, ll*) n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées d'huile, de vinaigre et de persil.

PERSILLE (*pèr-si, ll*) m. ll. E adj. Se dit, et en particulier du fro-mage, de ce qui est semé de petites taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil.

PERSILLER (*pèr-si, ll*) m. ll. E v. a. Tacheter de petits points ou taches verdâtres.

PERSILLÈRE (*pèr-si, ll*) m. ll. n. f. Vase pyramidal, rempli de terre et percé de trous, à l'aide duquel on obtient du persil en toute saison.

PERSIQUE (*pèr*) adj. Qui appartient aux anciens Perses. **Archit. Ordre persique**, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTANCE (*pèr-sis*) n. f. Qualité de ce qui est persistant. Action de persister.

PERSISTANT (*pèr-sis-tan*). E adj. Doué de persistance : *plaisir persistant*. Qui dure, qui continue : *fièvre persistante*. *Bot.* Qui subsiste pendant toutes les saisons : *l'orange a des feuilles persistantes*.

PERSISTER (*pèr-sis-tè*) v. n. (lat. *persistere*). Rester inébranlable : *persister dans sa résolution*. Continuer : *le mieux persiste*. **ANT. Renoncer.**

PERSONE (*pèr-so-nè*). E adj. (du lat. *persona*, masque). *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence des masques de théâtre ou d'un muet d'animal. N. f. pl. **SYN.** de SCROFULARIACÉES.

PERSONNAGE (*pèr-so-na-je*) n. m. (du lat. *persona*, rôle). Personne considérable, illustre : *la fortune fait d'un sot un personnage*. Personne quelconque, au point de vue de sa valeur morale : *un triste personnage*. Personne mise en action dans une œuvre littéraire. Rôle scénique : *les personnages de Corneille sont héroïques*. *Personnage allégorique*, être métaphysique ou inanimé que l'écrivain ou l'artiste personnifie (la Victoire, la Renommée, etc.).

PERSONNALISER (*pèr-so-na-li-sè*) v. a. Faire une personne fictive de : *personnaliser un vice*. V. n. Faire des personnalités. (Inus.)

PERSONNALISME (*pèr-so-na-li-s-me*) n. m. Vice et conduite de celui qui rapporte tout à lui seul.

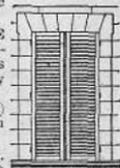
PERSONNALITÉ (*pèr-so-na*) n. f. Individualité consciente : *il faut respecter toute personnalité humaine*. Caractère propre à chaque personne : *un juge doit dévouer toute personnalité*. Personne, personnage : *hautes personnalités*. Trait injurieux tiré de l'individualité même de quelqu'un : *ne faites*



Perruques : 1. Louis XIV ; 2. Louis XV ; 3. De chapeau.



Persicaire.



Persiennes.



Persil.

pas de personnalités. Défaut d'un homme uniquement occupé de lui-même : la personnalité est haïssable.

PERSONNAT (pèr-so-na) n. m. Bénédicte ecclésiastique donnant préséance. (Peu us.)

PERSONNE (pèr-so-ne) n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme : *inviter trois personnes*. Individu considéré en lui-même : le bonheur tient surtout à la personne. Sans acception de personnes, sans préférence pour qui que ce soit. *Payer de sa personne*, s'exposer au péril. *Aimer sa personne*, ses aises. **PERSONNE CIVILE**, être moral qui a une existence juridique : les associations légalement autorisées sont des personnes civiles. Les trois personnes divines, la Trinité. *Gramm. Première personne*, celle qui parle ; *seconde personne*, celle à qui l'on parle ; *troisième personne*, celle de qui l'on parle. *Loc. adv. En personne*, sol-même. Pron. indéf. masc. sing. Quelqu'un, aucun, nul ; *personne n'est parfaitement heureux*.

PERSONNEL, ELLE (pèr-so-nèl, -èl) adj. Spécial à chaque personne : défendre ses intérêts personnels. Égoïste : l'enfant est très personnel. *Contribution personnelle*, celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne. *Gramm. Pronoms personnels*, qui désignent les trois personnes ; ce sont :

	SINGULIER	PLURIEL
Pour la 1 ^{re} personne :	je, me, moi . . .	nous.
Pour la 2 ^e personne :	tu, te, toi . . .	vous.
Pour la 3 ^e personne :	il, elle, lui, le, la.	ils, elles, eux, elle, soi, en, y . . .
	ise, soi, en, y . . .	ise, les, leur.

Mode personnel, mode qui a des terminaisons propres à marquer le changement des personnes : il y a quatre modes personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif. N. m. Ensemble des personnes occupées quelque part : le personnel d'un théâtre, d'une imprimerie. **ANT. Impersonnel.**

PERSONNELLEMENT (pèr-so-nèl-le-man) adv. En personne : répondre personnellement.

PERSONNIFICATION (pèr-so-ni, si-on) n. f. Action de personnifier. Son résultat : les personnifications sont fréquentes en poésie. Type achevé : Vincent de Paul fut la personnification de la bonté.

PERSONNIER (pèr-so-ni-fi-è) v. a. (Se conj. comme *prier*). Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne : Boileau, dans le Lutrin, a plaisamment personnifié la Mollesse.

PERSPECTIF (pèrs-pèk-tif, i-ve) adj. Qui montre un objet en perspective : dessin perspectif.

PERSPECTIVE (pèrs-pèk) n. f. (du lat. *perspectiva*, supin de *perspicere*, voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent : les lois de la perspective. Aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vs de loin : voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective. *Perspective linéaire*, celle qui régit la direction et la dimension des lignes. *Perspective cavalière*, perspective de convention, destinée à donner une représentation nette des objets. *Fig.* Espérance ou crainte d'une chose probable, au long éloignée : avoir la perspective d'une grande fortune. **En perspective**, loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective.

PERSPICACE (pèrs-pi) adj. (lat. *perspicax*). Qui a de la perspicacité : critique perspicace.

PERSPICACITÉ (pèrs-pi) n. f. (de *perspicace*). Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ (pèrs-pi) n. f. (du lat. *perspicuus*, transparent). Clarté, netteté, en parlant des idées et du style. (Vx.)

PERSPIRABLE (pèrs-pi) adj. Qui laisse passer à travers sa substance : la peau est très perspirable.

PERSPIRATION (pèrs-pi-ra-si-on) n. f. Méd. Transpiration insensible. (Peu us.)

PERSUADANT (pèr-su-a-dan), **E** adj. Propre à persuader : argument persuadant.

PERSUADER (pèr-su-a-dè) v. a. (lat. *persuadere*). Porter quelqu'un à croire ; le décider à faire : on nous persuade aisément ce qui nous plaît. **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : ils se sont persuadés (ils ont persuadé à eux) qu'on les trompait. **ANT. Dissuader.**

PERSUASIBLE (pèr-su-a-si-ble) adj. Qui peut être persuadé : esprit persuasible. (Peu us.)

PERSUASIF (pèr-su-a-sif), **IVE** adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader : éloquence persuasive. **ANT. Dissuasif.**

PERSUASION (pèr-su-a-si-on) n. f. (lat. *persuasio*). Action de persuader ; céder à la persuasion. État de l'esprit persuadé : la persuasion donne une grande force. **ANT. Dissuasion.**

PERSUASIVEMENT (pèr-su-a-si-co-man) adv. D'une manière persuasive.

PERSULFURE (pèr-sul) n. m. Sulfure qui contient la plus grande proportion possible de soufre.

PERSULFURÉ (pèr-sul-fur-è), **E** adj. *Chim.* Qui est à l'état de persulfure.

PORTE (pèr-te) n. f. (du lat. *perdit*, perdue). Privation de ce dont on jouissait : la perte d'une bourse, de la vue. Se dit spécialement, quand la mort nous enlève quelqu'un : pleurer la perte d'une mère. Mort, ruine : Richelieu voulait la perte de la maison d'Autriche. La perte de l'âme, la damnation. *Domage : éprouver des pertes à la Bourse*. Inusités : *perte d'une bataille, d'un procès*. Mauvais emploi : *perte du temps*. Profits et pertes, v. **PROFIT**. *Loc. adv. Avec perte*, en ayant le dessous. **A perte**, en perdant : *vendre à perte*. **A perte de vue**, hors de la portée de la vue. **En pure perte**, inutilement. **ANT. Gain, bénéfice, profit.**

PERTINACITÉ (pèr-ni) n. f. (du lat. *perlinax*, opiniâtre). Entêtement. (Vx.)

PERTINEMENT (pèr-ti-na-man) adv. (de *per-tinent*). Avec justesse, compétence, certitude : parler pertinemment d'une affaire.

PERTINENCE (pèr-ti-na-nè) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est pertinent : contester la pertinence d'une allégation.

PERTINENT (pèr-ti-nan), **E** adj. (lat. *pertinentes*). Justement applicable à la chose : raison pertinente.

PERTUIS (pèr-tu-i) n. m. (du lat. *perthus*, percé). Trou, ouverture. (Vx.) Etranglement d'un fleuve : les pertuis de la Seine. Détroit : le pertuis breton.

P E R - TUISANE (pèr-tu-i-za-ne) n. f.



Pertuisane (XVII^e s.).

(ital. *partegiana*). Hallebarde dont le fer, à la base, est muni de deux ocillons.

PERTUISANER (pèr-tu-i-za-ni-è) n. m. Soldat armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR, TRICE (pèr) n. et adj. Qui cause du trouble : des perturbateurs de l'ordre.

PERTURBATION (pèr, si-on) n. f. Trouble, désordre, notamment dans le corps de l'homme : les perturbations du cœur ; dans son esprit : les perturbations de la raison ; dans un Etat : les perturbations sociales, financières ; dans la marche des astres, du temps, etc. : les perturbations atmosphériques.

PERTURBER (pèr-tur-bè) v. a. (lat. *perturbare*). Troubler : perturber l'ordre public. (Peu us.)

PÉRVUEN, ENNE (vi-in, è-ne) adj. et n. Du Pérou : les mines péruviennes.

PERVENCHE (pèr-van-che) n. f. (lat. *pervinca*). Genre d'apocynées, qui croissent dans les endroits humides : les pervenches ont de jolies fleurs d'un bleu clair.

PERVERS, E (pèr-vèr, èr-se) adj. (du lat. *perversus*, renversé, tordu). Dépravé : des goûts pervers. Qui manque la perversité : conseils pervers. N. Qui a de la perversité : les pervers sont souvent des malades. **SYN. CORROMPU, VICIEUX.**

PERVERSEMENT (pèr-vèr-se-man) adv. D'une manière perverse. (Peu us.)

PERVERSION (pèr-vèr) n. f. Changement de bien en mal : la perversion des mœurs. Méd. Altération d'une fonction normale : les perversions du goût.

PERVERSITE (pèr-vèr) n. f. Corruption, dépravation : la perversité des criminels. Action perverse : punir des perversités.

PERVERTIR (pèr-vèr-tir) v. a. (lat. *pervertere*). Faire changer moralement de bien en mal : les mauvaises lectures pervertissent la jeunesse. Dénaturer :



Perwinkle.

pervertir un texte. **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSABLE (*pèr-vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être perverti. (Deus.)

PERVERTISSEMENT (*pèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action de pervertir. Son résultat.

PERVERTISSEUR, EUSE (*pèr-vèr-ti-seur, -euse*) adj. et n. Qui pervertit : *romans pervertisseurs*.

PESADE (*sa-de*) n. f. (de l'ital. *posata*, action de se peser). Mouvement du cheval qui se lève sur ses pieds de derrière.

PESAGE (*sa-je*) n. m. Action de peser : *le pesage de l'or*. Endroit où l'on pèse les jockeys, avant et après chaque course. Encolite privilégiée autour de cet endroit : *entrer au pesage*.

PESAMANT (*sa-man*) adv. D'une manière lourde : *marcher pesamment*. Fig. Sans grâce, sans vivacité : *écrire pesamment*.

PESANT (*san*), **E** adj. Lourde : *pesant fardeau*. Doué de pesanteur : *une bulle d'air est pesante*. Lent, pénible : *marche pesante*. Fig. : *style pesant*. *Joug pesant*, tyrannique. N. m. Poids. Fig. *Valoir son pesant d'or*, être parfait. Adverbialement. En poids : *dix kilogrammes pesant*. **ANT. Léger.**

PESANTEUR (*san*) n. f. **Physiq.** Forcé qui semble attirer tous les corps vers le centre de la terre. État de ce qui est lourd : *pesanteur d'un fardeau*. Malaise : *pesanteur d'estomac*. Fig. Manque de pénétration, de vivacité : *pesanteur d'esprit*, de style. — Quand un corps tombe dans le vide, la force constante de pesanteur lui communique un mouvement uniformément accéléré. *L'accélération du mouvement est*, à Paris, de 9^m, 8098 ; c'est la vitesse du corps au bout d'une seconde de chute. Dans l'air, cette loi de chute est plus ou moins modifiée suivant la forme et le poids spécifique du corps.

PÈSE-ALCOOL (*pè-sal-kol*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE.

PÈSE-BÉBÉ n. m. Balance dont l'un des plateaux est disposé en forme de nacelle, pour recevoir les jeunes enfants. Pl. des *pèse-bébés*.

PÈSE (*sè*) n. f. Action de peser. Ce qu'on a pesé en une fois : *une pesée de quinine*. Effort fait avec un levier : *forcer un coffre d'une seule pesée*.

PÈSE-ESPRIT (*pè-sès-pri*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des liquides moins denses que l'eau. Pl. des *pèse-esprits*.

PÈSE-LAIT (*lè*) n. m. Invar. Aréomètre à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait.

PÈSE-LETTRE (*lè-tre*) n. m. Petit appareil pour déterminer le poids d'une lettre. Pl. des *pèse-lettres*.

PÈSE-LIQUÈRE (*keur*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE. Pl. des *pèse-liquères*.

PÈSE-MOÛT (*mou*) n. m. Invar. Syn. de ALCOOMÈTRE.

PESER (*sè*) v. a. (lat. *pensare*). — Prend un é ouvert devant une syllabe muette : *il pèsère*. Déterminer, par comparaison avec l'unité de poids, le poids de : *peser un pain*, un paquet. Fig. *Peser mûrement les choses*, les examiner attentivement. *Peser ses paroles*, parler avec circonspection. V. n. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or*. Appuyer fortement : *peser sur un levier*. Être difficile à digérer : *le homard, la charcuterie pèsent sur l'estomac*. Fig. Causer de la peine ; être à charge : *toute obligation pèse à l'homme*.

PÈSE-SEL (*pè-sè-sèl*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des solutions salines. Pl. des *pèse-sels*. V. ARÉOMÈTRE.

PÈSE-SIKOP (*vo*) n. m. Invar. Syn. de ARÉOMÈTRE.

PESÈTE (*pè-sè*) n. f. Pièce d'argent espagnole, d'une valeur nominale de 1 franc. Pl. *pesetas* (f. ss.).

PESÈTE (*sè-te*) n. f. Petite balance de précision pour les monnaies, etc.

PESÈUR, EUSE (*eur, -euse*) n. Qui fait des pesées.

PESON (*zon*) n. m. Instrument pour peser : *peson à ressort*, à contrepoids.

PESSE (*pè-se*) n. f. Genre de plantes dicotylédones aquatiques d'Europe. (On dit aussi *PESSEBAU*.)

PÉSSIMISME (*pè-si-mis-me*) n. m. (du lat. *pesimus*, très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal : *le pessimisme de Schopenhauer*. **ANT. Optimisme.**

PÉSSIMISTE (*pè-si-mis-te*) n. Partisan du pessimisme. Adjectif : *esprit pessimiste*. **ANT. Optimiste.**

PESTE (*pè-te*) n. f. (lat. *pestis*). Maladie fébrile, épidémique, qui cause une grande mortalité. *Peste bubonique*, se dit de la peste, à cause des bubons de l'aîne qui s'enflamment et se gangrenent. Fig. Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi* ! Exclamation : *peste ! que cela est beau !*

PESTER (*pè-tè*) v. n. Manifester en paroles de la mauvaise humeur : *pester contre un importun*.

PESTIFÈRE (*pè-ti*) adj. (du lat. *pestis*, peste, et *ferre*, porter). Qui communique la peste : *air pestifère*.

PESTIFÉRÉ, E (*pè-ti*) adj. et n. Attaqué de la peste : *pays pestiféré*, des *pestiférés*.

PESTILENCE (*pè-ti-lan-se*) n. f. Maladie contagieuse, en général. (Vx.) *Bibl. Chaire de pestilence*, où l'on enseigne une doctrine pernicieuse.

PESTILENT (*pè-ti-lan*), **E** adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente*. Fig. Corrupteur.

PESTILENTIEL, ELLE (*pè-ti-lan-si-èl, -è-le*) adj. Infecté de peste ; contagieux : *maladie pestilentielle*.

PESTUM (*pè-tom*) n. m. Rabot à moulures.

PET (*pè*) n. m. (lat. *peditus*). Gaz qui sort du fondement avec bruit. **Pet de nonne**, beignet soufflé. Pl. des *pets de nonne*.

PÉTALE n. m. (gr. *petalon*). Bot. Chacune des pièces de la corolle. (V. la planche PLANTE.)

PÉTALISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *petalon*, feuille). Oscanisme que l'on pratiquait à Syracuse en écrivant sur des feuilles d'olivier le nom du personnage à exiler.

PÉTARADE n. f. Suite de pèts que fait un cheval en ruant. Suite de détonations : *la pétarade d'un bouquet de feu d'artifice*.

PÉTARD (*tar*) n. m. (de *péter*). Engin de guerre portatif, destiné à détruire un obstacle par son explosion. Petite pièce d'artifice qui éclate avec bruit. *Fam.* Nouvelle sensationnelle ; bruit, scandale : *journal qui lance un pétard*.

PÉTARDER (*dè*) v. a. Faire sauter avec un pétard.

PÉTARDIER (*di-è*) n. m. Celui qui fabrique des pétards, ou qui les fait partir.

PÉTAÏE (*ta-ze*) n. m. (gr. *petasos*). Sorte de coiffure arrondie des anciens ; *le pétaïe ailé de Mercure*.

PÉTAUDIÈRE ou **PÉTAUDIÈRE** (*tè*) n. f. (de la cour du roi *Pétard*, v. cour). Assemblée confuse. Etablissement mal dirigé.

PÉTÉCHIAL, E, AUX adj. Relatif à la pétéchie.

PÉTÉCHIE (*chî*) n. f. (ital. *petechia*). Méd. Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans certaines maladies, particulièrement la peste.

PET-EN-L'AIR (*pè-tan-tèr*) n. m. Invar. Veston de chambre fort court.

PÉTER ou **PETER** (*pè-tè*) v. n. (Se conj. comme accélérer.) Faire un pet. Fig. Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu*.

PÉTEUR, EUSE (*eur-ze*) et pop. **PÉTEUX, EUSE** (*teù, -euse*) n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT (*ti, ll mill., an*), **E** adj. Qui pétille : *feu, esprit, regard pétillant*.

PÉTILLEMENT (*ti, ll mill., e-man*) n. m. Action de pétiller : *le pétillage du bois vert dans le feu*.

PÉTILLER (*ti, ll mill., è*) v. n. Éclater avec un petit bruit réitéré : *le chatignier pétille en brûlant*.

Fig. Briller d'un vif éclat : *des yeux qui pétillent*. Jaillir avec éclat : *les traits d'esprit pétillent chez*



Peson.



Pèse-lettre.

Voltaire. Pétiller de, être transporté de, montrer avec éclat : *pétiller d'impatience, d'esprit, de joie.*
PÉTOLE (si) n. m. (du lat. *petiolus*, petit pied). Bot. Support de la fleur, qu'on appelle vulgairement *queue*. (V. la planche PLANT.)

PÉTOLE, E (si-o) adj. PORTÉ par un pétiole : *feuille brièvement pétiole.*

PÉTIT (ti), E adj. De faibles dimensions : *petit naquet; petit jardin.* Très jeune : *quand j'étais petit.* Fig. De peu d'importance, de peu de valeur : *petit capital; petites affaires.* Qui s'humilie par respect ou par crainte : *qui se fait petit, on le mange.* Qui manque de noblesse, de dignité, de générosité : *l'avare est toujours petit.* Terme d'affection ou de dédain : *mon petit ami; mon petit monsieur.* Le petit monde, le bas peuple. *Petit esprit*, homme à idées étroites. Substantif. Jeune enfant, jeune animal : *mon cher petit; une chienne et ses petits.* Loc. adv. : **En petit**, en raccourci. **Petit à petit**, peu à peu. N. m. pl. Les faibles, les pauvres, les humbles : *malheur aux petits!* ANT. **Grand, considérable.**

PÉTITE-FILLE (ll mil) n. f. Fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des petites-filles.

PÉTITE-MÂTRESSE (trè-se) n. f. V. PETIT-MÂTRE.

PÉTITEMENT (man) adv. En faible quantité : *ne buvez d'alcool que pétitement.* Au moins : *il a un million, pétitement.* Mesquinement : *vivre pétitement.* Basement : *se venger pétitement.* ANT. **Grandement.**

PÉTITES-MAISONS (mè-zon) n. f. pl. Hôpital de fous, en général. (V. *Part. hist.*)

PÉTISSE (tè-se) n. f. Faible étendue, faible volume : *la pétissee de la taille.* Modicité : *pétissee d'un revenu.* Fig. Faiblesse, bassesse : *pétissee d'esprit, de cœur.* Acte qui dénote cette nature : *commettre des pétissee.* ANT. **Grandeur.**

PÉTIT-FILS (fiss) n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. Pl. des petits-fils.

PÉTIT-GRIS (gri) n. m. Variété d'écureuil de la Russie et de la Sibirie. Fourrure fournie par cet animal : *le petit-gris est fort estimé.* Pl. des petits-gris.

PÉTITION (si-on) n. f. (lat. *petitio*). Demande par écrit, adressée à une autorité : *pétition de sinistres.* Rhétor. *Pétition de principe*, raisonnement vicieux, qui consiste à tenir pour vrai ce qu'il s'agit précisément de démontrer.

PÉTITIONNAIRE (si-o-nè-re) n. Qui présente, qui signe une pétition.

PÉTITIONNEMENT (si-o-ne-man) n. m. Action de pétitionner : *organiser un vaste pétitionnement.*

PÉTITIONNER (si-o-né) v. n. Adresser une pétition. Faire des pétitions.

PÉTIT-LAIT (lé) n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PÉTIT-MÂTRE (mè-tre), **PÉTITE-MÂTRESSE** (mè-trè-se) n. Jeune élégant ou élégante, dont les manières sont ridiculement prétentieuses. Pl. des petits-mâtres, des petites-mâtresses.

PÉTIT-NEVEU n. m. **PÉTITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la nièce. Au pl. Descendants : *nos petits-neveux en savent plus que nous.* Pl. des petits-neveux, des petites-nièces.

PÉTIOTRE n. m. et adj. (lat. *pettiotus*). Se dit d'une demande faite en justice pour se faire reconnaître la propriété d'un immeuble : *requête pétiotre.*

PÉTIT-PÈRE n. m. Ermite de Saint-Augustin. (Vx.) Pl. des petits-pères.

PÉTIITS-ENFANTS (ti-san-fan) n. m. pl. Les enfants du fils ou de la fille. (N'a pas de sing.)

PÉTOIRE n. f. Canonnière en sureau. Fam. Mauvais fusil.

PÉTON n. m. Fam. Petit pied.

PÉTONCLE n. m. (lat. *pectunculus*). Genre de mollusques lamelibranches de presque toutes les mers.

PÉTRÉ, E adj. Pierreux (en T. de géogr., prend une majuscule) : *l'Arabie Pétrée.* (Peu us. autrement.)

PÉTRÉL (trèl) n. m. Oiseau de mer palmipède : *le pétrel accompagne au loin les voiliers.*

PÉTRÉUX, EUSE (trèl, eu-se) adj. (du lat. *petra*, pierre. AN.) Qui a rapport qui appartient au rocher.

PÉTRIE, adj. Mis en pâte : *farine pétrie.* Fig. Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil.*

PÉTRIFIANT (fi-an), E adj. Qui a la faculté de pétrifier : *la fontaine pétrifiante de Saint-Allyre.*

PÉTRIFICATION (si-on) n. f. (de *pétrifier*). Phénomène par lequel la substance d'un corps organique est remplacée par une substance pierreuse : *la pétrification des bois.* Incrustation, phénomène par lequel les corps plongés dans certaines eaux s'y couvrent d'une couche pierreuse.

PÉTRIFIER (fi-é) v. a. (du lat. *petra*, pierre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Changer en pierre. Fig. Rendre immobile de stupefaction : *apparition qui pétrifie un voleur.*

PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Sorte de coffre dans lequel on pétrit le pain. Fig. et fam. Être, mettre dans le pétrin, dans l'embarras.

PÉTRIR v. a. (lat. pop. *pisturare*). Malaxer de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte. Presser l'argile avec les mains. Fig. Former, façonner : *on pétrit aisément les jeunes esprits.*

PÉTRISSABLE (tri-sa-ble) adj. Qui peut être pétri : *pâte pétrissable.*

PÉTRISSAGE (tri-sa-je) ou **PÉTRISSEMENT** (tri-se-man) n. m. Action de pétri.

PÉTRISSEUR, EUSE (tri-seur, eu-se) n. et adj. Qui pétrit la pâte. N. f. Machine à pétri.

PÉTROGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, d'Australie.

PÉTROGRAPHIE n. f. (du gr. *petros*, pierre, et *graphé*, description). Étude des roches de l'écorce terrestre.

PÉTROLE n. m. (du lat. *petra*, pierre, et *oleum*, huile). Huile minérale, provenant de sources situées notamment en Asie et en Amérique : *le pétrole est abondant dans le Caucase.* — Le pétrole, employé pour l'éclairage, le chauffage, le graissage, existe dans les entrailles de la terre, particulièrement aux États-Unis (Pensylvanie) et au Caucase (Bakou). On l'extrait en forant des puits dont on n'arrive pas toujours à maîtriser le débit. Le pétrole brut doit être raffiné pour servir à l'éclairage, et ce raffinage par distillation donne en outre des essences, de la paraffine, de la vaseline, etc. L'essence de pétrole, employée aussi à l'éclairage, est très dangereuse à cause de son inflammabilité. En cas d'incendie, il faut jeter sur le foyer non pas de l'eau, mais des torchons, de la terre, des cendres.

PÉTROLERIE (ri) n. f. Usine à pétrole.

PÉTROLEUR, EUSE (eu-se) n. Personne qui se sert de pétrole pour incendier.

PÉTROLIÈRE (fi-é), ÈRE adj. Qui a rapport au pétrole : *industrie pétrolière; navire pétrolier.*

PÉTROLIÈRE adj. Qui contient, produit du pétrole : *les districts pétroliers du Caucase.*

PÉTROSILEX (lks) n. m. Variété de feldspath. Toute pierre qui à l'apparence du silice.

PÉTULAMMENT (la-man) adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT (lan), E adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux, qui a peine à se contenir : *écologiste pétulant.*

PÉTUIN n. m. (mot brésil.). Tabac. (Vx.)

PÉTUNER (né) v. n. User du tabac. (Vx.)



Pétrel.



Pétrin.



Petoncle.

PÉTUNIA n. m. Genre de solanées, à fleurs ornementales.

PÉTUNSE ou **PÉTUNZÉ** n. m. (mot chinois). Variété de feldspath, dont on se sert en Chine pour faire la porcelaine.

PEU (lat. *paucum*) adv. de quantité, opposé à beaucoup. N. m. Petite quantité: le peu que je possède; vivre de peu. Homme de peu, de basse condition. Loc. adv.: Dans peu, sous peu, bientôt. De peu en peu, récemment. Un peu fort, un peu loin, qui étoupe ou vexé beaucoup, qui dépasse les bornes. Peu à peu, lentement, insensiblement. A peu près à peu de chose près, que, environ. Quelque peu, un peu. Tant soit peu, très peu. Loc. conj.: Pour peu que, si peu que, quelque faiblement que. ANT. Beaucoup.

PEUPLADE n. f. Société humaine incomplètement organisée: les peuplades nègres de l'Afrique.

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes: 1^o formant une nation: le peuple français; 2^o appartenant à plusieurs nationalités, mais groupés sous une même autorité: les peuples de la Yougoslavie. Le peuple de Dieu, les Juifs. Partie la plus nombreuse et la moins riche, la moins cultivée des habitants d'une ville, d'un pays, etc.: la noblesse et le peuple. Le petit peuple, les derniers de cette classe.

PEUPLÈMENT (man) n. m. Action de peupler: le peuplement de l'Ouest américain a été très rapide. Etat de ce qui est peuplé: le peuplement d'une colonie, d'une gare. ANT. Dépeuplement.

PEUPLIER plé, v. a. Etablir des hommes, des animaux, des végétaux, dans un endroit où ils n'étaient pas auparavant: *Romulus peupla Rome*; peupler un étang d'alevins. V. n. Se multiplier par la génération: les rats peuplent beaucoup. ANT. Dépeupler.

PEUPLIERAIE (ré) n. f. Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER (plé-é) n. m. (lat. *populus*). Genre de salicées de l'hémisphère boréal, croissant dans les régions tempérées et humides.—Il y a plusieurs



Peupliers.

espèces de peupliers: le peuplier blanc, noir, le peuplier tremble, qui ne dépasse pas 20 mètres, le peuplier argenté et le peuplier d'Italie ou pyramidal, qui atteint 40 mètres, etc.

PEUR n. f. (lat. *pacor*). Sentiment d'inquiétude, en présence ou à la pensée du danger: ne causez pas de peur aux enfants. Avoir peur, craindre: j'ai peur que cela ne vous incommode; je n'ai pas peur qu'il me trahisse. Mourir de peur, éprouver une peur ex-

trême. En être quitte pour la peur, avoir plus de peur que de mal, échapper complètement ou presque complètement au danger. Lâid à faire peur, très laid. De peur, loc. adv. Par un sentiment de peur. De peur de, loc. prép.: de peur que, loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que.

PEUREUSEMENT (se-man) adv. D'une manière peureuse: fuir peureusement devant un danger.

PEUREUX, EUSE (ré, eu-se) adj. et n. Qui a souvent peur: le lièvre est peureux. Lâche, poltron, pusillanime. ANT. Brave, courageux, hardi.

PEUT-ÊTRE (peu-té-tre) loc. adv. Qui marque la possibilité, le doute: il peut-être. Ça viendra peut-être. Substantif et invar.: ne vous reposez pas sur des peut-être.

PHACOCHÈRE n. m. Genre de mammifères africains, voisins des sangliers.

PHAETON n. m. (de *Phaeton* n. mythol.). Cocher, charretier. Voiture haute, à quatre roues, légère et découverte, à deux sièges parallèles, pour quatre personnes.

PHAGÉDÉNIQUE adj. (du gr. *phagedaina*, faim dévorante). Qui ronge les chairs: ulcère phagédénique.

PHAGÉDÉNISME (nis-me) n. m. Extension indéfinie d'un ulcère qui semble ronger les chairs.

PHAGOGYTE n. m. (du gr. *phagein*, manger, et *kytos*, cellule). Cellule capable d'englober et de digérer des particules organiques ou inorganiques voisines.

PHAGOCYTOSE (tô-se) n. f. Fonction des phagocytes, découverte par Metchnikoff.

PHALANGE n. f. (gr. *phalax*). Antiq. gr. Corps de piquiers pesamment armés: la phalange macédonienne fut l'instrument des victoires d'Alexandre. Poétiq. Armée; corps de troupes: les phalanges républicaines. Anat. Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

PHALANGER (jé) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Océanie, dont certaines espèces sont appelées *couscous*.

PHALANGETTE (jâ-te) n. f. Dernière phalange des doigts, celle qui porte l'ongle.

PHALANGIEN, ENNE (ji-in, è-ne) adj. Qui a rapport aux phalanges.

PHALANGINE n. f. Seconde phalange des os qui en ont trois.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE (lans-té-re) n. m. Dans le système de Fourier, habitation de la commune socialitaire.

PHALANSTÉRIEN, ENNE (lans-té-ri-in, è-ne) n. Habitant d'un phalanstère. Partisan de la doctrine sociale de Fourier. Adj. Qui se rapporte au phalanstère ou à ses habitants.

PHALAROPE n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions arctiques.

PHALÈNE n. f. Nom donné à différents papillons crépusculaires ou nocturnes, appelés également *géomètres*, et dont les chenilles sont dites *argentées*. (Certains poètes ont fait ce nom du masculin.)

PHALÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, communs en France.

PHANÉROGAME adj. (du gr. *phaneros*, visible, et *ganos*, mariage). Se dit des plantes dont les organes de reproduction sont apparents. N. f. pl. Division du règne végétal, comprenant toutes les plantes qui



Pétunia.



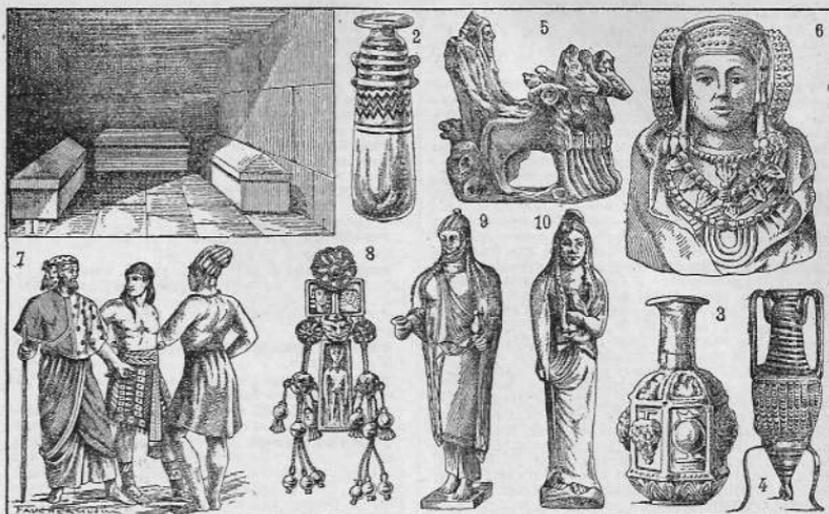
Phaéton.



Phalanger.



Phalène.



ART PHÉNICIEN : 1. Chambre sépulcrale d'Amathonte; 2, 3, 4. Vases en verre; 5. Char en terre cuite (musée du Louvre); 6. Buste (musée du Louvre); 7. Types de Phéniciens; 8. Prêtre à l'oreille; 9. Le prêtre à la colombe (statuette du musée de New-York); 10. La déesse Astarté (statuette du musée du Louvre).

PHÉNOL n. m. (du gr. *phainein*, briller). Composé C_6H_6 (OH), dérivé du benzène et qu'on extrait des huiles provenant de la distillation du goudron de houille. (Syn. ACIDE PHÉNIQUE.) — Le phénol est un bon désinfectant; il sert aussi à préparer certains colorants et certains médicaments.

PHÉNOLS n. m. pl. Nom générique de composés analogues au phénol et dérivant des hydrocarbures, comme le phénol dérive du benzène. S. un *phénol*.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène. *Fam.* Très étonnant.

PHÉNOMÉNALEMENT (man) adv. D'une manière prodigieuse.

PHÉNOMÉNALITÉ n. f. *Philos.* Caractère du phénomène

PHÉNOMÈNE n. m. (du gr. *phainomenon*, ce qui apparaît). Tout ce qui est perçu par les sens ou par la conscience : les *phénomènes externes* et les *phénomènes internes*. Fait naturel qui frappe la vue et l'imagination : les *météores* sont des *phénomènes*. (V. MÉTÉORE.) Être ou objet qui offre quelque chose d'anormal, de surprenant : *montrer des phénomènes à la foire*. Personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions. Ce qui est rare : c'est un *phénomène de vous voir*.

PHÉNOMÉNISME (nis-me) n. m. Théorie philosophique, qui n'admet d'autre réalité que celle des phénomènes.

PHÉNYLAMINE n. f. Base organique dérivant de l'ammoniaque : la *phénylamine proprement dite* n'est autre que l'aniline.

PHÉNYLE n. m. Radical (C_6H_5) monovalent, dont l'hydrogène constitue le benzène et qu'on a jamais isolé.

PHÉOPHYCÉES (fé-o-phé) n. f. pl. V. PHYCOPHYTES.

PHÉOSPORÉES (fé-os-po-ré) n. f. pl. Famille d'algues marines brunes. S. une *phéosporée*.

PHILANTHROPE n. m. (du gr. *philos*, ami, et *anthrôpos*, homme). Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort : *Montyon fut un philanthrope*. ANT. *Misanthrope*.

PHILANTHROPIE (pi) n. f. (de *philanthrope*). Amour de l'humanité. ANT. *Misanthropie*.

PHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la philanthropie. Inspiré par la philanthropie : *création philanthropique*.

PHILANTHROPISME (pis-me) n. m. Système des philanthropes.

PHILATÉLISME (lis-me) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *ateleia*, affranchissement). Science, étude des timbres-poste. (On dit aussi *PHILATÉLIE* n. f.)

PHILATÉLISTE (lis-te) n. Collectionneur de timbres-poste.

PHILARMONIE (ni) n. f. (du gr. *philos*, ami, et de *harmonie*). Amour passionné de la musique.

PHILARMONIQUE adj. (de *philharmonie*). Qui aime la musique, les concerts. Se dit de certaines sociétés d'amateurs de musique : *société philharmonique*.

PHILHELÈNE (fi-tél-lè-ne) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *Hellén*, Grec). Ami des Hellènes ou Grecs modernes.

PHILHELÉNISME (fi-tél-lè-nis-me) n. m. Amour des Grecs modernes. Intéressé qu'ils inspirent : le *philhellénisme* fut très à la mode vers 1820.

PHILIBEG ou **FILIBEG** (bègh) n. m. Jupou court des montagnards ou *highlanders* écossais.

PHILIPPE (li-pi-ke) n. f. Discours violent et personnel. (V. *Part. hist.*)

PHILOLOGIE (fi) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *logos*, discours). Science qui envisage les langues littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire. Science de la vie intellectuelle, sociale, artistique d'un ou de plusieurs peuples : la *philologie classique*.

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques*.

PHILOLOGIQUEMENT (ke-man) adv. Au point de vue de la philologie : *étudier philologiquement un texte*.

PHILOLOGUE (lo-ghe) n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique : *Michel Bréal, Gaston Paris, etc.*, furent des *philologues distingués*.

PHILOMATHIQUE adj. (du gr. *philos*, ami, et *mathêin*, apprendre). Qui aime, cultive les sciences : *société philomathique*.

PHILOMELE n. f. Nom poétique du rossignol. (V. *Part. hist.*)

PHILONTE n. m. Genre d'insectes coléoptères à reflets métalliques, communs dans les bolets, agarics, etc.

PHILOSOPHALE (zo) adj. f. *Pierre philosophale*, pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or. Fig. Chose impossible à trouver : *le bien-être universel est la pierre philosophale des humanitaires.*

PHILOSOPHE (zo-fé) n. m. (du gr. *philos*, ami, et *sophia*, sagesse). Antiq. gr. Celui qui étudiait la nature : les philosophes ioniens furent surtout des physiciens. Adj., celui qui étudie la philosophie. Sage ; résigné aux coups du sort ; qui mène une vie tranquille et retirée. Adjectif. ; *soyez philosophe.*

PHILOSOPHER (zo-fé) v. n. S'occuper de méditations philosophiques. Discuter, raisonner à perte de vue ; *philosopher sur la mort.*

PHILOSOPHIE (zo-fi) n. f. (de *philosophe*). Science générale des êtres, des principes et des causes : *chaque science particulière a sa philosophie.* Système particulier à un philosophe célèbre, à une école, à une époque : *la philosophie d'Aristote.* Élévation d'esprit, raison, résignation, qui met au-dessus des accidents de la vie, des préjugés, de l'amour des richesses, etc. ; *supporter le malheur avec philosophie.* Classe, cours ou l'on enseigne la psychologie, la morale, la logique et la métaphysique : *faire sa philosophie.* — Les penseurs qui ont entouré la philosophie du plus grand éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Épicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abélard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Spinoza, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc. et, de nos jours, en France : Maine de Biran, Aug. Comte, Renouvier, etc.

PHILOSOPHIQUE (zo) adj. Qui appartient à la philosophie ; *discussion philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT (zo, he-man) adv. D'une manière philosophique ; *accepter philosophiquement une déception.*

PHILOSOPHISME (zo-fis-me) n. m. Fausse philosophie ; abus de la philosophie.

PHILOTECHNIE (tèk-nt) n. f. (du gr. *philos*, ami, et *tèkhnè*, art). Amour des arts.

PHILOTECHNIQUE (tèk-ni-ke) adj. Qui aime les arts ; les cultive, les vulgarise ; *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. (gr. *philtros*). Breuvage propre à inspirer l'amour, ou toute autre passion.

PHLEBITE n. f. (du gr. *phleps*, *phlebos*, veine). Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLEBOGRAPHIE (f) n. f. (du gr. *phleps*, *phlebos*, veine, et *graphè*, description). Traitée, description des veines.

PHLEBOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la phlébographie.

PHLEBORRAGIE (bo-ra-ji) n. f. (du gr. *phleps*, *phlebos*, veine, et *rrhagè*, éruption). Rupture d'une veine ; écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLEBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour la phlébotomie.

PHLEBOTOMIE (m) n. f. (du gr. *phleps*, *phlebos*, veine, et *tomè*, section). Nom scientifique de la saignée.

PHLEGMASIE (fègh-ma-si) n. f. (du gr. *phlegmasia*, écoulement. Inflammation interne ; *phlegmasie intestinale.* Quelques-uns écrivent *PLEGMASIE*.)

PHLEGMASIQUE (fègh-ma-si-ke) adj. Qui tient de la phlegmasie, de l'inflammation.

PHLEGMON ou **PLEGMON** (fègh-mon) n. m. (gr. *phlegmonè*). Inflammation du tissu cellulaire ou conjonctif ; *phlegmon généralisé.*

PHLEGMONEUX (fègh) ou **PLEGMONEUX**, **EUSE** (mo-nè, eu-se) adj. De la nature du phlegmon ; affection phlegmoneuse.

PHLOGISTIQUE (jis-ti-ke) n. m. (du gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE (ghô-ze) n. f. (gr. *phlogôsis*). Méd. Inflammation pur intense, produite par une brûlure ou une substance caustique.

PHLOX (flox) n. f. Genre de polémoniacées ornementales, à fleurs variées et disposées en panicule.

PHLYCTÈNE (fik) n. f. (du gr. *phlyktaina*, bouillonnement). Ampoule vésiculaire transparente, formée par de la sérosité sous-épidermique.

PHOBIE (fo-bè) n. f. (du gr. *phobos*, peur). Peur irraisonnée, obsédante, angoissante, que certains malades éprouvent dans des circonstances déterminées.

PHOCÉEN, ENNE (sé-in, è-ne) adj. et n. De Phocée : *des colons phocéens fondèrent Marseille.*

PHOCIDIEN, ENNE (di-in, è-ne) adj. et n. De la Phocée.

PHOXIX (fô-nix) n. m. Palmier cultivé dans les régions tempérées comme plante d'appartement.

PHOLADE n. f. Mollusque lamellibranche, qui vit enfoncée dans les roches ; les *pholades* peuvent émettre une forte phosphorescence. (V. *MOLLUSQUES*.)

PHONATION (si-on) n. f. (du gr. *phônè*, voix). Ensemble des phénomènes qui concourent à la production de la voix.

PHONAUTOGRAPHE (nô) n. m. (du gr. *phônè*, voix, et de *autographe*). Appareil acoustique pour enregistrer les vibrations.

PHONÈME (gr. *phônèma*) n. m. Élément sonore du langage (son ou articulation).

PHONÉTIQUE adj. (du gr. *phônè*, voix). Qui exprime le son. *Écriture phonétique*, celle qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique. N. f. Partie de la grammaire, qui traite des sons et des articulations.

PRONÉTICQUEMENT (he-man) adv. Au point de vue phonétique.

PRONÉTISME (tis-me) n. m. Représentation par l'écriture des sons vocaux. (Peu us.)

PHONIQUE adj. Qui a rapport aux sons. *Signe phonique*, destiné à représenter les sons de la voix.

PHONOGRAPHIE n. m. (du gr. *phônè*, voix, et *graphein*, inscrire). Appareil qui enregistre et reproduit les sons. — Le *phonographe*, imaginé par le Français Ch. Cros et construit pour la première fois par Edison, permet aujourd'hui, grâce à de nombreux perfectionnements, de reproduire parfaitement la parole, le chant, le timbre même des instruments. Tout phonographe se compose de trois parties : un récepteur, un enregistreur et un reproducteur. Le récepteur, E, est un cornet acoustique renversé, dont le fond est fermé par un diaphragme métallique T, muni en son centre d'une fine aiguille d'ivoire P, retenue par un ressort R. L'enregistreur est constitué par un cylindre C, de cire durcie, ou un disque en ébonite, dont la surface, F, se déplace par un mouvement mécanique de rotation, sous la pointe d'ivoire. Celle-ci, quand une série de sons se produit à l'extérieur du récepteur, trace dans la cire ou l'ébonite un sillon de profondeur variable. Pour reproduire ces sons enregistrés, il suffit de placer dans ce sillon, en faisant tourner le cylindre ou le disque à la même allure que pendant la première opération, l'aiguille du reproducteur, petite lame vibrante ou feuille de papier rigide, dont les vibrations renouvelleront exactement celles du diaphragme du récepteur.

PHONOGRAMME (f) n. f. *Gramm.* Manière de figurer les sons des mots. *Physiq.* Manière graphique de représenter les vibrations des corps sonores.

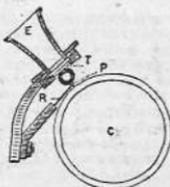
PHONOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la phonographie.

PHONOLITE ou **PHONOLITE** n. f. Roche volcanique, qui sonne quand on la frappe avec un marteau ; *la phonolite est commune dans le Velay.*

PHONOMÈTRE n. m. (du gr. *phônè*, voix, et *metron*, mesure). Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHONOMETRIE (m) n. f. (de *phonomètre*). Art de mesurer l'intensité des sons delavoix.

PHOQUE n. m. lat. *phoca*. Genre de mammifères pinnipèdes, des mers froides et tempérées, mais qui abondent surtout dans les



Coupe transparente et schématisée d'un phonographe.



Phoques.

régions polaires : on chasse les phoques pour leur peau et pour leur huile.

PHORMION ou **PHORMIUM** (mi-on) n. m. Genre de liliacées, dont les feuilles fournissent des fibres textiles : le phormium tenax est appelé aussi lin de la Nouvelle-Zélande.

PHOSPHATE (fos-fa-te), n. m. Sel de l'acide phosphorique : les phosphates sont de précieux engrais.

PHOSPHATÉ (fos-fa-té), E adj. Qui contient du phosphate : craie phosphatée.

PHOSPHATIQUE (fos-fa-ti-que) adj. Qui contient des combinaisons phosphoriques.

PHOSPHÈNE (fos-fène) n. m. Sensation lumineuse résultant de la compression de l'œil quand les paupières sont fermées.

PHOSPHINES (fos-fène) n. f. pl. Classe de composés organiques, dérivant de l'hydrogène phosphoré. S. une phosphine.

PHOSPHITE (fos-fi-te) n. m. Sel de l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE (fos-fô-re) n. m. (du gr. *phôs*, lumière, et *phoros*, qui porte), Corps simple P, transparent, incolore ou légèrement ambré, très inflammable, lumineux dans l'obscurité, et dont l'odeur rappelle un peu celle de l'ail : le phosphore fut découvert par Brandt en 1669. — Le phosphore existe dans la nature à l'état de phosphate ; on en trouve également dans les os, le système nerveux, l'urine et dans la laitance des poissons. Il fond à 44° et bout à 280,5° ; sa densité à 0° est 1,83. Soluble dans le sulfure de carbone, il se transforme, lorsqu'on le chauffe dans le vide ou dans l'azote à 240°, en un produit dit *phosphore rouge*. Ce phosphore n'est pas vénéneux, tandis que le premier est un poison violent. Le phosphore est employé à la fabrication des allumettes chimiques.

PHOSPHORÉ (fos-fô-ré), E adj. Qui contient du phosphore : allumettes phosphorées. *Hydrogène phosphoré*, syn. de PHOSPHORE D'HYDROGÈNE.

PHOSPHORESCENCE (fos-fô-rès-san-se) n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc. : la phosphorescence de la mer est due à la présence de divers protozoaires et noctiluques.

PHOSPHORESCENT (fos-fô-rès-san), E adj. Doué de phosphorescence : animal phosphorescent.

PHOSPHOREUX (fos-fô-ré) adj. m. Anhydride phosphoreux, composé P_2O_3 , formé par la combustion lente du phosphore. *Acide phosphoreux*, composé $POH(OH^2)$, obtenu par action de l'eau sur le trichlorure de phosphore.

PHOSPHORIQUE (fos-fô) adj. Se dit d'un anhydride et de plusieurs acides, composés d'oxygènes du phosphore.

PHOSPHORISATION (fos-fô-ri-sa-si-on) n. f. Formation du phosphate calcaire dans l'économie animale.

PHOSPHORISME (fos-fô-ris-me) n. m. Intoxication par le phosphore.

PHOSPHORITE (fos-fô) n. f. Phosphate naturel du chaux.

PHOSPHURE (fos-fu-re) n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore et d'un autre élément.

PHOT n. m. Unité d'éclairement valant 10.000 lux.

PHOTO (du gr. *phôs*, ôtos, lumière). Mot qui entre dans la composition de vocables scientifiques. Se dit *fam.* pour PHOTOGRAPHIE : faire de la photo.

PHOTOCHIMIE (mi) n. f. Branche de la science, étudiant les effets chimiques dus à la lumière.

PHOTOCROMIE (kro-mi) n. f. Procédé de photographie, donnant des images colorées.

PHOTOCOLOGRAPHIE (kol-lo-gra-fi) n. f. Procédé de reproduction aux couleurs diverses, dans lequel on fait usage de substances colloïdes (gélatine, bitume, etc.), étendues sur des supports variés



Phormium.

et rendues propres à l'encre par l'intervention de la lumière. (On dit aussi *autotypie*.)

PROTOCOPIE (pi) n. f. Opération qui consiste à tirer d'un prototype (cliché) des épreuves sur papier (photogrammes) ou sur verre (diapositives).

PHOTO-ELECTRIQUE (tê) adj. Qui fournit de la lumière électrique : appareil photo-électrique.

PHOTOGENE adj. Qui engendre la lumière.

PHOTOGENE (ni) n. f. Production de la lumière.

PHOTOGENIQUE adj. Qui a rapport aux effets chimiques de la lumière sur certains corps. Qui impressionne bien la plaque photographique : le bleu est très photogénique. Qui se prête bien aux projections cinématographiques : visage photogénique.

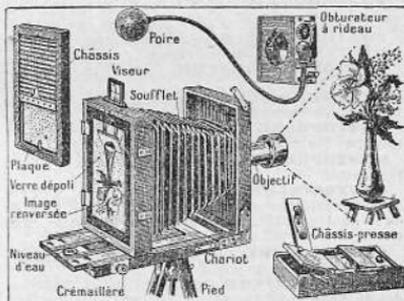
PHOTOGLYPTIE (glip-ti) n. f. Art de graver à l'aide de la lumière.

PHOTOGLYPTIQUE adj. Qui concerne la phototypie.

PHOTOGRAMME n. m. Epreuve photographique.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui fait de la photographie.

PHOTOGRAPHIE (fi) n. f. (du gr. *phôs*, ôtos, lumière, et *graphê*, inscription). Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière les images obtenues à l'aide d'une chambre noire : apprendre la photographie. Reproduction de cette image : encadrer en 1829 par Niepce et Daguerre et appelée d'abord *daguerriotypie*, est fondée sur la propriété que possèdent certains sels, particulièrement le bromure d'argent, d'être impressionnés et noircis par la lumière solaire. Une plaque de verre ou de gélatine, recouverte d'une préparation convenablement sensibilisée au bromure d'argent et exposée à la lumière dans une chambre noire, reçoit donc l'impression des objets extérieurs sous la forme d'une image renversée, qu'un traitement chimique convenable fait apparaître en noir. Dans cette image négative, ou cliché, les parties très éclairées de l'objet se traduisent par des noirs intenses et les parties



obscurées par des blancs ou des clairs. Il suffit désormais d'appliquer sur ce cliché un papier également sensibilisé et d'exposer le tout à la lumière, pour que celle-ci, inégalement tamisée par le cliché, reproduise sur le papier l'image exacte, ou positive, de l'objet.

Tout appareil photographique se compose de trois parties essentielles : 1° un *objectif*, composé d'une ou de plusieurs lentilles destinées à assurer la rectitude et la finesse de l'image (cet objectif est, en général, muni d'un *obturateur*) ; 2° une *chambre noire*, dont la longueur peut souvent varier au moyen d'un *soufflet*, de manière à garantir la netteté de l'image par une *mise au point* préalable ; 3° un *châssis porte-plaques*, souvent fermé d'un rideau. Dans les appareils à main, le châssis porte-plaques peut être remplacé soit par un magasin à escamotage, soit par un dispositif permettant le déroulement d'une bobine de pellicule.

L'obtention d'une épreuve photographique comprend les opérations principales suivantes : la pose, où l'opérateur doit calculer, d'après l'éclaircissement de l'objet, le temps qu'il doit laisser à l'action de la lumière ; le *développement* du négatif ou *phototypie*

(à la lumière rouge du laboratoire) au moyen d'un liquide *pénétrant*, puis son *fixage* au moyen d'une dissolution d'hyposulfite de soude; enfin, la photographie des épreuves positives, sur papier (*photogramme*) ou sur plaque (*diapositive*).

Les papiers sur citrate d'argent, à la colloïdine, etc., qui noircissent directement à la lumière, doivent subir l'opération du virage, suivie du fixage. Les papiers au bromure se développent comme les phototypes.

La photographie, très perfectionnée de nos jours, est arrivée à reproduire, grâce aux procédés de Becquerel et de Lippmann, la couleur même des objets.

PHOTOGRAPHIER (*ph*-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Obtenir une image par la photographie : *photographier un site*. Fig. Décrire, dépendre avec une exactitude rigoureuse.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la photographie : *papier photographique*. Obtenue par la photographie : *épreuve photographique*.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (*he-man*) adv. À l'aide de la photographie.

PHOTOGRAVEUR n. et adj. m. Ouvrier en photographe.

PHOTOGRAVURE n. f. Procédé photographique, à l'aide duquel on produit des planches gravées permettant le tirage typographique. La photogravure en creux est appelée encore *héliogravure*; la photogravure en relief est dite *phototypie*, *héliotypie* ou *photocollographie*.

PHOTOLITHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Impression lithographique, dans laquelle le dessin est reporté sur la pierre par des méthodes photographiques.

PHOTOLITHOGRAPHIER (*fi*-é) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Opérer la photolithographie.

PHOTOMÉCANIQUE adj. Se dit des procédés d'impression dans lesquels le cliché typographique a été obtenu par l'intermédiaire de la photographie : *la similitravure est un procédé photomécanique*.

PHOTOMETRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOMÉTRIE (*tri*) n. f. Partie de la physique, qui s'occupe de la mesure des intensités lumineuses.

PHOTOMÉTRIQUE adj. Qui concerne la photométrie; *procédés photométriques*.

PHOTOMICROGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de MICROGRAPHIE.

PHOTOMICROGRAPHIQUE adj. Qui concerne la photomicrographie.

PHOTOPHONE n. m. Appareil transmettant les sons par l'intermédiaire d'un rayon lumineux.

PHOTOPHORE n. m. Sorte de flambeau. Bouée lumineuse.

PHOTOSCULPTURE (*tos-cul-tu-re*) n. f. Procédé de sculpture reproduisant exactement, à l'aide de la photographie, une statue ou un buste, une œuvre d'art ou un modèle vivant.

PHOTOSPHERE (*to-sfè-re*) n. f. Astr. Atmosphère lumineuse du soleil.

PHOTACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Réaction des organes végétaux sous l'influence de la lumière.

PHOTOTHÉRAPIE (*pt*) n. f. Guérison des maladies par la lumière.

PHOTOTHÉRAPIQUE adj. Qui tient à la photographie.

PHOTOTYPE n. m. Cliché photographique.

PHOTOTYPÉ (*pt*) n. f. Syn. de PHOTOCOLLOGRAPHIE.

PHOTOTYPOGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de PHOTOGRAVURE.

PHOTOTYPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la phototypographie.

PHRAGMITE n. m. Genre de graminées, dont la plus connue est le roseau commun. Espèce de fauvette.

PHRASE (*fra-se*) n. f. (gr. *phrasis*). Assemblage de mots présentant un sens complet : *la phrase de Voltaire est généralement courte*. Faire des phrases, parler d'une manière prétentieuse. *Phrase musicale*, suite régulière de sons. Au fig. : *une belle phrase d'armes*.

PHRASEOLOGIE (*ph*-o-lo-jî) n. f. (du gr. *phrasis*, *ph*-s, phrase, et *logos*, discours). Construction de phrase particulière à une langue, à un écrivain : *Fé-*

nelon et Racine ont la phraseologie grecque. Discours pompeux et vide de sens : *la phraseologie politique*.

PHRASEOLOGIQUE (*ph*-o) adj. Qui concerne la phraseologie.

PHRASEUR (*ph*-é) v. n. Faire des phrases. (Se prend en mauv. part.)

PHRASEUR, EUSE (*seur, eu-se*) ou **PHRASIER** (*si-é*), **ÈRE** n. Qu. aime à faire des phrases.

PHRATRIE (*tri*) n. f. (gr. *phratra*). Antiq. gr. Subdivision de la tribu.

PHRÉNÉQUE adj. (du gr. *phrên*, diaphragme). Qui a rapport au diaphragme : *contractions phréniques*.

PHRÉNÉLOGIE (*ph*) n. f. (du gr. *phrên*, *enos*, esprit, et *logos*, discours). Étude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La *phrénologie*, doctrine aujourd'hui abandonnée, fut fondée par Gall sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, l'on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. L'observation a montré qu'il n'en était jamais ainsi et que, même sur le cerveau découvert, *la localisation des sentiments* n'était pas possible, à l'encontre de la *localisation des mouvements*, qui, elle, semble bien prouvée.

PHRÉNÉLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie; *doctrine phrénologique*.

PHRÉNÉLOGIQUEMENT (*he-man*) adv. Au point de vue de la phrénologie : *reconnaître phrénologiquement le caractère d'un individu*.

PHRÉNOLOGISTE (*ph*-s-te) ou **PHRÉNOLOGUE** (*lo-ghé*) n. m. Qui s'occupe de phrénologie. Partisan de la phrénologie.

PHRYGANE n. f. Genre d'insectes névroptères, communs au bord des eaux et dont les larves (*cherfaix, porte-bois, vers d'eau*) sont utilisées comme esches par les pêcheurs.

PHRYGANIDES ou **PHRYGANIENS** (*ni-in*) n. m. pl. Famille d'insectes névroptères.

PHRYGANIEN (*ni-in, i-ne*) adj. phryganiens. **PHRYGIEN, ENNE** (*ji-in, i-ne*) adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, bonnet rouge, semblable à celui que portaient les anciens Phrygiens et qui fut adopté en France, sous la première République, comme insigne de la liberté. (V. RONNET.)

PHTALEÏNES n. f. pl. Nom donné à des substances colorantes, dérivées du triphénylméthane. S. une *phtaléine*.

PHITALIQUE n. m. adj. Se dit d'un acide qui s'obtient en oxydant certains dérivés du benzène.

PHTRIASE (*a-se*) n. f. ou **PHTRIASIS** (*zi*) n. m. (du gr. *phtheir*, pou). Maladie de la peau, produite par les poux. On dit aussi MALADIE PÉRICULAIRE.

PHTISIE (*pt*) n. f. (du gr. *phthisis*, destruction). Syn. de TUBERCULOSE PULMONAIRE.

PHTISIQUE (*pt*-i-ke) adj. et n. Atteint de phthisie.

PHYCOÏDES (*ko-i-dé*) n. f. pl. Nom employé pour désigner tantôt l'ensemble des algues, tantôt seulement les algues brunes. S. une *phycoïde*.

PHYLACTÈRE (*lak*) n. m. (du gr. *phulaktèrion*, antidote). Antiq. Amulette, talisman. Petit morceau de parchemin portant un passage de l'écriture, que les Juifs s'attachaient au bras ou sur le front. Banderole à inscription, que l'on rencontre sur les monuments du moyen âge et de la Renaissance.

PHYLARQUE n. m. (gr. *phularkhos*). Antiq. gr. Chef de tribu.

PHYLLADE (*fil-la*) n. m. Roche dure, que l'on peut diviser facilement en feuilles, comme les ardoises.

PHYLLANTHE (*fil-lan-té*) n. m. Bot. Genre d'euphorbiacées du Brésil.

PHYLLIE (*fil-li*) n. f. Genre d'insectes orthoptères de l'Inde, qui imitent à s'y reprendre les feuilles des arbres.

PHYLLITHE (*fil-li-té*) n. f. Feuille pétrifiée ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOXÈRA, ou, d'après l'Acad., **PHYLLOXÈRA** (*ph*-lo-khé-ra) n. m. du gr. *phullon*, feuille et



Phrygane.

zeros, sec). Genre d'insectes hémiptères très petits, voisins des pucerons, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la vigne : le *phylloxéra*, en détruisant les vignes françaises, a causé au commencement un préjudice qui s'est chiffré par plusieurs milliards.

PHYLOXÈRE (*fi-lok-sé-ré*). E adj. Qui est atteint du phylloxéra ; les vignes phylloxérées se traitent par submersion ou par le sulfure de carbone.

PHYLOXÉRIEN, ENNE (*fi-lok-sé-ri-en, -è-ne*) adj. Propre au phylloxéra ; ravages phylloxériens.

PHYLOXÉRIQUE adj. Syn. de PHYLOXÉRIEN.

PHYLOGÈNESE (*nè-ze*) ou **PHYLOGÉNIE** (*nè*) n. f. (du gr. *phulô*, tribu, et *genesis*, origine). Recherche de l'arbre généalogique des organismes, par opposition à ontogénie.

PHYLOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe de phylogénie.

PHYSSALIE (*sa-ll*) n. f. Zool. Genre de siphonophores, comprenant de curieux organismes munis d'une expansion qui leur sert de voile, quand ils flottent sur l'eau (d'où leur nom de galères).

PHYSSALIS (*sa-liss*) n. m. Nom scientifique de l'alkaléine. Son fruit.

PHYSICIEN, ENNE (*zi-si-en, -è-ne*) n. Qui s'occupe de physique : *Galilée fut un physicien de génie.*

PHYSICO-MATHÉMATIQUE (*zi*) adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : les sciences physico-mathématiques.

PHYSICRATE (*zi-o*) n. m. (du gr. *phusis*, nature, et *kratos*, force). Philosophe de l'école de Quésnay : les physocrates défendirent la doctrine du « laisser-faire et laisser-passer ».

PHYSICRATIE (*zi-o-kra-ti*) n. f. Doctrine des économistes, qui considèrent la terre comme la seule source de richesse.

PHYSICRATIQUE adj. Qui a rapport aux physocrates, à la physiocratie : doctrine physiocratique.

PHYSIONOMIE (*zi-ogh-no-mo-ni*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *gnômon*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIONOMIQUE (*zi-ogh-no*) adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIONOMONISTE (*zi-ogh-no-mo-nis-te*) n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOGRAPHE (*zi-o*) n. m. Celui qui s'occupe de physiographie.

PHYSIOGRAPHIE (*zi-o-gra-fi*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *graphê*, description). Description de la terre et des phénomènes qui s'y produisent.

PHYSIOLOGIE (*zi-o-lo-ji*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste : *Claude Bernard a renouvelé la physiologie. Physiologie pathologique, étude du fonctionnement de l'organisme pendant la maladie.*

PHYSIOLOGIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physiologie : troubles physiologiques.

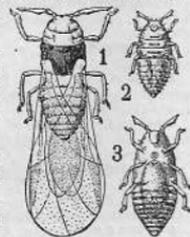
PHYSIOLOGISTE (*zi-o-to-lis-te*) n. m. Qui s'occupe de physiologie : *Du Bois-Reymond fut un distingué physiologiste.*

PHYSIONOMIE (*zi, mi*) n. f. (du gr. *phusis*, nature, et *nomos*, loi). Ensemble des traits du visage ; expression qui résulte de cet ensemble : *physionomie ouverte, sournoise. Absol. Caractère spécial des traits d'une personne : manquer de physionomie.* Au fig. : *chaque peuple a sa physionomie.*

PHYSIONOMIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physiognomonie : expression physiognomique.

PHYSIONOMISTE (*zi, mis-te*) n. et adj. Habile à juger d'après la physionomie.

PHYSIONOTYPE (*zi-o*) n. m. Instrument pour faire le portrait. Appareil pour mouler en plâtre la figure d'une personne vivante. (On dit aussi **PHYSIOTRACE**.)



Phylloxéra (très grossi) : 1. Aile ; 2. Mâle ; 3. Femelle.

PHYSIQUE (*zi-ke*) adj. (gr. *phusikos* ; de *phusis*, nature). Matériel : le monde physique. Qui a rapport à la matière : lois physiques. Qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposée à *certitude morale*. N. f. Science qui a pour objet l'étude des propriétés des corps et les lois qui tendent à modifier leur état ou leur mouvement sans modifier leur nature : *Archimède fut un des créateurs de la physique*. Ouvrage qui traite de cette science. *Physique expérimentale*, celle qui est fondée sur l'expérience. *Physique amusante*, ensemble d'expériences de physique ou de prestidigitation pour amuser les enfants. *Physique mathématique*, celle dans laquelle les lois physiques sont traduites par des équations. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *avoir un beau physique*. Ensemble des organes : *le physique et le moral s'influencent réciproquement.*

PHYQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière matérielle, corporelle : les poissons sont organisés physiquement pour vivre dans l'eau. Selon les lois de la nature : chose physiquement impossible.

PHYSOÏDE (*zo-i-de*) adj. (du gr. *phusa*, vessie, et *eidos*, forme). En forme de vessie.

PHYSOSTIGMA (*zo-stig-ma*) n. m. Genre de légumineuses, dont une espèce produit la fève de Calabar.

PHYSOSTIGMINE (*zo-stig-mi-ne*) n. f. Alcaloïde extrait de la fève de Calabar. (On l'appelle aussi **ESÉRINE**.)

PHYSOSTOMES (*zo-sto-me*) n. m. pl. Syn. de MALACOTÉRYGIENS. S. un *physostome*.

PHYTINE n. f. Substance organique qui existe dans un grand nombre de plantes (racines, graines, etc.) et joue un grand rôle dans les phénomènes de germination : la *phytine*, riche en phosphore, est employée en thérapeutique comme reconstituant général.

PHYTOLOGIE (*fi*) n. f. (du r. *phuton*, plante, bios, vie, et *logos*, traité). Science biologique des plantes.

PHYTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phytiologie.

PHYTOGÈNE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *gênôn*, engendrer). Qui est produit par des végétaux.

PHYTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (du gr. *phuton*, plante, et *graphê*, description). Partie de la botanique, qui a pour but d'enseigner l'art de décrire les plantes.

PHYTOLACACÉES (*lak-ka-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *phytolacécée*.

PHYTOLAQUE n. m. Genre de *phytolacacées* tropicales, à racines purgatives.

PHYTOLOGIE n. f. Végétal fossile. (Vx.)

PHYTOLOGIE (*fi*) n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PHYTONYMIE (*mi*) n. f. Nomenclature botanique.

PHYTOPATHOLOGIE (*fi*) n. f. Étude des maladies des plantes.

PHYTOPHAGE adj. (du gr. *phuton*, plante, et *phagin*, manger). Se dit des animaux qui se nourrissent de matières végétales.

PHYTOZOAIRE (*zo-ère*) n. m. (du gr. *phuton*, plante, et *zôon*, animal). Syn. de ZOOPHYTE.

PIA n. m. Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec. (On l'écrit π.) Signe abrégé pour représenter le rapport de la circonférence au diamètre, soit approximativement 3 1416. (V. CIRCONFÉRENCE. CERCLE.)

PIACULAIRE (*le-re*) adj. (lat. *piacularis*). Antiqu. rom. Qui a rapport à une expiation : sacrifice piaculaire.

PIAFFE (*pi-a-fe*) n. f. Fam. Faste, ostentation.

PIAFFEMENT (*pi-a-fe-man*) n. m. Action de piaffer. Son résultat.

PIAFFER (*pi-a-fe*) v. n. Faire de la piaffe. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval. Fig. S'agiter : *voilà qui piaffe d'impatience, de colère*. N. m. Mouvement du cheval qui piaffe.

PIAFFEUR, EUSE (*pi-a-feur, -eu-se*) adj. Qui piaffe, qui aime à piaffer : cheval piaffeur.

PIAILLARD, E (ll mill., ar) n. et adj. Fam. Qui piaille.

PIAILLER (a, ll mill., é) v. n. (de *pie*). Se dit des oiseaux qui poussent des cris aigus et répétés, et *fam.*, des personnes qui les imitent : *perroquet, marmot qui piaille*.

PIAILLERIE (a, ll mill., -e-rt) n. f. Criaillerie.

PIAILLEUR, EUSE (a, ll mill. eu-se) n. et adj. Qui piaille, qui a l'habitude de piailler.

PIANE-PIANE adv. (del'ital. piano, doucement). Fam. Tout doucement, très lentement.

PIANINO n. m. (dimin. de piano). Piano vertical de petite dimension.

PIANISSIMO (ni-si) adv. (mot ital.). Musiq. Très doucement, très lentement. (Se représente par P.P.)

PIANISTA (nis-ta) n. m. Instrument à clavier, qui se place sur un piano et permet d'exécuter mécaniquement des airs inscrits sur cartons spéciaux.

PIANISTE (nis-te) n. Qui touche du piano : Liszt fut un pianiste éminent.

PIANO et autre f. **FORTE-PIANO** (té) ou **PIANO-FORTE** (té) n. m. (de l'ital. piano, doucement). Instrument de musique, à clavier et à cordes : le piano a remplacé le clavecin. Piano droit, dont les cordes et la table d'harmonie sont verticales. Piano à queue, dont les cordes et la table d'harmonie sont horizontales. Pl. des pianos, des forte-pianos ou pianos-forte. (V. la planche musique.)

PIANO adv. (mot ital.). Musiq. Doucement.

PIANOTER (té) v. n. Fam. S'amuser au piano. Toucher du piano sans habileté.

PIASTE (as-te) ou **PIAST** (ast) n. m. Descendant des anciennes dynasties de Pologne.

PIASTRE (as-tre) n. f. (ital. piastra). Monnaie d'argent de divers pays et de valeur très variable : la piastre est la monnaie de compte la plus usitée en Indochine.

PIAT (pi-a) n. m. Nom vulgaire du petit de la pie.

PIAULEMENT (pi-ô-le-man) n. m. Action ou manière de piauler.

PIAULER (pi-ô-lé) v. n. Crier, en parlant des petits poullets et, fam., de ceux qui crient comme eux.

PIAULIS (pi-ô-li) n. m. Cri des oiseaux qui piaulent.

PIBLE (â) loc. adv. Se dit d'un mât d'une seule pice.

PIBROCK (brok) n. m. Cornemuse écossaise. Air pour cet instrument.

PIC (pik) n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, le roc, etc. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante : je suis pic. Montagne élevée, isolée et pointue : le pic du Midi. Mar. Partie extérieure de la corne d'artimon. A pic, loc. adv. Perpendiculairement : vaisseau qui coule à pic.

PIC (pik) n. m. (lat. picus). Genre d'oiseaux grimpeurs, qui frappent avec le bec sur l'écorce des arbres pour en faire sortir les larves : les pics sont d'utiles auxiliaires pour l'agriculture. (V. PIVERT.)

PICAN n. m. (du lat. pica, pie). Méd. Appétit dépravé.

PICADOR n. m. (mot espagn.). Cavalier qui, dans les courses de taureaux, combat l'animal avec la pique.

PICAGE n. m. Affection des gallinacés, qui les porte à arracher les plumes de leurs congénères.

PICAILLON (ka, ll mill., on) n. m. Ancienne petite monnaie de cuivre du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. Pop. Argent : avoir des picailions.

PICARDAN n. m. Cépaga du bas Languedoc. Vin blanc liquoreux (muscat), qui en provient.

PICAREL (rè) n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers chaudes et tempérées.

PICARESQUE (pis-ke) adj. Se dit des œuvres où l'on décrit les mœurs des picaros : le genre picaresque a fleuri en Espagne au xviii^e siècle.

PICARIO n. m. (mot espagn.). Intrigant, fripon.

PICCANISTE (pik-si-nis-te) n. et adj. Partisan de la musique de Piccini, par opposition à gluckiste.

PICCOLO (pi-ko) n. m. (mot ital. signif. petit). Petit vin de certains pays : le piccolo de Beaune. Coup spécial au boston : piccolo en cœur, en trèfle.

PICHENETTE (né-te) n. f. Chique-nude : recevoir une pichenette sur l'oreille.

PICHET (ché) n. m. Petit broc à vin, à cidre, etc.

PICHOLINE (ko) n. f. Olive verte, préparée pour être mangée crue en hors-d'œuvre.

PICULES (pi-ke) n. m. pl. (mot angl.). Condiments végétaux, conservés au vinaigre.

PICKPOCKET (pik-po-két) n. m. (mot angl. : de to pick, enlever, et pocket, poche). Voleur à la tire.

PICORÉ (ré) n. f. (espagn. pecorea). Maraude.

PICORER (ré) v. n. Aller en maraude. Chercher sa nourriture, son butin, en parlant des oiseaux, des abeilles. V. a. Prendre de-ci, de-là.

PICOT (ko) n. m. (de pic). Petite pointe restant sur le bois qui n'a pas été coupé net. Coin de bois employé pour le picotage des puits. Marteau pointu des carriers. Petite engrèlure au bord d'un passement, d'une dentelle. Filet à prendre les poissons plats.

PICOTAGE n. m. Action de picoter.

PICOTE n. f. Tissu de laine grossière, aux xviii^e et xviii^e siècles. Nom vulgaire de la variole.

PICOTÉ, E adj. Marqué d'un grand nombre de petits points : cuir picoté de trous.

PICOTEMENT (nan) n. m. Sensation de piqure légère qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER (té) v. a. (de piquer). Causer des picotements : la fumée picote les yeux. Becqueter. Picoter du raisin, en cueillant quelques grains sans détacher la grappe.

PICOTER (té) v. a. (de piquer). Causer des picotements : la fumée picote les yeux. Becqueter. Picoter du raisin, en cueillant quelques grains sans détacher la grappe.

PICOTEUX (teù) n. m. Sur la Manche, petite barque de pêche, large, à deux mâts et un foc.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine pour un cheval (à Paris, 2 lit, 50). Contenu de cette mesure : donner un picotin.

PICOTURE n. f. Marque de ce qui est picoté : fruit couvert de picotures.

PICPOUILLE (pik-pou, ll mill.) ou **PICPOULE** n. m. Cépaga du Midi; vin qu'il donne.

PICRATE n. m. (du gr. pikros, amer). Sel de l'acide picrique : le picrate de potassium est un violent explosif.

PICRIDE n. f. Bot. Genre de composées à suc amer, des rivages méditerranéens.

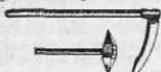
PICRIQUE adj. m. (du gr. pikros, amer). Chim. Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloes, le benjoin, etc. — L'acide picrique se prépare industriellement en nitrant le phénol. Il est employé en médecine pour calmer les douleurs résultant d'une brûlure; dans l'industrie, il sert à teindre la soie en jaune. Brusquement chauffé, il détone.

PICTURAL, E AUX adj. (du lat. pictura, peinture). Qui concerne la peinture : l'art pictural.

PIE (pi n. f. lat. pica). Genre d'oiseaux passe-reux à plumage blanc et noir, qui se rencontrent dans le monde entier : la pie vit de petits animaux, de graines et de fruits. Fam. Personne bavarde. Jaser comme une pie, parler beaucoup.



Pichet.



Pics.



Picoteux.



Picador.



Pie.

Ironie. Trouver la *pie au nid*, faire quelque découverte merveilleuse. **Fromage à la pie**, blanc, écramé. **Adj. Invar.** Se dit du poil ou du plumage de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *cheval pie*. Pl. des *chevaux pie*, des *vaches pie*. N. m. La couleur pie.

PIE (pi) adj. (lat. *pius*). Pieux : *faire œuvre pie*. **PIÈCE** adv. (pour *pièce*), il y a une pièce de temps. Des longtemps. (Vx.)

PIÈCE n. f. Chaque partie, complète en elle-même, d'un tout. Portion, fragment : *pièce de terre*; les *pièces d'une horloge*. Objet formant à lui seul un tout complet : *pièce de drap*. Fragment d'un objet brisé : *mettre en pièces un vase, un livre*. **Fig.** Mettre, tailler en pièces. Indigner une défaite sanglante : *tailler en pièces les ennemis*. **Fig. et fam.** Personne : *une bonne pièce*; *un mauvais pièce*. Petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage, la réparation : *mettre une pièce à un corsage*. **Fait de pièces et de morceaux**, composé de parties disparates. Objet considéré séparément : *bonne pièce de gibier*. Chacune des parties d'un logement : *appartement de six pièces*. Chaque objet faisant partie d'une collection : *combien la pièce ?* **Pièce anatomique**, partie d'un corps mort préparée pour l'étude. **Blas.** Nom donné aux figures de toute sorte qui meublent l'écu. **Pièces honorables**, celles qui ont été établies le plus anciennement par les héralds d'armes et qui peuvent couvrir un tiers de la surface de l'écu. (V. la planche BLASON.) **Bouche à feu** : *des pièces de montagne*. **Monnaie** : *une pièce de dix centimes, de vingt francs*. Pourboire, gratification : *donner la pièce*. **Ouvrage dramatique**, en vers ou en prose : *pièce en cinq actes*. **Faire pièce à quelqu'un**, lui jouer quelque tour. Au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. **Tonneau, barrique** : *pièce de vin, d'eau-de-vie*. **Pièce d'eau**, petit étang dans un parc, un jardin, etc. **Pièce de bois**, morceau de bois propre à la charpente. **Pièce de charpente**, bois travaillé, prêt à être posé. **Pièce de résistance**, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas. **Document** : *pièces justificatives, à l'appui* (qu'on produit dans une contestation pour établir son droit). **Pièces à ou de conviction**, tout ce qui a rapport à un crime et peut servir à la découverte de la vérité (armes, vêtements, etc.). **Travailler à la pièce**, aux *pièces*, au *pièce*, être payé en proportion de la besogne faite. **Fig.** Emporter la *pièce*, railler, mépriser d'une manière très mordante. **Armé de toutes pièces**, de pied en cap. **Loc. adv.** : **Tout d'une pièce**, en bloc. **Pièce à pièce**, un objet après l'autre.

PIÈCETTE (sè-tè) n. f. Petite pièce de monnaie. Monnaie d'Espagne et du Mexique, valant à peu près 1 franc.

PIED (pi-è) n. m. (lat. *pes, pedis*). **Anat.** Partie de l'extrémité de la jambe, qui sert à l'homme et aux animaux à se soutenir et à marcher. (V. la planche HOMME.) **Pied plat**, pied trop large et trop aplati, et **fig.**, cuisinier, personne vile. **Pied bot**, v. bot. **Pied de mouton**, **pied de porc**, **de veau**, patte détachée de l'animal, pour être servie à table. Partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles : *une table à quatre pieds*. Partie opposée au chevet : *le pied du lit*. Partie d'un objet qui est le plus près de terre : *le pied d'un arbre, d'une échelle, d'une montagne*. Tout un arbre, toute une plante : *dix pieds de valade*. **Fig.** Souhaiter d'être à cent *pieds* sous terre, avoir une honte extrême. — Ancienne mesure française équivalant à 0 m, 3248 et qui se divisait en 12 pouces. **Pied à coulisse**, outil employé par nombre de métiers pour prendre l'épaisseur de différents objets. **Pied de nez**, geste de mépris. Au petit *piéd*, en raccourci : un *Virgile au petit piéd*. Chaque syllabe d'un vers : *vers de douze piéd*. **Fig.** Lâcher *piéd*, reculer, s'enfuir, et **fig.**, céder. **Sur piéd**, levé, paré, prêt. **Sêcher sur piéd**, se consumer d'ennui, de chagrin. **Né savoir sur quel piéd danser**, quel parti prendre. **Mettre piéd à terre**, descendre de cheval. **de voiture**. **Troupes à piéd**, l'infanterie. **Pied de paix**, **pied de guerre**, état d'une armée, suivant qu'elle est prête ou non à faire campagne. **Sur piéd**, avant la récolte. **Donner du piéd à** une échelle, l'éloigner du piéd par en bas. **Portrait en piéd**, représentant la personne tout entière. **Loc. adv.** : **Sur le piéd de**, à raison de,

A piéd, pédestrement : *voyager à piéd*. **A piéd d'œuvre**, à proximité du bâtiment que l'on construit. **De piéd ferme**, en restant immobile. **Fig.** En faisant bonne contenance.

PIED-À-TÈRE (pi-è-la-tè-re) n. m. Invar. Petit logement que l'on n'occupe qu'en passant.

PIED-D'ALOUETTE (pi-è-è-tè) n. m. Bot. Nom vulgaire des dauphinelles. Pl. des *piéd-d'alouette*.

PIED-DE-BICHE (pi-è) n. m. Poignée de sonnette. **Chr.** Levier de dentiste, servant à l'extraction des racines. **Techn.** Petit levier à tête en biais et fendue, servant à arracher les clous.



Pièds-de-biche.

Pinceau de porcelainier. **Mar.** Appareil de sûreté du chemin de fer sur lequel passe la chaîne en rentrant à bord. Pl. des *piéd-de-biche*.

PIED-DE-CHEVAL (pi-è) n. m. Grande espèce d'huile comestible. Pl. des *piéd-de-cheval*.



Piéd-de-chèvre.

PIED-DE-CHÈVRE (pi-è) n. m. Pièce de bois qui soutient les montants de la chèvre à élever les fardeaux. (Syn. SEMELLE.) Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *piéd-de-chèvre*.

PIED-DE-VEAU (pi-è-de-vé) n. m. Nom vulgaire de l'ornin. Pl. des *piéd-de-veau*.

PIED-D'OISEAU (pi-è-doi-sè) n. m. Légumineuse papilionacée fourragère. Pl. des *piéd-d'oiseau*.

PIED-DROIT (pi-è-droi) n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Mur vertical, qui porte la naissance d'une voûte. Pilier carré, qui porte la naissance d'une arcade. Chacune des pierres de ce pilier. Pl. des *piéd-droits*. (On écrit aussi *piédroit*.)

PIÉDESTAL (dés-tal) n. m. (ital. *pedestallo*). Support isolé, avec base et corniche : *le piédestal d'une statue*. **Fig.** Ce qui sert à s'élever, à paraître : *se faire un piédestal du crédit de ses amis*. Pl. des *piédestaux*. (V. la planche ORDRES.)

PIED-FORT (pi-è-for) n. m. Pièce de monnaie épaisse, frappée comme modèle. Pl. des *piéd-forts*.

PIÉDOUCHE n. m. (ital. *piaduocia*). Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc. (V. *USTRES*.)

PIÈGE n. m. (du lat. *pedica*, entrave). Engin pour attirer ou prendre les animaux : *les miroirs, les raquettes sont des pièges*. **Fig.** Embûche : *la vanité nous tend des pièges*.



Pie-grièche.

PIÈGAGE n. m. Chasse d'animaux avec des pièges.

PIE-GRÈCHE ou **PIÉGRÈCHE** n. f. Oiseau passereau dentirostre, qui chasse les oiseaux plus petits, les souris, les reptiles, etc. **Fig.** Femme acariâtre, querelleuse. Pl. des *piés-grièches*.

PIÈ-MÈRE n. f. (lat. *pia mater*). La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal. Pl. des *piés-mères*.

PIÉMONTAIS, **E** (tè-è-zè) adj. et n. Du Piémont : *les montagnards piémontais*.

PIÉIDE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui sont les papillons blancs de nos pays.

PIERRAILLE (è-ra, il mil.) n. f. Amas de petites pierres.

PIÈRE (è-re) n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide, qui sert à bâtir : *des pierres de taille*. Caillou : *ne lancez pas de pierres*. Amas de gravier qui se forme dans le rein, la vessie, la vésicule biliaire, etc. : *opérer un malade de la pierre*. Durétés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. **Pierre à plâtre**, gypse. **Pierres météoriques**, bolides, météorites. **Pierre à fusil**, silex qui donne des étincelles au choc. **Pierres branlantes**, pierres qui ne reposent sur le sol que par une base très étroite, sur laquelle elles semblent

en équilibre. *Pierres levées*, menhirs. *Pierre précieuse*, diamant, rubis, etc. *Pierre infernale*, nitrate d'argent dont les chirurgiens se servent pour brûler les chairs. *Pierre philosophale*, v. PHILOSOPHALE. *Pierre ponce*, roche volcanique poreuse, légère, dont on se sert pour polir. *Pierre d'autel*, pierre bénite enchaissée dans l'autel sur lequel le prêtre officie. *Pierre de touche*, pierre noire et très dure pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié*, c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis. *Pierre fondamentale*, principe essentiel; ce qu'il y a de plus important. *Ne pas laisser pierre sur pierre*, détruire complètement. *Jeter la pierre à quelqu'un*, accuser, blâmer. *Avoir une mauvaise pierre dans son sac*, être très malade, ou mal dans ses affaires. *Prov. : Pierre qui roule n'amasse pas mousse*, celui qui change souvent de condition, de profession ou de pays, n'acquiert pas de biens.

PIERREE (pi-è-ré) n. f. Conduit pour l'eau, fait à pierres sèches.

PIERRERIES (pi-è-re-ri) n. f. pl. Pierres précieuses : bracelet orné de pierreries.

PIERRETTE (pi-è-ré-te) n. f. Petite pierre. Femme déguisée en pierrot.

PIERREUX, EUSE (pi-è-ré, eu-se) adj. Plein de pierres : chemin pierreux. De la nature de la pierre : concrétion pierreuse.

PIERRIER (pi-è-ri-é) n. m. Machine de guerre, puis bouche à feu qui lançait des pierres, etc. (Vx.) Petit canon de bronze, sur pivot, dont on arme certaines embarcations.

PIERROT (pi-è-ro) n. m. Masque qui se déguise en pierrot. (V. Part. hist.) Nom vulgaire du moineau.

PIÉTAGÉ n. m. Echelle pour connaître le tirant d'eau d'un navire.

PIÉTÉ n. f. (lat. pietas). Affection et respect pour les choses de la religion : la piété d'une carmélite. Amour pour ses parents : Antigone est le symbole de la piété filiale. ANT. Impiété.

PIÉTER (té) v. n. (de pied. — Se conj. comme accélérer.) Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. Se dit du gibier à plumes, lorsqu'il marche rapidement au lieu de s'envoler. V. a. Dresser, animer contre : piéter des révoltés contre toute conciliation. Tracer un piétage sur la carène d'un bâtiment.

PIÉTIEN n. m. Maladie cryptogamique des céréales, qui leur enlève leur rigidité. Affection des tissus sous-cornés du pied chez le mouton.

PIÉTINEMENT (man) n. m. Action de piétiner. **PIÉTINER** (né) v. a. Fouler avec les pieds : piétiner le sol. Corroyer avec les pieds : piétiner les cuirs. V. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds : piétiner de colère.

PIÉTISME (tis-me) n. m. (de piété). Doctrine religieuse de certains protestants qui tendent à l'ascétisme, proclament le sacerdoce universel de tous les croyants, etc.

PIÉTISTE (tis-te) n. Adepte du piétisme.

PIÉTON n. m. Qui va à pied. Facteur rural. (Vx.)

PIÈTRE adj. (lat. pedestris). Chétif, mesquin, sans valeur : un piètre habit ; un piètre auteur.

PIÈTREMANT (man) adv. D'une manière piètre.

PIEU n. m. (lat. palus). Pièce de bois pointue par un bout à planter une clôture de pieux.

PIÈREMENT (se-man) adv. D'une manière pieuse. Avec un sentiment de respect et d'amour.

PIÈVRE n. f. (du lat. polyypus, poulpe). Nom sous lequel on désigne en général les poulpes : la pieuvre a huit longs bras, garnis de ventouses. *Fig.* Personne exigeante, insatiable.

PIEUX, EUSE (èh, eu-se) adj. (lat. pius). Qui a de la piété : âme pieuse. Qui marque la piété : legs pieux. Se dit des personnes qui éprouvent pour les parents, pour les morts, etc., un amour respectueux, et des actes inspirés par ces sentiments : fils pieux ; soins pieux. ANT. Impie.

PIÈZE n. f. (du gr. piezein, comprimer). Unité de pression correspondant à la pression qui, répartie sur une surface de 1 mètre carré, produit un effort total de 1 stienne. (Abrév. p_z)

PIÈZOMÈTRE n. m. (du gr. piezein, presser, et metron, mesure). Instrument pour mesurer la compressibilité des liquides.

PIF (pif) n. m. Pop. Nez. Gros nez.

PIF (pif) interj. Onomatopée exprimant un bruit élatant et qui est presque toujours redoublée ou accompagnée de paf.

PIFFERARO (pi-fé) n. m. (mot ital.). Musicien italien, qui joue de la flûte appelée piffero ou de la cornemuse. Pl. des pifferari.

PIFFRE, ESSE (pi-fre, è-se) n. (ital. piffero). Pop. Personne très grasse. Gourmand. glouton.

PIFFERER (pi-fre) (SE) v. pr. Pop. Manger gloutonnement; se gorger de nourriture.

PIGAYON n. m. Genre de renouclacées purgatives, propres aux régions tempérées.

PIGEON (jon) n. m. (lat. pipio). Oiseau de l'ordre des columbines, dont plusieurs espèces sont domestiquées : les pigeons vivent par couples ou par bandes. *Fig.* Dupe, gogo : plumer un pigeon. Papier de petit format. Plâtre employé sans pierre, lattes ni bois, pour former les tuyaux de cheminée. Poignée de plâtre pétri. Morceau de pierre dans la chaux. Pêch. Chaque des demi-maillures par lesquelles on commence les filets. Pigeon voyageur, dressé à porter des messages au loin. Pigeon vole, jeu d'enfants. Aile de pigeon, saut pendant lequel les jambes imitent le battement des ailes d'un oiseau. Gorge de pigeon, couleur violacée à reflets changeants : une robe gorge de pigeon.

PIGEONNE (jo-ne) n. f. Femme du pigeon.

PIGEONNEAU (jo-né) n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER (jo-ni-é) n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques : les seigneurs avaient seuls, jadis, le droit de posséder un pigeonnier. Fam. Habitation peu importante, située dans un lieu élevé : le pigeonnier d'un hobereau.

PIGER (jé) v. a. (de pied. — Prend un e muet après le g devant a et o : il pige, nous pigeons.) Pop. Regarder, admirer : pige donc ce tableau ! Prendre, attraper : piger un rhume. Surprendre, saisir : piger un voleur. Comprendre : ne rien piger.

PIGMENT (pigh-man) n. m. (lat. pigmentum; de pingere, peindre). Nom de diverses substances colorantes, qui imprègnent certains tissus organiques ou donnent aux liquides de l'économie leur coloration : pigment biliaire, urinaire, etc.

PIGMENTAIRE (pigh-man-té-re) adj. Qui est en rapport avec le pigment : tache pigmentaire.

PIGMENTATION (pigh-man-ta-si-on) n. f. Formation, accumulation du pigment. (V. NEVUS)

PIGNERE n. f. Etui à peignes.

PIGNOCHER (ché) v. a. (de épinocher). Manger sans appétit, par petits morceaux : pignocher une



Pigeons : 1. Paon ou trembleur ; 2. Voyageur ; 3. Tumbler ; 4. Nègre ; 5. Bizet.



Pigeonniers.

bricoche. Absol. : *ne faire que pignacher.* Peindre à tout petits coups de pinceau.

PIGNON n. m. (du lat. *pinnā*, crêneau). Partie supérieure et triangulaire d'un mur dont le sommet porte le faîtage d'un comble à deux égouts. *Avoir pignon sur rue*, avoir une maison à soi. Roue dentée s'engrenant sur une roue plus grande. Cylindre cannelé, qui gouverne le pêne de certaines serrures.



Pignon.

PIGNON n. m. (du lat. *pinus*, pin). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF, **IVE** (*pigh-no-*) adj. (du lat. *pignus*, oris, gage). Se dit d'un certain contrat de vente avec faculté de rachat et qui est illicite, comme dissimulant un prêt usuraire.

PIGNORATION (*pigh-no-rasi-on*) n. f. Action de faire un contrat pignoratif.

PIGNOLF (*gnouf*) n. m. Pop. Rustré. Avare.

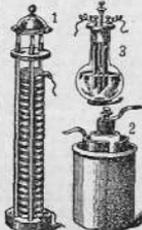
PILAF ou **PILAW** ou **PILAU** (*lô*) n. m. (mot turc). En Orient, riz au gras, avec poivre rouge et souvent viande rôtie. Dans le midi de la France, riz à peine croulé, servi très épais et mêlé de viandes ou de coquillages *pilaf avec moules*.

PILAGE n. m. Action de piler.

PILAIRE (*le-re*) adj. (du lat. *pilus*, poil). Qui a rapport au poil : *système pileaire*. (On dit aussi **PILÉUX.)**

PILASTRE (*las-tre*) n. m. (ital. *pilastro*). Pilier, rectangulaire ou carré, engagé dans le mur, ou placé derrière les colonnes.

Menus. Partie étroite d'un lambris de hauteur, divisant les lambris en deux ou plusieurs parties parallèles. *Servir*. Nom des montants à jour placés de distance en distance dans les travées d'une grille, pour la renforcer et l'ornier. Premier barreau du bas d'une rampe d'escalier.



Piles électriques : 1. De Volta; 2. De Bunsen; 3. Au bichromate.

PILE n. f. (lat. *pila*). Amas de choses placées les unes sur les autres : *pile de bois*. Massif de maçonnerie formant pilier : *les piles d'un pont*. Pilon ou grosse pierre servant à broyer. (Vx.) Volée de coups : *donner une pile à quelqu'un*. *Bias*. Pièce héraldique en forme de coin, dont la partie la plus large est tournée vers le chef. *Physiq.* Appareil transformant en courant électrique l'énergie développée dans une réaction chimique : *la pile de Volta*. (V. GALVANISME.)

PILE n. f. Côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain, de la nation, ou la valeur de la pièce. *Pile ou face*, jeu de hasard dans lequel, après avoir jeté en l'air une pièce de monnaie, les joueurs essayent de deviner le côté qu'elle présentera une fois tombée.

PILER (*lé*) v. a. Broyer avec le pilon.

PILET (*lé*) n. m. Espèce de canard sauvage.

PILÉUR, **EUSE** (*eu-se*) n. et adj. Qui pile.

PILÉUX, **EUSE** (*eu, eu-se*) adj. (lat. *pilosus*). Qui a rapport aux poils : *système piléux*.

PILIER (*li-é*) n. m. (de *pila*). Massif de maçonnerie ou colonne (de bois ou de fer), servant de support isolé : *les piliers d'un hangar*. Poteau qui, dans les écuries, sépare les chevaux. Dans les anciennes montres, espèce de petite colonne qui tient les platines éloignées l'une de l'autre. *Fig.* Soutien, défenseur : *un pilier du romantisme*. Personne qui fréquente beaucoup un endroit : *pilier de cabaret*.

PILIFÈRE adj. Qui porte des poils.

PILLAGE (*ll mill.*) n. m. Action de piller. Dégât qui en résulte : *mettre une ville au pillage*.

PILLARD (*pi, ll mill.*, ar). **E** n. et adj. Qui aime à piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER (*pi, ll mill.*, é) v. a. (lat. *pillare*). Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. : *piller un château*. Gaspiller ; opérer des détournements frauduleux : *maître que ses domestiques*

pillent. Plagier les œuvres d'autrui : *piller un auteur*. *Pille!* cri par lequel on excite les chiens de chasse à se jeter sur le gibier.

PILIERIE (*ll mill.*, e-ri) n. f. Volerie, extension. (Vx.)

PILÉUR, **EUSE** (*ll mill.*, eu-se) n. et adj. Qui pile.

PILOCARPE n. m. Genre de rutacées mexicaines, dont une espèce, le *pilocarpe à grande fleur*, est employée en médecine sous le nom de *jaborandi*.

PILOCARPINE n. f. Principe actif du *jaborandi*.

PILON n. m. (de *piler*). Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon*, en détruire l'édition. *Fam.* Partie inférieure d'une cuisse de volaille cuite.

PILONNAGE (*lo-na-je*) n. m. Action de pilonner.

PILONNER (*lo-né*) v. a. Battre, tasser avec le pilon : *pilonner la terre*. *Milit.* Marteler à coups d'obus.

PILORI n. m. Appareil où l'on exposait publiquement les condamnés : *l'exposition au pilori était ordinairement de deux heures*. *Fig.* Clouer quelqu'un au pilori, le signaler à l'indignation publique. — Ce supplice, supprimé en 1789, fut remplacé par l'exposition, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau garni d'un carcan qu'on passait au cou du condamné ; l'autre en forme de tourelle à étage et à claire-voie, était muni à sa partie supérieure d'un cercle en bois et en fer percé de trous pour les bras et la tête du patient. La machine tournait sur un pivot, afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants.



Pilori.

PILORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Mettre au pilori.

PILOSELLE (*zè-le*) n. f. Espèce d'épervière qui croit dans les lieux arides et montagneux d'Europe.

PILOT (*lo*) n. m. Pieu de pilotis. Tas de sel en forme de cône. Chiffons pour la fabrication du papier.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science, action du pilote. Action de piloter.

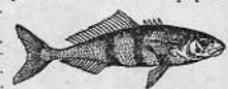
PILOTE n. m. (ital. *piloto*). Celui qui régle la route d'un navire.

Guide d'un bateau, d'un aéroplane, etc. *Fig.* Guide : *que la raison soit votre pilote*. Adjectif : *bateau pilote*. Genre de petits poissons des mers chaudes et tempérées, qui suivent les navires et semblent servir de guides, de *pilotes* aux requins.

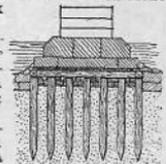
PILOTER (*té*) v. a. Enfoncer des pilotis dans : *piloter un terrain*. Conduire un bâtiment, un aéroplane, etc. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un : *piloter un étranger*.

PILOTIN n. m. Jeune timonier sur un navire de guerre. (Vx.) Apprenti officier de la marine marchande.

PILOTIS (*ti*) n. m. Ensemble de pilotis que l'on enfonce pour assécher les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau, ou sur un fond peu solide : *les habitations lacustres étaient construites sur pilotis*.



Pilate.



Pilotis.

PILOU n. m. (du lat. *pilus*, poil). Tissu de coton pelucheux et très inflammable.

PILULAIRE (*lê-re*) adj. Qui appartient aux



Pilum.

pillules : la forme pilulaire. Masse pilulaire, mélange propre à faire des pillules. N. m. Instrument pour administrer des pillules aux grands animaux.

PILULE n. f. (lat. *pilula*). Médicament en forme de petite boule : pilule de rhubarbe. Fig. et fam. Avaler la pilule, croire un mensonge ; se déterminer à une chose pénible. Dorer la pilule, présenter sous des dehors flatteurs une chose désagréable.

PILULIER (*li-é*) n. m. Instrument servant à faire les pilules.

PILUM (*lou'*) n. m. Lourd javelot romain.

PIMBÈCHE (*pin*) n. et adj. f. Se dit d'une femme impertinente, pincée et grincheuse.

PIMENT (*men*) n. m. Genre de solanacées, dont le fruit, de saveur très piquante et qui porte le même nom, est employé comme épice.

PIMENTER (*man-té*) v. a. Assaisonner de piment : pimentier une sauce. Fig. Rendre piquant, très libre : pimentier un récit.

PIMPANT (*pin-pan*), E. adj. Mis avec une élégance riante : femme pimpante. Élegant, joli : toilette pimpante.

PIMPERNEAU (*pin-per-né*) n. m. Variété d'aiguilles des eaux salées.

PIMPESQUÉE (*pin-pe-sou-é*) n. f. Femme qui fait ridiculement la pucierose.

PIMPLE (*pin-ple*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, qui détruisent les chenilles.

PIMPRENELLE (*pin-pre-né-le*) n. f. Bot. Genre de rosacées d'un goût aromatique, dont on assaisonne quelquefois la salade.

PIN n. m. (lat. *pinus*). Genre de conifères à feuillage toujours vert, dont on tire la résine et dont le bois est très employé pour les charpentes, les constructions, la mâture des navires. — Il y a de nombreuses espèces de pins : le pin sylvestre, le pin



Piment.



Pimprenelle.



Pins.

maritime, qui donne le galipot, la colophane, la poir noire, le pin américain, qui fournit le pitchpin, etc. Le pin, dont le fruit est appelé cône ou strobile, peut atteindre 50 mètres de hauteur.

PINACLE n. m. (du lat. *pinaculum*, faite). Partie la plus élevée du temple de Jérusalem : le démon transporta Jésus au pinacle. Fig. Au pinacle, dans une haute position ou en grande faveur. Porter quelqu'un au pinacle, en faire de grandes louanges.

PINACOTHÈQUE n. f. (du gr. *pinax*, akos, tableau, et *thêkê*, boîte). Musée de peinture : la pinacothèque de Munich.

PINAUD (*nav*) n. m. (de pineau). Arg. milit. Vin. **PINASSE** (*na-se*), **PINNAE** ou **PINACE** n. f. (du lat. *pinus*, sapin). Embarcation longue, étroite et légère, marchant à la voile et à l'aviron.

PINASTRE (*nas-tre*) n. m. Le pin maritime. **PINCE** n. f. Action de pincer : une pince.

PINCEAU n. m. Arbor. Syn. de PINCEMENT.

PINCARD (*sar*), E. n. et adj. Se dit d'un cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Action ou propriété de pincer : outil qui n'a pas de pince. Action de saisir fortement : avoir bonne pince. Sorte de tenailles, de formes très diverses, dont on se sert dans une foule de professions ou de métiers : pincés de chirurgien. Barre de fer forgé.

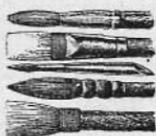


Pincés : 1. Plane ; 2. A sucre ; 3. Pince moineigneur.

(S'empl. surtout au pl.) Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier. Extrémité antérieure du pied des animaux onglés. Devant d'un fer de cheval. Pl. qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe. Extrémité des grosses pattes des écrevisses, des homards. Dents de devant des herbivores. *Pince moineigneur* ou simplement, *moineigneur* (*un*), levier court à bouts plats, dont se servent les cambrioleurs. Pl. des pincés moineigneur.

PINCE, E. adj. Manié ; froid, sec : magistrat pincé. Lèvres pincées, minces et serrées.

PINCEAU (*sé*) n. m. (lat. *penicillum*). Instrument fait de poils attachés fortement à une hampe et dont on se sert pour étendre les couleurs : un pinceau en poil de blaveau. Fig. Manière de peindre : avoir le pinceau hardi. Artiste peintre : Rubens fut un pinceau vigoureux.



Pinceaux.

PINCEE (*sé*) n. f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : une pincée de tabac.

PINCELEUR (*li-é*) n. m. (de pinceau). Assemblage de deux godets de fer-blanc, servant aux peintures. L'un à prendre l'huile ou l'essence, l'autre, à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (*ma*, II ml.) n. m. Avare dont le vice paraît jusque dans les plus petites choses : un incorrigible pince-maille. Pl. des pince-mailles.

PINCEMENT (*man*) n. m. Action de pincer. Arbor. Suppression des bourgeons ou de l'extrémité des rameaux, de manière à faire refluer la sève sur d'autres parties du végétal. (On dit aussi PINÇAGE en ce sens.)

PINCE-NEZ (*mé*) n. m. invar. Binocle qu'un ressort fait tenir sur le nez.

PINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille 'sous le c devant a et o : il pinça, nous pinçons). Serrer entre les doigts ou autrement : pincer un insecte. Arbor. Opérer le pincement : pincer la vigne. Fam. Surprendre. Arrêter : pincer un voleur. Se faire pincer, se faire prendre. V. n. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : pincer de la harpe. Fig. Se faire sentir vivement : le froid pince.

PINCE-SANS-RIRE n. invar. Personne qui raille ou nuit sans en avoir l'air.

PINCETTE (*sé-te*) n. f. Petite pince. Longue pince pour arranger le feu. (S'emploie surtout au pl.) N'être pas à prendre avec des pincettes, être très sale.

PINCARD (*char*), E. adj. Se dit du cheval qui a une robe gris de fer et de cette robe elle-même.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau, lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : ode pindarique.

PINDARISER (*zé*) v. n. Ecrire, parler d'une manière prétentieuse, ampoulée et obscure. (Peu us.)

PINDARISME (*ris-me*) n. m. Genre ou imitation du poète Pindare. Lyrisme emphatique et obscur.

PINEAL. E. AUX adj. (du lat. *pineae*, pomme de pain). *Glande pineale*, petit corps ovale qui se trouve au-devant du cerveau : la *glande pinéale* est le vestige d'un troisième œil.

PINEAU (né) n. m. (de *pin*). Petit raisin de Bourgogne, qui donne d'excellent vin : *pineau noir*, *blanc*.



Pingouins.

PINEDE n. f. Bois des pins.

PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habitent les rivages des mers du nord : certains pingouins volent bien, et tous sont d'excellents plongeurs.

PINGRE n. m. Homme très avare.

PINGRERIE (ri) n. f. (de *pingre*). Avarice sordide.

PINIÈRE n. f. Terrain planté en pins.

PINIFÈRE adj. (du lat. *pinus*, pin, et *ferre*, porter). Qui produit des pins.

PININE n. f. Substance sucrée que l'on retire de la sève du pin de Californie.

PINNE ou **PINNE MARINE** (*pin-ne*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, des mers chaudes et tempérées.

PINNÉE (*pin-né*) adj. f. Se dit d'une feuille composée de folioles des deux côtés du pétiole.

PINNIPÈDES (*pin-ni*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *morses*, les *otaries* et les *phoques*. S. un *pinripède*.

PINULE (*pin-nu-le*) n. f. (lat. *pinula*). Petite plaque de cuir élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'une fente pour laisser passer les rayons visuels.



Pinne.

PINQUE (*pin-ke*) n. f. Bâtiment, ordinairement à trois mâts et à voiles latines, rond à l'arrière, spécial à la Méditerranée.

PINSON n. m. (bas lat. *pinco*). Genre d'oiseaux passereaux chanteurs de nos pays : les *pinsons mâles* ont un beau plumage bleu et verdâtre coupé de noir, avec la gorge rouge. Être gai comme un pinson, être très gai.



Pinule.

PINSONNIÈRE (*pin-so-ni-ère*) n. f. Nom vulgaire de la *mésange charbonnière*.

PINTADE n. f. (de l'espagn. *pinhada*, bigarré). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Afrique, acclimatés dans le monde entier : la chair de la *pintade* est assez estimée.

PINTADEAU (*dô*) n. m. Jeune pintade.

PINTADINE n. f. Nom vulgaire des huîtres perlières (*mélagrines*).

PINTÉ n. f. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, valant à Paris 93 centilitres. Son contenu : boire une *pinte*. *Pop*. Se faire une *pinte* de bon sang, se réjouir fort.

PINTER (*té*) v. a. *Pop*. Boire beaucoup. V. a. Boire : *pinter du rhum*.

PIOCHAGE n. m. Action de piocher. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. (de *pic*). Outil de terrassier, d'agriculteur, etc., formé d'un manche de bois et d'un fer peu large, généralement à deux pointes, pour creuser, remuer la terre.

PIOCHEMENT (*man*) n. m. Action de piocher.

PIOCHER (*ché*) v. a. Creuser, remuer avec une pioche : *piocher la terre*. *Fig.* : *piocher la chimie*. V. n. *Fig.* et *fam.* Travailler avec ardeur.



Pintade.

PIOCHER, UEUSE (*eu-se*) adj. n. et Qui pioche **PIOCHEUSE** (*cheu-ze*) n. f. Machine à piocher.

PIOCHON n. m. Petite pioche.

PIOLET (*lé*) n. m. (mot du patois des Alpes). Bâton de montagne, ferré et muni d'une petite pioche : le *piolet* est indispensable dans le parcours des glaciers.

PION n. m. (du lat. *pedo*, fantassin). Chacune des huit ou petites pièces du jeu d'échecs. Chacune des pièces rondes du jeu de dames. Dans l'Inde, domestique à pied. *Fam.* Maître d'étude.

PIONNER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le e devant a et o ; *piônga*, nous pionçons.) *Pop*. Dormir.

PIONNER (*o-né*) v. n. Jouer de manière à prendre et à perdre beaucoup de pions. Faire un travail de pionnier.

PIONNIER (*o-ni-é*) n. m. (de *piôn*). Soldat employé aux terrassements. (Vx.) Dériveur de contrées incultes : les *pionniers américains*. *Fig.* Qui prépare les voies, le succès : les *pionniers du progrès*.

PIOT (*pi-o*) n. m. *Pop*. Vin : *hummer le piot*.

PIOPIOU n. m. *Pop*. Soldat de la ligne.

PIPA n. m. Genre de batraciens anoures, de l'Amérique tropicale : le *pipa* est inoffensif, mais d'aspect repoussant.

PIPE n. f. (de *piper*). Ancienne mesure de capacité, très variable, employée dans le commerce des liquides. Appareil essentiellement formé d'un fourneau et d'un tuyau, servant à fumer :

PIPEAU (*pô*) n. m. (de *pipe*). Flûte champêtre. Petit bâton dont un bout a une fente dans laquelle on met une feuille de laurier, etc., et qui sert à imiter le cri des oiseaux. Appareil pour attirer les oiseaux ; baguettes enduites de glu pour les prendre. *Pl. Fig.* et *fam.* Petits artifices d'une personne rusée.

PIPEE (*pé*) n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus. Lieu préparé pour cette chasse. *Fig.* Piège, tromperie : les *pipées des charlatans*.

PIPELET, ETTE (*lé, è-te*) n. (du n. d'un personnage des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue). *Fam.* et *iron.* Concierge.

PIPER (*pé*) v. a. (du lat. *pipare*, glousser). Pratiquer la *pipée* : *piper des oiseaux*. *Fig.* Tromper, leurrer. (Vx.) *Piper des dés, des cartes*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPERACÉS (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le *poivrier* est le type. S. une *pipéracée*.

PIPERIE (*ri*) n. f. Tromperie au jeu. Fourberie en général (Vx.).

PIPERIN n. m. ou **PIPERINE** n. f. Alcaloïde qui se trouve dans le poivre noir.

PIPERONAL n. m. V. NÉLOTROPINE.

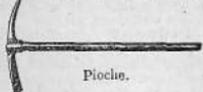
PIPETTE (*pé-te*) n. f. (de *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR, EUSE (*eu-se*) ou **PIPERESSE** (*rè-se*) n. Personne qui chasse à la pipée. *Fig.* Personne qui pipe, au jeu ou autrement. Fourbe.

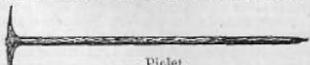
PIPI n. m. Urine, action d'uriner, dans le langage des en fants : *faire pipi*.

PIPI ou **PIPIT** (*pé*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux vivants dans les prairies, et qu'on appelle aussi *farlouses*.

PIPISTELLE (*pi-trè-le*) n. f. Espèce de chauve-souris, très commune en France.



Pioche.



Piolet.



Pipes.



Pinson.



Pipistrelle.

PIQAGE (*ha-je*) n. m. Action de coudre ou de piquer à la machine. *Constr.* Taille spéciale donnée à certaines pierres.

PIQUANT (*han*). E adj. Qui pique : *dard piquant*. Très relevé : *saucé piquante*. Vif : *froid piquant*. *Fig.* Morlant, satirique : *mot piquant*. Fin, spirituel : *conversation piquante*. Vif, excitant : *beauté piquante*. N. m. Aiguillon, épine : *les piquants des roses*. *Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure*.

PIQUE n. f. (de *piequer*). Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu : *les soldats de la phalange macédonienne étaient armés de longues piques*. Ancienne mesure de longueur, équivalant à celle d'une pique ordinaire. *Fig.* A cent piques au-dessous de très inférieur à. *Brouillerie*, aigreur : *l'amour-propre produit souvent des piques*. N. m. Une des couleurs noires du jeu de cartes.

PIQUE (*ké*) n. m. Etoffe de coton, formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points dont les lignes forment des dessins.

PIQUE (*ké*), E adj. Attaqué par les insectes. Se dit d'une boisson (vin, cidre, bière, etc.) qui a contracté une saveur piquante, sous l'influence d'un mycoderme. *Note piquée*, note rendue par un coup sec et détaché et que l'on marque par un point allongé. *Fig. et fam.* N'être pas piqué des vers, des hannetons, avoir une grande valeur.

PIQUE-ASSIETTE (*pi-ha-si-té*) n. m. Invar. Parasite. (On disait autrefois *piequeur d'assiette*, *piequeur de table*.)

PIQUE-BŒUF (*beuf*) n. m. Nom vulgaire des oiseaux qui se perchent sur le dos des bœufs pour chasser les insectes parasites. Pl. des *pieque-bœufs*.

PIQUE-FEU n. m. Invar. Tisonnier.

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot, ou fournit sa part : *organiser un pique-nique*. Pl. des *pique-niques*.

PIQUE-NOTES n. m. Invar. Crochet courbe auquel on enfle des notes volantes.

PIQUER (*ké*) v. a. (de *pic*). Percer avec une pointe : *épingler qui pique le bras*. Faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent. *Piquer un collet d'habit*, y faire, pour l'ornement, des points et arrière-points symétriques. Tracer un dessin par de petits trous : *Lander de vin*. *Fig.* *piequer un frondeau*. Mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes. Attaquer, ronger, en parlant des insectes : *les vers piquent le bois*, *les étoffes*. Produire une sensation qui rappelle celle d'une pique : *le vent froid pique la peau*; *le vin vert pique la langue*. *Fig.* Produire une impression cuisante : *piequer l'amour-propre*, *la curiosité*. Fâcher, irriter : *souvent la vérité nous pique*. *Piquer une tête*, se précipiter dans l'eau ou tomber la tête la première. *Musiq.* *Piquer une note*, la rendre par un coup sec et détaché. *Mar.* *Piquer l'heure*, frapper avec le battant sur la cloche, pour indiquer l'heure. *Pop.* et *fig.* *Piquer un œuf*, ronger. V. n. Se dit d'une boisson et, en particulier du vin qui commence à agir. *Piquer des deux*, donner violemment de l'épéon à un cheval. *Se piquer v. pr.* Se glorifier, avoir des prétentions à : *se piquer d'esprit*. *Se piquer d'honneur*, faire plus d'efforts que de coutume. *Pop.* *Se piquer le nez*, s'enivrer.

PIQUET (*ké*) n. m. (rad. *piquer*). Petit jeu propre à être fiché en terre : *les piquets d'une tente*. Punition consistant à obliger un écuyer à se tenir debout et immobile pendant la récréation. Petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre : *piquet d'incendie*. Jeu qui se joue à 2, à 3 ou à 4 joueurs, et avec 32 cartes.

PIQUETAGE (*ha*) n. m. Action ou manière de planter des piquets. *Tracé*, au moyen de piquets, d'une route, d'une voie ferrée, d'un canal, etc.

PIQUETER (*he-té*) v. a. (Prond deux f devant une syllabe muette : *je piquetter*.) Marquer un alignement avec des piquets. Tacheter de points isolés.

PIQUETTE (*hé-té*) n. f. (de *piequer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du sucre, de raisin ou sur d'autres fruits sucrés. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR (*keur*) n. m. Vén. Valet de chiens, à cheval. Domestique à cheval, qui précède la voiture du maître pour préparer les relais, etc. Surveillant

des maçons, manœuvres, etc. Employé des ponts et chaussées, auxiliaire des conducteurs. *Piqueur de vin*, employé quidéguste les vins pour en juger la qualité et le cru.

PIQUEUR, **ELISE** (*keur*, *eu-se*) n. Ouvrier, ouvrier qui pique certains ouvrages : *piqueuse de bottines*; *piqueuse à la machine*.

PIQUER (*ki-ké*) n. m. Autrefois, fantaisie armée d'une pique : *en France, les piquiers disparaissent lors des réformes de Louvois*.

PIQUOIR (*koir*) n. m. Aiguille emmanchée, servant à piquer un dessin.

PIQURE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes : *les piqures des guêpes sont douloureuses*. Trou fait par certains insectes : *des piqures dans le bois*, *dans le drap*, etc. Points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe : *les pi,ères unissent ou ornent*.

PIRATE n. m. (gr. *peiraiés*). Bandit qui court les mers pour voler, piller : *les pirates barbaresques infestèrent la Méditerranée*. Son navire : *couler un pirate*. *Fig.* Quiconque s'enrichit en pillant.

PIRATER (*té*) v. n. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE (*ri*) n. f. Métier de pirate : *la piraterie a presque complètement disparu aujourd'hui*.

PIRE adj. (lat. *peior*). Plus mauvais, plus nuisible. Précédé de l'article, ce comparatif devient un superlatif. N. m. Ce qui est le plus mauvais. (N'employez jamais *pire* comme adverbe; ne dites pas : *tant pire*; *le malade va pire que jamais*; mais dites : *tant pis*; *le malade va pis*). *Prov.* : *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*. Les gens sornois et facturiers sont ceux dont il faut se défier le plus. *Ant.* *Meilleure*.

PIRIFORME adj. (du lat. *pirum*, poire, et de *forme*). Qui affecte la forme d'une poire : *crâne piriforme*.

PIROGUE (*ro-ye*) n. f. Barque faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues, qui marche à la



Pirogue.

voile ou à la rame : *les pirogues malaises sont très rapides*. *Pirogue double*, deux pirogues accouplées.

PIROUETTE (*rou-é-té*) n. f. Sorte de toton. Tour entier qu'on fait sur soi-même, sur la pointe d'un seul pied. *Fig.* Changement brusque d'opinion : *les pirouettes d'un homme politique*. Voile sur place d'un cheval pivotant sur un de ses pieds.

PIROUETEMENT (*rou-é-té-man*) n. m. Succession de pirouettes.

PIROUETTER (*rou-é-té*) v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS (*pi*) n. m. (du lat. *pectus*, poitrine). Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.



Piqueurs.



Piqueur.

PIS (pi) adv. (lat. *pejus*). Plus mal : *malade qui va pis que jamais*. Substantiv. : *tomber dans le pis*. **PIS aller**, ce qui peut arriver de plus fâcheux : *la philosophie, pour Catherine II, était un pis aller*. Loc. adv. : *Be mal en pis ; de pis en pis*, de plus en plus mal. **Au pis aller**, en supposant les choses au plus mal. **Avr. Mieux**.

PISCICOLE adj. Qui appartient à la pisciculture. **PISCICULTURE** (pis-si) n. f. (du lat. *piscis*, poisson, et *cultor*, qui cultive). Art d'élever et de multiplier les poissons : *la pisciculture a permis de multiplier de nombreux cours d'eau et étangs*.

PISCIFORME (pis-si) adj. En forme de poisson. **PISCINE** (pis-si-ne) n. f. (lat. *piscina*; de *piscis*, poisson). Antiq. Vivier. Grand bassin pour la natation en toute saison. (Se dit encore dans ce sens.)

Fonctions baptismales. Dans les premières églises, se bap-
tisent où le prêtre faisait ses ablutions et lavait le calice après la communion. *Piscine sacrée*, endroit d'une sacristie où l'on jette l'eau qui a servi à verser les vases sacrés et les linges d'autel. *Piscine probatique*, v. **PROBATICQUE**.

PISCIVORE (pis-si) adj. et n. (du lat. *piscis*, poisson, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de poissons : *les phoques sont piscivores*.

PISE (zé) n. m. (de *pisser*). Maçonnerie de terre argileuse comprimée sur place.

PISER (zé) v. a. (lat. *pisare*). Construire en pisé. **PISSEUR** (seur) ou **PISSEYEUR** (zé-seur) n. m. Celui qui construit en pisé.

PISIFORME (pi-si) adj. m. Sédit d'un petit os de carpe. **PISON** (zon) ou **PISON** (zon) n. m. Masse en bois, dont se sert le piseur.

PISOLITHÉ (zo) n. f. Grain calcaire, de la grosseur d'un pois.

PISOLITHIQUE (zo) adj. Se dit d'une roche formée de pisolithes : *calcaire pisolithique*.

PISSAT (pi-sa) n. m. Urine : *du pissat de cheval*. **PISSEMENT** (pi-se-man) n. m. Action de pisser : *pisserment de sang*.

PISSENLIT (pi-san-li) n. m. Fam. Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT (pi-san-li) n. m. Genre de composés qui se mangent en salade : *la racine de pissenlit, torréfiée, fournit la pissenlit*. *Manger les pissenlits par la racine, être enrêté*.

PISSEUR (pi-sé) v. n. et a. Uriner. **PISSEUR, EUSE** (pi-seur, eu-se) n. Qui pissoit souvent.

PISSEUX, EUSE (pi-sé, eu-sé) adj. Imprégné d'urine : *linge pissieux*. Qui a l'apparence de l'urine, qui rappelle l'urine : *odeur, couleur pissieuse*.

PISSOIR (pi-soir) n. m. Lieu pour pisser. **PISSEUR** (pi-soir) v. n. Uriner fréquemment et peu à la fois.

PISSEUR (pi-soir) n. f. Fam. Urinoir. Petit jet d'eau ; fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE (pis-ta-che) n. f. (gr. *pastakion*). Fruit du pistachier : *la pistache est un condiment estimé*.

PI-TACHIER (pi-ta-chie) n. m. Genre d'anacardiées de l'Asie, dont le fruit (pistache) est employé en confiserie ou fournit de l'huile.

PISTE (pis-te) n. f. (lat. *pista*). Trace que laisse l'être qui marche. Fig. Être à la piste de quelqu'un, à sa recherche. Fig. *Être à la piste*, être sur ses traces. Turf. Terrain sur lequel courent les chevaux : *piste gazonnée*.

PISTEUR (pis-teur) n. m. (de *piste*). Employé d'hôtel, chargé de racoler des voyageurs.

PISTIL (pis-ti) n. m. (du lat. *pitillus*, pilon). Organe femelle des végétaux : *le pistil s'appelle aussi gynécée*. (V. la planche **PLANTE**.)

PISTOLE (pis-to-le) n. f. Monnaie d'or ancienne, de valeur variable. En France, autrefois, pièce de six francs. Partie d'une prison où certains détenus de marque habitent et se font servir à leurs frais à la pistole.

PISTOLET (pis-to-lé) n. m. (ital. *pistolesse*, de *Pistole*). Pistolet de dessinateur. Arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main : *pistolet de poche*; *pistolet de tir*. Fig. et fam. Homme bizarre : *un singulier pistolet*. Règle à courbes variées, dont se ser-

vent les dessinateurs. *Mar. Saillie*, à l'arrière de la dunette, où l'on amarre la misaine. *Bossoir courbe*, servant à hisser les embarcations à bord.

PISTON (pis-ton) n. m. (du lat. *pastare*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frotement dans le corps d'une pompe ou dans le cylindre d'une machine à vapeur. Bouton à ressort. *Music*. Syn. de **CORNET à PISTONS**. **Pop.** Recommandation, protection : *le piston fait souvent plus pour l'avancement que le mérite personnel*.

PISTONNER (pis-to-né) v. a. Fam. Ennuyer, tracasser : *les enfants vont pistonner jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits*. **Pop.** Têger : *se faire pistonner par un homme influent*.

PITANCE n. f. (de *pitie*). Subsistance journalière : *une pitance pitance*. Ce que reçoit un moine pour son repas.

PITANCER (si-sé) n. m. Dans un couvent, celui qui était chargé de distribuer la pitance. (Vx.)

PITALÉ, **E** (zé, ô-de) n. Paysan lourd et grossier. Niais. (V. au us.)

PITCHEPIN n. m. Espèce de pin résineux de l'Amérique du Nord, dont le bois, jaune et rougeâtre, dit aussi *pitchepin*, est employé en ébénisterie : *chambre en pitchepin*.

PITE n. f. (du lat. *pecta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie de cuivre, qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT (ze-man) adv. D'une manière digne de pitié ou de mépris : *échouer piteusement*.

PITIEUX, EUSE (té, eu-sé) adj. (lat. *pitiosus*). Digne de compassion. Propre à exciter la pitié : *être en pitieux état*. *Mine pitieuse*, air triste, confus.

PITHECANTHROPE n. m. (du gr. *pithekos*, singe, et *anthropos*, homme). Nom d'un être anatomiquement intermédiaire entre le singe et l'homme, et dont on a retrouvé à Java quelques ossements fossiles.

PITIÉ n. f. (lat. *pitias*). Compassion pour les souffrances d'autrui : *la pitié est un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme*. Chose digne d'inspirer la commisération ou le mépris : *la pitié, quelle pitié ! A faire pitié*, très mauvais, très mal. **Prov.** : *Il vaut mieux faire envie que pitié*, il vaut mieux être heureux et subir l'envie inspirée par le bonheur, qu'être malheureux et s'attirer des témoignages de compassion. **ANT. Envie**.

PITON n. m. Anneau muni d'une queue à vis. Pointe d'une montagne élevée. **Pop.** Gros nez.

PITOYABLE (toi-ia-ble) adj. Qui est naturellement enclin à la pitié : *soyez pitoyables aux malheureux*. (Vx.) Qui excite la pitié : *état pitoyable*. Méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable*.

PITOYABLEMENT (toi-ia-ble-man) adv. D'une manière pitoyable, piteuse.

PITRE n. m. Paillassé, compère d'un escamoteur : *faire le pitre*. Fig. Homme versatile, bouffon, peu estimable : *les pitres de la politique*.

PITREME (ri) n. f. Action de pitre.

PITTORESQUE (pi-to-rés-ke) adj. (ital. *pittoresco*). Qui appartient, qui a rapport à la peinture : *dessin, relief, couleur, voilà la trinité pittoresque*. Propre à fournir un bon sujet de composition artistique : *les sites pittoresques sont nombreux dans les Pyrénées*. En peinture et en littérature, piquant, original : *le style de Saint-Simon est pittoresque*. N. m. *courir après le pittoresque*.

PITTORESQUEMENT (pi-to-rés-ke-man) adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (ti-tre) adj. Qui a rapport à la pituité. *Membrane pituitaire*, membrane muqueuse des fosses nasales.

PITUTE n. f. (lat. *pituita*). Vomissement élaireux, qui survient le matin chez les alcooliques. Mucosité des fosses nasales.



Pistolets : 1. D'arçon ; 2. De tir.



A piston.



Piton.



Pistole de dessinateur.

PITUIEUX, EUSE (té, eu-ze) adj. De la nature de la pituite. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PITYRIASIS (ziss) n. m. (gr. *pityriasis*; de *pitarion*, son du bio). Dermatose à desquamations en fines écailles.

PIVERT (vèr) n. m. (de *pie*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics. (On dit aussi PIVERT.)

PIVONE n. f. (lat. *psonia*). Genre de renouées à belles fleurs blanches, rouges, jaunes ou panachées, que l'on cultive dans les jardins : *piovine herbacée*; *piovine ligneuse*. N. m. Nom vulgaire du bourreuil.

PIVOT (vo) n. m. Pièce arrondie qui s'enfonce dans une autre et sur laquelle tourne un corps solide. Fig. Base, soutien, agent principal : *l'intérêt est le pivot de beaucoup d'actions.* Bot. Racine qui s'enfonce verticalement en terre.

PIVOTANT (tan), E adj. Bot. Se dit des racines centrales qui s'enfoncent perpendiculairement dans la terre : *la carotte a une racine pivotante.*

PIVOTER (té) v. n. Tourner sur un pivot ou comme sur un pivot.

PIZZICATO (pid-zi) n. m. (mot ital.). Passage de musique exécuté en pincant les cordes du violon ou de la contrebasse. Pl. des *pizzicati.*

PLACABLE ad. (lat. *placabilis*). Qui peut être apaisé. (Peu us.) ANT. **INPLACABLE.**

PLACAGE n. m. (de *plaquer*). Ouvrage de menuiserie, ôbénétrerie, marquetrie, etc., consistant en l'application d'une mince feuille, d'un bois ou d'une matière précieuse sur une matière de moindre valeur.

PLACARD (kar) n. m. (de *plaquer*). Assemblage de menuiserie au-dessus d'une porte. Armoire pratiquée dans un mur. Avis écrit ou imprimé, affiché publiquement pour annoncer, injurier, diffamer : *placard officiel*, *séditieux*. Impr. Epreuve d'imprimerie, en colonnes espacées, pour faciliter les corrections.

PLACARDER (dé) v. a. (de *placard*). Afficher : *placarder un arrêt*. Railler dans des écrits mordants : *placarder ses adversaires.*

PLACÉ n. f. (du lat. *placa*, place publique). Espace, endroit qu'occupe, ou peut ou doit occuper une personne, une chose : *une place pour chaque chose et chaque chose à sa place*. Dignité, charge, emploi : *perdre sa place*. Rang qu'obtient un écolier pour sa composition : *les prix se donnent d'après les places*. Lieu public découvert et généralement environné de bâtiments : *la place de l'Opéra*, *de la Bastille*. Rester sur la place, tomber mort ou grièvement blessé. *Place forte*, ville de guerre. *Place d'armes*, endroit où ont lieu les revues, les exercices, etc. *Place d'armes*, l'un des éléments de la fortification bastionnée, formée par un élargissement du chemin couvert : *place d'armes rentrante*; *place d'armes saillante*. (V. **FORIFICATION**.) *Place*, ville fortifiée : *la place de Metz*. Comm. Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris*. *Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT (man) n. m. Action de procurer une place, un emploi : *bureau de placement*. Action de vendre : *placement de vin*. Action de disposer d'un capital de manière qu'il rapporte des intérêts : *faire un placement avantageux*. ANT. **DEPLACEMENT.**

PLACENTA (sin-ta) n. m. (du gr. *plakoton*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus. Partie qui attache le crâne.

PLACENTAIRE (sin-ta-re) adj. Qui appartient au placenta : *naissances placentaires.*

PLACENTAIRE (sin-ta-re) n. m. pl. Grande division de mammifères, comprenant ceux qui possèdent un placenta. S. un *placentaire*.



Pivert.



Pivoines.

PLACENTATION (sin-ta-si-on) n. f. Disposition des graines sur le placenta.

PLACER (sé) v. a. (de *place*. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *il place, nous plaçons*). Etablir, mettre dans un lieu : *placer un meuble*, un invité. Fig. Assigner un rang. Procurer un emploi : *placer un domestique*. Vendre pour le compte d'autrui : *placer des cafés*. *Placer de l'argent*, mettre à intérêt. ANT. **DEPLACER.**

PLACER (sér) n. m. (mot espagn. signif. *banco de sable*). Gisement arifère : *les placers ont fait la fortune de la Californie.*

PLACET (sé) n. m. (mot lat. signif. *il plait*). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets*. (Syn. **PÉTITION**.)

PLACIER, EUSE (eu-ze) n. Qui place : qui procure un emploi : *une placeuse de spectateurs*; *placeur de domestiques.*

PLACIDE adj. (lat. *placidus*). Calme, paisible : *rester placide devant une injure*. ANT. **EMPORTÉ.**

PLACIDEMENT (man) adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. (de *placide*). Nature calme.

PLACIER (si-é), **ÈRE** n. Qui fait la place. Syn de **PLACUR**. Adjudicataire des places d'un marché. **PLAFOND** (fon) n. m. (pour *plafond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un lieu couvert. Peinture ornant un plafond : *Delacroix a exécuté de magnifiques plafonds*. Aviat. Altitude maximum à laquelle peut parvenir un avion. Pop. Cerveau, intelligence.

PLAFONNAGE (fo-na-je) n. m. Action de plafonner. Travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER (fo-né) v. a. Garnir d'un plafond : *plafonner une pièce*. Exécuter pour plafond : *plafonner des figures*. Aviat. Voler aussi haut que possible, en parlant d'un avion.

PLAFONNIER n. m. Appareil d'éclairage placé très près du plafond.

PLAFONNEUR (fo-neur) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des plafonds.

PLAGAL, E, AUX adj. Se dit d'un mode musical où la quinte est à l'aigu et la quarte au grave. *Cadence plagale*, mouvement de la sous-dominante sur la tonique, portant l'une et l'autre l'accord parfait.

PLAGE n. f. (du lat. *plaga*, contrée). Rivage de mer plat et découvert : *la plage de Trouville est très fréquentée*. Poétiq. Contrée, climat : *les plages lointaines*. Espace de terre qui correspond à une région déterminée du ciel : *on compte quatre plages principales : le nord, le midi, l'est, l'ouest.*

PLAGIAIRE (ji-è-re) n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui. Adjectiv. : *auteur plagiaire*.

PLAGIAT (ji-a) n. m. (du lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire : *dénoncer un plagiat*.

PLAGIER (ji-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Commettre un plagiat à l'égard de.

PLAID (plé) n. m. (du lat. *placitum*, assemblée publique). Plaidoyer. Audience : *tenir les plaids*. (Vx. Assemblée judiciaire ou politique, sous les Mérovingiens et les Carolingiens. (Vx.)

PLAID (plé) n. m. Manteau à carreaux des Écosais. Couverture de voyage, semblable à ce manteau. Manteau sans manches.

PLAIDABLE (plé-da-ble) adj. Qu'on peut plaider : *cause difficilement plaidable*.

PLAIDANT (plé-dan), **E** adj. Qui plaide : *les parties plaidantes*.

PLAIDER (plé-dé) v. n. (de *plaid*). Contester en justice. Défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *avocat qui a bien plaidé*. Influencer en faveur de : *le passé de l'honnête homme plaide pour lui*. V. a. Même sens : *plaider une cause*. Sou tenir : *plaider le faux*.

PLAIDEUR, EUSE (plé-deur, eu-ze) n. Qui plaide. Qui aime les procès : *un plaideur enragé*.

PLAIDOIRE (plé-doi-re) n. f. Art ou action de plaider : *l'exercice de la plaidoirie*. *Plaidoyer* : *imprimé en plaidoirie*.

PLAIDOYER (plai-doi-té) n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat pour défendre une cause : *le plaideur de Berryer ne put sauver le maréchal Ney*.

PLAIE (pié) n. f. (du lat. *plaga*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. (Syn. BLESSURE.) Abusif. Cicatrice. Fig. Peine, affliction : *plaie du cœur*. Pléau : les *dieu plaies d'Égypte*. Mettre le doigt sur la plaie, trouver, indiquer exactement où est le mal.

PLAINANT (plân-çan), E n. m. Qui se plaint en justice. Adj. : la partie plainante.

PLAIN, E (plîn, è-ne) adj. (du lat. *planus*, égal). Uni, plat. De plain-pied, loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT (plîn-çan) n. m. Chant traditionnel de l'Église, dont saint Grégoire le Grand a coordonné, complété et fixé le répertoire : le *rythme du plain-chant est fondé sur l'accentuation et les divisions du phrasé ; la musique du plain-chant est écrite sur une portée de quatre lignes*. Pl. des plain-chants.

PLAINDRE (plîn-dre) v. a. (du lat. *plangere*, frapper. — Se conj. comme *craindre*.) Témoinner de la compassion : plaindre les malheureux. Donner à regret : plaindre sa peine. Se plaindre v. pr. Se lamenter. Témoinner du mécontentement contre quelqu'un. Former une plainte en justice. ANT. Euvier.

PLAINNE (plê-ne) n. f. (rad. plain). Certaine étendue de pays plat : la Russie est un pays de plaines. Poét. La *plaine liquide*, la mer. Blas. Champagne réduite de moitié en hauteur.

PLAINTE (plîn-te) n. f. Gémissement, lamentation : pousser des plaintes. Blâme, reproche : mettre à néant les plaintes de quelqu'un. Déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre : déposer une plainte.

PLAINTE, IVE (plîn) adj. Qui a l'accent de la plainte : ton plaintif. Qui gémît. Qui a l'habitude de gémir.

PLAINTEMENT (plîn, man) adv. D'une voix plaintive : gémir plaintivement.

PLAIRE (plê-re) v. n. (lat. *placere*, — Je plains, nous plaisons. Je plaisais, nous plaisons. Je plus, nous plûmes. Je plirai, nous plirons. Je plirais, nous plirions. Plais, plaisons, plaisez. Que je plaise, que nous plaisons. Que je plusse, que nous plussions. Plaisant. Plu.) Être agréable, flatter l'esprit ou les sens : la louange plait. V. impers. Être conço à la volonté, au désir de : il plait aux uns de partir, aux autres de rester. S'il vous plait, formule de politesse. Plaise au pûit à Dieu, que. formule de souhait. Se plaire v. pr. S'almer réciproquement. Prendre plaisir à : ils se sont plu à me tourmenter. Se trouver bien : se plaire à la campagne. Fig. En parlant des végétaux : la vigne se plait sur les coteaux. En parlant des animaux : le gibier se plait dans les bois. ANT. Déplaire.

PLAISAMMENT (plê-zan-man) adv. D'une manière plaisante, agréable : raconter plaisamment une anecdote. Ridiculement : être plaisamment coiffé.

PLAISANCE (plê-zan-se) n. f. Plaisir. (Vx.) De *plaisance*, qui sert au plaisir : bateau de plaisance.

PLAISANT (plê-zan) adj. Agréable : être plaisant. Qui fait rire : conte plaisant. Devant un nom. Itiduelle : un plaisant personnage. N. m. Celui qui cherche à faire rire : faire le plaisant. Le côté curieux, plaquant : le plaisant d'une aventure. ANT. Déplaisant.

PLAISANTER (plê-zan-tê) v. n. (de *plaisant*). Dire ou faire quelque chose pour amuser : amèr à plaisanter. Fig. Ne pas parler sérieusement. V. a. Railler sans méchanceté : plaisanter quelqu'un.

PLAISANTERIE (plê-zan-ter-ri) n. f. Chose dite ou faite pour amuser. Dérision : assez de plaisanteries. Bagatelle : pour Hercule, les plus fabuleux exploits n'étaient qu'une plaisanterie. Plaisanterie à part, sérieusement parlant. Entendre la plaisanterie, savoir supporter un badinage sans se fâcher.

PLAISANTIN (plê-zan) n. m. En mau. part. Celui qui aime à faire la plaisanterie.

PLAISIR (plê-zir) n. m. (du lat. *placere*, plaire). Joie, contentement : les plaisirs de l'âme, des sens. Divertissement : en ville. Thiver est le temps des plaisirs. Volonté, consentement : si c'est votre plaisir. Bon plaisir, volonté arbitraire : la France a longtemps vécu sous le régime du bon plaisir des rois. Oublie roulée en cornet. Loc. adv. : A plaisir, de pure invention : conte fait à plaisir. Sans sujet, se tourmenter à plaisir. Par plaisir, en guise de

divertissement ou d'essai. ANT. Chagrin, tristesse ; affliction, peine.

PLAMEE (mê) n. f. (subst. particip. de *plamer*). Chau dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAMER (mê) v. a. (de plain). Gonfler, amollir et dégraisser les peaux à l'aide de la chaux.

PLAN, E adj. (lat. *planus*). Plat et uni : surface plane. Angle plan, formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. (de plan, adj.). Surface plane, c'est-à-dire surface sur laquelle la droite joignant deux points quelconques est comprise tout entière. Représentation d'un objet en petit sur le papier : tracer le plan d'une ville. Lever un plan, exécuter les opérations géométriques nécessaires pour pouvoir représenter un terrain sur le papier. Plan incliné, machine simple, comprenant une surface inclinée à l'horizon. Plan d'épreuve, petit appareil pour étudier la distribution de l'électricité sur un conducteur. Peint. Distance, éloignement relatif des objets qui ont dans la composition d'un tableau : relever une figure au second, au troisième plan. Proj. Disposition générale : plan d'une tragédie. Fig. dessein : arrêter son plan. Théât. Chacune des parties de la scène déterminées par le manteau d'arlecquin, les différentes coulisses et la toile de fond.

PLANAGE n. m. Action de planer, de polir avec la plane.

PLANAIRE (nê-re) n. f. Genre de vers turbellariés des eaux douces.

PLANCHE n. f. (bas lat. *planca*). Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais : planche de chêne, de sapin. Feuille de métal ou morceau de bois plat, sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures. Estampe tirée sur cette planche : livre orné de planches. Jard. Petit espace de terre plus long que large : planche de salade. Faire la planche, se tenir dans l'eau sur des coins complètement immobile, sauf que l'on agite légèrement les mains près du corps. Pl. Les planches, le théâtre, la scène : paraitre, débûter sur les planches. Mar. Jour de planche, temps accordé à un navire de commerce pour effectuer son déchargement (au moyen de planches jetées entre son bord et le quai).

PLANCHIAGE n. m. Action de plancheier.

PLANCHÉIER (ché-tê) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHÉIEUR n. et adj. m. Celui qui fait des planchers.

PLANCHER (ché) n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison : plancher en mosaïque. Fam. Le plancher des vaches, la terre ferme.

PLANCHETTE (ché-te) n. f. Petite planche. Instrument qui sert à lever les plans : faire un lever à la planchette.

PLANCON ou **PLANTARD** (tan) n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture. Tronc d'arbre équarri, puis refendu à la scie.

PLAN-CONCAVE adj. Dont une face est plane et l'autre concave : lentille plan-concave.

PLAN-CONVEXE (vê-kê-se) adj. Dont une face est plane et l'autre convexe : verres plan-convexes.

PLANTON n. m. Ensemble des animaux microscopiques en suspension dans les eaux douces et salées : le plancton disparaît en général au-dessous de 200 mètres de fond.

PLANE n. f. (lat. *plana*). Plane.

Outil tranchant à deux poignées, dont se servent les charrens, les tonneliers, etc.

PLANE n. m. Nom vulgaire du platane et de l'éralbe.

PLANEMENT (man) n. m. Action de voler en planant. (Peu us.)

PLANER (né) v. a. (lat. *planare*). Polir avec la plane.

PLANER (né) v. n. (de plain). Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer : l'aigle plane de longues heures à des hauteurs exceptionnelles. Fin. Considérer de haut : l'œil de l'aéronaute plane sur la terre. Considérer en esprit et d'une manière élevée : le génie de Bossuet planait sur les siècles passés.



PLANÉTAIRE (*té-re*) a. j. Qui concerne les planètes : *corps planétaire. Système planétaire*, ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

PLANÈTE n. f. (du gr. *planētēs*, errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil : les planètes n'ont pas de lumière propre. — La terre fait partie d'un système de corps dits planètes, dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les huit grandes planètes visées à l'œil nu sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Parmi les petites, on compte : Vesta, Junon, Cérés, Pallas, etc. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi, la terre est accompagnée par la lune, qui tourne autour d'elle. Mars a deux satellites, Jupiter neuf, Saturne en a dix. Uranus quatre, et Neptune un.

L'ensemble de tous ces corps forme ce que l'on appelle le système solaire. De nombreuses comètes se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens, suivant des courbes ou paraboles excessivement allongées. Enfin, des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances énormes et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Remarquons que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, que chacune d'elles a un mouvement de rotation autour d'un axe, et par conséquent, la succession des jours et des nuits se fait régulièrement ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle.

PLANÈTE (*té*) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : je planète.) Amincir un morceau de corne pour en faire un peigne.

PLANÉTOÏDE (*to-ï-de*) n. m. Petite planète.

PLANEUR n. m. et a. j. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÈTRE n. m. (du lat. *planus*, plan, et du gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les surfaces planes.

PLANIMÉTRIE (*tré*) n. f. Partie de la géométrie, qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROTRE (*ros-tré*) adj. (du lat. *planus*, plat, et *rostrum*, bec). Se dit d'un oiseau dont le bec est aplati.

PLANSIÈRE (*nis-fè-re*) n. m. (du lat. *planus*, plan, et de *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane. (V. TERRE [planche en couleurs].)

PLANSIÉRIQUE (*nis-fé*) adj. Qui a rapport aux plansièrès.

PLANKTON n. m. V. PLANKTON.

PLANKTON n. f. Genre de mollusques à coquilles corncées, qui vivent dans les marais.

PLANT (*plan*) n. m. (de *planter*). Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée ou repiquée : *plants de laitues*. Ensemble de végétaux plantés dans un même terrain. Ce terrain lui-même : *lever des perdriz dans un plant d'asperges*.

PLANTAGE n. m. Action ou manière de planter.

Mar. Charruée à l'extrémité d'une corderie, manie de manières pour tordre les cordages.

PLANTAGINÉES (*plé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *plantagine*.

PLANTAIN (*tin*) n. m. Espèce de plantaginées fort commune, dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

PLANTAIRE (*té-re*) adj. De la plante du pied.

PLANTATION (*st-on*) n. f. Action de planter. Ensemble de végétaux plantés. Lieu où on les a plantés. Aux colonies, exploitation rurale : une plantation de café, de canne à sucre.

PLANTE n. f. lat. *planta*. Nom général sous lequel on comprend tout ce qui vit en étant fixé au sol par des racines : la botanique est l'étude des

plantes : la plante nait, se développe et meurt comme les animaux, mais elle ne se meurt pas. Face inférieure du pied de l'homme et des animaux, qui pose à terre. Jardin des plantes, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER (*té*) v. a. (lat. *plantare*). Mettre une plante en terre pour qu'elle pousse racine. Enfoncer en terre : planter une borne, un pieu. Fig. Dresser : planter une échelle contre un mur. Arbores : planter un drapreau. Planter là quelque un, le quitter brusquement. ANT Déplanter, arracher.

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres. Propriétaire d'une plantation, aux colonies.

PLANTIGRADE n. m. et adj. (du lat. *planta*, plante du pied, et *gradus*, marche). Qui marche sur la plante des pieds, au lieu de marcher sur les doigts : l'ours est un plantigrade ; un animal plantigrade.

PLANTOIR n. m. Outil de bois, effilé d'un bout, servant à planter.

PLANTON n. m. Soldat de service au plantoir. près d'un officier supérieur pour porter ses ordres. Service que fait ce soldat : être de planton.

PLANTULE n. f. Embryon végétal, qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En abondance, copieusement.

PLANTUREUX, EUSE (*reù, eu-se*) adj. (du vx fr. *plentor*, plénitude, venu du lat. *plenus*, plein). Abondant, copieux : repas plantureux. Fertile : terre plantureuse. Fig. Plein d'idées : style plantureux.

PLAQUE n. f. Ce qu'on enlève avec la plane.

PLAQUE n. f. (subst. verb. de plaquer). Feuille de métal : une plaque de cuivre. Insigne des gardes champêtres, commissionnaires, etc. Ecriteau indicateur des nom, domicile, profession du propriétaire, qui doit être fixé de façon apparente sur les voitures, etc. Large décoration appliquée sur l'habit : recevoir la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur.

PLAQUE (*hé*) n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : bijou, chaîne en plaqué.

PLAQUEMIN (*aquis, kaki*) ou *figue caque*, (du Japon) n. f. Fruit du plaqueminière.

PLAQUEMIER (*hé-mi-nié*) n. m. Genre d'ébénacées, qui fournissent des bois d'ébénisterie. (Le fruit d'une de ses espèces est supposé être le fameux lotos mangé par les lotophages de l'île d'Uti.)

PLAQUIER (*hé*) v. a. (du bas allem. *placken*, coller). Appliquer une chose mince sur une autre : plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc. Fig. Appliquer, émettre avec énergie : plaquer des accords. Pop. Abandonner : plaquer un ami.

PLAQUETTE (*hé-te*) n. f. Petit volume de peu d'épaisseur. Ancienne monnaie belge, qui valait 20 centimes. Petite plaque métallique, généralement rectangulaire, rattachée en l'honneur d'un personnage, en souvenir d'un événement, etc. : plaquette commémorative.

PLAQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Artisan qui fait des plaques, ou qui plaque des bijoux de la vaisselle.

PLASMA (*plas-ma*) n. m. mot gr. signifiant, formation). Nom de la partie liquide de divers tissus organiques, particulièrement du sang et de la lymphe.

PLASTICITE (*plas-ti*) n. f. Qualité des matières qui peuvent recevoir différentes formes : la plasticité de l'argile.

PLASTIDE (*plas-ti-de*) n. m. Nom des masses protoplasmiques sans membrane d'enveloppe.

PLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. (gr. *plastikos*, de *plastés*, qui façonne). Propre à être modelé : argile plastique. Qui concerne la reproduction des formes : la statuaire, la peinture sont des arts plastiques. N. f. Art de modeler des figures : la plastique grecque. Abusé. Ensemble des formes : une personne : la plastique irréprochable d'Apollon.

PLASTIQUEMENT (*plas-ti-ke-man*) adv. Par les procédés ou au point de vue de la plastique.

PLASTRON (*plas-tron*) n. m. (de l'ital. *plastrone*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse. Pièce de cuir ou de toile rembourrée, dont les nœuds d'armes se couvrent, et qui sert pour amortir les coups de fleuret. (V. ESCRIME.) Fig. Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous. Devant de chemise : *plastron souple*.



Plantain.

PLASTRONNER (*plas-tro-né*) v. a. Garnir d'un plastron. V. n. *Fig.* Prendre une attitude fière ; poser ; faire le beau.

PLAT (*pla*, *E* adj.) Dont la superficie est unie : *la Beauce est plate*. *Mer plate*, sans vagues. *Calme plat*, absence absolue de vent sur mer. *Bateau plat*, à fond plan. *Bourse plate*, vide. *Cheveux plats*, ni frisés ni bouclés. *Vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée*. *Fig.* *Style plat*, sans élégance. *Plat personnage*, dépourvu de tout mérite. *Teinte plate*, uniforme. *Tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *le plat d'un sabre*. **ANT.** **Bombé** ; **montagneux**. **Spirituel**.

PLAT (*pla* n. m. (de *plat* adj.)). Pièce de vaisselle de table de formes diverses, plus grande et plus creuse que l'assiette : *plat long*. Son contenu : *manger un plat de poisson*.

PLATANEA (*né* n. f. Lien planté de platanes. **PLATANE** n. m. (lat. *platanus*). Genre de plantes comprenant de grands arbres ornementaux : les platanes sont communs dans le midi de l'Europe. — Le platane atteint 30 mètres de hauteur. Il a une tige droite et régulière, nue sur une grande partie ; son tronc est recouvert d'une écorce gris verdâtre, qui se détache par plaques. Son bois est employé pour le chauffage ; on en fait rarement usage en menuiserie, car il se fend en vieillissant.

PLATANISTE (*nis-te*) n. m. Lien ombragé de platanes, où s'exerçait la jeunesse de Sparte. **PLAT-BORD** (*pla-bor*) n. m. Bordage épais, qui termine le pourtour d'un navire. Madrier de sapin, provenant des bateaux déchirés. Pl. des *plats-bords*.

PLATE n. f. Embarcation à fond plat. *Archéol.* Chaoune des parlies de l'armure de fer plein.

PLATEAU (*té*) n. m. (de *plat*). Bassin d'une balance. Large plat de laque, de métal, de cristal, etc., sur lequel on sert le café, la bière, etc. *Plaine située dans un lieu élevé* ; *les hauts plateaux algériens sont couverts de chotts*. Banc de sable, de roches, etc., peu élevé au-dessus de la mer. Scène d'un théâtre. Cercle de verre de la machiné électrique. Partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit, qui borde les compartiments d'un parterre. Moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes*.

PLATEE (*té*) n. f. Plein un plat : *une platee de chou*. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble. Partie d'un tramway, d'un omnibus, etc., où les voyageurs se tiennent debout. *Fig. et fam.* *Plate-forme électorale*, idées, projets sur lesquels un candidat s'appuie pour solliciter les votes des électeurs.

PLATE-LONGE n. f. Longue plate et longue, à l'aide de laquelle on maintient les chevaux difficiles. Pièce de cuir qu'on ajuste à l'avaloir ou à la croupière pour maîtriser les chevaux rétifs dans les brancards. Pl. des *plates-longes*.

PLATEMENT (*man*) adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement*. **ANT.** **Spirituellement**.

PLATÉRIE (*ri*) n. f. Se dit des pièces plates en céramique.

PLATHELMINTHES (*tél*) n. m. pl. Classe de vers à corps allongé et aplati (*ténia*, *douve*). S. un *plathelminthe*.

PLATIN n. m. *Mar.* Petit banc plat. Partie d'une plaque qui paraît à marée basse. Fond plat et uni.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. (de *plat*). Plaque ou sont attachées toutes les pièces qui servent au mécanisme d'une

arme à feu ; ensemble de ces pièces. Plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre. Calotte sphérique de cuivre, montée sur pied de fer, pour sécher et repasser le linge. Plateau d'une machine pneumatique. Partie d'une presse d'imprimerie, qui foule sur le tympan. Plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure. *Pop.* Langue, facilité d'élocution : *avoir une fameuse platine*.

PLATINE n. m. (de l'espagn. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous. *Mousse ou éponge de platine*, masse grise spongieuse, que l'on obtient dans la préparation du platine. — *Le platine* (Pt), que l'on trouve allié à d'autres métaux (iridium, palladium, etc.) dans des sables produits par la désagrégation de roches anciennes, est un métal blanc grisâtre, mou, ductile, malléable, très tenace, de densité 21,4 ; il ne fond qu'à 1775°. Il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de nombreux acides. Grâce à sa faible fusibilité et à son inaltérabilité, il est employé dans la fabrication de vases (crescets, capsules) dans lesquels on peut effectuer des réactions à température élevée ou en présence de certains acides ; il sert, d'autre part, à la construction de nombreux appareils de précision. On l'utilise également en joaillerie, etc.

PLATINER (*né*) v. a. Recouvrir d'une couche de platine.

PLATINIFÈRE adj. Qui contient du platine : *gisement platinifère*.

PLATINOÏDE (*no-i-de*) n. m. Alliage de maillechort et de tungstène, que l'on emploie dans la fabrication des boîtes de résistance.

PLATINOÏTYPIE (*pt*) n. f. Impression photographique, basée sur l'action de la lumière sur les sels de platine et les sels ferriques.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, les écrits : *ne confondez pas la platitude et la correction*. Ce qui est bas, avilissant : *on fait bien des platitudes pour grincer*. Défaut de ce qui n'a ni force ni saveur : *vin d'une grande platitude*.

PLATONICNIEN, **ENNE** (*si-in, -ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon. *La doctrine platonicienne*. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. *Prérent idéal : amour platonique*. Sans effet : *protestation platonique*.

PLATONISER (*sé*) v. n. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de Platon. Amour platonique.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre. Action de plâtrer.

PLÂTRAS (*tra*) n. m. Débris de plâtre, de vieux murs : *déblayer des plâtras*.

PLÂTRE n. m. (du gr. *emplastron*, enduit). Pierre calcaire, cuite et réduite en poudre : *le plâtre est obtenu par la calcination du gypse*. *Battre le plâtre*, le réduire en poudre. *Fig.* *Battre quelqu'un comme plâtre*, violemment. *Tout ouvrage moulé en plâtre*. Statue de plâtre : *un plâtre de Voltaire*. Pl. Légers ouvrages en plâtre. Murs neufs, en général. (V. **ESSUYER**.)

PLÂTRÉ, **E** adj. Enduit de plâtre. Mélangé de plâtre : *vin plâtré*. *Fig.* Feint, non sincère : *réconciliation plâtrée*.

PLÂTRER (*tré*) v. a. Couvrir de plâtre : *plâtrer un mur*. Amender avec du plâtre : *plâtrer une prairie*. Ajouter du plâtre à : *plâtrer des vins*.

PLÂTRERIE (*ri*) n. f. Ouvrage exécuté en plâtre.

PLÂTREUX, **EUSE** (*tré, -se*) adj. Mêlé de plâtre : *sol plâtreux* ; *aux plâtres*.

PLÂTRIER (*tri-é*) n. et adj. m. Qui prépare, vend, travaille le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière ou four à plâtre.

PLATURE n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant d'assez grands serpents qui vivent dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique.

PLATYCEPHALE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, des mers chaudes.

PLAUSIBLE (*plô-si-ble*) adj. (du lat. *plausum*, sabin de *plaudere*, applaudir). Qui peut être approuvé, admis : *système, excuse plausible*.



Platane.

PLAUSIBLEMENT (plé-zi-ble-man) adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. plebs). *Antiq. rom.* La foule des citoyens, par oppos. aux patriciens : la plèbe *arra-ha peu à peu*, aux patriciens la réalité du pouvoir. *Auj.*, classe inférieure, peuple.

PLÉBIEN, ENNE (bé-i-th. èn. e) n. et adj. De l'ordre du peuple : *édile plébien*. *Auj.*, quoiconque ne fait pas partie de la noblesse : *famille plébéienne*.

PLÉBISCITAIRE (bis-si-té-re) adj. Qui a rapport au plébiscite : la doctrine plébiscitaire.

PLÉBISCITE (bis-si-té) n. m. (du lat. plebs, plebis, peuple, et scitum, supin de sciscere, décréter). *Ant. rom.* Décret émané du peuple convoqué par tribus. *Auj.*, vote du peuple par oui ou par non : le plébiscite de 1852, de 1870.

PLEBISCIETER (bis-si-té) v. a. Voter par plébiscite.

PLECTOGNATHES (plék) n. m. pl. Ordre de poissons acanthoptérygiens, à mâchoires en forme de bec (*mdle. coffre*). *S.*, un plectognathe.

PLECTRE n. m. Baguette de bois, d'ivoire, etc. qui sert à toucher les cordes de la lyre.

PLÉIADE (n. mythol.) n. f. Groupe, réunion de sept personnes célèbres. *V. Part. tit.*

PLEIN, E (plin, à-ne) adj. (lat. plenus). Tout à fait rempli : *terre plein*, *Sans cavités ni lacunes* : *mur plein*, qui abonde en... : *écrit plein de fautes*.

Entier, complet : un *jour plein*. *Rond, gras* : *visage plein*. *Blas*, Se dit d'un écu d'une seule couleur, sans meubles : *de gueules plein*. *Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil. *La pleine mer*, la haute mer. *La mer est pleine*, la marée est haute. *A pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles. *A pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet*. *Pénétrer* : *plein de reconnaissance*. *Plein de soi-même*, égoïste ; *instauré de sa personne*. *Plein de vin*, ivre. *Voix pleine*, forte et sonore. *En plein jour*, en pleine rue, dans le jour, dans la rue. *Arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés. *Avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse. *Donner plein pouvoir*, toute liberté d'agir. *N. m.* Espace complètement occupé par la matière : le *plein est le contraire du vide*. Le plus gros trait des lettres dans l'écriture. *(Ant. Délicé. Mar.* Marée haute : *port où l'on ne peut entrer qu'à pleins*. *Le plein de la lune*, la pleine lune. *Adverbial.* *Mar.* Porter plein, gouverner de façon que les voiles soient toujours gonflées. *Loc. adv.* *En plein*, dans le milieu ; *frapper en plein*. *Fan.* *Tout plein*, beaucoup : *il a tout plein d'envieux*. *Ant. Vide.*

PLEINEMENT (plé-ne-man) adv. Entièrement, tout à fait : être pleinement satisfait.

PLEIN-VENT (plin-van) n. m. et adj. Invar. Se dit d'arbres que l'on plante loin des murs et qu'on laisse croître librement : *planter du plein-vent* ; des *pêchers plein-vent*.

PLÉNIER (ni-é. ÈRE) adj. (de plein). Entier, complet : *tenir une réunion plénière*. *Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles. *Théol.* *Indulgence plénière*, remission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNÈREMENT (man) adv. D'une façon plénière : être pardonné plénièrement. (Peu us.)

PLÉNIPOTENTIAIRE (lan-si-ère) n. m. (du lat. plenus, plein, et potentia, puissance). Agent diplomatique, muni de pleins pouvoirs : *envoyer un plénipotentiaire*. *Adj.* : *ministre plénipotentiaire*.

PLÉNITUDE n. f. (lat. plenitudo) Abondance excessive : *plénitude d'humeurs*. Totalité : *conserver la plénitude de ses facultés*.

PLÉONASME (nas-me) n. m. (du gr. pleonasmos, surabondance). *Gramm.* Répétition de mots ayant le même sens, qui est vaine lorsqu'elle est incoïnsciente ou due à l'ignorance : *se suicider soi-même*, ou qui est voulue pour donner plus de force à la pensée (*je l'ai vu de mes yeux*, etc.).

PLÉONASTIQUE (nas-ti-ke) adj. Qui tient du pléonisme : locution pléonastique.

PLÉSIOSAURE (zi-o-sé-re) n. m. Genre de reptiles sauriens, fossiles dans le terrain secondaire : le plésiosaure, pouvait atteindre 9 mètres de long.

PLESSE (plé-se) n. f. En Normandie, tige qu'on ramène dans le milieu d'une haie, afin d'épaissir le fourré.

PLESSIMÈTRE (plé-si) n. m. (du gr. plessein, frapper, et metron, mesure). Instrument d'auscultation.

PLESSIS (si) n. m. En Normandie, terrain enclous à l'aide de plesses, (On dit aussi PLESSÉE n. f.)

PLET (plé) n. m. Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même.

PLÉTHORE n. f. (du gr. pléthoré, plénitude). Surabondance de sang, d'humeurs. *Fig.* Surabondance quoiconque amenant un état fâcheux : la pléthore des capitaux cause la diminution du taux de l'intérêt.

PLÉTHORIQUE adj. Qui tient à la pléthore.

PLEUR n. m. (subst. verb. de pleurer). Larme : répandre des pleurs. Ne s'emploie au singulier qu'en poésie ou par plaisanterie : un *pleur éternel*, *terroigne*, qui verse un *pleur*. *Essuyer les pleurs de quelqu'un*, le consoler. *Fig.* Les *pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps. Les *pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURAL, E, AUX adj. Qui appartient à la plèvre.

PLEURANT (ran), **E** adj. Qui pleure : *fillette toujours pleurante*.

PLEURARD (rar), **E** n. Qui pleure souvent et sans sujet : les *pleurards sont ennuyeux*. *Adj.* Même sens. *Plaintif* : *ton pleurard*.

PLEUR-MISÈRE (zé-re) n. invar. Personne qui se plaint toujours d'être dans la misère.

PLEURER (ré) v. n. (lat. plorare). Répandre des larmes. Se dit aussi des arbres, et surtout de la vigne, qui laissent échapper de la sève après avoir été taillés. *V. a.* Verser des larmes au sujet de la mort de : *pleurer un père*. Regretter vivement : *pleurer ses fautes*. *ANT. RIRE.*

PLEURÉSIE (zè) n. f. (du gr. pleuron, flanc). Inflammation de la plèvre : une *pleurésie aiguë*.

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie. Qui a rapport à la pleurésie : *point pleurétique*.

PLEUREUR, EUSE (eu-zé) n. Qui a l'habitude de pleurer. *N. f.* Femme qu'on payait pour pleurer aux funérailles. *Plume d'autruche*, à longs brins retombants. *N. f. pl.* Larges manchettes qu'on mettait autrefois dans les premiers temps d'un grand deuil. *Adj.* Qui pleure souvent et sans cause : *fillette pleureuse*. *Sault pleureur*, *V. SAULT.*

PLEUREUX, EUSE (ré, eu-zé) adj. Qui dénote l'affliction ; *air pleureux*.

PLEURITE n. f. Pleurésie sèche.

PLEURNICHER (ché) v. n. Faire semblant, s'efforcer de pleurer.

PLEURNICHERIE (ré) n. f. ou **PLEURNICHERMENT** (man) n. m. Action, habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE (eu-zé) adj. et n. Qui pleurniche : *un enfant pleurnicheur*.

PLEUROBRANCHE n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux salées.

PLEURODYNIE (rit) n. f. Douleur très vive des muscles thoraciques.

PLEURODYNIQUE adj. Qui a rapport à la pleurodynie : *douleur pleurodyinique*.

PLEURONECTE (nè-ke) n. m. Genre de poissons plats de la famille des pleuronectidés, qui nagent sur le côté. (Le pleuronecte est appelé communément *grosse pie*, *sole de rocher*, etc.)

PLEURONECTIDES (nèk-ti-dé) n. m. pl. Famille de poissons plats, ayant pour type le genre pleuronecte. *S.*, un pleuronectidé.

PLEURONÉUMONIE (nè) n. f. Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUROTE n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinés, dont quelques espèces sont comestibles. (*V.* la planche CHAMPIGNONS.)

PLEURE n. m. et adj. Homme sans valeur, sans dignité.

PLEUTRERIE (ré) n. f. (de pleutre). Action vile, lâche : *commettre une pleutrerie*.

PLEUVOIR v. impers. (lat. pluvare. — Il pleut, il pleuvait. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plut. Pleuvant, Plu.) Se dit de l'eau qui tombe du ciel : *il pleut très peu dans le Sahara*.

V. n. Tomber en abondance : *les hommes pleuvent sur la ville*. *Fig.* *ils honneurs pleuvent sur lui*.

PLEVREN, f. (du gr. *pleuron*, flanc). Membrane séreuse, qui tapisse le thorax et enveloppe les poumons : l'inflammation de la plèvre se nomme pleurésie.

PLEXUS (*plèk-suss*) n. m. (mot lat.). Réseau de filets nerveux, musculaires, vasculaires, etc., enroulés et enchevêtrés ; le plexus lombaire et le plexus sacré donnent les nerfs des membres inférieurs. (V. planche HOMME.)

PLIÉON (*plé-t-ion*) n. m. (de *ployer*). Rameau fructifère, courbé ou arc. Brin d'osier servant d'attache.

PLI n. m. (de *plier*). Double fait à du linge, à une étoffe, à du papier, etc. : corsage à plis. Enveloppe de lettre : deux lettres sous le même pli. Lettre : pli chargé. Ride : les plis du front. Au jeu de cartes. Levée. Eminence, dépression, sinuosité : les plis du terrain. Fig. Habitude du bien ou du mal : ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli. Fam. Cela ne fera pas un pli, ne souffrira aucune difficulté.

PLIABLE adj. (de *plier*). Flexible, aisé à plier. Fig. Docile : humeur pliable.

PLIAGE n. m. Manière ou action de plier.

PLIANT (*pli-an*), E adj. Facile à plier : branche pliante. Fig. : caractère pliant. N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier.

PLIATURE n. f. Action de plier. (Peu us.)

PLIE (*plî*) n. f. Genre de poissons pleuronectidés des côtes de France, qui atteignent 70 centimètres de long et dont la chair est assez estimée.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux qui se plient en dansant : *faire des pliés*.

PLIEMIER (*plî-mîer*) n. m. Action de plier.

PLIER (*plî-é*) v. a. autre forme de *ployer*. — Se conj. comme *prier*. Mettre en un ou plusieurs doubles : plier du linge. Courber, fêcher : plier les genoux. Fig. Assujettir, accoutumer : plier un jeune homme à la discipline. V. u. S'incliner, se courber : le roseau plie ; le jonc plie aisément. S'affaisser : plancher qui plie. Fig. Se soumettre : plier sous l'autorité paternelle. Céder : l'armée pliait. Fam. Plier bagage, décamper.

PLIEUR, **EUSE** (*plî-é-ur*) n. Qui plie : plieuse de journal.

PLINTHE n. f. (du gr. *plinthos*, brique). Archit. Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne. Plaque bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement, d'un lambris. (V. la planche MAISON.) Couvre-joint en planches.

PLIOCÈNE adj. (du gr. *pleion*, plus, et *kainos*, récent). Se dit de l'étage supérieur du tertiaire, qui contient les fossiles les plus récents. N. m. : le pliocène.

PLIOIR n. m. Couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, servant à plier ou à couper du papier. Petite planchette sur laquelle on enroule une ligne à pêche.

PLIQUE n. f. (du lat. *placra*, plier). Enchevêtrement des cheveux et des poils de la barbe, observé en Pologne et dû à la malpropreté.

PLISSAGE (*plî-sa-je*) n. m. Action de plisser. Son résultat.

PLISSE (*plî-sé*) n. m. Travail fait en plissant : les plissés d'une jupe.

PLISSEMENT (*plî-se-man*) n. m. Mouvement de flexion qui éprouvent les couches géologiques dans la formation des soulèvements montagneux : les plissements alpins. Action de plisser.

PLISSER (*plî-sé*) v. a. Faire des plis : plisser un bonnet. V. n. Avoir des plis : robe qui plisse bien.

PLISSURE (*plî-su-re*) n. f. Manière de plisser. Assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action ou manière de plier les feuilles d'un livre. Atelier où s'exécute ce travail.

PLOC (*plok*) n. m. Composition de fibres et de goudron servant à calfeutrer certaines parties des navires.

PLOIEMENT (*plôt-man*) n. m. Action de ployer. Son résultat.



Pliant.



Plie.

PLOMB (*plon*) n. m. (lat. *plumbum*). Métal très pesant, d'un gris bleuâtre. Bâilles, grains de plomb dont on charge les armes à feu. Sorte de curette en plomb ou en zinc, où l'on jette les eaux saes d'une maison : les plombs tendent à disparaître complètement. Mar. Morceau de métal fixé à une ligne et servant à sander. (On dit aussi P. omb de sonde.) L'etit sceau de plomb, que l'on fixe aux attaches d'un colis : les plombs sont fort usités dans les douanes. Cigues de plomb, v. Colique Fig. Sommeil de plomb, profond et lourd, à voir du plomb dans l'aile, être très malade ou près de la ruine. N'avoir pas de plomb dans la tête, être fort étonné.

Mine de plomb, plombagine. **Fil à plomb**, v. Fil. Loc. adv. **À plomb**, perpendiculairement : ce mur est à plomb. — Le plomb (Pb) est rayable à l'ongle, facile à ployer, de densité 11,3; il fond à 327° et bout à 1.225°; il se recouvre à l'air d'un sous-oxyde qui laisse une trace grisâtre sur le papier. On le trouve surtout dans la nature à l'état de sulfure (*gal'ne*), dont les gisements les plus riches sont situés en Saxe, en Angleterre et en France. De plus, il se présente souvent allié à l'argent (*plomb argentifère*). Le plomb est utilisé en feuilles pour revêtir les toits, les gouttières, les parois des chambres de plomb à fabriquer l'acide sulfurique, etc.; en lames, pour les plombs de sûreté ou plombs fusibles; en tuyaux pour les conduites d'eau et de gaz; et, allié à l'arsenic, il fournit le métal à balles ou à grenaille; allié à l'étain, il constitue le métal à vaisselle, etc.; enfin, il entre dans la composition des caractères d'imprimerie et dans l'alliage des mesures de capacité. L'ingestion ou l'emploi des sels de plomb expose à des accidents graves, connus sous le nom de saturnisme. (V. SATURNISME.)

PLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de plomber. Son résultat : le plombage d'une dent.

PLOMBAGINE (*plon*) n. f. Substance minérale colorée, dite aussi mine de plomb, dont on fait des crayons : la plombagine n'est autre chose que le graphite.

PLOMBÉ (*plon-bé*), E adj. Garni, muni de plomb : rame plombée. Couleur de plomb : teint plombé.

PLOMBÉE n. f. Masse, dard, garnis de plomb. Charge de plomb d'une ligne à pêche, d'un filet.

PLOMBER (*plon-bé*) v. a. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose. Attacher un petit sceau de plomb à des colis, à un wagon. Remplir de plomb une dent cariée, préalablement nettoyée et insensibilisée; on ne plombe plus qu'une fois. Vérifier par le fil à plomb la verticalité de : plomber un mur. Se plomber v. pr. Prendre une couleur de plomb.

PLOMBIER (*plon-bé-ri*) n. f. Métier, ouvrage du plombier. Art de fondre et de travailler le plomb. Lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBIER (*plon*) n. et adj. m. Celui qui plombe les ballots, etc.

PLOMBIER (*plon-bi-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLOMBIERES (*plon*) n. f. (de *Plombières* n. de ville). Espèce de glace aux fruits confits.

PLOMBIFÈRE (*plon*) adj. Qui contient du plomb : minéral, gîte plombifère.

PLOMNÉE (*plô-mé*) n. f. (de *plomb*). Archéol. Sorte de masse d'armes ou de maillet en plomb. Fléau d'armes. Epée courte et lourde.

PLONGEANT (*jan*), E adj. Qui plonge. Dirigé de haut en bas : tir plongéant.

PLONGÉE (*je*) n. f. Action de plonger : submersible qui effectue sa plongée. Hydrog. Grande profondeur qui se présente subitement contre le rivage ou après un bas-fond. Fortif. Talus supérieur du parapet.

PLONGEMENT (*man*) n. m. Action de plonger dans un liquide.

PLONGEUR (*jon*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions septentrionales, qui plongent souvent et vont chercher les poissons jusqu'au fond de l'eau. Action de plonger : faire un plongeur. (V. NATATION.)



Plongeur.

PLONGER (jé) v. a. (lat. pop. *plumbicare*; de *plumbum*, plomb. Prend un e muet après le g devant a et o : il plonge, nous plongeons.) Immerger dans un liquide : plonger une pipette dans le vin. Enfoncer : plonger un poignard dans le cœur de quelqu'un; au fig., causer une douleur profonde. Jeter en un lieu obscur, souterrain, ou dans une situation pénible : plonger quelqu'un dans un cachot, dans les fers, dans la misère. Etre plongé dans le sommeil, dormir profondément. V. n. S'enfoncer entièrement dans l'eau. Avoir une direction de haut en bas : fait plongé dans l'abîme. Fig. Disparaître. Se plonger v. pr. S'enfoncer complètement dans un liquide. Se livrer entièrement : se plonger dans l'étude, dans les plaisirs.

PLONGEUR, EUSE (jeur, euse) n. Qui plonge, habile à plonger. Adjectif. : oiseau plongeur. N. m. Scaphandrier. Laveur de vaisselle dans un restaurant, etc. N. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, ayant pour type le plongeon.

PLOQUER (hé) v. a. Alfeutrer avec du plomb.
PILOT (plô) n. m. Prise de contact métallique placée à terre et qu'on utilise sur certaines voies de tramways électriques.

PLUTOCRATE n. m. (du gr. *ploutos*, richesse, et *kratos*, pouvoir). Homme puissant par sa richesse.

PLUTOCRATIE (st) n. f. (de *ploutocrate*). Gouvernement où la puissance appartient aux riches : Carthage fut une ploutocratie. (On écrit aussi PLUTOCRATIE.)

PLUTOCRATIQUE adj. Qui concerne la ploutocratie.

PILOYABLE (ploi-la-ble) adj. Qui se ploie facilement : l'osier est très plioyable.

PILOYAGE (ploi-la-je) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PILOYER (ploi-lé) v. a. (lat. *plicare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Courber ; ployer une branche. V. n. Flechir ; ployer sous le faix, et fig. : ployer sous le joug. Syn. PLIER.

PLUCHE n. f., **PLUCHEUX, EUSE** (ché, eu-ze) adj. Autre orthographe de PELUCHE et de PELUCHEUX.

PLUIE (plu-i) n. f. (lat. *pluvia*). Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère : les pluies d'orage sont abondantes, mais courtes. Fig. Faire la pluie et le beau temps, être influent, puissant. Parler de la pluie et du beau temps, de choses banales. Ennuoyer comme la pluie, très ennuyeux. Ce qui tombe en très grande quantité : pluie de balles, de feu, de sang. Pluie d'or, abondance de richesses, de largesses. Prov. : Après la pluie, le beau temps, la joie succède souvent à la tristesse. V. ABBATRE, PELEKIN.

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau : le plumage des oiseaux-mouches est d'une extraordinaire richesse.

PLUMARD (mar) n. m. Housseoir ou balai de plumes. Pop. Lit.

PLUMASSEAU (ma-sé) n. m. Petit balai de plumes. Tampon de charpie.

PLUMASSERIE (ma-se-ri) n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER (ma-si-é), ÈRE n. et adj. Qui prépare et vend des plumes pour la parure ou le mobilier.
PLUM-CAKE (pleum-ké-ke) n. m. Mot composé anglais, qui signifie gâteau de raisin sec. Pl. des *plum-cakes*.

PLUME n. f. (lat. *pluma*). Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. Lit de plume, matelas de plumes; au fig., situation très agréable. Plumage : la plume tachetée de la grive. Tuyaus des grosses plumes de l'oie, etc., dont on se sert pour écrire : tailler sa plume. Morceau de métal, etc., taillé en bec, et qui, adapté à un porte-plume, sert à écrire, etc. : une boîte de plumes. Fig. Tenir la plume, servir de secrétaire. Prendre la plume, se mettre à écrire. Ecrivain. Style d'un écrivain : Voltaire fut une plume hardie, eut une plume mordante. Homme de plume, écrivain. Guerre de plume, dispute par écrit entre écrivains.



Plumes.

PLUMEAU (mô) n. m. Ustensile de ménage, fait de fortes plumes assemblées autour d'un manche et servant à épousseter.

PLUMÉE (mé) n. f. Action de plumer un oiseau. Quantité de plumes qu'on obtient ainsi. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER (mé) v. a. Arracher les plumes : plumer une volaille. Fig. Dépouiller : plumer un actionnaire.

PLUMET (mé) n. m. Plume, bouquet de plumes qui orne un chapeau et notamment une coiffure militaire : les saint-cyriens portent un plumet écarlate et blanc. Pop. Légère ivresse.

PLUMETE, E adj. Blas. Parsemé de petites figures imitant des barbes de plumes.

PLUMETIS (si) n. m. (de *plumete*). Broderie pleine, faite à la main.

PLUMIER, EUSE (eu-ze) n. Personne qui est employée à plumer les volailles.

PLUMIEUX, EUSE (med, eu-ze) adj. Qui tient de la plume. Couvert de plumes.

PLUMIER (mi-é) n. m. Boîte longue dans laquelle on met porte-plume, crayons, etc.

PLUMIFIE n. m. Papier sur lequel les greffiers notent à l'audience le principal des décisions. Fam. Homme de plume, bure-écrite.

PLUM-PODDING (pleum-pou-din'gn') n. m. V. POUNDING.

PLUMIER n. f. Bot. Syn. de OSMURUS. Zool. Chacune des petites plumes dont la réunion forme le duvet.

PLUPIART (par) (a) n. f. (de *plus*, et *part*). La plus grande partie. La plupart, le temps, le plus ordinairement. Loc. adv. Pour la plupart, quant à la plus grande partie. — Après la plupart, le verbe se met toujours au pluriel : la plupart des hommes croient... ; la plupart voudraient...

PLURAL, E, AL Xadj. Qui contient plusieurs unités.

PLURALISER (sé) v. a. Mettre au pluriel. (Peu us.)

PLURALITÉ n. f. (du lat. *pluralis*, pluriel). Le plus grand nombre : être à la pluralité des voix. — Multiplicité : Fontenelle a écrit sur la pluralité des mondes. Pluriel : s est le signe ordinaire de la pluralité.

PLURIEL, ELLE (ri-é, le) adj. Qui marqué la pluralité : la terminaison plurielle en français est en général la lettre e. N. m. Nombre pluriel : donner le pluriel d'un mot. Ant. Singulier.

PLUS (plu) ; mais on fait la liaison devant une voyelle : plu-2-on est de fous, plu-on-rit) adv. En plus grande quantité, à un degré supérieur : la santé est plus précieuse que tout. Signif. également, en outre : un lit, une table, plus si chaises. Avec la négation, marque cessation d'action : il ne travaille plus ; ou un état limitatif : n'avoir plus que mille francs de rente. Le plus marque un superlatif relatif : il est le plus adroit. N. m. Le maximum : le plus que vous obtiendrez sera tant. L'opposé de moins : le plus et le moins. Signe de l'addition (+) [pluss]. Qui plus, qui moins, les uns plus, les autres moins. Plus tôt, de meilleure heure. V. PLUTON. Loc. a. fr. Au plus, tout au plus, au maximum. Tant et plus, beaucoup, à un haut degré, abondamment. Le plus, au plus haut degré. Bien plus, de plus, qui plus est, en outre. De plus en plus, avec progrès, en bien ou en mal. Plus ou moins, à peu près. Ni plus ni moins, tout autant. Sans plus, sans rien ajouter. D'autant plus, à plus forte raison. Ant. Moins.

PLUSIEURS (zi-er) adj. pl. des deux genres. Un nombre indéterminé : plusieurs vaisseaux. Pron. indéf. : plusieurs pensent que...

PLUS-PETITION (pluss, si-on) n. f. Prat. Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (pluss-que-par-fé) n. m. Gram. Temps du verbe, qui exprime une action passée relativement à une autre action passée aussi : j'avais fini mon devoir quand vous vîntes. Pl. des plus-que-parfaits.

PLUS-VALUE (plu-va-lô) n. f. Augmentation de valeur acquise par un objet : les terrains voisins des grandes villes acquièrent avec le temps une plus-value considérable. Augmentation de prix accordée pour



Plumeau.



Plumier.

certain travaux, en raison des difficultés, etc. Excédent du produit d'un impôt sur les prévisions budgétaires. Pl. des plus-values. ANT. **MOINS-VALUE.**

PLUTONIEN, ENNE (ni-in, éne) adj. (de Pluton n. mythol.). Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. (On dit aussi **PLUTONIQUE.**)

PLUTONISME (nis-me) n. m. Théorie qui explique la formation de la croûte terrestre par l'action du feu intérieur.

PLUTONISTE (nis-te) n. m. Partisan du plutonisme.

PLUTÔT (tô) (de plus, et tôt) adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec **plus tôt**, qui est l'opposé de **plus tard** : *je ne devais venir qu'à midi, mais je viens plus tôt.*

PLUVIAL n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Chape d'église.

PLUVIAL, E, AUX adj. (du lat. *pluvia*, pluie). Qui provient de la pluie : *les eaux pluviales s'infiltrent à la surface des terrains calcaires.*

PLUVIAN n. m. Genre d'oiseaux échassiers, propres à l'Afrique : *les pluvians vont chercher leur nourriture jusque dans la queue des crocodiles.*

PLUVIATILE adj. (même étymol. que *pluvial*). Produit par la pluie : *température pluviale.* (Inus.) Formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluvialite.* (Inus.)

PLUVIER (vi-é) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de taille moyenne : *les pluviers sont un gibier assez estimé.*

PLUVIEX EUSE (vi-é, euse) adj. Abondant en pluie : *le climat de l'Ecosse est pluvieux.* Qui amène la pluie : *vent pluvieux.*

ANT. **Sec.**

PLUVIOGRAPHE n. m. Syn. de **PLUVIOMÈTRE.**

PLUVIOMÈTRE n. m. (du lat. *pluvia*, pluie, et du gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe dans un lieu pendant un temps déterminé.

PLUVIOSE (ô-ze) n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20, 21 ou 22 janvier au 19, 20 ou 21 février).

PNEUMATIQUE adj. (du gr. *pneuma*, atos, souffle). Se dit d'une machine qui sert à faire le vide dans un récipient. *Bandage pneumatique* n. m. et, par abrév. *pneu.* Ensemble constitué par une chambre à air comprimé que ferme une première enveloppe (C), en toile, puis une seconde (E), en caoutchouc, et que l'on adapte à la jante (J) des roues de cycles, d'automobiles, de voitures légères. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.

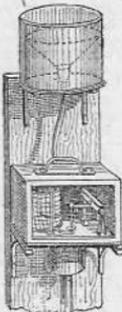
PNEUMATOCELE n. f. (du gr. *pneuma*, atos, souffle, et *kêlé*, tumeur). Distension du scrotum par des gaz.

PNEUMATOLOGIE (ji) n. f. Science ou traité des esprits, des êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme.

PNEUMATOSE (tô-ze) n. f. Accumulation des gaz dans les cavités de l'organisme.



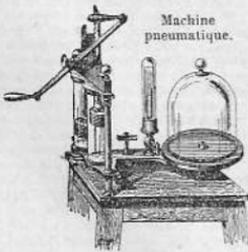
Pluvier.



Pluviomètre.



Coupe d'un pneumatique.



Machine pneumatique.

PNEUMOGASTRIQUE n. m. Microbe de la pneumonie.

PNEUMOGASTRIQUE (ghas-tri-ke) adj. Commun au poumon et à l'estomac : *nerfs pneumogastriques.*

PNEUMONIE (ni) n. f. (du gr. *pneûnô*, poumon). Inflammation du parenchyme pulmonaire, produite par un microbe spécifique : *la pneumonie aiguë est souvent appelée fluxion de poitrine.*

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon. (Peu us.)

PNEUMOTHORAX (raks) n. m. Epanchement de gaz dans la cavité pleurale. Méthode de traitement de la tuberculose pulmonaire, par introduction d'azote dans la cavité pleurale.

POCHABLE adj. Qui peut se mettre dans la poche : *livre d'un format poachable.*

POCHADE n. f. (de *pochoir*). Peinture exécutée en quelques coups de pinceau. (Œuvre rapidement écrite.)

POCHARD (char). E. n. et adj. Pop. Ivrogne. **POCHARDER** (dê r, a Pop. *Enliver. Se pocharder* v. pr. S'enliver.

POCHARDISE (di-ze) n. f. Pop. Ivrognerie. **POCHE** n. f. Espèce de petit sac cousu aux vêtements et dans lequel on met ce qu'on porte sur soi : *vider ses poches. Argent de poche*, somme destinée aux menus plaisirs. *Les mains dans ses poches*, sans travailler, sans s'efforcer. Sac pour le blé, l'avoine, etc. Grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages. Jabot des oiseaux. Espèce de filet pour chasser au furet. Manche de filets traînants, dans laquelle se rassemble le poisson. Cavité d'un abcès, d'une tumeur. *Acheter chat en poche*, sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHÉE (ché) n. f. Contenu d'une poche : *une pochée de billes.*

POCHER (ché) v. a. Faire une meurtrissure avec enflure : *pocher l'œil à quelqu'un. Pocher des œufs*, les faire cuire entiers, sans coquille, dans un liquide.

POCHÈTE (té) n. f. Syn. de **POCHÉE.**

POCHETER (té) v. a. (Prend deux t devant une syllabe muette : *je pochette*.) Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.*

POCHETTE (ché-te) n. f. Petite poche. Petit filet. Petit violon : *pochette de maître à danser.*

POCHEUSE (ché-ze) n. f. Ustensile pour faire les œufs pochés.

POCHOIR n. m. Feuille de carton ou de métal portant un dessin découpé qui permet de peindre à travers les découpures.

POCHON n. m. Cuiller à pot. Fam. Meurtrissure sur l'œil : *recevoir un pochon.*

POCO À POCO. Musiq. Locution italienne signifiant peu à peu.

PODAGRE adj. et n. (du gr. *pous*, *podos*, pied, et *agra*, prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT (dês-ta) n. m. (du lat. *potestas*, pouvoir). Premier magistrat des villes du centre et du nord de l'Italie, au moyen âge.

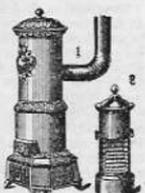
PODIUM (di-om) n. m. (mot lat.). Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres. Endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains. Petit sousbassement servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PODOMÈTRE n. m. (du gr. *pous*, *podos*, pied, et *metron*, mesure). Appareil destiné à mesurer la vitesse de la marche à pied. (On dit aussi **COMPTE-PAS.**)

POËCLE (pé) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs : *le Poëcle d'Athènes contenait les plus belles œuvres de Polygnote.*

POËLE (poi-le) n. m. (du lat. *pellium*, manteau). Voile qu'on tenait autrefois au-dessus de la tête des mariés, pendant la bénédiction nuptiale. Drap dont on couvre le cercueil, et dont certaines personnes tiennent les cordons pendant la marche du corège funèbre.

POËLE (poi-le) ou **POËLE** n. m. (du lat. *pop*, *pensilis*, suspendu). Fourneau de chauffage, fixe ou transportable : *poêle mobile.*



Poêles : 1. A charbon ; 2. A gaz.

POËLE (*poi-le*) n. f. (du lat. *patella*, plat). Plat de cuisine, en fer, et muni d'une longue queue, pour frire, friçasser. Syn. de **POËLÉE**. Fig. et fam. Tenir la queue de la poêle, avoir la direction, la charge de.

POËLÉE (*poi-lé*) n. f. Contenu d'une poêle : une poêlée de marrons.

POËLIER (*poi-li-é*) n. m. Qui fait, vend ou pose les poêles et appareils de chauffage.

POËLON (*poi*) n. m. Petite poêle de métal ou de terre, qui a la forme d'une casserole.

POËLONNÉE (*poi-lo-né*) n. f. Contenu d'un poëlon.

POÈME n. m. (gr. *poiéma*; de *poiein*, faire). Ouvrage en vers, surtout d'une certaine étendue : Les poèmes d'Homère furent recueillis par ordre de Pisistrate. Ouvrage en prose, ayant le style et les fictions de la poésie : le Télémaque, ce poème de Fénelon. Paroles d'une pièce lyrique, d'un opéra.

POÉSIE (*zi*) n. f. (gr. *poiesis*). Art de faire des vers : cultiver la poésie. Harmonie, inspiration. Élévation dans les idées, dans le style : vers pleins de poésie. La poésie des Martyrs de Chateaubriand. Chaque genre poétique : la poésie épique, lyrique, etc. Caractère de ce qui touche, élève, fait penser : la poésie de la mer. Pièce de vers : réciter une poésie.

POÈTE n. m. (lat. *poeta*). Celui qui écrit en vers : Lamartine, Musset, Hugo, sont de grands poètes. Celui qui a l'imagination poétique : Chateaubriand fut un poète. Adjectif, et des deux genres : Jasmin, le perruquier poète; femme poète.

PORTEREAU (*rd*) n. m. Mauvais poète. (Peu us.)

POËTESSE (*té-se*) n. f. Femme poète.

POËTIQUE adj. Qui appartient à la poésie; qui lui est propre : style, expression poétique. Propre à inspirer les poètes : légende poétique. Licence poétique, dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : la poétique d'Horace, de Boileau. Expression de ce qu'il y a d'idéal dans les beaux-arts. V. ART POËTIQUE (Part. hist.).

POËTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière poétique : décrire poétiquement un paysage.

POËTISER (*zè*) v. a. Relèver au moyen de la poésie : Silvio Pellico a poétisé sa prison. V. n. Faire des vers.

POGROM ou **POGROME** n. m. (mot russe). En Russie, mouvement populaire dirigé contre les Juifs. Émeute.

POIDS (*poi*) n. m. (lat. *pensum*; de *pendere*, peser). Qualité d'un corps pesant : le poids de l'air. Résultante de l'action de la pesanteur sur chacune de ses molécules : le poids d'un corps se mesure par l'effort nécessaire pour le soutenir. Poids spécifique d'un corps, nombre de grammes que pèse un centimètre cube du corps considéré. Pesanteur fixe et déterminée : le poids du franc est de cinq grammes.



Poids : 1, 3. En fonte; 2, 4, 5. En cuivre.

Poids atomique d'un corps, v. ATOMIQUE. **Poids moléculaire d'un corps**, poids relatif de la molécule de ce corps. Morceau de métal d'une pesanteur déterminée, servant à peser d'autres corps : une balance et ses poids. (V. MÉTRIQUE [système].) Corps pesant suspendu aux chaînes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner le mouvement. Fig. Force, importance : l'impartialité donne du poids au jugement. Tout ce qui fatigue, oppresse : le poids des affaires, du remords. Au poids de l'or, très cher.

POIGNANT (*gnan*). E adj. (du vx fr. *poindre*, piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible : douleur poignante.

POIGNARD (*gnar*) n. m. (de *poing*). Arme courte, pointue et tranchante : le poignard se portait à la ceinture. Fig. Se dit de tout ce qui peut

blessier ou offenser vivement : certaines nouvelles sont des coups de poignard. Fig. Le poignard sur la gorge, dans un état de contrainte violente : signer un contrat le poignard sur la gorge.

POIGNARDER (*dé*) v. a. Frapper avec un poignard : l'avant-garde poignarda Henri IV. Fig. Causer une vive douleur.

POIGNÉ n. f. Fam. La force du poignet. Énergie.

POIGNÉE (*gné*) n. f. Quantité que la main fermée peut empoigner ou contenir : poignée de sable. Partie d'un objet par où on le tient, on le tire, etc. : la poignée d'un sabre.

Fig. Petit nombre : une poignée de soldats. **Poignée de main**, action de saisir avec la main, et de serrer la main de quelqu'un en signe d'amitié. **À poignée** loc. adv. À pleine main. Fig. En abondance.

POIGNET (*gné*) n. m. (de *poing*). Partie du bras, qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Production filiforme, qui se montre sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. **Poil follet**, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : de quel poil est votre cheval? Partie velue des étouffes : drap à long poil. Bot. Nom des organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes. Fam. Monter un cheval à poil, sans selle. Fig. et fam. Homme à poil, énergique. **Brace à trois poils**, qui ne craint rien.

POILÉ, E adj. Velu, couvert de poil. N. m. Homme fort ou brave. Soldat de la Grande Guerre.

POINÇON n. m. (lat. *punctio*). Outil de fer aigu, qui sert à percer ou à graver. Morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles. Marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre. Pièce de charpente verticale dans un comble.

POINÇON n. m. (vx fr. *ponchon*). Comm. Tonneau.

POINÇONNAGE (*so-na-jé*) ou **POINÇONNEMENT** (*so-ne-man*) n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER (*so-né*) v. a. Marquer au poinçon.

POINÇONNEUSE (*so-neu-se*) n. f. Outil pour perforer les plaques de cuivre, les tôles, etc.

POINDRE v. n. (Se conj. comme *craindre*.) Commencer à paraître, à pousser : le jour point.

POING (*poïn*) n. m. (lat. *pugnis*). Main fermée : un coup de poing. Toute la main jusqu'à sa jonction avec le bras : on coupait le poing aux parricides. Fig. **Poings** et **poings liés**, dans une impuissance absolue.

POINT (*poïn*) n. m. (lat. *punctum*; de *pungere*, pointer, piquer). Pointe d'un fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc. : couture à petits points. (V. COURTURE.) Dentelle de fil faite à l'aiguille : point d'Alençon. Nom de plusieurs ouvrages de tapisserie, de broderie, etc. Petite marque ronde sur un i, sur un j et à côté d'une note de musique : le point mis à la droite d'une note ou d'un silence augmente de moitié la valeur de cette note ou de ce silence. Nom de divers signes de ponctuation : le point (.), qui indique une grande pause, s'emploie à la fin d'une phrase ; le point-virgule (;), qui indique une pause moyenne, s'emploie pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase ; le deux-points (:) s'emploie après un membre de phrase annonçant une citation, avant une phrase qui développe celle qui précède, avant une énumération ; le point d'interrogation (?) s'emploie à la fin de toute phrase qui exprime une demande ; le point d'exclamation (!) s'emploie après les interjections et à la fin des phrases qui marquent la joie, la douleur, l'admiration, etc. ; les points de suspension (....) s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine vient occuper l'esprit, et l'empêcher d'achever une phrase commencée. Jeu. Valeur de chaque carte. Ce que l'on compte en jouant aux cartes : accuser son point au piquet. Fig. Rendre des points, concéder des avantages, parce qu'on est plus fort, plus habile. Blas. Chaque des carreaux de l'échiquet, de l'équipole, du composé. Mar. Post-



Poignards.



Poinçon.

tion, sur la carte, d'un bâtiment qui fait route sur mer. *Faire le point*, déterminer par des calculs la position du navire. *Point redoublé*, centre fictif sur lequel porte la résultante des forces agissant sur les voiles. *Point d'une voile*, endroit où se rencontrent deux ralingues. Note ou représentation de note donnée à un écolier : *bon point*; *mauvais point*. Division de la règle qui sert au cord mrier à prendre mesure. Impr. Forcée du corps des divers caractères : le Petit Larousse illustré est composé en caractères de 5 points, et le Nouveau Larousse illustré en caractères de 6. Endroit fixe, déterminé : *point d'arrivée*. Physiq. Point de fusion, d'ébullition, de liquéfaction, température à laquelle un corps entre en fusion, en ébullition, ou se liquéfie. Degré, état le plus favorable au résultat que l'on veut obtenir : *mettre une lunette au point*. Fig. : *mettre une affaire au point*. Question, matière : *n'insiste pas sur ce point*. Division d'un discours, d'un sermon. Etat, situation : *se trouver au même point*. Période, degré : *être au plus haut point de sa gloire*. Instant, moment précis : *être sur le point de mourir*. Point d'orgue, de repos, d'arrêt, dans un morceau de musique. *Point d'appui*, point sur lequel le levier s'appuie. Fig. Tout ce qui soutient, aide. Math. Point matériel, masse pesante que l'on suppose concentrée en un point géométrique, c'est-à-dire en un lieu sans étendue. *Point d'intersection*, endroit où deux lignes se croisent. *Point verbal*, v. VERBAUX. *Point d'arrêt*, commencement d'une chose. *Point de vue*, endroit où l'on se place pour voir un objet plus ou moins éloigné sur lequel s'étend la vue, et, fig., manière d'envisager les choses. *Point du jour*, moment où le soleil commence à poindre. *Point de côté*, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration. *Point d'honneur*, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. : **A point**, à propos. **A point nommé**, à l'instant fixé. **De point en point**, exactement. **Au dernier point**, extrêmement. **En tout point**, de tout point, entièrement. PROV. : **Pour un point (ou faute d'un point), Martin perd un an**, une circonstance très légère peut faire échouer un affaire importante.

POINT point adv. Pas, nullement : *je n'en veux point*. Voulez-vous ? — **Point**.

POINTAGE n. m. Action de pointer une bouche à feu, un instrument d'optique, etc. : *vérifier le pointage d'un canon*. Marque faite à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée, contrôler un vote, etc. (Syn. peu us. **POINTEMENT**.)

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. (lat. *puncta*). Bout aigu et piquant : *pointe d'aiguille*. A la *pointe de l'épée*, par les armes. Clou cylindrique, avec ou sans tête. Extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un mercure*. Langue de terre qui s'avance dans la mer. Pièce d'étoffe taillée en forme allongée ; fichu triangulaire. Ou il pointu du sculpteur, ou graveur, etc. *Pointe sèche*, outil avec lequel les graveurs forment des traits fins et délicats sur le cuivre nu. Dessin obtenu par ce procédé. *Pointe du pied*, les oreilles. *Pointe d'asperge*, bourgeon terminal d'une asperge. Fig. Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes*. Très petit - quantité : *mêler à ses éloges une pointe de malice*. Avoir une *pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire. La *pointe du jour*, son commencement. Loc. adv. **En pointe**, en forme de pointe. *Mar. A tirons montés en pointe*, disposés de façon qu'il n'y ait qu'un seul rameur par banc.

POINTEAU n. m. Petit poinçon pour marquer la place d'un trou. Tige terminée en cône, qui sert à obtenir certains robinets.

POINTER (tr) n. m. Chien d'arrêt anglais.

POINTER (tr) v. a. Marquer d'un point indiquant revision, vérification, etc. Braquer vers un point : *pointer un canon*. Musiq. *Pointer une note*, la marquer d'un point qui augmente de moitié sa valeur.

POINTER (tr) v. a. Frapper d'un coup de pointe : *pointer son adversaire*. Dresser en pointe : *cheval qui pointe les oreilles*. V. n. S'élever en l'air : *l'aigle pointe très haut*. Être dirigé en pointe : *partout des clochers pointent*. Commencer à pousser : *blé qui pointe*. Se dit du cheval qui se cabre.

POINTIERIE n. f. Fabriche de pointes.

POINTER n. m. Artilleur qui pointe la pièce : *un habile pointeur*. Celui qui pointe une liste, etc.

POINTILLAGE (ti, ll mll) ou **POINTILLÉMENT** (ti, ll mll) n. m. Action de pointiller.

POINTILLÉ (ti, ll mll) n. f. Contesation frivole.

POINTILLE (ti, ll mll, é) n. m. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointille*.

POINTILLER (ti, ll mll, é) v. a. Tracer par points : *pointiller un dessin*. V. n. Faire des points avec la plume, le burin, le crayon, le pinceau.

POINTILLER (ti, ll mll, é) v. n. (de *pointille*). Contester sur des minuties. V. a. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLEUX, EUSE (ti, ll mll, é) adj. Qui aime à pointiller. Irascible, exigeant : *être très pointilleux sur les questions de préséance*.

POINTILLISTE n. m. et adj. Se dit d'un peintre qui procède par petites touches séparées de tons divers.

POINTE, E adj. Qui se termine en pointe : *poignant très pointu*. Fig. Minutieux, susceptible.

POINTE n. f. Impr. Petite pointe de fer fixée sur le tympan ou sur le cylindre d'une machine à imprimer, et qui sert à fixer la feuille à imprimer ; trou que fait cette pointe. Dimension de chaussures, de gants, de coiffures : *avoir tant de pointure*.

POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit du poirier. *Poire tapée*, séchée au four. Fig. et fam. *Garder une poire pour la soif*, se réserver quelque chose pour les besoins à venir. Poudrière de chasse. Pop. Imbécille, naïf. — Il existe d'innombrables variétés de poires que l'on classe d'après leur destination et l'époque de leur maturité. Il y a le *dojenné*, le *beurré*, la *croisane*, la *bergamote*, la *duchesse*, la *louise-bonne*, le *bon-chrétien*, la *fondante*, etc. La poire est un fruit des plus savoureux ; on en fait des compotes et des confitures.

POIRE n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des poires : le *poiré* se fabrique surtout dans l'ouest de la France.

POIREAU (rô) ou **PORREAU** (po-rô) n. m. Plante potagère du genre ail.

POIREE (rô) n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER (ri-é) n. m. Genre de rosacées dont on cultive plusieurs espèces pour leurs fruits succulents (*poirés*) : le bois de *poirier* est estimé en ébénisterie.

POIS (poi) n. m. (lat. *pisum*). Genre de légumineuses papilionacées grimpantes, dont on cultive un grand nombre d'espèces pour leur fruit alimentaire. Sa graine.

POISON (son) n. m. (lat. *pofo*). Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales : la *strychnine* est un *poison violent*. (V. **CONTREPOISON**.) Boisson ou aliment de très mauvaise qualité, ou pernicieux : *l'alcool est un poison*. Fig. Maxime, discours, écrit venimeux.

POISSARD (poi-sard, E) adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard*. N. f. Marchande de poisson aux Halles, et, par ext., toute femme à expressions grossières.

POISSER (poi-sé) v. a. Enduire de poix. Salir avec une matière gluante : *les bonbons poissent les mains*.

POISSEUX, EUSE (poi-seù, eu-se) adj. Qui poisse. Qui est poisseux : *mains poisseuses*.

POISSILLON (poi-si, ll mll) n. m. Petit poisson.

POISSON (poi-son) n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

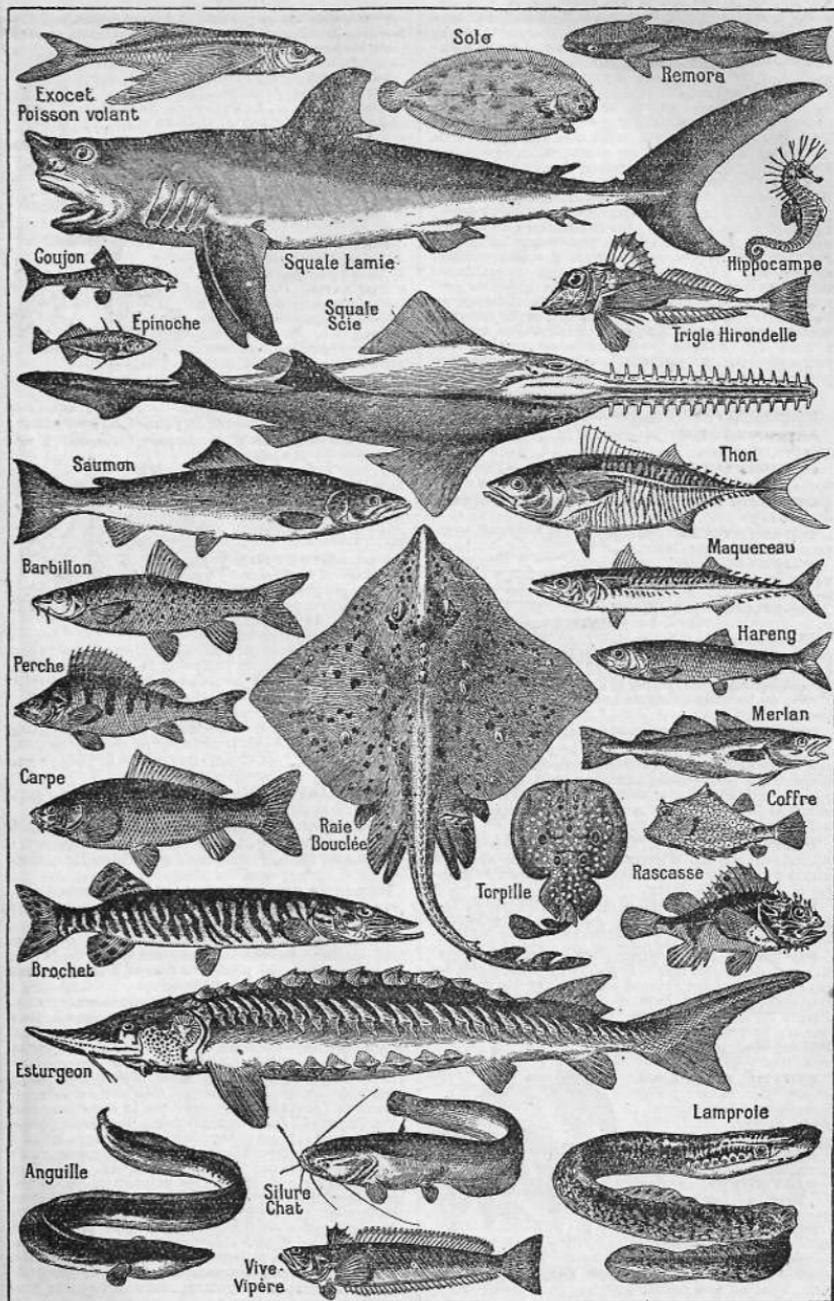
POISSON (poi-son) n. m. (lat. *pisces*). Animal aquatique, de l'embranchement des vertébrés. *Poisson volant*, excocet. *Poisson d'avril*, maqueron. Fig. V. AVRIL. *Muet comme un poisson*, ne parlant pas du tout. *Ni chair ni poisson*, de nature dou-



Poiraux.



Poirier ; fleur et A, fruit (coupe).



teuse, d'opinion incertaine. *Comme un poisson dans l'eau, tout a fait heureux, à son aise.* *Acte V. Part. hist. Psou.* : **Les gros poissons mangent les petits**, les puissants oppriment les faibles. — Les poissons, qui constituent une classe des vertébrés, sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, respirant par les branchies. Leur corps, fusiforme, est couvert d'un revêtement parfait d'écaillés imbriquées. Ils se meuvent dans l'eau au moyen de nageoires (v. ce mot), et un réservoir plein d'air, ou *vessie natatoire*, leur permet de modifier leur densité pour se tenir en équilibre à la profondeur qui leur convient. Leur squelette peut être osseux ou cartilagineux. (V. *squelette*.) La plupart des poissons sont carnassiers, et se font une guerre active. Quelques-uns comptent parmi les plus grands des vertébrés, et certains squales dépassent 5 à 6 mètres. Au point de vue alimentaire, les poissons représentent une valeur de premier ordre; leur chair est des plus nutritives, et l'on en tire des huiles précieuses pour la consommation et l'industrie. Les vessies natatoires servent à faire de la colle; et les peaux de requin sont employées en maroquinerie, etc. La classe des poissons comprend de nombreuses familles.

POISSON-CHAT n. m. Nom vulgaire du silure.

POISSONNAILLE (*poi-so-na*, U. m. l.) n. f. Fretin.

POISSONNERIE (*poi-so-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE (*poi-so-neù, eu-se*) adj. Qui abonde en poisson: *étang, lac poissonneux*.

POISSONNIER (*poi-so-ni-èr*), **ÈRE** n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE (*poi-so-ni-èr*) n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson.

POITEVIN, E adj. et n. Du Poitou: les antiquités poitevines.

POITRAIL (*tra*, l. m. l.) n. m. (lat. *pectoralis*). Devant du corps du cheval, entre l'encolure et les épaules: un *poitrail large* est un signe de force. (V. la planche CHEVAL.) Partie du harnais qu'on met sur le poitrail. Grosse poutre.

POITRAINÈRE (*mè-re*) adj. et n. Pstistique.

POITRINE n. f. (du lat. *pop. pectorina*; de *pectus*, poitrine). Partie du tronc, entre le cou et l'abdomen, qui contient les poumons et le cœur. Poumons: *maladie de poitrine*. *Bouch*. Partie qui contient les côtes avec la chair qui les enveloppe: *poitrine de mouton*.

POITRINIÈRE n. f. Courroie qui passe sur le poitrail du cheval. Morceau de liège que le paumier attache sur sa poitrine. Pièce du métier de rubanerie et du métier à tisser.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel, du vinaigre, et souvent de l'huile. Adjectif: *saucé poivradé*.

POIVRE n. m. (lat. *pipër*). Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier: le *poivre* est utilisé comme condiment. Poudre obtenue en broyant cette graine: *renverser le poivre*. *Fam.* *Poivre et sel*, gris. *Cher comme poivre*, très cher. *Poivre long*, piment à saveur très piquante.

POIVRE, E adj. Assaisonné de poivre. *Fig.* *Cautique*. *Lic-nicieux*: *récit poivré*. *Pop.* D'un prix exagéré.

POIVRER (*vré*) v. a. Assaisonner de poivre.

POIVRIÈRE (*vré-ti-èr*) n. f. Nom vulgaire de la nigelle cultivée.

POIVRIER (*vré-ti-èr*) n. m. Genre de pipéracées sarmenteuses, qui produisent le poivre: le *poivrier* croît dans l'Asie tropicale. Vase où l'on met le poivre.



Poivrier.

POIVRIÈRE n. f. Plantation de poivriers. Usable de table pour les épices et particulièrement pour le poivre. Guérite de maçonnerie, à l'angle d'un bastion.

POIVRON n. m. Fruit du piment.

POIVROT (*vro*) n. m. Arg. Ivrogne.

POIX (*poi*) n. f. (lat. *pic*). Substance résineuse, agglutinante, tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE (*poi-ré-si-ne*) n. f. La résine ordinaire.

POKER (*té-p*) n. m. (mot angl.) Sorte de petit ringard pour remuer la houille enflammée. Jeu de cartes d'origine américaine.

POLAIRE n. f. Navire de la Méditerranée, à mats à pible et voiles carrées.

POLAIRE (*té-re*) adj. Qui est auprès des pôles; qui leur appartient: *étoile polaire* (v. *Part. hist.*); *cercle polaire* (v. *CERCLE*); *mers, terres polaires*. *Electr.* Qui a rapport aux pôles d'un aimant et d'une pile.

POLAQUE n. m. Cavalier polonais au service de la France au xviii^e siècle.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.

POLARISATEUR, TRICE adj. Qui polarise: *prisme polarisateur*.

POLARISATION (*sa-si-on*) n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfléchi ou réfracté.

Plan de polarisation, plan déterminé par le rayon incident et le rayon polarisé. *Polarisation à pile*, diminution de l'intensité du courant d'une pile par suite de réactions chimiques intérieures.

POLARISCOPE (*vis-ho-pe*) n. m. Instrument pour constater si une lumière est directement d'une source, ou a déjà subi le phénomène de polarisation.

POLARISÉ, **E** adj. Qui a subi le phénomène de polarisation: *lumière polarisée*.

POLARISER (*té*) v. a. (du gr. *polein*, tourner). Causer la polarisation.

POLARISEUR (*seur*) n. m. Appareil servant à polariser la lumière. Adjectif: *prisme polariseur*.

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLATOUCHE n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'hémisphère nord: les *polatouches* sont appelés aussi *terreux volants*.

POLDER (*tér*) n. m. Dans les Pays-Bas, région basse et marécageuse conquise sur la mer du Nord: le dessèchement des *polders* a fourni à la Hollande de magnifiques champs d'élevage.

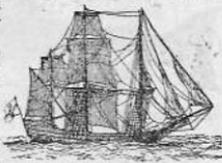
PÔLE n. m. (gr. *polos*; de *polein*, tourner). Chacun des deux extrémités de l'axe imaginaire autour duquel la sphère céleste semble tourner en vingt-quatre heures: les deux extrémités de l'axe de la terre: les deux pôles terrestres sont couverts de glaces. *Ligne des pôles terrestre, céleste*, axe de la terre, de la sphère céleste. *Hauteur du pôle au-dessus de l'horizon*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon. *Pôles magnétiques*, les deux points d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique; chacune des extrémités du circuit d'une pile ou de certains mach mes électriques. *Géom.* *Pôles d'un cercle tracé sur la sphère*, les extrémités du diamètre perpendiculaire au plan du cercle. *Fig.* Terme absolument opposé à un autre: *l'erreur et la vérité sont deux pôles*. — La terre est à peu près ronde, et elle tourne comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heu-



Poivrière.



Polariscope.



Polacra.

res, se nomme *aze*, et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle nord, boréal ou arctique; l'autre est le pôle sud, austral ou antarctique. V. MAPPEMONDE, TERRE.

POLÉMARQUE n. m. (du gr. *polemos*, guerre, et *arkhos*, commandant). *Antiq. gr.* Chef d'armée. Adj. Se disait, à Athènes, du troisième archonte, chargé du commandement de l'armée, de l'administration de la guerre, etc.

POLÉMIQUE n. f. (du gr. *polemos*, guerre). Dispute de plume; *polémique littéraire, religieuse*. Adj. Qui appartient à la polémique; *critique polémique*.

POLÉMISTE (mis-te) n. m. Celui qui fait de la polémique; *Amand Carrel fut un redoutable polémiste*.

POLÉMOIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *polémoiacée*.

POLÉMONIE (ni) n. f. Genre de *polémoiacées*, vulgairement *valériane grecque*.

POLÉNTA (lin) n. f. (mot lat. et ital.). *Antiq. rom.* Bouillie de farine d'orge. En Italie, bouillie de farine de maïs ou de châtaignes.

POLLI E adj. Lisse et luisant; *marbre poli. Fig.* Châtié, élégant; *style poli. Civilisé; les peuples polis*. Qui a de la politesse; *homme poli*. N. m. Lustre, éclat; *vaisselle d'un beau poli*. ANT. *Ruqueux, impoli*.

POLICE n. f. (du gr. *politeia*, gouvernement d'une ville). Ensemble des règlements qui maintiennent l'ordre et la sécurité publics; *réglementer la police d'un Etat. Par anal. : la police d'un lycée, d'un camp*. Administration chargée de les maintenir; *dénoncer quelqu'un à la police*. Agent de cette administration; *voici la police*. Simple police, juridiction qui ne connaît que des contraventions. *Salle de police*, chambre où l'on renferme les soldats pour fautes légères. *Bonnet de police*, v. BONNET.

POLICE n. f. (prov. *polissa*). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel; *police d'assurance*.

POLICEMAN (man) n. m. Agent de police anglais. Pl. des *policiens* (imén).

POLICER (sé) v. a. (Prend une oéidille sous le c devant a et o; *il police, nous policiens*). Adoucir les mœurs. Etablir des lois sages dans un pays; *policeur une nation*.

POLICHINELLE (né-le) n. m. Marionnette à bosse par devant et par derrière. (V. *Part. hist.*) Masqué, déguisé en ce costume. Fig. Mauvais bouffon de société. Homme qui change souvent d'opinion, sans dignité; *les polichinelles de la politique*. Secret de polichinelle, ce que tout le monde sait.

POLICIER (si-é), ÈRE n. et adj. Qui se rapporte à la police; *mesures policières*. Qui est de la police; *les policiers; la gent policière*.

POLIGNAC (gnak) n. m. (de Pognac ministre de Charles X). Jeu de cartes. Valet de pique, qui est, à ce jeu, la carte principale.

POLIMENT (man) adv. D'une manière polie; *écrire poliment un solliciteur*. ANT. *Impoliment*.

POLIORCÉTIQUE adj. (du gr. *poliorchétes*, preneur de villes. Qui appartient à l'art d'assiéger les villes. N. f. Art d'assiéger les villes; *les anciens nous ont laissé plusieurs traités de poliorcétique*.

POLIR v. a. (lat. *polire*). Rendre uni et luisant par action mécanique; *polir le fer*. Fig. Cultiver. Adoucir; *polir l'esprit, les mœurs*. Corriger, mettre la dernière main à; *polir un discours*.

POLISSABLE (li-sa-ble) adj. Susceptible de recevoir le poli; *le marbre est très polissable*.

POLISSAGE (li-sa-je) ou **POLISSEMENT** (li-se-man) [peu us.] n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc. Son résultat.

POLISSEUR, EUSE (li-seur, eu-se) n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR (li-soir) n. m. Instrument pour polir; *polissoir à ongles*.

POLISSOIRE n. f. Brosse douce à décroter.

POLISSON, ONNE (li-son, o-nne) n. Enfant malpropre et vagabond. Enfant espère. Personne débâchée. Adj. Licencieux, trop libre; *vers polissons*.

POLISSONNER (li-so-né) v. n. Faire le polisson.

POLISSONNERIE (li-so-ne-ri) n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE (li-su-re) n. f. Action de polir. Son résultat.

POLISTE (li-te) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant des guêpes abondantes en France.

POLITÉSSE (té-se) n. f. (ital. *politezza*). Manière d'agir ou de parler civile et honnête. L'action même qui offre ce caractère; *faire échange de politesses. Fig.* Brûler la politesse, quitter brusquement; manquer un rendez-vous. ANT. *Impolitesse*.

POLITIEN, ENNE (si-in, é-ne) n. En mauv. part, personne qui fait de la politique.

POLITIQUE n. f. (gr. *politiké*). Art de gouverner un Etat; *la vraie politique est honnête*. Affaires qui intéressent l'Etat. Manière de les conduire; *politique intérieure, extérieure*. Manière droite d'agir; *un peu de politique est nécessaire pour parvenir*.

POLITIQUE adj. (gr. *politikos*). Qui appartient, qui a rapport au gouvernement des Etats; *institution politique*. Qui s'occupe des affaires de l'Etat; *hommes politiques. Fig.* Fin et adroit; *soyez politique*. Droits politiques, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. *Economie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. Substantiv. *Richetieu fut un habile politique; les politiques*.

POLITIQUEMENT (he-man) adv. Selon les règles de la politique. Fig. D'une manière fine, adroite.

POLITIQUEUR (hé) v. n. Raisonner sur les affaires publiques. (Peu us.)

POLKA n. f. Danse importée de Bohême en France; *la polka se danse sur un rythme assez vif, et à deux temps*. Air sur lequel on danse la polka. Pain polka, pain dont la croûte est striée de lignes, formant des losanges ou des petits carreaux.

POLKER (ké) v. n. Danser la polka. une polka.

POLKEUR, EUSE (eu-se) n. Qui polke.

POLLEN (pol-lén) n. m. (mot lat. signif. farine). Pousière fécondante des fleurs; *les insectes contribuent à la dissémination du pollen*.

POLLICITATION (pol-li, si-on) n. f. (du lat. *polliceri*, promettre). Promesse ou offre faite, mais non encore acceptée.

POLLINIDE (pol-li) ou **POLLINIE** (pol-li-ni) n. f. Masse formée par des grains de pollen dissés entre eux, comme chez beaucoup d'orchidées.

POLLINIQUE (pol-li) adj. Qui se rapporte au pollen; *tubes polliniques*.

POLLINISATION (pol-li-ni-za-si-on) n. f. Fécondation d'une fleur par le pollen.

POLLUER (pol-lu-é) v. a. (lat. *polluere*). Profaner, souiller.

POLLUTION (pol-lu-si-on) n. f. Profanation, souillure.

POLQ n. m. (mot angl.) Jeu analogue au football association, mais qui se joue à cheval. Sorte de toque.

POLONAIS, E (né, é-se) adj. et n. De Pologne; *les émigrants polonais*.

POLONAISE (né-se) n. f. Danse nationale des Polonais; air sur lequel on l'exécute. Redingote à collet droit et à brandebourgs.

POLTRON, ONNE (o-ne) adj. et n. (ital. *poltrone*). Sujet à la peur; sans courage. ANT. *Brave, courageux*.

POLTRONNERIE (tro-ne-ri) n. f. Lâcheté. ANT. *Beavoure, courage*.

POLY préf. qui signifie nombreux et qui vient du gr. *polus*, même sens.

POLYADELPHIE (dél-fe) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *adelphos*, frère). Bot. Se dit des étamines concrescentes en plusieurs faisceaux par leurs filets.

POLYADELPHIE (dél-fl) n. f. Etat d'une plante polyadelphie.

POLYANDRE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *anér*, andros, homme). Qui a plusieurs maris. Se dit d'une plante qui a plusieurs étamines.

POLYANDRIE (dr) n. f. Etat d'une femme polyandre.



Poliste.

POLYCHÈTES (*hè-te*) n. m. pl. Ordre d'annelides, comprenant ceux dont la tête est munie d'antennes.

POLYCHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. Phénomène qui a lieu quand un corps transparent à travers lequel on regarde manifeste des couleurs différentes suivant le sens dans lequel la lumière le pénètre.

POLYCHROME (*krò-me*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *khroma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc. ANT. **Monochrome**.

POLYCOPIE n. f. Procédé permettant de reproduire l'écriture par décalque sur une couche de gélatine qui sert de cliché.

POLYDACTYLIE n. f. Monstruosité caractérisée par la présence de doigts surnuméraires.

POLYÉDRIE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *edra*, face). *Geom.* Se dit d'un solide à plusieurs faces. N. m. : Un polyèdre.

POLYÉDRIQUE adj. Qui a la forme d'un polyèdre : cristal polyédrique.

POLYGALACÉES (*sè*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *polygalacée*.

POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Genre de *polygalacées*, à fleurs bleues, des régions tempérées.

POLYGAMIE n. (du préf. *poly*, et du gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes, en même temps : les musulmans sont *polygames*. Adj. Bot. Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE (*nit*) n. f. Etat des polygames : la polygamie n'existe pas chez les peuples chrétiens. Bot. Etat d'une plante polygame.

POLYGLOTTE (*glo-te*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *glôssa*, langue). Se dit des ouvrages écrits en plusieurs langues : bible polyglotte. N. et adj. Personne qui parle plusieurs langues : une polyglotte ; interprète polyglotte.

POLYGONACEES (*sè*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones apétales dont la renouée (*polygonum*) est le type. S. une *polygonacée*.

POLYAGONAL, **E**, **AUX** adj. Qui a plusieurs angles. Dont la base est un polygone.

POLYGONE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *gônia*, angle). Portion de surface plane, limitée de surface par des lignes droites. *Polygone curviligne*, celui dont les côtés sont des courbes.

POLYGOÏNES (*né*) n. f. pl. Bot. Syn. de *POLYGONACEES*.

POLYGRAPHE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur des sujets variés : le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.

POLYGRAPHIE (*fi*) n. f. Partie d'une bibliothèque, qui comprend les œuvres des polygraphes.

POLYHALITE n. f. Sulfate naturel de potassium, calcium et magnésium.

POLYMASTIE (*mas-ti*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mastos*, mamelle). Anomalie due à l'apparition de mamelles supplémentaires.

POLYMATHE (*ti*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *mathên*, apprendre). Savoir qui embrasse beaucoup de connaissances diverses.

POLYMÈRE adj. Se dit de corps offrant le phénomène de la polymérie.

POLYMÉRIE (*ti*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *meros*, part). Isomérisie des corps formés par la réunion de plusieurs molécules en une seule.

POLYMERISATION (*za-si-on*) n. f. Etat des corps polymères.

POLYMERISER (*zé*) v. n. Devenir polymère.

POLYMORPHIE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *morphè*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYMORPHISME (*fis-me*) n. m. (de *polymorphie*). Propriété que possèdent certaines substances d'affecter plusieurs formes différentes sans changer de nature.

POLYNÔME n. m. (du préf. *poly*, et de *nôme*). Expression algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes $+$ ou $-$ ou $moins$ ($-$).

POLYPE n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *pous*, pied). Nom vulgaire des colentérés. Poulpe. *Pathol.* Tumeur molle, fibreuse, qui se développe dans les cavités revêtues d'une membrane muqueuse : *polype nasal*.

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUR, **EUSE** (*peù*, *eu-zé*) adj. Du *polype* ; de la nature du *polype*.

POLYPHAGE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phagein*, manger). Qui mange beaucoup. Qui vit indistinctement des substances les plus diverses.

POLYPHAGIE (*fa-ji*) n. f. (de *polyphage*). Faim insatiable.

POLYPHASÉ (*zé*). E. adj. Qui subit plusieurs phases : courant polyphasé.

POLYPHONÉ adj. (du préf. *poly*, et du gr. *phônè*, voix). *Gramm.* Se dit des caractères qui représentent plusieurs sons ou articulations, comme, en français, la lettre *y*.

POLYPHONIE (*nif*) n. f. Caractère des signes polyphones. *Musiq.* Emploi simultané de plusieurs instruments qui n'exécutent pas à l'unisson.

POLYPHONIQUE adj. Qui a rapport à la polyphonie : orchestre polyphonique.

POLYPHRE (*pi-fé*) n. m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux. Le support lui-même.

POLYPODE n. m. Genre de fougères qui croissent au pied des vieux chênes.

POLYPORE n. m. Genre de champignons parasites des arbres.

POLYPTÈRE n. m. Genre de poissons ganoides, propres aux fleuves africains.

POLYPTYQUE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *ptux*, *ptukhos*, pli). *Antiq. rom.* Se disait des tablettes à écrire quand elles étaient composées de plus de deux lames ou feuillets. N. m. Tablette polyptyque, registre de police. Registre du cadastre, des impôts, etc., jusqu'au *vii^e* siècle. Registre de ceux des anciennes abbayes.

POLYSARCIE (*zar-ef*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *sarx*, chair). Développement excessif des muscles ou de la graisse.

POLYSEPALE (*li-sé*) adj. Se dit du calice, lorsqu'il est composé de plusieurs sépales distincts.

POLYSEME (*lis-pèr-me*) adj. Qui contient un grand nombre d. semences.

POLYSTYLE (*tis-ti-te*) adj. (du préf. *poly*, et du gr. *stulos*, colonne). Qui a de nombreuses colonnes : temple polystyle.

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** (*li-sil-la* adj. et n. m. Qui est de plusieurs syllabes : mot polysyllabe ou polysyllabique. ANT. **Monosyllabe**.

POLYSYNTHÉTIQUE (*li-sin*) adj. (du préf. *poly*, et de *synthétique*). Se dit d'une langue où les divers ses parties de la phrase se contractent en une sorte d'abréviation faite d'un seul mot long : la plupart des *lmgues américaines* sont polysynthétiques.

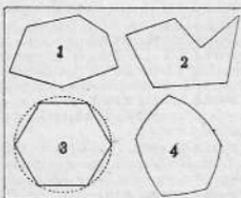
POLYSYNTHÉTISME (*li-sin-té-tis-me*) n. m. Caractère des langues polysynthétiques.

POLYTECHNICIEN (*ték-ni-si-in*) n. m. Elève de l'école polytechnique.

POLYTECHNIQUE (*ték-ni-ke*) adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. V. *ECOLE (Part. hist.)*.

POLYTHÉISME (*té-si-me*) n. m. (du préf. *poly*, et du gr. *théos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux : le polythéisme romain. ANT. **Monothéisme**.

— Le polythéisme a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples



Polygone : 1. Convexe ; 2. Concave ; 3. Régulier ; 4. Curviligne.

celui dont les côtés sont des courbes.



Polypier.

sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont : l'idolâtrie, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières ; le sabéisme, culte des astres et du feu, et le fétichisme, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE (*id-is-te*) n. et adj. Qui professe le polythéisme ; les peuples polythéistes.

POLYTRIC (*trik*) n. m. Genre de mousses brayées, communes dans les lieux humides.

POLYTYPE adj. (du préf. *poly*, et du gr. *typos*, caractère). *Impr.* Obtenu par la polytypie.

POLYTYPER (*pé*) v. a. *Impr.* Syn. ancien de CLICHEUR.

POLYTYPIE (*pé*) n. f. *Impr.* Syn. ancien de CLICHAGE.

POLYURIE (*rif*) n. f. (du préf. *poly*, et du gr. *ourin*, urine). Emission exagérée des urines ; la polyurie accompagne souvent le diabète.

POLYURIQUE adj. et n. Qui tient à la polyurie, qui en est atteint.

PONICULTEUR n. m. (du lat. *pomum*, fruit, et *cultor*, cultivateur). Celui qui cultive les arbres produisant des fruits à pépins.

POMMADE (*po-ma-dé*) n. f. (de *pomme*). Composition molle, formée d'un mélange de corps gras et de parfums ou de médicaments, pour l'entretien de la chevelure ou pour un traitement externe.

POMMADER (*po-ma-dé*) v. a. Enduire de pommade.

POMMARD (*po-mar*) n. m. Vin de Bourgogne très estimé : une bouteille de pommard.

POMME (*po-me*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit). Fruit du pommier : le jus de pommes fermenté fournit le cidre. Ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme ; la pomme d'une canne. Rondelle de bois ou de métal au sommet d'un mât. *Pomme d'arrosoir*, renflement percé de petits trous qui termine le tuyau latéral d'un arrosoir. *Pomme d'Adam*, nom vulgaire de la saillie qui se trouve à la partie antérieure du cou de l'homme, et qui est formée par le cartilage thyroïde. *Pomme de terre*, plante de la famille des solanées, dont les tubercules, dits aussi *pommes de terre*, constituent la meilleure et la plus précieuse des plantes alimentaires. *Pomme de pin*, fruit que produit le pin. *Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division. — Les pommes se conservent mieux que les autres fruits. Il y a les pommes d'été, d'automne et d'hiver, parmi lesquelles on distingue la *calville*, la *reinette*, l'*api*, le *fenouillet*, le *court-pendu*, etc., et les pommes à cidre, cultivées surtout dans l'ouest et le nord-ouest de la France.

On fait avec les pommes des compotes, des gelées, des marjolades, des beignets, etc.

La pomme de terre est originaire de l'Amérique du Sud ; elle ne fit son apparition en Europe que vers 1534, et c'est en Espagne qu'elle fut d'abord introduite. Elle ne fut admise dans l'alimentation, en France, qu'à la fin du XVIII^e siècle, grâce aux efforts de Parmentier qui en propagea la culture. Il y a de nombreuses variétés de pommes de terre, classées d'après leur forme ou leurs couleurs ; les rondes, les oblongues, les rouges, les jaunes, les violettes, parmi lesquelles il faut citer : la hollandaise, la quarantaine, la farineuse, le magnum bonum, la royale kidney, etc.

POMMÉ (*po-mé*), E adj. Arrondi comme une pomme : chou pommé. *Fig. et fam.* Achevé, complet ; sottise pommée.

POMMEAU (*po-mé*) n. m. (de *pomme*). Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un sabre. Extrémité renflée du fût d'un pistolet. Arcade antérieure de l'arcade d'une selle. V. ARÇON.

POMMELÉ (*po-mé-lé*), E adj. Marqué de gris et de blanc : ciel, cheval pommelé.

POMMELER [*po-mé-lé*] (SE) v. pr. (Prend deux I devant une syllabe muette : il se pommellera.) Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres.

POMHELLE (*po-mè-le*) n. f. Plaque de plomb percée de petits trous, qui garantit l'ouverture d'un tuyau.

POMMER (*po-mé*) v. n. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE (*po-me-ré*) n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ (*po-mé-té*), E adj. *Blas.* Se dit de certaines pièces et de certains meubles héraldiques, terminés en forme de pommette.

POMMETTE (*po-mé-te*) n. f. Ornement de métal, de bois, etc., en forme de petite pomme. Partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil.

PONNIER (*po-mé-é*) n. m. Genre de rosacées, très cultivées pour leurs fruits comestibles (*pozzes*).

POMOLOGIE [*jis-té*]. Pomologie ; A, Coupe du fruit. f. (du lat. *pomum*, fruit, et du gr. *logos*, discours). Partie de l'arboriculture, qui s'occupe des fruits à pépins.

POMOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pomologie ; agriculture pomologique.

POMOLOGUE ou **POMOLOGISTE** [*jis-té*] n. m. Qui s'occupe de pomologie.

POMPE (*pon-pe*) n. f. (du gr. *pompé*, procession). Appareil solennel et somptueux ; la pompe d'un triomphe. Litière, et *br-aris*. Apparat, procédés solennels ; la pompe de Bos. u. t. *Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Plaisirs faux et frivoles ; renoncer au monde et à ses pompes.

POMPE (*pon-pe*) n. f. Machine hydraulique, destinée à élever un liquide au-dessus de son niveau, etc. ; toute pompe comprend essentiellement un cylindre ou un corps de pompe et un piston qui se meut dans l'intérieur de celui-ci. *Pompe aspirante*, celle dans laquelle le liquide monte dans le corps de pompe par l'effet de la pression atmosphérique, lorsque le piston s'élève. *Pompe foulante*, celle dans laquelle le piston refoule dans un tuyau latéral le liquide du corps de pompe. *Pompe aspirante et foulante*, celle dans laquelle le liquide, d'abord aspiré dans le corps de pompe par l'ascension du piston, est ensuite refoulé par celui-ci dans un tuyau latéral. *Pompe à pneumatique*, petite pompe à air, aspirante et foulante, destinée à gonfler les bandages pneumatiques des roues de bicyclettes, d'automobiles, etc. *Pompe à incendie*, pompe aspirante et foulante pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu ; il y a des pompes à bras, des pompes à vapeur et des pompes électriques.

POMPEIEN, **ENNE** (*pé-i-in*, *é-ne*) adj. et n. De Pompéi ; vase pompéien. Partisan ou soldat de Pompéi.

POMPER (*pon-pé*) v. a. Puiser avec une pompe ; pomper de l'eau. *Fig.* Attifer ; le soleil pompe les eaux.

POMPERIE (*pon-pe-ri*) n. f. Fabrication ou commerce de pompes. (Peu us.)

POMPETTE (*pon-pé-te*) adj. *Fam.* Un peu ivre.

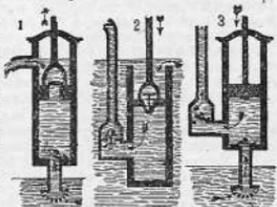
POMPEUSEMENT (*pon-peu-ze-man*) adv. Avec pompe, avec faste.



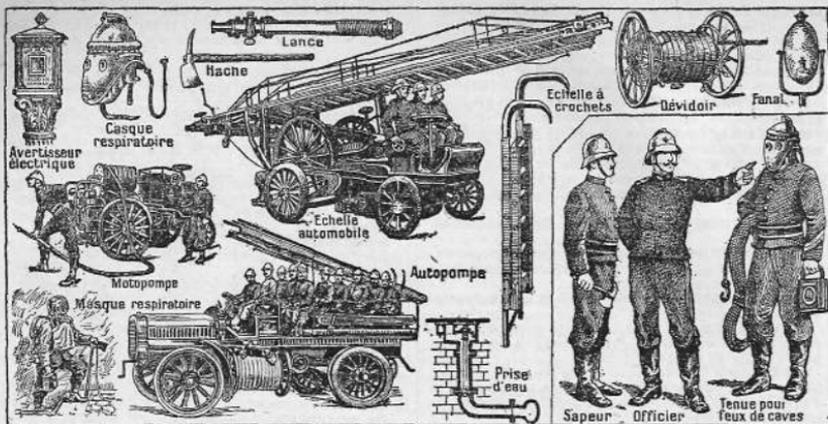
A



Pommes de terre



Pompes : 1. Aspirante ; 2. Foulante ; 3. Aspirante et foulante.



POMPIERS

POMPEUX, EUSE (*pon-pèd, eu-zè*) adj. Où il y a de la pompe; *entrée pompeuse. Fig. : style pompeux.* N. m. : *préférer le simple au pompeux.*

POMPIER (*pon-pi-è*) n. m. Fabricant ou marchand de pompes. Homme faisant partie d'un corps organisé pour combattre les incendies; *les pompiers de Paris font partie de l'armée régulière.* Ouvrier tailleur.

POMPON (*pon-pon*) n. m. Petite houppie de soie de laine, etc., dont on orne les ajustements féminins, les coiffures militaires, les galons pour meubles, etc. *Avoir son pompon, être légèrement gris.*

POMPONNER (*pon-pon-è*) v. a. Orner de pompes; *pomponner un cheval. Parer : pomponner une mariée. Fig. Parer avec affecterie : pomponner son style. Se pomponner v. pr. S'habiller avec recherche.*

PONANT (*nan*) n. m. (de l'ital. *ponente*, couchant). Mot employé jadis dans la Méditerranée pour désigner l'Océan ou l'Occident, par opposition à *Lévant*.

PONANTAIS, E (*té, è-zè*) adj. Qui est du Ponant, de l'Occident. Qui est de l'Océan. Substantif. : *les Ponantais.*

PONÇAGE n. m. Action de poncer.

PONCE n. f. (lat. *pumex*). V. PIERRE PONCE. Sachet contenant une poudre colorée et que l'on passe sur les dessins piqués à l'aiguille, pour les reproduire. Encre composée d'huile et de noir de fumée.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *pont*). Petit pont d'une seule arche.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *paon*). Pavot sauvage; coquelicot. Matière colorante artificielle. Adj. invar. Rouge qui rappelle la couleur du coquelicot; *des rubans ponceau.*

PONCELET (*lè*) n. m. Unité de puissance qui correspond à 100 kilogrammètres par seconde.

PONCER (*sè*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant a et o : *il ponça, nous ponçons*). Polir avec la pierre ponce. *Poncer un dessin, passer la ponce sur les traits dont le dessin est piqué, pour le contreteinter sur du papier, de la toile, etc. Poncer une toile, marquer un des ses bouts avec l'encre dite ponce.*

PONCEUX, EUSE (*sèd, eu-zè*) adj. Qui est de la nature de la ponce : *tuf ponceux.*

PONCHO (*pon-tcho*) n. m. (mot espagn.). Manteau, de l'Amérique du Sud, fait d'une couverture ayant un trou au milieu pour y passer la tête, et porté surtout par les gauchos.

PONCIE n. m. (de *poncer*). Dessin piqué sur lequel on passera la ponce, pour le reproduire sur un autre papier. *Litt. et br.-arts.* Travail banal, sans originalité.

PONCIE, IVE adj. Qui a le caractère du poncif : *dessin poncif ; littérature poncive.*

PONCTION (*ponk-si-on*) n. f. (lat. *punctio*). Opération chirurgicale, qui consiste à piquer une cavité remplie de pus ou de liquide.

PONCTIONNER (*ponk-si-on-è*) v. a. Opérer une ponction; *ponctionner un engorgement pleurétique.*

PONCTUALITÉ (*ponk-tu-a*) n. f. Qualité de celui qui est ponctuel; *la ponctualité dans les paiements est une qualité essentielle pour un commerçant.*

PONCTUATION (*ponk-tu-a-si-on*) n. f. Art, manière de ponctuer; *la ponctuation est très importante. Signes par lesquels on ponctue; les signes de ponctuation sont les points (v. ce mot), la virgule, les guillemets, les tirets, les parenthèses, etc.*

PONCTUE (*ponk-tu-è*), **E** adj. Qui a rapport à la ponctuation; *page mal ponctuée.* Composé d'une suite de points; *ligne ponctuée.* Semée de taches en forme de points; *plumage ponctué.*

PONCTUEL, ELLE (*ponk-tu-èl, è-le*) adj. Qui fait à point nommé ce qu'il doit faire; *homme ponctuel. Fait à point nommé : réponse ponctuelle.*

PONCTUELLEMENT (*ponk-tu-è-le-man*) adv. Avec ponctualité; *répondre ponctuellement aux lettres que l'on reçoit.*

PONCTUER (*ponk-tu-è*) v. a. (du lat. *punctum*, point). Mettre de la ponctuation; *ponctuer une phrase. Marquer, accentuer : ponctuer chaque mot d'un geste.*

PONDAGE ou **POUNDAGE** (*pon*) n. m. (de l'angl. *pound*, livre). Taxe anglaise sur les navires marchands.

PONDAISON (*dè-zon*) n. f. Action de pondre. Époque de la ponte des oiseaux.

PONDERABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable. ANT. *Imponderabilité.*

PONDERABLE adj. Qui peut être pesé; *fluide pondérable.* ANT. *Imponderable.*

PONDERAL, E, AUX adj. (du lat. *pondus, eris, poids*). Qui a rapport au poids.

PONDERATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre; *pouvoir pondérateur.*

PONDERATION (*si-on*) n. f. (de *pondérer*). Physiq. Équilibre produit par des forces contraires. Fig. Équilibre; *pondération des pouvoirs.* Calme; *la pondération du caractère.*

PONDERÉ, E adj. Bien équilibré; *un esprit pondéré.* ANT. *Impondéré.*

PONDERER (*ré*) v. a. lat. *ponderare*; de *pondus, eris, poids*. — Se conj. comme *accélérer*. Équilibrer par des actions contraires; *pondérer les pouvoirs de l'État.*

PONDERE, EUSE (*eu-zè*) n. et adj. Qui pond souvent; *une bonne pondreuse; poule pondreuse.* Fig. et pop. Qui produit beaucoup; *un terrible pondereur de prose.*

PONDOIR n. m. Panier disposé pour que les poules viennent y pondre.

PONDRE v. a. (du lat. *ponere*, déposer). Faire des œufs; les œufs, les insectes et les reptiles *pondent*. Pop. Produire : *pondre une tragédie*.

PONEY (n^o) n. m. (angl. *pony*). Petit cheval à long poil. Petit cheval quelconque. (On trouve parfois *poner*.)

PONGÉE (jé) n. m. (de *Pongée*, v. du Japon). Etoffe légère, faite de laine et de bourre de soie.

PONT (pon) n. m. (lat. *pons*, *pontis*). Construction faisant communiquer deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression de terrain : un *beau pont franchissant le Rhin réunit Strasbourg à Kehl*. *Pont-levis*, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé. *Pont tournant*, qui tourne sur un pivot. *Pont suspendu*, dont le tablier est retenu par des chaînes ou des câbles.

Mar. Plancher des différentes batteries d'un navire et, notamment, plancher supérieur. *Faux pont*, compartiment compris entre la batterie basse et la cale. *Pont de bateaux*, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches. *Pont aux ânes*, nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. (Fig. et fam. Difficulté qui s'arrête que les ignorants.) *Faire le pont*, chômer un jour ouvrable placé entre deux jours fériés. *Ponts et chaussées*, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication.

PONTE n. m. Chacun de ceux qui, au baccara, à la roulette, etc., jouent ensemble contre le banquier. Au jeu d'homme, l'as de cœur ou de carreau.

PONTE n. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent. Quantité d'œufs pondus : *une ponte abondante*.

PONTE, E adj. Muni d'un ou plusieurs ponts : *embarcation pontée*.

PONTER (té) v. a. Etablir le pont de : *ponter un bateau*. V. n. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET (té) n. m. Dans une arme à feu portative, partie de la sous-garde, qui garantit la détente. (V. FUSIL.)

PONTIER (ti-é) n. m. Employé d'un pont tournant.

PONTIFE n. m. (lat. *pontifex*). Prêtre. Dignitaire ecclésiastique. *Grand pontife*, chef du collège des pontifes de Rome. *Souverain pontife*, *pontife romain*, le pape. Fig. et fam. Homme qui se donne des airs d'importance : *les pontifes de la critique*.

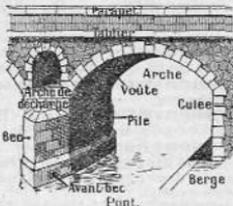
PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient au pontife : *siège pontifical*. N. m. Rituel du pape et des évêques : *le pontifical romain*.

PONTIFICALEMENT (man) adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement*. Fig. Avec solennité.

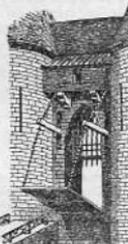
PONTIFICAT (ka) n. m. Dignité de pontife, de pape : *être élevé au pontificat*. Exercice du pouvoir papal : *le pontificat de Pie IX fut très long*.



Poney.



Pont-levis.



Pont-levis.

PONTIFIER (fi-é) v. n. (Se conj. comme *prier*). Officier en qualité de pontife. Fig. Agir, parler avec solennité, emphase.

PONTE (ti) n. m. Masse de verre à l'état de demi-fusion, qu'on utilise pour fixer un objet de verre en fabrication à l'extrémité d'une barre de fer. La barre elle-même.

PONT-NEUF n. m. S'est dit d'airs populaires qui couraient les rues et ainsi appelés parce que les marchands de ces airs se tenaient sur le Pont-Neuf, à Paris. Pl. des *ponts-neufs*.

PONTON n. m. (lat. *ponto*). Pont flottant, composé de bateaux joints. Grand chaland ponté, servant aux travaux de force. Vieux vaisseau rasé, servant de caserne ou de prison : *les prisonniers français, pendant les guerres du premier Empire, eurent beaucoup à souffrir sur les pontons anglais*. *Milit.* Bateau de cuir, qu'on portait autrefois sur un chariot et qui servait à jeter promptement un pont. *Barque plate* qui sert au radoub des vaisseaux.

PONTONAGE n. m. Péage pour passer un pont, une rivière.

PONTONNIER (to-ni-é) n. m. Soldat employé à la construction des ponts : *les pontonniers font partie du corps du génie*. Percepteur du pontonage. Préposé aux stations, dans les services de bateaux.

PONTISEAU (zè) n. m. Verge de métal, qui traverse les vergères dans les formes à papier. Pl. Se dit des raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. (ital. *papalina*). Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPILITE, E adj. (du lat. *poples*, *itis*, jarret). Qui se rapporte au jarret : *muscle popilite*.

POPOTE n. f. Fam. Cuisine, restaurant, ménage : *faire la popote*. Réunion de personnes qui mangent en commun : *popote d'officiers*.

POPULACE n. f. Le bas peuple : *la populace romaine*.

POPULACERIE (ri) n. f. Mœurs, langage de la populace. (Peu us.)

POPULACIER (si-é), ÈRE adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *geste populacrier*.

POPULAGE n. m. Genre de renouéculaires abondantes dans les prés humides, et dites vulgairement *bouton d'or*, *bassin d'or*, *souci-des-marais*.

POPULAIRE (lé-re) adj. (du lat. *populus*, peuple). Qui a rapport au peuple : *l'éducation populaire*; qui lui est favorable : *mesure populaire*; qui est mis à sa portée : *écrits populaires*. Propre au peuple : *expression populaire*. Qui jouit de la faveur du peuple : *Henri IV fut un roi très populaire*. Etat, gouvernement populaire, où l'autorité est entre les mains du peuple. N. m. Le *populaire*, le vulgaire.

ANT. Impopulaire.

POPULAIREMENT (lé-re-man) adv. D'une manière populaire. (Peu us.)

POPULARISER (zè) v. a. Vulgariser : *populariser une idée*. Imposer à la faveur du peuple : *la bonté popularise un roi*.

POPULARITÉ n. f. Caractère, conduite de celui qui cherche à se rendre populaire : *affecter la popularité*. Faveur populaire : *la popularité est souvent éphémère*.

POPULATION (si-on) n. f. Ensemble des habitants d'un pays : *la population des Etats-Unis a beaucoup augmenté au cours du dernier siècle*. Ensemble des êtres humains, animaux ou végétaux, qui composent une catégorie particulière : *la population scolaire*.

POPEULE (om') n. m. (du lat. *populus*, peuplier). Onguent calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPEULEUX, EUSE (léù, eu-zé) adj. Très peuplé : *les quartiers peupuleux de Paris*.

POPELE n. m. Fam. Bas peuple, foule.

POQUER (hé) v. n. Au jeu de boules, jeter sa boule en l'air, de manière qu'elle reste où elle retombe.

POQUET (ké) n. m. (dimin. de poche). Trou dans lequel on réunit plusieurs graines de semence.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le porreau. (On écrit aussi *poracé*.)

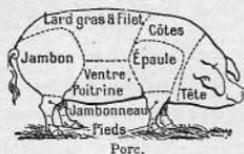
PORC (por) n. m. (lat. *porcus*). Cochon : *un porc gras*. Sa chair : *manège du porc*. Fig. Homme sale, ou débauché, ou gloton. — Le porc est un animal

précieux : toutes les parties de son corps, jusqu'aux entrailles elles-mêmes, sont comestibles. Sa chair qu'il faut toujours consommer très cuite) se con-



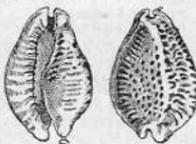
Porcs.

serve dans la saumure. Sa graisse, adhérente à la peau, se nomme *lard*; fondue et conservée en pots, elle donne le *sain-doux*. Le poil, rude (*soies*), est utilisé dans la fabrication des brosses. Le porc mâle se nomme *verrat*, la femelle *truie*, et les petits *porcelets*, *cochonets* ou *goretts*. D'un élevage rapide et facile, le porc se contente des résidus de toutes sortes (eaux grasses) à défaut de glands, châtaignes, pommes de terre, dont il est très friand.



Porc.

PORCELAINE (*le-ne*) n. f. (ital. *porcellana*). Poterie blanche, imperméable, translucide. Coquillage univalve très poli, que l'on appelle aussi *coquille de Vénus*. — La *porcelaine* se distingue des autres produits céramiques, et particulièrement de la faïence, par sa transparence et sa vitrification. Elle est obtenue par la cuisson d'une argile blanche spéciale, le *kaolin*, produit de la décomposition du feldspath, et dont les principaux gisements se trouvent en Chine, au Japon, en Saxe et, en France, aux environs de Limoges. Le kaolin, soigneusement lavé et purifié, est d'abord façonné au tour, au moule et au coulage, avant d'être soumis à une première cuisson au feu. Il reçoit ensuite un email particulier, ou *couverte*, puis subit la cuisson proprement dite, au grand feu des fours. Enfin, la pièce de porcelaine peut être décorée au moyen de divers enduits colorés vitrifiables, qu'une dernière cuisson incorpore à la surface. La porcelaine est utilisée pour la fabrication de services de table, de vases et d'ornements de toute sorte. La *Manufacture nationale* de Sèvres a acquis, dans l'établissement et la décoration des porcelaines, une réputation universelle.



Porcelaines.

PORCELAINIER (*le-ni-è*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la porcelaine : *industrie porcelainière*. N. m. Ouvrier en porcelaine.

PORCELET (*le*) n. m. Jeune porc.

PORC-ÉPIC (*por-ké-pik*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dont le corps est armé de piquants. — Les *porcs-épics* vivent dans le sud de l'Europe, en Asie et en Afrique. Ils sont inoffensifs, nocturnes, et se nourrissent de racines et de fruits.

PORCHAISSON (*chè-son*) n. f. Vêner. Saison où le sanglier est gras. Cet état.

PORCHE n. m. (lat. *porticus*). Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'une habitation.

PORCHER (*ché*), **ÈRE** n. Personne qui garde les porcs : *Eumée était le porcher d'Ulysse*.

PORCHERIE (*ré*) n. f. Étable à porcs.

PORCIN, **E** adj. Relatif au porc : *la race porcine*.

PORÉ n. m. (du gr. *poros*, passage). Interstice



Porc-épic.

qui sépare les molécules des corps. Très petite ouverture de la peau : *les pores livrent passage à la sueur*.

POREUX, **EUSE** (*reà*, *eu-ze*) adj. Qui a des pores : *l'argile sèche est très poreuse*.

PORION n. m. Contremaître de mine de houille.

PORISME (*ris-me*) n. m. gr. *porisma*. Proposition mathématique, en usage chez les Grecs : *les porismes d'Euclide*.

PORNOCRATIE (*sf*) n. f. (du gr. *porné*, courtisane, et *kratos*, pouvoir). *Antiq.* Influence des courtisanes dans le gouvernement.

PORNOGRAPHE n. et adj. Qui s'occupe de pornographie.

PORNOGRAPHIE (*ff*) n. f. (du gr. *porné*, courtisane, et *graphé*, écriture). Littérature impudique, obscène.

PORNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à la pornographie : *écrit pornographique*.

POROSITE (*zi-té*) n. f. État de ce qui est poreux : *la porosité de la pierre ponce*.

PORPHYRE n. m. (du gr. *porphura*, pourpre). Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté. Molette de même matière, qui sert à broyer.

PORPHYRIQUE adj. Qui tient du porphyre. Qui en contient : *laves porphyriques*.

PORPHYRISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER (*zé*) v. a. Réduire en poudre très fine, à l'aide de la molette.

PORPHYROGÈNETE adj. (du gr. *porphurogēnos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs, mais pendant le règne de leur père.

PORQUE n. f. (ital. *porca*). Pièce de construction de renfort, pour les bateaux.

PORQUER (*ké*) v. a. Placer les porques.

PORREAU (*po-ré*) n. m. V. POIREAU.

PORRECTION (*por-ré-si-on*) n. f. (du lat. *porrectum*, supin de *porrigere*, tendre). *Liturg.* Action de faire toucher par les ordinands les objets relatifs à leur ministère.

PORRIGINEUX, **EUSE** (*po-ri-ji-neù*, *eu-ze*) adj. Qui tient du porri.

PORRIGO (*po-ri*) n. m. *Pathol.* Nom de diverses alopecies.

PORT (*por*) n. m. (lat. *portus*). Retrait d'une côte maritime aménagée par l'homme pour offrir aux vaisseaux un abri : *mouiller dans le port de Marseille*. Ville bâtie auprès : *habiter un port de mer*. Sur une rivière, berge propice au chargement et au déchargement des bateaux. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *s'assurer un port dans la tempête*. *Arriver à bon port*, sans accident. *Faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT (*por*) n. m. Action de porter : *le port des cannes plombées est interdit*. Maximum de charge d'un navire : *brick du port de 300 tonneaux*. Prix payé pour faire porter : *payer le port d'un colis*. Maintien habituel : *le port noble de Louis XIV* ; *le port penché du saule*.

Port d'armes, action ou droit de porter des armes. Attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes*.

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *habit encore portable*.

PORTAGE n. m. Action de porter. *Mar.* Point où une pièce porte sur une autre.

PORTAIL (*ta*, l mill.) n. m. (de *porte*). Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice : *des portails gothiques*.

PORTRANT (*tan*) n. m. Anse métallique d'un coffre, d'une malle. Montant qui soutient les décors ou les appareils d'éclairage d'un théâtre.

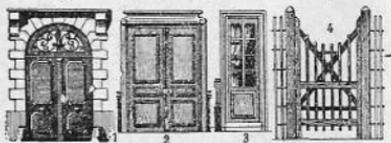
PORTRANT (*tan*), **E** adj. *Techn.* Qui porte. Dans tel état de santé : *être bien ou mal portant*. *Loc. adv.* : *A bout portant*, de très près.

PORTRATIF, **IVE** adj. Aisé à porter : *orgue portatif*.



Portail.

PORTE n. f. (lat. porta). Ouverture pour entrer et sortir : ouvrir ou fermer la porte de la maison. Ce qui clôt cette ouverture : porte de fer ; frapper à la porte. Fig. Entrée, introduction : la vertu est la porte du bonheur. Fausse porte, imitation de porte. Ouvrir ses portes, se dit d'une ville qui s'offre ou se rend. Fig. A la porte, aux portes de, tout près de :



Portes : 1. Coquille ; 2. A deux vantaux ; 3. Vitrée ; 4. A claire-voie.

aux portes de la mort. Mettre à la porte, chasser. Refuser sa porte, interdire à quelqu'un sa maison. Prendre la porte, s'en aller. Mettre la clef sous la porte, partir furtivement. Fig. Porte de derrière, défile, échappatoire. Arc de triomphe : la porte Saint-Denis. Géogr. Gorge, défilé (s'emploie le plus souv. au plur.) : les portes du Caucase. Les portes de l'enfer, le démon, le Mal. Impôt des portes et fenêtres, proportionnel au nombre d'ouvertures d'un bâtiment. Loc. adv. : De porte en porte, de maison en maison. La Porte, la cour du sultan, les Turcs.

PORTE adj. Se dit de la veine qui distribue le sang dans le fœtus.

PORTE-AFFICHES (por-ta-fi-ches) n. m. Invar. Cadre, souvent grillagé, dans lequel on placarde les affiches.

PORTE-AIGLE (por-té-gle) n. m. Invar. Sous le premier Empire, officier porte-drapeau.

PORTE-AIGUILLE (por-té-gui-i, ll mll.) n. m. Invar. Chr. Sorte de pince d'acier, dont on se sert pour tenir l'aiguille à suture.

PORTE-AIGUILLES n. m. Invar. Etui, trousse à contenir des aiguilles à coudre.

PORTE-ALLIEMENTS (por-ta-lye-mé-te) n. m. Invar. Vase, boîte où l'on met des allumettes.

PORTE-AMARRE (por-ta-ma-re) n. m. Invar. Appareil servant à lancer une amarre. Adjectiv. : canon, fusil porte-amarre.

PORTE-ASSIETTE (por-ta-si-é-te) n. m. Cercle ou plateau que l'on met sous les plats servis chauds. Pl. des porte-assiettes.

PORTE-BAGUETTE (ghé-te) n. m. Invar. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette.

PORTE-BAÏONNETTE (ba-io-né-te) n. m. Invar. Pièce de cuir attachée au ceinturon, pour soutenir le fourreau de la baïonnette.

PORTE-BANNIÈRE (ba-ni-ère) n. Invar. Personne qui porte la bannière.

PORTE-BÂT (bâ) n. m. Invar. Bête de somme.

PORTE-BILLETS n. m. Petit portefeuille destiné à contenir des billets de banque.

PORTE-BOBÈCHE n. m. Partie supérieure d'un flambeau, sur laquelle s'appuie la bobèche. Pl. des porte-bobèches.

PORTE-BONHEUR (bo-neur) n. m. Invar. Bracelet d'une seule pièce, sans agrafe, et souvent composé de sept cercles. (On dit aussi fan. PORTE-VEINE.)

PORTE-BOUQUET (bè) n. m. Petit vase à fleurs. Pl. des porte-bouquets.

PORTE-BOURDON n. m. Invar. Pèlerin.

PORTE-BOUTEILLE n. m. Rond de feutre, de bois, de verre, etc., qu'on met sous une bouteille pour préserver la nappe. Pl. des porte-bouteilles.

PORTE-BOUTELLES (tè, ll mll.) n. m. Châssis à rayons, servant à contenir des bouteilles. Hérisson pour égoutter les bouteilles.

PORTE-BRANCARD (har) n. m. Pièce de harnachement, destinée à soutenir un brancard. (V. HARNAIS.)

PORTE-CARNIER (ni-é) n. m. Invar. Celui qui porte le carnier d'un chasseur.

PORTE-CARTES n. m. Invar. Petit portefeuille, ou vase, etc., destiné à contenir des cartes de visite.

PORTE-CHAÎNE (chè-ne) n. m. Invar. Argent. Syn. de CHAÎNEUR.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHAPEAUX n. m. Meuble d'antichambre, muni de paterons pour accrocher les chapeaux.

PORTE-CHARBON n. m. Partie d'une lampe à arc, qui porte le charbon ou les charbons.

PORTE-CIGARE n. m. Invar. Petit tuyau d'ambre, etc., auquel on adapte le cigare pour le fumer.

Porte-cigares, étui pour mettre des cigares.

PORTE-CIGARETTE (rè-te) n. m. Invar. Petit tuyau auquel on adapte une cigarette pour la fumer.

Porte-cigarettes, petit portefeuille à contenir des cigarettes.

PORTE-CLEFS (hè) n. m. Invar. Valet de prison, qui porte les clefs. Anneau pour porter les clefs.

PORTE-COUTEAU (tè) n. m. Invar. Ustensile de table, sur lequel on pose la pointe du couteau pour ne pas salir la nappe.

PORTECRAYON (krè-ion) n. m. Instrument dans lequel on met le crayon.

PORTE-CROIX (kroi) n. m. Invar. Celui qui porte la croix, dans les cérémonies de l'Eglise catholique.

PORTE-CROSSE (kro-se) n. m. Invar. Qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DAIS (dè) n. m. Invar. Celui qui porte un dais.

PORTE-DIEU n. m. Invar. Prêtre qui porte le viatique. (Peu us.)

PORTE-DRAPEAU (pè) n. m. Invar. Officier qui porte le drapeau.

PORTE (tè) n. f. (de porter). Totalité des petits qu'une femelle met bas en une fois : une portée de quatre chats. Distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile, un appareil étend son action : s'éloigner à portée de pistolet. Etendue où la

5 ^e ligne.	4 ^e interligne.
4 ^e ligne.	3 ^e interligne.
3 ^e ligne.	2 ^e interligne.
2 ^e ligne.	1 ^{re} interligne.
1 ^{re} ligne.	

Portée. (Mus.)

main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver : objet à portée de la main. Portée en lourd, poids des marchandises, qu'un navire peut embarquer. Fig. Etendue, capacité de l'esprit : ceci est hors de sa portée. Force, valeur, importance : ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de, pouvoir être à même de. Constr. Distance entre les points d'appui d'une pièce qui n'est soutenue que par quelques-unes de ses parties. Muqig. Les cinq lignes parallèles sur ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE (tan-sè-gne) n. m. Invar. Porte-drapeau.

PORTE-ÉPÉE (té-pè) n. m. Invar. Morceau de cuir, d'étoffe, qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée.

PORTE-ÉPERON (té-pe-ron) n. m. Invar. Courroie de cuir qui soutient l'éperon du cavalier.

PORTE-ÉTENDARD (tè-tan-dar) n. m. Invar. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Etui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard.

PORTE-ÉTRIÈRE (té-tri-è) n. m. Invar. Sangle destinée à relever les étriers.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. Invar. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

PORTE-FAÏNÉANT (fé-né-an) n. m. Invar. Nattes accrochées au brancard gauche des grosses voitures et sur laquelle le roulier se repose.

PORTEFAÏX (fè) n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FANION n. m. Invar. Gradé qui porte le fanion d'un officier général.

PORTE-FENÊTRE n. f. Ouverture qui descend jusqu'au niveau du sol, et sert en même temps de porte et de fenêtre. Pl. des portes-fenêtres. (On dit aussi PORTE-CROISÉE.)

PORTE-FER (fèr) n. m. Invar. Pochette attachée à la selle et qui contient un fer de rechange.

PORTEFEUILLE (*feu*, 11 mil.) n. m. Objet portatif, muni de poches, qui se ferme comme un livre et dans lequel on met des papiers, des valeurs, etc. *Fig.* Fonction de ministre : le portefeuille de la marine. Effets publics ou de commerce : le portefeuille de la banque; avoir toute sa fortune en portefeuille.

PORTEFEUILLE (*feu*, 11 mil., is-te) n. m. Fabricant de portefeuilles.

PORTE-FORT (*for*) n. m. invar. Celui qui garantit qu'une personne prendra un engagement. (Peu us.)

PORTE-FOUET (*foù-è*) n. m. invar. Etui dans lequel le cocher place le gros bout de son fouet.

PORTE-GLAIVE (*glâ-ve*) n. m. invar. Large bande de cuir rattachée au ceinturon, à laquelle était suspendu le sabre-poignard des fantassins.

PORTE-GREFFE ou **PORTE-GREFFES** n. m. Sujet sur lequel on fixe le ou les greffons.

PORTE-HACHE n. m. invar. Etui d'une hache de sapeur.

PORTE-HAUBAN ou **PORTE-HAUBANS** (*por-te-hâ-ban*) n. m. *Mar.* Plate-forme horizontale extérieure, qui donne aux haubans l'écartement suffisant.

PORTE-JUPE n. f. et adj. Qui porte une jupe; femme. N. m. Pince servant à tenir la jupe relevée.

PORTE-LANCE n. m. invar. *Milit.* Crochet et dé de cuir, faisant partie du harnachement des cavaliers armés de la lance.

PORTE-LETTES (*lê-ve*) n. m. invar. Système destiné à contenir des lettres, des papiers.

PORTE-MALHEUR n. m. invar. Personne, objet dont la présence est considérée comme un mauvais présage : le corbeau est un porte-malheur.

PORTEMANTEAU (*té*) n. m. Officier qui portait le manteau du roi. Barre fixée à la muraille et munie de patères, champignons, etc., auxquels on suspend les habits. Sorte de valise; portemanteau de voyage. Etui en drap, renfermant du linge et autres effets de petit équipement et que les soldats de cavalerie portaient autrefois sur le trousséquin de la selle. Nom des potences fixées au bordage d'un navire et sur lesquelles on hisse les embarcations.

PORTE-MÈCHE n. m. invar. Crochet pour soutenir une meche soufrée dans un tonneau.

PORTÈMENT (*man*) n. m. Action de porter. (Ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la Passion.)

PORTE-MENUE n. m. invar. Petit cadre à manche ou à support, dans lequel on place un menu.

PORTE-MINE ou **PORTE-MINES** n. m. invar.

Petit instrument de métal, dans lequel on met un crayon de mine ou des crayons de couleurs différentes pour s'en servir commodément.

PORTE-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. invar. Bourse à fermoir, où l'on met l'argent de poche.

PORTE-MONTRE n. m. invar. Petite boîte ouverte, où l'on place une montre. Petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée.

PORTE-MOR (*mor*) n. m. invar. Partie de la bride, qui soutient le mors.

PORTE-MOUSQUETON (*mous-ke-ton*) n. m. invar. Crochet ou agrafe qu'on fixe au bas de la bandoulière d'un cavalier pour soutenir le mousqueton. Agrafe aux chaînes et aux cordons de montre.

PORTE-OR n. m. invar. Petit porte monnaie ou étui spécial pour les pièces d'or.

PORTE-OUTIL (*ti*) n. m. invar. Pièce qui soutient la lame, la scie, etc., dans diverses machines.

PORTE-PARAPLUIES (*plu-è*) n. m. invar. Utensile de formes diverses, dans lequel on dépose les parapluies.

PORTE-PAROLE n. m. invar. Celui qui parle au nom des autres.

PORTE-PLAT (*pla*) n. m. Corbeille de fil de fer, support de métal, de porcelaine, etc., servant à porter ou à déposer les plats chauds. Pl. des porte-plats.

PORTE-PLUME n. m. invar. Petite tige destinée à maintenir les plumes métalliques.

PORTER (*té*) v. a. (*lat. portare*). Soutenir un poids, une charge : porter un fardeau. Transporter d'un

lieu dans un autre : porter des denrées au marché. Avoir sur soi : porter une somme d'argent. Être vêtu de : porter le deuil. Tenir : porter la tête haute. Diriger : porter ses regards. Rapporter : argent qui porte intérêt. Porter la main sur quelqu'un, le frapper. Porter les armes, être soldat. Porter l'épée, la robe, la soutane, être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : porter quelqu'un au mal. Causer : porter malheur. Porter envie, envier. Porter la parole, parler au nom de plusieurs. Porter un toast, boire à la santé de quelqu'un. Porter un beau nom, être d'une famille illustre. Porter un candidat, lui donner sa voix dans une élection. Porter des fers, être prisonnier, esclave, au pr. et au fig. Porter le poids des affaires, les diriger seul. Porter un pieu d'une faute, en être puni. Porter ses pas en un lieu, s'y transporter. Porter quelqu'un aux nues, le louer excessivement. Porter un article sur un registre, l'y inscrire. Porter bien la voile, se dit d'un navire qui, muni d'une haute et large voilure, avance vite sans trop incliner. *Fig.* et *fam.* Même sens que la locution suivante. Porter bien son vin, boire beaucoup sans s'enivrer. V. n. Poser, être soutenu : tout l'édifice porte sur une colonne. Attendre : à ma carabine porte à 500 mètres. Être en état deestation : la chatte porte huit semaines. *Mar.* Se diriger : porter au sud. Avoir pour objet : sur quoi porte votre critique? Porter à la tête, se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit. Porter à faux, se dit des pièces qui ne sont pas d'aplomb sur leur point d'appui. *Fig.* : ce raisonnement porte à faux, n'est pas juste, concluant. Porte à faux (*un*), partie d'un ouvrage, d'une construction, etc., qui n'est pas directement soutenue par un appui. Se porter v. pr. *Fig.* Se transporter : la foule se porte où la réclame l'appelle. Se livrer : se porter à des voies de fait. Se présenter : se porter candidat. Se porter fort pour quelque'un, répondre pour lui. Se porter bien ou mal, être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*teur*) n. m. (mot angl.). Bière anglaise, forte et amère.

PORTEREAU (*rs*) n. m. Ecluse en palis, établie sur les rivières. Bâton sur lequel on porte des pièces de bois au chantier.

PORTE-RESPECT (*rè-s-pè*) n. m. invar. Armé qu'on porte pour sa défense. Tout extérieur qui inspire le respect. Personne dont la présence inspire le respect.

PORTE-TAPISSERIE (*pi-se-ri*) n. m. invar. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT (*trè*) n. m. invar. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Dont le métier est de porter des fardeaux : chaise à porteurs. Porteur d'eau, porteuse de pain, personne dont le métier est de monter à domicile de l'eau, du pain. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre : remettez la réponse au porteur. Celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement : billet payable au porteur. Celui qui est chargé : 1° de faire une proposition ; porteur de paroles ; 2° d'annoncer un événement : porteur de bonnes nouvelles. Cheval d'un attelage monté par le conducteur, à gauche du sous-verge.

PORTE-VEINE n. m. invar. *Fam.* Syn. de PORTE-BONHEUR.

PORTE-VENT (*van*) n. m. invar. Tuyau conducteur du vent dans les organes.

PORTE-VERGE (*vèr-je*) n. m. invar. Bœuf-va qui porte une verge dans les cérémonies.

PORTE-VOIX (*voi*) n. m. invar. Instrument en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons : le porte-voix sert aux officiers de marine pour se faire entendre à distance.

PORTIER (*ti-è*), **ÈRE** n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison. Adjectif : frère portier.

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un véhicule par laquelle on monte et on descend : la portière d'un wagon. Rideau qu'on place devant une porte : portière de peluche. Élément d'un pont de bateaux.



Porte-montre.



Porte-voix.

PORTIÈRE adj. f. Econ. rur. Qui peut porter des petits : *vache, brébis portière*.

PORTILLON (ti, li mill, on) n. Petite porte.

PORTION (si-on) n. f. (lat. *portio*). Partie d'un tout ; les *portions d'un héritage*. Certaine quantité de pain, de viande, etc. données à chacun pour sa part dans un restaurant : *manger à la portion*.

PORTIONCLE (si-on) n. f. Petite portion. N. pr. (V. Part. hist.).

PORTIONNAIRE (si-on-nè-re) n. et adj. Qui peut prétendre à une portion d'héritage.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus*; de *porta*, porte). Galerie ouverte à voûte soutenue par des colonnes : le *portique de la Madeleine, à Paris*. Gymn. Poutre horizontale, soutenue par des poteaux, à laquelle on accroche les agrès. (V. GYMNASTIQUE.) *Philos.* Secte philosophique des stoïciens, dont le chef, Zénon, enseignait sous un portique d'Athènes.

PORTLANDIEN, ENNE (di-in, è-ne) adj. Se dit de la partie supérieure du système jurassien : *calcaire portlandien*. N. m. : le *portlandien*.

PORTO n. m. Vin renommé récolté en Portugal.

PORTON n. m. (de l'ital. *porta oro*, porte-or). Marbre noir, veiné de jaune.

PORTRAIRE (trè-re) v. a. (du lat. *protrahere*, tirer en avant). Faire le portrait de quelqu'un. (Vx.)

PORTRAIT (trè) n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture, le dessin, la photographie, etc. : *Hyacinthe Rigaud a laissé de remarquables portraits*. Ressemblance parfaite : *cet enfant est le portrait de son père*. Littér. Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *La Bruyère excelle dans les portraits*.

PORTRAITISTE (trè-tis-te) n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait : *Gainsborough est un des plus grands portraitistes anglais*.

PORTRAITURE (trè) n. f. Portrait. (Vx.)

PORTRAITURER (trè) v. a. (du vx mot *portraire* ou *pourtraire*). Faire le portrait de quelqu'un.

PORT-SALUT n. m. Fromage à pâte ferme, fabriqué dans la Sarthe et la Mayenne.

PORTUGAIS, E (ghè, è-se) adj. et n. Du Portugal : les navires portugais firent les premiers le tour de l'Afrique.

PORTULACACÉES (sé) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones dialypétales ayant pour type le genre *pourpier* (*portulaca*). S. une *portulacacée*.

PORTULAN n. m. (ital. *portolano*). Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées : les *portulans sont des documents précieux pour l'histoire de la géographie*.

PORTUNE n. m. Genre de crustacés, comprenant les crabes dits vulgairement *étrilles*.

POSADA (za-da) n. f. (mot espagnol). Auberge, en Espagne.

POSAGE (za-je) n. m. Action de poser, d'établir : le *posage d'une sonnette*.

POSE (pô-se) n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc. Attitude : *prendre une position indolente*. Fam. Affectation, prétention : *soyez sans pose*. Durée d'exposition lumineuse nécessaire à l'impression du sujet sur la plaque photographique.

POSÉ (zé), E adj. Grave, sérieux : *homme posé*; *maintien posé*. A main posée, lentement, avec application. ANT. Etonné, léger, emporté.

POSEMÉNT (zé-man) adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément*.

POSER (zé) v. a. (lat. *ponere*). Placer, mettre : *poser un livre sur une table*. Arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux*. Jeter, mettre à demeure : *poser des fondements*. Ecrire : *poser des chiffres*. Fig. Etablir : *poser un principe*. Donner de la valeur, de la notoriété : *un succès pose un auteur*. Adresser : *poser une question à un candidat*. Poser les armes, faire la paix. V. n. Etre placé, appuyer sur : *poutre qui pose sur le mur*. Prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser debout, assis*. Fig. et fam. Affecter une atti-



Portuns.

tude prétentieuse. **Se poser** v. pr. S'ériger en, se donner pour : *se poser en justicier, en victime*.

POSEUR, EUSE (zeur, eu-se) n. et adj. Fam. Affecté, visant à l'effet : les *poseurs sont insupportables*. N. m. Qui dirige ou fait la pose de certains objets : *poseur de parquets*.

POSITIF, IVE (zi) adj. (lat. *positivus*). Certain, constant : *fait positif*. Qui s'appuie sur les faits d'expérience : *sciences positives*. Qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses : *esprit positif*. Alg. Quantités positives, précédées du signe plus (+). Physiq. Electricité positive, celle qu'on obtient en frottant du verre avec un morceau de drap, et qu'on affecte du signe plus. *Pôle positif*, v. *PÔLE*. Photogr. *Epreuve positive*, épreuve que l'on obtient en exposant à la lumière un négatif au contact duquel on a placé une feuille de papier, une plaque, une pellicule, etc., sensibilisées : *Epreuve positive reproduit les lumières et les ombres du modèle*. (On dit aussi POSITIF N. m. et POSITIVE N. f.) N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif*. Petit buffet d'orgues. Gramm. Degré de comparaison, exprimé par l'adjectif seul. Clavier d'accompagnement d'un grand orgue.

POSITION (zi-si-on) n. f. Situation d'une chose : *reconnaître la position d'un navire échoué*. Orientation : *la position d'une ville*. Attitude : *position du corps*. Terrain occupé par les troupes : *une forte position*. Fig. Emploi : *avoir une position de 20.000 francs*.

POSITIVEMENT (zi, man) adv. Certainement, précisément : *être positivement certain d'une chose*.

POSITIVISME (zi-ti-vis-me) n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses. Système de philosophie fondé par Auguste Comte. (V. COMTE [Part. hist.])

POSITIVISTE (zi-ti-vis-te) adj. et n. Qui professe le positivisme : *Litré fut positiviste*.

POSOLITE (pos-po) n. f. (polon. *pospolita*). Corps militaire de nobles polonais.

POSSEDE (pô-sè-dé), E adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu*. N. Démoniaque : *exorciser un possédé*. Personne violente ou extravagante.

POSSEDER (pô-sè-dé) v. a. (lat. *possidere*). — Se conj. comme *accéder*.) Avoir en sa possession; jouir de : *posséder la fortune*. Fig. Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques*. Dominer : *la fureur le possède*. **Se posséder** v. pr. Se contenir, être maître de soi.

POSSESEUR (pô-sè-seur) n. m. Qui possède : le *possesseur n'est pas toujours propriétaire*.

POSSESSIF (pô-sè-sif) n. et adj. m. Se dit des mots qui expriment la possession : *un possessif*; *adjectif possessif* (qui détermine le nom en y ajoutant une idée de possession). Les adjectifs possessifs sont :

MASC. SING. : Mon, ton, son, notre, votre, leur.
FEM. SING. : Ma, ta, sa, notre, votre, leur.
PLUR. DES DEUX GENRES : Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.

Pronom possessif, qui tient la place du nom en faisant connaître à qui appartient la personne ou la chose dont on parle. Les pronoms possessifs sont :

MASC. SING.	FEM. SING.	MASC. PLUR.	FEM. PLUR.
Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Le nôtre	La nôtre	DES (Les nôtres)	
Le vôtre	La vôtre	DEUX (Les vôtres)	
Le leur	La leur	GENRES : (Les leurs)	

POSSESSION (pô-sè-si-on) n. f. (lat. *possessio*). Jouissance actuelle d'un bien, non fondée sur un titre de propriété : *possession n'implique pas forcément propriété*; *la possession prolongée pendant un certain temps peut faire acquérir la propriété par prescription*. Chose possédée : *les possessions de la France en Afrique*. Etat d'une personne dont le démon seul dirige les actes.

POSSESSIONNEL, ELLE (pô-sè-si-o-nèl, è-le) adj. Qui marque la possession : *démarches possessionnelles*.

POSSESSOIRE (pô-sè-soi-re) adj. Dr. Relatif à la possession : *intenter une action possessoire*. N. m. Droit de posséder : *contester le possessoire*.

POSSIBILISME (pô-si-bi-lis-me) n. m. Conception des possibilités.

POSSIBILISTE (po-si-bi-lis-te) n. et adj. Socialiste opportuniste.

POSSIBILITÉ (po-si) n. f. Qualité de ce qui est possible : *je ne vois pas la possibilité de vous satisfaire*. ANT. **Impossibilité**.

POSSIBLE (po-si-ble) adj. (lat. *possibilis*). Qui peut être, qui peut se faire : *tout est possible*. Se met toujours au singulier après les expressions **le plus**, **le moins** : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible*. Adv. et elliptique. **Possible**, peut-être, je ne dis pas non. Loc. adv. **Au possible**, extrêmement : *avare au possible*. ANT. **Impossible**.

POSTAGE n. m. Action de préparer pour la poste : *faire le postage pour un paquebot*.

POSTAL (pos-tal), **E**, **AUX** adj. Qui concerne les postes : *régime postal*; *convention postale*.

POSTALISER (li-zé) v. a. Expédier par la poste ce qui normalement aurait dû être envoyé par un autre moyen : *postaliser un télégramme*.

POSTCOMMUNION (pos-ko-mu-n) n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE (post) n. f. Date postérieure à la date véritable. ANT. **Antidate**.

POSTDATER (post-da-té) v. a. Mettre une post-date à un écrit quelconque : *post-dater un acte*. ANT. **Antidater**.

POSTE (pos-te) n. f. (lat. *posita*). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs : *maître de poste*. Distance entre deux relais, ordinairement de deux lieues : *de Paris à Metz, il y a six postes*. *Courir la poste*, aller très vite, agir précipitamment. Administration publique chargée du transport des lettres, dépêches, etc. Courrier, voiture qui les porte. Bureau où on les dépose. *Poste restante*, suscription à porter sur les objets de correspondance qu'on veut faire distribuer au guichet d'un bureau. Loc. adv. **À sa poste**, à sa disposition. (Vx.)

POSTE (pos-te) n. m. (ital. *posto*). Lieu où des gens, particulièrement des soldats, sont placés pour garder, surveiller ou combattre : *mourir à son poste*. Corps de garde : *entrer au poste*. Soldats qui y sont placés : *relevier un poste*. *Mar.* Logement : *poste des aspirants*. Fig. Emploi, fonction : *occuper un poste élevé*.

POSTER (pos-té) v. a. Placer dans un poste : *poster des assassins, des chasseurs*.

POSTER (pos-té) v. a. Mettre à la poste.

POSTÉRIEUR, E (pos-té) adj. (lat. *posterior*). Qui vient après, dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur*. Qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête*. N. m. *Fam.* Derrière : *tomber sur le postérieur*. ANT. **Antérieur**.

POSTÉRIEUREMENT (pos-té, man) adv. Après, dans un temps postérieur. ANT. **Antérieurement**.

POSTÉRIORI (pos-té) (A) loc. adv. (du lat. *a posteriori*, sous-ent. *ratione quam experientia*, après l'expérience). Se dit d'un raisonnement remontant de l'effet à la cause. Substantiv. : *un a posteriori*.

POSTÉRIORITÉ (pos-té) n. f. Etat d'une chose postérieure à une autre. ANT. **Antériorité**.

POSTÉRITÉ (pos-té) n. f. (lat. *posteritas*). Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham*. Les générations futures : *transmettre son nom à la postérité*.

POSTES (pos-te) n. f. pl. Archit. Ornement sculptural en forme d'enroulements successifs et distincts.

POSTFACE (post-in) f. (du lat. *post*, après, et *faci*, parler). Avertissement à la fin d'un livre. ANT. **Préface**.

POSTHUME (pos-tu-me) adj. (lat. *posthumus*; de *post*, après, et *humus*, terre). Né après la mort de son père : *filz posthume*. Publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume*.

POSTICHE (pos-ti-che) adj. (ital. *positiccio*). Fait et ajouté après coup : *ornement postiche*. Qui n'est pas nécessaire : *vers postiche*. Fig. Faux, simulé : *douleur postiche*. Faux, artificiel : *cheveux postiches*.

POSTIER (pos-ti-é) n. m. Cheval de poste. *Fam.* Employé de la poste. (Au fém. *postière*.)

POSTILLON (pos-ti, ll mill., on) n. m. (ital. *postiglione*). Conducteur de la poste aux chevaux. Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage : *le postillon d'un équipage de gala*.

POSTSCÉNUM (post-sé-ni-om) n. m. Partie du théâtre des anciens, située derrière la scène.

POSTSCOLAIRE (post-sko-lè-re) adj. Qui a lieu après l'école ou après les études scolaires : *instruction postscolaire*; *œuvres postscolaires*.

POST-SCRIPTUM (post-scrip-tum) n. m. Invar. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. (S'écrit en abrégé P.-S.)

POSTULANT (pos-tu-lan), **E** n. Qui demande, brigue une place. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse.

POSTULAT (pos-tu-la) n. m. (du lat. *postulare*, chose demandée). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. (On dit aussi **POSTULATER** et au pl. **POSTULATA**.)

POSTULATER, TRICE (pos-tu) n. et adj. (de *postuler*). Celui, celle qui demande.

POSTULATION (pos-tu-la-si-on) n. f. Action de postuler.

POSTULER (pos-tu-lé) v. a. (du lat. *postulare*, demander). Demander avec instance : *postuler un emploi*. V. n. Occuper pour une partie.

POSTURE (pos-tu-re) n. f. (ital. *postura*). Attitude, maintien : *posture comode*. Fig. Situation : *être en bonne, en mauvaise posture*.

POT (p) n. m. (lat. *pop. pottium*). Vase de terre ou de métal : *pot à fleurs*. Miroite de cuisine : *faire bouillir le pot*. Fig. Mettre la poule au pot, vivre dans l'aisance. *Pot de chambre*, vase de nuit. Ancienne mesure contenant deux pintes. Format de papier (environ 0m.40 sur 0m.31). *Pot à, pot pour* : *pot à fleurs, pot à eau, Pot de, plein de* : *pot d'eau*. Fig. *Payer les pots cassés*, le dommage. *Decouvrir le pot aux roses*, le secret. *Tourner autour du pot*, user de circonlocutions ; prendre des détours. *Pot au noir*, situation peu claire et dangereuse. *A la fortune du pot*, sans cérémonie. *Pot pourri*, ragout de plusieurs sortes de viande. Fig. Chanson dont les couplets sont sur différents airs. Production littéraire, formée de divers morceaux.



Pot à eau.

POTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est potable.

POTABLE adj. (du lat. *potare*, boire). Propre à être bu : *les eaux stagnantes ne sont pas potables*. Non parfait, mais dont on peut se contenter : *vin potable*. Fig. : *vers potables*. Liquide : *o potable*.

POTAGE n. m. *Fam.* Lyceen, collégien.

POTAGE n. m. (de *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire : *potage gras, maigre*. Fig. *Pour tout potage*, pour tout bien.

POTAGER (jé) n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits. Fourneau de cuisine, à charbon de bois.

POTAGER (jé), ÈRE adj. Comestible : *plantes potagères*. Où l'on cultive des légumes : *jardin potager*.

POTAMOT (mo) ou **POTAMOÛTON** (mo-jé) n. m. Genre de naïadaécées aquatiques des régions tempérées.

POTARD (tar) n. m. *Pop.* Pharmacien.

POTASSE (ta-se) n. f. (de l'alle. *potasche*, cendres de pot). Hydrate de potassium : *la potasse est un poison énergique*. — L'hydrate de potassium, dit encore *potasse caustique*, pour le distinguer de la *potasse du commerce*, qui n'est qu'un carbonate de potassium impur, est un corps basique blanc, solide, caustique. Il est utilisé en médecine et très employé pour le blanchiment, la fabrication des savons, le nettoyage des peintures, etc.

POTASSIQUE (ta-si-ke) adj. Se dit des dérivés du potassium : *sels potassiques*; *engrais potassiques*.

POTASSIUM (ta-si-om) n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse : *le potassium fut isolé par Davy en 1807*.

POT-AU-FEU (po-té-féu) n. m. Inv. Mets composé le plus souvent de viande de bœuf bouillie dans l'eau avec carottes, poireaux, etc. Viande avec laquelle



Postes.

on prépare ce mets. Marmite dans laquelle on le fait cuire. Adjectif. Attaché à son ménage.

POT-BOUILLE (*po-bou, Il ml.*) n. f. *Pop.* Ordinaire du ménage.

POT-DE-VIN (*po*) n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Cadeau que l'on fait à quelqu'un pour obtenir, conclure par son intermédiaire : *toucher un pot-de-vin*. Pl. des *pot-de-vin*.

POT-DE-VINIER (*po-de-vi-ni-è*) n. m. *Fam.* Celui qui exige, reçoit des *pot-de-vin*. Pl. des *pot-de-viniers*.

POTE adj. f. *Main pote*, enflée, trop grosse.

POTEAU (*té*) n. m. (du lat. *postis*, jambage de porte). Pièce de charpente fixée verticalement en terre. *Turf.* Le point de départ ou d'arrivée : *se présenter au poteau ; se faire battre sur le poteau*.

POTÉE (*té*) in. f. Ce que contient un pot. Etain calciné, qui sert à polir. Composition pour former un moule de fondeur.

POTELE, E adj. Gras, arrondi : *main potelée*.

POTELET (*té*) n. m. Petit poteau, ordinaire ou de soutien, sous les appuis de croisée, au-dessus des linteaux de porte, etc.

POTENCE (*tan-sé*) n. f. (du lat. *potentia*, puissance, appui). Béquille. (Vx.) Instrument qui sert au supplice de la pendaison. Le supplice même : *condamné à la potence*. *Fig.* Gibier de potence, homme qui mérite d'être pendu. Appareil pour mesurer la taille des hommes et des animaux. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour y suspendre quelque chose : *la potence d'un réverbère*.

POTENCE (*tan-sé*). E adj. *Blas.* Se dit d'une pièce de longueur terminée en forme de potence.

POTENTAT (*tan-ta*) n. m. (du lat. *potens*, puissant). Souverain absolu d'un grand Etat : *les rois de Perse furent longtemps les plus grands potentats de l'Asie*. *Fig.* Homme qui se donne des airs d'autorité.

POTENTIEL, ELLE (*tan-si-èl, è-le*) adj. *Philos.* Qui n'est qu'en puissance : *qualité potentielle*. *Méd.* Qui n'agit qu'au bout d'un certain temps : *causé par potentiel*. (*Gramm.*) Qui n'exprime que la possibilité continue de l'action. — N. m. *Electric.* Deux conducteurs électrisés positivement, par exemple, sont dits avoir le même potentiel si, lorsqu'on les met en communication par un fil isolé, il ne passe aucune quantité d'électricité d'un conducteur sur l'autre. Dans le cas contraire, on dit qu'ils sont à des potentiels différents.

POTENTIELLEMENT (*tan-si-è-le-man*) adv. D'une manière potentielle. (Peu us.)

POTENTILLE (*tan-ti, Il ml.*) n. f. Genre de rosacées, comprenant de petites plantes des pays tempérés et froids.

POTENTIOMÈTRE (*tan-si-è-m*) n. m. *Electr.* Appareil pour mesurer des différences de potentiel.

POTERIE (*pt*) n. f. (de *pot*). Vaisselle de terre : *de riches poteries*. Lieu où elle se fabrique. Art du potier. Vaisselle de métal. Pots employés dans la construction de planchers, voûtes, etc. Tuyaux de terre cuite pour former une cheminée, etc.

POTERNE (*tér-ne*) n. f. (lat. *posterula*). Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé. *Poterne couverte*, voûte sous un quai.

POTESTATIF (*tés-ta-tif, IVE*) adj. (du lat. *potestas*, pouvoir). Qui est à la volonté d'une des parties contractantes : *condition potestative*.

POTICHE n. f. (de *pot*). Vase de porcelaine décorée et en particulier vase de Chine ou du Japon. Vase de verre décoré, imitant la porcelaine de Chine.

POTIER (*ti-è*) n. m. Qui fabrique, vend le poterie.

POTIN n. m. (de *pot*). Nom de divers alliages de cuivre, étain et plomb : *potin jaune ; potin gris*.

POTIN n. m. *Fam.* Tapage, commérage, cancan.

POTINIER (*ni-è*) v. n. Faire des cancan, médire.

POTINIER (*ni-è*), **ERE** n. et adj. *Fam.* Qui fait du potin, des potins.

POTION (*si-on*) n. f. (du lat. *potio*, boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillères : *potion calmante*.

POTIRON n. m. Espèce de courge comestible, jaune ou verte. Nom donné à plusieurs champignons comestibles.

POTOROU n. m. Genre de mammifères marsupiaux, propre à l'Australie, le Chili et l'Amérique du Sud.

POTRON-JAQUET (*té*) n. m. Des le potron-jaquet, dès la pointe du jour. (Ondit aussi POTRON-MINIST.)

POU n. m. (lat. *pediculus*). Genre d'insectes hémiptères, parasites sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. *Chercher des poux à quelqu'un*, le chicaner à propos de riens. Pl. des *poux*.

POUACRE n. et adj. (même orig. que *podagre*). *Fam.* Sale, dégoutant, vilain.

POUAB! interj. qui exprime le dégoût.

POUBELLE (*bè-le*) n. f. (de *Poubelle* préfet de la Seine). Boîte à ordures ménagères.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main, opposable aux autres. Gros orteil. *Fig.* Mettre les pouces, céder après résistance. *Manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir. *Se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12^e partie du pied, soit 0^m.027 : *le pouce valait 12 lignes*. *Fig.* Très petite quantité : *ne pas céder un pouce de territoire*.

POUCETTES (*sè-te*) n. f. pl. Corde ou chaînette pour attacher ensemble les pouces d'un prisonnier : *mettre les poucettes à un prisonnier récalcitrant*.

POUCIER (*si-è*) n. m. Morceau de métal ou de cuir, propre à garantir le pouce. Pièce de loquet que meut le pouce.

POU-DE-SOIE (*soi*) n. m. V. *POU-DE-SOIE*.

POLDING ou **POUDINGE** (*din-ghe*) n. m. (*angl. pudding*). Mets anglais, composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. (On dit aussi *PLUM-PUDDING*.) Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. (lat. *pulvis*). Pousière : *secouer la poudre de ses habits*. Substance pulvérisée : *sucrer en poudre*. Composition médicale, desséchée et broyée : *poudre vernifuge, purgative*, etc. Pousière qu'on met sur l'écriture pour la sécher. Amidon pulvérisé et parfumé dont on se sert pour les cheveux, la peau, etc. : *poudre blanche, rose*. *Poudre de chasse, poudre à canon*, mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre, pour lancer des projectiles. *Fig.* *Poudre de perlimpinpin*, remède de charlatan. *Coton-poudre*, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon. *Poudre fulminante*, espèce de poudre qui détone par le choc, le frottement. *Loc. div.* : *Jeter de la poudre aux yeux*, en faire accroire. *Mettre, réduire en poudre*, briser, détruire complètement. *N'avoir pas inventé la poudre*, n'être pas intelligent. — *POUDRE À CANON*. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc. ; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du vi^e siècle, elle fut employée, par les Grecs du bas-empire, sous forme de fusées incendiaires ou *feu grégeois*. Ce n'est qu'au xiv^e siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et de Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.



Potorou.



Pou (tr. grossi).



Potence

(XVII^e s.).

De nos jours, on distingue, d'après leur composition, les poudres noires, les poudres chloratées, les poudres picroatées et les poudres colloïdales ou sans fumée. La poudre noire est composée de charbon, soufre et salpêtre. Les poudres chloratées (cheddite) sont un mélange de chlorate de potassium et de nitrotoluène. Les poudres sans fumée sont à base de coton nitré. La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'Etat s'en est réservé le monopole.

POUDRER (dré) v. a. Couvrir d'une légère couche de poudre de riz, d'amidon, etc. : *poudrer son visage après s'être rasé.*

POUDRERIE (ri) n. f. Fabrique de poudre.

POUDRETTE (dré-te) n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre : l'action de la *poudrette* est rapide, mais dure peu.

POUDREUX, EUSE (dré, eu-ze) adj. Couvert de poussière : *habitué tout poudreux*; *route poudreuse*. N. f. Instrument servant aux pulvérisations. Petit meuble de toilette. (Syn. COIFFEUSE.)

POUDRIER (dri-é) n. m. Celui qui fait la poudre à canon. Boîte pour la poudre à sécher l'écriture.

POUDRIÈRE n. f. Magasin à poudre : les *poudrières* doivent être éloignées des habitations. Poire à poudre. Boîte à poudre.

POUDRIN n. m. Syn. de EMBRUN.

POUDROIEMENT (droi-man) n. m. Caractère de ce qui poudroie : le *poudroisement* de la route.

POUDROYER (droi-é) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) S'élever en poussière; être couvert de poussière : la *route poudroie*.

V. a. Couvrir de poussière.

POUF ! interj. exprimant le bruit de la chute ou d'une explosion : *pouf ! le voilà par terre !*

POUF n. m. Siège en forme de gros tabouret capitonné bas et large. Annonce emphatique et trompeuse. *Fam. Faire un pouf, ne pas payer ce qu'on doit.* Genre de coiffure de femme. Tournure qui fait bouffer la jupe par derrière.



Pouf.

POUFFER (pou-fé) v. n. Reclater : *pouffer de rire.*

POULLARD (pou, ll mil., ar) n. m. Jeune perdreau ; jeune faisân.

POUILLE (pou, ll mil.) n. f. Reproches mêlés d'injures. (Ne s'emploie guère qu'au pl. et dans la locution *chanter pouilles à quelqu'un.*)

POUILLE (pou, ll mil., é) n. m. (lat. *polyptychum*.) Etat des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POULLER (pou, ll mil., é) v. a. Chercher les poux. Chanter pouilles, dire des injures.

POULLIERE (pou, ll mil., é-ri) n. f. Pop. Extrême pauvreté. Avarice. Lieu malpropre.

POUILLEUX, EUSE (pou, ll mil., é, eu-ze) n. et adj. Qui a des poux. Personne misérable.

POUILLOT (pou, ll mil., o) n. m. Sous-genre de fauvettes, gris verdâtre, dites aussi *rosignols bâtarde*.



Pouillot.

POULLAILLER (la, ll mil., é) n. m. Bâtimen où on loge les poules : les *poullailers* doivent être facilement nettoyables. Marchand de volailles. *Théât.* La galerie la plus élevée, appelée aussi *paradis*.

POULLAILLERIE (la, ll mil., é-ri) n. f. Lieu où l'on vend de la volaille.

POULAIN (tin) n. m. (lat. pop. *pullanus*.) Jeune cheval de moins de 30 mois. Assemblage de deux madriers dont on se sert pour descendre les tonneaux dans les caves ou les faire glisser d'un camion.



Chaussure à la poulaïne.

POULAINE (lé-ne) n. f. (de *Poulaine* anc. n. de la Pologne.) *Souliers à la poulaine*, chaussures à pointe recourbée polonaise, que l'on porta au xiv^e et au xv^e siècle. Extrême avant d'un navire. Cabinet d'aisances qui s'y trouve.

POULARDE n. f. Jeune poule engraisnée.

POULE n. f. (lat. *pulla*.) Femelle du coq : les *poules de Houdan* sont d'excellentes *poudeuses*. Femelle de divers oiseaux. *Poule faisane*, femelle du faisân. *Poule d'Inde*, femelle du coq d'Inde. *Poule d'eau*, oiseau aquatique, appelé aussi *gallinule*. *Fig. Poule mouillée*, personne qui manque de résolution.



Poules : 1. De Padoue ; 2. Cochinchinoise ; 3. Du coq de combat anglais ; 4. De Hambourg ; 5. De Brahmnaputra et ses poussins ; 6. De Houdan ; 7. Barbut ; 8. Nègre.

de courage. *Avoir la chair de poule*, avoir le frisson, ou trembler de peur. *Tuer la poule aux œufs d'or*, tarir une source de bénéfices continuels, en voulant retirer d'un seul coup trop de bénéfices. Jeu, assaut, au billard, à l'épée, etc. Mise de chaque joueur. Enjeu total : *gagner la poule*. Figure du quadrille français, appelée aussi *main droite*. *Prov.* : La poule ne doit pas chanter devant le coq, une femme ne doit pas faire la loi à son mari, prendre le pas sur lui.

POULET (lé) n. m. (de *poule*.) Petit d'une poule. *Poulet d'Inde*, jeune dindon. *Arg.* *mitil*. Cheval de selle. *Fig.* Billet galant.

POULETTE (lé-te) n. f. Jeune poule. Terme de caresse. Sauce faite avec du beurre, un jaune d'œuf et un petit filet de vinaigre.



POULICHE n. f. Jument non adulte. **POULE** (ll) n. f. (orig. germ.) Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

POULLIER (ll-é) n. m. Poulailler. (Vx.) Banc de galets et de sable.

POULLIERIE (ll-ri) n. f. Fabrique de poules. **POULLIER** n. m. Fabricant ou marchand de poules.

POULLIEMENT (man) n. m. Action de pouliner. **POULLINER** (né) v. n. (rad. *poulain*.) Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE n. et adj. f. Se dit d'une jument destinée à la reproduction : *jument poulinière*.

POULIOT (li-o) n. m. (lat. *pulegium*). Plante du genre des menthes, utilisée comme stimulant. Petit treuil à l'arrière d'une charrette.

POULOT, OTTE (lo, o-te) n. Terme d'amitié, en parlant à un enfant, etc.

POULPE n. m. (gr. *pōlipous*). Terme général qui désigne la plupart des mollusques céphalopodes, à longs tentacules, et qui peuvent atteindre une forte taille : *les poulpes sont communs sur les côtes de France*.

POULS (pou) n. m. (lat. *pulsus*). Battement des artères : *pouls fréquent, filiforme*. Fig. Tâter les pulsations, sonder ses dispositions. Se tâter le pouls, consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. (lat. *pulmo*). Viscère contenu dans le thorax et qui est le principal organe de la respiration : *c'est dans les poumons que le sang se revivifie*. (V. RESPIRATION.)

POUPARD (par), E n. et adj. Se dit d'un petit enfant gras et joufflu, et aussi d'une personne adulte grasse et jouffle comme un enfant : *physionomie pouparde*. N. m. Enfant au maillot. Poupée sans jambes, représentant cet enfant.

POUPART (par) n. m. Gros crabe des côtes de France.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau, par opposition à la proue. Fig. Avoir le vent en poupe, être en faveur, en train de faire fortune. ANT. **Proue**.

POUPÉE (pé) n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants. Mannequin des modistes et des tailleurs. Figurine de plâtre, qui sert de but dans un tir. Etoupe ou filasse dont on garnit la quenouille. Chacune des deux pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. Fig. Petite personne insignifiante et très parée.

POUPIN, E adj. Frais, coloré ; figure poupin. Substantif : *faire le poupin*, le gentil.

POUPON, ONNE (o-ne) n. Bébé : *une nourrice et son poupon*. Jeune garçon, jeune fille à visage potelé.

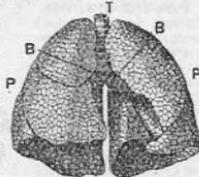
POUPONNIÈRE (pon-ni) n. f. (de *poupin*). Dans une crèche, salle des tout petits enfants. Appareil destiné à faciliter les premiers pas des tout jeunes enfants.

POUPOLE n. f. Fam. Terme d'amitié, en parlant à une femme, à un enfant.

POUR prép. (lat. *pro*). Au profit de : *quêter pour les pauvres*. À la place de : *partir pour un autre*. À destination de : *partir pour Paris*. Destiné à : *ne désirez pas ce qui n'est pas pour vous*. Au lieu de : *prendre un oison pour un cygne*. En considération de : *pour l'amour du grec*. En faveur de : *ayez toujours le droit pour vous*. Afin de : *lisez pour vous instruire*. Envers : *rien n'égalé la tendresse d'une mère pour ses enfants*. Au regard à : *enfant grand pour son âge*. Comme : *laissé pour mort*. Pendant une durée de : *avoir des vitres pour un an*. À la



Poulpe.



Poumons : T, trachée-artère. B, B, bronches ; PP, plevre.



Poupée.

date de : *ce sera pour demain*. De nature à : *un cadeau n'est pas pour déplaire*. Fam. Sur le point de : *être pour partir*. A raison de : *écouter puni pour sa paresse*. Moyennant : *pour vingt francs*. Contre : *remède pour la fièvre*. Quant à : *pour moi, je n'en ferai rien*. Loc. adv. : **Pour lors**, alors. Loc. conj. : **Pour que**, afin que. **Pour peu que**, si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre*.

POURBOIRE n. m. Gratification en sus du salaire : *recevoir, donner un pourboire*.

POURCEAU (sè) n. m. (lat. *porcellus*). Porc, cochon. Fig. *Pourceau d'Épiqueure*, homme plongé dans les plaisirs des sens. (V. ÉPIQUEURE [Part. hist.].)

POUR-CENT (san) n. m. Taux de l'intérêt, de la commission, etc., calculé sur un capital de cent francs : *à quel pour-cent avez-vous placé ?*

POURCENTAGE (san) n. m. Etablissement, chiffre du pour-cent.

POUR CE QUE locution conjonctive ancienne, équivalent à *parce que*.

POURCHAS (châ) n. m. (subst. verb. de *pourchasser*). Poursuite. Recherche.

POURCHASSER (cha-sè) v. a. Poursuivre avec ardeur : *Colbert pourchassa les traitants*.

POURCHASSEUR (cha-seur) n. m. Celui qui pourchasse : *les pourchasseurs de dots*.

POUR-COMPTÉ (kon-tè) n. m. invar. Acte par lequel on reçoit une marchandise de mauvaise qualité en prévenant qu'on la vendra pour le compte de l'expéditeur. (On écrit aussi *pour-compte*.)

POURFENDEUR (fan) n. m. Qui pourfend. Se dit souvent, par ironie, pour *fantaron*.

POURFENDRE (fan-dre) v. a. Fendre en deux d'un coup de sabre, etc.

POURLÈCHEMENT (man) n. m. Action de pourlécher. (Peu us.)

POURLÈCHER (ché) v. a. (de *pour*, et *lécher*. — Se conj. comme *accélérer*). Fam. Lécher autour :

pourlécher une tartine. Se pourlécher v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres.

POURPARLER (lé) n. m. Conférence à propos d'une affaire : *engager des pourparlers*. (S'emploie surtout au plur.)

POURPIER (pi-é) n. m. Bot. Genre de portulacacées, à feuilles charnues, alimentaires : *le pourpier fournit une salade estimée*.

POURPOINT (poin) n. m. (du vx fr. *pourpointre*, piquer). Vêtement d'homme, du XIII^e au XVII^e siècle, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (lat. *purpura*). Couleur rouge, que les anciens extraisaient d'un coquillage : *la pourpre de Tyr était la plus estimée*. Etoffe teintée en pourpre : *monteur de pourpre*. Poét. Rouge. Rougeur. Sang. Fig. Dignité souveraine dont la pourpre était la marque : *revêtir la pourpre*. La pourpre romaine, la dignité de cardinal. N. m. Rouge foncé tirant sur le violet. Blas. L'un des émaux du blason, de couleur rouge foncé tirant sur le violet : *le pourpre est d'un emploi restreint*. (V. la planche BLASON.) Méd. Maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre*. Genre de mollusques gastéropodes. Adj. Rouge foncé : *il devint pourpre de colère*.

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre : *robes pourprées*. Fièvre pourprée, syn. de URTICAIRE.



Pourpier.

Pourpoints (XV^e s.).

POURPIN, E adj. Syn. ancien de PURPURIN, E. N. m. Couleur pourpre de certaines fleurs.

POURPIS (pri) n. m. (de pour, et prendre). Enceinte. Demeure. (Vx.) Le céleste, les célestes pourpis, les cieux.

POURQUOI (hoï) conj. et adv. Pour quelle raison : on se fâche sans savoir pourquoi. Interrogativ. : pourquoi parlez-vous ? Autref., pour lequel, laquelle : une des raisons pourquoi l'on part. (Vx.) N. m. Cause, raison : nous ne savons le pourquoi de rien. Question : il n'est pas facile de répondre à tous les pourquoi.

POURRI (pou-ri). E adj. Gâté, corrompu : fruit pourri ; viande pourrie. Temps pourri, temps humide et malsain. N. m. : cela sent le pourri.

POURRIDIE (pou-ri) n. m. Maladie cryptogamique des racines des végétaux, et en particulier des arbres fruitiers.

POURRIIR (pou-ri-ir) v. n. (du lat. putrescere, se gâter). Entrer en putréfaction : les racines des arbres pourrissent dans des sols trop humides. Fig. Rester longtemps : pourrir en prison. V. a. Corrompre : l'eau pourrit le bois.

POURRISSABLE (pou-ri-sa-ble) adj. Qui peut pourrir.

POURRISSAGE (pou-ri-sa-je) n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier. Conservation des pâtes céramiques dans une humidité favorable à leur homogénéité.

POURRISSOIR (pou-ri-soir) n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRIURE (pou-ri) n. f. Etat d'un corps en décomposition. Cachexie. Pourriture d'hôpital, sorte de gangrène qui était jadis commune dans les hôpitaux de blessés. Maladie cryptogamique commune à divers végétaux.

POURSUITE n. f. (de poursuivre). Action de courir après : s'élaner à la poursuite d'un lièvre. Fig. Soins pour obtenir quelque chose ; s'obstiner à la poursuite d'un emploi. Procédure mise en œuvre pour se faire rendre justice : entamer des poursuites contre un débiteur.

POURSUIVANT (can). E n. Qui brigue pour obtenir : il y a cent poursuivants pour un emploi. N. et adj. Dr. Qui exerce des poursuites : la partie poursuivante.

POURSUIVEUR n. m. Celui qui poursuit. (Peu us.)

POURSUIVRE v. a. (Se conj. comme suivre). Courir après pour atteindre : poursuivre l'ennemi. Fig. Chercher à obtenir ; briguer : poursuivre un emploi. Continuer ce que l'on a commencé : poursuivre une entreprise. Agir en justice contre quelqu'un : poursuivre un débiteur. Tourmenter : le remords poursuit le coupable.

POURTAUT (tan) adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Tour, circuit : le pourtour d'un palais, d'une place.

POURVOI n. m. (subst. verb. de pouvoir). Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur : la Cour de cassation juge les pourvois pour vice de forme. Pourvoi en grâce, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. n. (du lat. providere, surveiller. — Je pourvois, nous pourvoyons. Je pourvoyais, nous pourvoyions. Je pourvus, nous pourvûmes. Je pourvoirai, nous pourvoirons. Je pourvoirais, nous pourvoirions. Pourvois, pourvoyions. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. Que je pourvusse, que nous pourvussions. Pourvoyant. Pourvu, e. Parer, donner ordre, fournir ce qui est nécessaire : votre père pourvoit à vos besoins. V. a. Munir, garnir : pourvoir une place de vivres. Etablir par mariage ou par emploi : bien pourvoir ses enfants. Fig. Orner : la nature a pourvu le colibri de brillantes couleurs. Se pourvoir v. pr. Se munir : se pourvoir d'argent. Recourir à un tribunal supérieur : se pourvoir en cassation.

POURVOIRIE (ri) n. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. (Vx.)

POURVOYANT (voi-ian). E adj. Qui pourvoit...

POURVOYEUR, EUSE (voi-ieur, eu-ze) n. Qui fournit. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin. Canonnier qui apporte les munitions au pointeur.

POURVU QUE loc. conj. A condition que. **POUSSAI** ou **POUSSA** (pou-sa) n. m. (chin. pou-sa). Magot de carton ou de bois porté par une boule lestée de telle sorte que le jouet revient toujours à la position verticale. Fig. Gros homme mal bâti.

POUSSE (pou-se) n. f. (de pousser). Développement des graines et bourgeons des végétaux. Se dit des jeunes branches : les chèvres broutent les jeunes pousses. Développement de tout ce qui s'accroît : la pousse des dents. Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement. Maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSE-CAFÉ n. m. Invar. Fam. Petit verre d'alcool après le café.

POUSSE-CALLOUX (ka, il mill., ou) n. m. Invar. Fam. Fantassin.

POUSSEE (pou-sé) n. f. Action de pousser : enfoncer une porte d'une seule poussée. Son résultat. **POUSSE-PIED** (pi-sé) n. m. Invar. Petit bateau assez léger pour qu'on puisse le faire glisser sur la vase en le poussant du pied.

POUSSE-PIEDS (pi-sé) n. m. Invar. Nom vulgaire d'un coquillage qu'on appelle autrement ANATIF.

POUSSE-POISSE n. m. Invar. En extrême

Orient, voiture légère

traînée par un coreur.

POUSSER (pou-sé)

v. a. (lat. pulsare). Déplacer, tendre à déplacer par un effort : pousser une voiture ; le vent pousse les navires. Avancer, éendre : Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes. Porter : pousser une botte, un coup d'épée. Produire, développer : la vigne pousse beaucoup de bois. Intransitiv. : les fleurs poussent ; sa barbe pousse. Fig. Stimuler, attiser, faire avancer : pousser son cheval, le feu, un écolier. Travailler avec soin, accentuer : pousser un dessin. Techn. Pousser des moulures, les faire avec une sorte de rabot. Prolonger, étendre : pousser la raillerie trop loin. Faire agir : l'intérêt pousse l'homme. Pousser à bout, mettre en colère ; au noir, exagérer en mal. Exhaler, jeter : pousser des soupirs, des cris. V. n. Pousser à la roue, aider. Pousser au noir, devenir noir. Pousser jusqu'à un lieu, y aller. Se pousser v. pr. Etre continué, avancer, faire son chemin : se pousser dans le monde.

POUSSETTE (pou-sè-te) n. f. Jeu. Tricherie qui consiste à pousser une mise sur le tableau gagnant quand le résultat est déjà connu.

POUSSEUR, EISE (pou-seur, eu-ze) n. Personne qui pousse, qui a l'habitude de pousser. (Peu us.)

POUSSIER (pou-si-é) n. m. Poussière de charbon. Débris pulvérulents quelconques.

POUSSIERE (pou-si) n. f. Terre réduite en poudre très fine. Postif. Restes mortels. Fig. Réduire en poussière, détruire complètement. Mordre la poussière, être tué dans un combat. Bot. Poussière fécondante, pollen.

POUSSIEREUX, EISE (pou-si-é-reux, eu-ze) adj. Qui ressemble à la poussière : teint poussiéreux. Rempli, couvert de poussière : route poussiéreuse.

POUSSIF (pou-sif), EVE n. et adj. Malade de la pousse : cheval poussif. Fig. Qui a peine à respirer.

POUSSIN (pou-sin) n. m. Petit poulet nouvellement éclos : une poule et ses poussins. Fig. Jeune enfant.

POUSSINIÈRE (pou-si) n. f. Cage à poussins. Etuve à sécher les poussins au sortir de la couveuse. Astr. V. PIÉRIADE (Part. his.).

POUSSOIR (pou-soir) n. m. Bouton qu'on pousse pour faire fonctionner une sonnerie, mettre en mouvement un mécanisme, etc.



Poussah.



Pousse-pousse.

POUT-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie gronde et sans lustre. (On écrit aussi *pour-de-soie* et *poult-de-soie*.) Pl. des *pouts*, pour ou *poult-de-soie*.

POUTRAGE n. m. Assemblage de poutres.

POUTRE n. f. (lat. *pop. pullitra*). Grosse pièce de bois équarrie, ou grosse barre de fer en forme de double T, dont on se sert dans un grand nombre de constructions.

POUTRELLE (trè-le) n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. a. (du lat. *pop. potere*. — *Je peux* ou *je puis*, nous *pouvons*. *Je pouvais*, nous *pouvions*. *Je pus*, nous *pûmes*. *Je pourrai*, nous *pourrons*. *Je pourrais*, nous *pourrions*. (Impér. inus.) *Que je puisse*, que nous *puissions*. *Que je puisse*, que nous *puissions*. *Pouvant*, *Pu.*) Avoir la faculté, le moyen, l'autorité, être en état de : *le travail peut mener à tout*. *N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. *Je n'en puis mais*, je n'en puis pas la cause. Le subjonctif marque un vœu : *puissiez-vous réussir!* V. impers. Etre possible : *il peut arriver que...* **Se pouvoir** v. pr. Etre possible : *il se peut que...* **Prov.** : **Qui peut le plus peut le moins**, celui qui est capable de faire une chose difficile, coûteuse, etc., l'est, à plus forte raison, de faire une chose plus facile, moins coûteuse, etc.

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir*. Faculté de faire : *cela passe mon pouvoir*. Crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre*. Mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire*. Personnes investies de l'autorité : *enseigner le pouvoir*. **Pouvoir législatif**, sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois. **Pouvoir exécutif**, chargé de faire exécuter les lois. **Pouvoir judiciaire**, chargé de rendre la justice. **Pouvoir temporel**, gouvernement civil d'un Etat. **Pouvoir spirituel**, qui n'appartient qu'à l'Eglise. **Pouvoir discrétionnaire**, faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. **Fig.** Influence : *le pouvoir de la vertu*, de l'éloquence. Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre*, d'un ambassadeur.

POUZZOLANE (*poù-zo*) n. f. Terre volcanique rougeâtre, que l'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie, et aussi dans le Plateau central.

PRAGMATIQUE (*pragh-ma*) adj. (du gr. *pragma*, atos, action, affaire). Qui tend à l'action ; pratique. **Pragmatique sanction**, règlement émanant à la fois d'une assemblée et d'un souverain et le plus souvent, relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis*. (V. *Part. hist.*)

PRAGMATISME (*pragh-ma-tis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prend pour critère de la vérité la valeur pratique.

PRAIRIAL (*pré*) n. m. (de *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin) : *journee du 1er prairial*.

PRAIRIE (*pré-ri*) n. f. (de *pré*). Etendue de terrain qui produit de l'herbe ou du foin : *les prairies demandent une irrigation régulière et abondante*. **Prairie artificielle**, où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINAGE n. m. Fabrication des pralines. Enrobage de graines ou de racines dans une substance fertilisante (pralin) faite de terre mélangée d'engrais.

PRALINE n. f. (de *Plessis-Praslin* n. pr.). Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER (*né*) v. a. Faire rissoler dans le sucre. Opérer le pralinage.

PRAME n. f. Grand bateau à fond plat. (Vx.)

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable : *reconnaître la praticabilité d'un sentier*.

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable*. Propre aux communications : *chemin praticable*. N. m. et adj. **Théât.** Se dit des décors, accessoires, qui ne sont pas figurés, mais existent réellement. **ANT. Impraticable.**

PRATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce son art et qui en connaît les procédés pratiques : *pour vous soigner et pour défendre vos intérêts, choisissez de bons praticiens*. **Sculpt.** Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui suit les pratiques d'une religion : *catholique pratiquant*. Substantif : *c'est un pratiquant*.

PRATIQUE n. f. (du gr. *praktikos*, mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à *théorie* : *connaissance de la pratique de la navigation*. Exécution, application : *mettez en pratique les règles du devoir*. Usage, coutume : *les pratiques des autres valent les nôtres*. Expérience, habitude : *acquérez la pratique des affaires*. Routine : *les rebouteux n'ont que de la pratique*. Chaland, acheteur : *le bon marché attire les pratiques*. Style de procédure : *connaître la pratique*. Petit instrument de fer-blanc, avec lequel les montreurs de marionnettes se donnent une voix criarde, une « voix de polichinelle ». **Fréquentation** : *la pratique des gens instruits vous formera*. **Mar.** **Libre pratique**, permission de communiquer donnée à un navire après la visite du service de santé. Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses*.

PRATIQUE adj. (même étymol. qu'à l'art. précédent). Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique d'anglais*. Qui sait traiter, exécuter et tirer profit : *les Anglais sont fort pratiques*. Qui est commode, profitable : *un procédé pratique*. N. m. **Mar.** **Pratique d'une côte**, marin qui connaît par expérience les dangers et les mouillages d'une côte.

PRATIQUER (*ke-man*) adv. De façon pratique : *organisez pratiquement votre vie*. Dans la pratique : *l'arithmétique est pratiquement indispensable*.

PRATIQUER (*hé*) v. a. Mettre en pratique : *pratiquer la vertu*. Exécuter : *pratiquer la médecine*. Faire, exécuter : *pratiquer un trou*, un chemin. Fréquenter : *pratiquer le grand monde*. S'attirer, se ménager : *pratiquer partout des sympathies*. Solliciter, corrompre : *pratiquer des témoins*. (Vx.)

PRAXINSCOPE (*pra-kai-nos-kopé*) n. m. (du gr. *praxis*, mouvement, et *skopein*, examiner). Instrument analogue au phénakistoscope. (V. ce mot.)

PRÉ (du lat. *præ*, avant) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français et qui marque priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum*). Petite prairie : *faucher un pré*. Sur le *pré*, à un lieu assigné pour se battre en duel. **Alter sur le pré**, se battre en duel.

PRÉCHAT (*cha*) n. m. P.-yement effectué avant livraison.

PRÉCHETER (*té*) v. a. Faire un préchat.

PRÉADAMISME (*mis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle Adam n'aurait pas été le premier homme créé.

PRÉADAMITE adj. Qui appartient au préadamisme : *doctrines préadamites*. Antérieur à Adam : *monde préadamite*. N. Partisan du préadamisme.

PRÉALABLE adj. (du préf. *præ*, et de *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *consentement préalable*. **Question préalable**, délibération par laquelle une assemblée décide de ne pas vouloir passer à l'examen d'une question. **Au préalable**, loc. adv. Auparavant.

PRÉALABLEMENT (*man*) adv. Au préalable.

PRÉAMBULE (*pré-an*) n. m. (du préf. *præ*, et de lat. *ambulare*, marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos : *un ennuyeux préambule*. Paroles, actions qui précèdent les choses définitives.

PRÉAU (*pré-ô*) n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert, au milieu du cloître des maisons religieuses. Cour d'une prison. Partie couverte de la cour, où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉAVERTIR (*vèr*) v. a. Avertir d'avance.

PRÉAVIS (*vi*) n. m. Avis préalable.

PRÉBENDE (*ban-de*) n. f. (du lat. *præbendâ*, choses qui doivent être fournies). Revenu attaché à un titre ecclésiastique, particulièrement à une chanoine. Titre auquel est attachée la prébende : *recevoir une prébende*.

PRÉBENDE (*ban-dé*), **E** adj. Qui jouit d'une prébende : *chanoine prébendé*. N. m. : *un prébendé*.

PRÉBENDIER (*ban-di-é*) n. m. Titulaire d'une prébende.

PRÉCAIRE (*hè-re*) adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré : *santé précaire*.

PRÉCAIREMENT (*hè-re-man*) adv. D'une manière précaire.

PRÉCARITÉ n. f. Caractère de ce qui est précaire : *la précarité d'une ressource*.

PRÉCAUTION (*hè-si-on*) n. f. (lat. *præcautio*). Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions*. Circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un*. *Précautions oratoires*, moyens adroits pour se ménager la bienveillance de l'auditeur.

PRÉCAUTIONNER (*hè-si-on-ner*) v. a. Prémunir, mettre en garde : *on doit précautionner les enfants contre le mal*. **Se précautionner** v. pr. Prendre ses précautions : *se précautionner contre la maladie*.

PRÉCAUTIONNEUX, EUSE (*hè-si-on-neux, eu-ze*) adj. Plein de précautions : *voyageur précautionneur*.

PRÉCÈDEMENT (*da-man*) adv. Auparavant. **ANT. Postérieurement.**

PRÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. Qui est immédiatement avant une autre chose du même genre : *le jour précédent*. N. m. Fait, exemple antérieur : *s'appuyer sur un précédent*. **ANT. Suivant.**

PRÉCÉDER (*dé-v. a.* du préf. *pré*, et du lat. *cedere*, aller. — **Se conj.** comme *accélérer*). Marcher devant : *le bedeau précède l'officiant*. Être placé immédiatement avant : *dans l'exemple qui précède*. Avoir été auparavant : *la monarchie a précédé la république*. V. n. Avoir la prééminence. **ANT. Suivre.**

PRÉCÉINTE (*sin-te*) n. f. (pour *pourceinte* ; de *pour*, et *ceindre*). *Mar.* Ceinture de bords épais, formant bourellet autour d'un navire.

PRÉCEPTÉ (*sép-te*) n. m. (lat. *præceptum*). Commandement, enseignement : *les préceptes de la philosophie*. Règle : *les préceptes de l'art*.

PRÉCEPTEUR (*sép-teur*), **TRICE** n. (lat. *præceptor, trix*). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, de jeunes gens : *Fénelon fut précepteur du duc de Bourgogne*. *Par ext.* Personne, chose qui instruit les hommes : *le malheur est un précepteur sévère*.

PRÉCEPTORAL, E, AUX (*sép*) adj. Qui est propre au précepteur : *devoirs préceptoraux*.

PRÉCEPTORAT (*sép-to-ra*) n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *præcessio*). *Précession des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÉCHABLE adj. Qui peut être prêché.

PRÊCHE n. m. (de *prêcher*). Sermon d'un ministre protestant. Temple protestant ; religion protestante : *Henri IV renonça au prêcha pour la messe*.

PRÊCHER (*ché*) v. a. (lat. *prædicare*). Annoncer au peuple sous forme de sermon : *prêcher la foi aux infidèles*. Instruire, exhorter par des sermons : *Pierre l'Érmitte prêchait les nations*. *Fig.* Recommander : *prêcher l'économie*. V. n. *Prêcher d'exemple*, faire soi-même ce que l'on conseille aux autres. *Prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

PRÊCHEUR, EUSE (*eu-zé*) n. et adj. Qui aime à faire des remontrances : *une assommante prêcheuse*. N. m. Prédicateur. (Vx.)

PRÊCHI, PRÊCHA. *Pop.* Râbachage burlesque d'un orateur.

PRÊCHEUSE (*eu-zé*) n. f. Femme élégante, distinguée. (Vx.) Femme affectée dans ses manières et son langage : *Molière a raillé les Prêchieuses*.

PRÊCHEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec grand soin : *conserver précieusement des lettres*. A la manière des Prêchieuses : *parler précieusement*.

PRÊCHEUX, EUSE (*si-èù, eu-zé*) adj. (lat. *pretiosus*). Qui est de grand prix : *meubles précieux*. *Métal précieux*, or et argent. Très avantageux, très cher, très utile : *temps précieux* ; *commis précieux*. *Fig.* Affecté : *style précieux*. N. m. Genre précieux ; ce qui est affecté.

PRÉCISITÉ (*zi-té*) n. f. Affectation dans les manières, dans le langage : *la préciosité du style de l'Astécé* ; *la préciosité de Voiture*.

PRÉCIPITÉ n. m. (lat. *præcipitium*). Lieu profond et escarpé ; gouffre, abîme : *les précipices des Alpes*. *Fig.* Ruine, désastre.

PRÉCIPITAMMENT (*ta-man*) adv. Avec précipitation : *s'enfuir précipitamment*. **ANT. Lentement.**

PRÉCIPITANT (*tan*) n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION (*si-on*) n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement : *trop de précipitation nuit*. *Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER (*té*) v. a. (lat. *præcipitare*). Jeter d'un lieu élevé : *certain crimiels, à Rome, étaient précipités du haut de la roche Tarpeienne*. Hâter, accélérer : *la fraieur précipite les pas*. Renverser : *précipiter un roi du trône*. *Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. *Se jeter* : *se précipiter par la fenêtre*. *S'élaner* : *l'armée se précipita sur l'ennemi*. *Se déposer* au fond d'une dissolution.

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. (lat. *præcipuum*). Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste : *le préciput ne doit pas dépasser la quotité disponible*.

PRÉCIPUTAIRE (*té-re*) adj. Qui a rapport au préciput : *avantages préciputaires*.

PRÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (lat. *præcisus*). Fixé nettement : *jour précis*. Exact : *heure précise*. Net et formel : *ordre précis*. *Fig.* Concis : *style précis*. N. m. Abrégé : *précis d'histoire de France*. **ANT. Vague, confus.**

PRÉCISÉMENT (*sé-man*) adv. Exactement. Justement, d'une manière précise. **ANT. Vaguement.**

PRÉCISER (*sé*) v. a. Déterminer, présenter d'une manière précise : *préciser un fait*.

PRÉCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est précis : *la précision et la justesse des mots sont les qualités essentielles du style*. *Instrument de précision*, très exact, destiné aux recherches scientifiques.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox*). Mûr avant la saison : *fruit précoce*. Qui produit ou se produit avant le temps normal : *arbre précoce* ; *hiver précoce*. Formé avant l'âge : *enfant précoce*. **ANT. Tardif.**

PRÉCOCEMENT (*man*) adv. D'une manière précoce. (Peu us.) **ANT. Tardivement.**

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce, **PRÉCOMPTÉ** (*hon-te*) n. m. Compté fait d'avance pour être déduit.

PRÉCOMPTER (*hon-té*) v. a. Compter par avance ; supputer : *précompter les sommes déjà payées*.

PRÉCONCEPTION (*hon-sép-si-on*) n. f. Idée que l'on se forme d'avance. *Préjugé*.

PRÉCONCEVOIR v. a. (du préf. *pré*, et de *concevoir*. — **Se conj.** comme *recevoir*.) Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue*.

PRÉCONISATION (*za-si-on*) n. f. (du lat. *præco, ois*, crier public). Acte solennel par lequel le pape donne l'institution canonique à un évêque nommé par l'autorité civile.

PRÉCONISER (*sé*) v. a. Faire la préconisation : *préconiser un évêque*. Vanter : *préconiser un remède*.

PRÉCONISEUR (*zeur*) ou **PRÉCONISATEUR** (*za*) n. m. Celui qui préconise un évêque. Celui qui vante quelque chose.

PRÉCORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *præcordia*, diaphragme). Qui a rapport à la région du cœur : *douleur précordiale*.

PRÉCHESSEUR adj. (du préf. *pré*, et du lat. *cursor*, coureur). Qui vient avant et annonce : *signes préchessours de l'orage*. N. m. Celui, ce qui fait prévoir, qui prépare les actes, l'existence d'autres personnes, d'autres choses : *Wicief fut un préchessours de la*

Réforme. Absol. Le précurseur, saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus.

PRÉCÉDÉ, E adj. et n. Déoédé avant.

PRÉCÉDER (dè) v. n. (Se conj. comme accélérer.) Mourir avant quelqu'un. (Peu us.)

PRÉCÈS (sè) n. m. Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉCÉESSEUR (sè-seur) n. m. (du préf. pré, et du lat. *cedere*, se retirer.) Celui qui a précédé quelqu'un : le pape Léon XIII fut le prédécesseur de Pie X. ANT. Successeur.

PRÉDELLE (de-le) n. f. (de l'ital. *predella*, gradin.) Compartiment inférieur d'un tableau représentant un sujet ou une série de sujets.

PRÉDESTINATION (dès-ti-na-si-on) n. f. Dessein que Dieu a formé de conduire les élus à la gloire éternelle. Doctrine suivant laquelle certains hommes sont d'avance élus, d'autres réprouvés : *Cécilia a défendu la prédestination.* Détermination invariable des événements futurs : *l'enfance de certains hommes est une prédestination au crime.*

PRÉDESTINÉ (dès-ti-né). E adj. et n. Que Dieu a destiné : 1° à la gloire éternelle ; 2° à l'accomplissement de grandes choses. Réserve, préparé pour.

PRÉDESTINER (dès-ti-né) v. a. Destiner de toute éternité au salut. Par ext. Fixer, décider, préparer, réserver d'avance.

PRÉDETERMINANT (tèr-mi-nan), E adj. Qui cause la prédétermination. (Peu us.)

PRÉDETERMINATION (tèr, si-on) n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine.

PRÉDETERMINER (tèr-mi-né) v. a. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PREDICABLE adj. (lat. *prædicabilis*). Qui peut être appliqué à un sujet : le terme animal est *prædicable à l'homme et à la bête.*

PREDICANT (kan) n. m. Ministre protestant.

PREDICAT (ka) n. m. (du lat. *prædicatum*, chose énoncée.) Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PREDICATEUR, TRICE n. Personne qui prêche actuellement ou habituellement : Bourdaloue fut un grand *prædicateur.*

PREDICATION (si-on) n. f. (lat. *prædicatio*). Action de prêcher ; sermon : s'adonner à la *prædication.*

PREDICTION (dik-si-on) n. f. (lat. *prædictio* ; de *præ*, avant, et *dicere*, dire.) Action de prédire. Chose prédite : les *prædictions* de Nostradamus furent longtemps populaires.

PREDILECTION (lèk-si-on) n. f. (lat. *prædilectio*). Préférence marquée : les mères ont souvent une *prædilection pour leurs enfants* les moins bien doués naturellement.

PREDIRE v. a. du préf. pré, et de dire. — (Se conj. comme *médire*.) Annoncer d'avance ce qui doit arriver : 1° d'après des calculs : *prædire une éclipse* ; 2° par inspiration surnaturelle : *prædire l'avenir* ; 3° par conjecture : on *prædit la ruine au joueur.*

PREDISPOSANT (dis-po-zan), E adj. Qui dispose : affinité *prædisposante.*

PREDISPOSER (dis-po-zè) v. a. Disposer d'avance : la *mauvaise hygiène* *prædispose aux maladies.*

PREDISPOSITION (dis-po-zi-si-on) n. f. Aptitude, penchant, disposition naturelle à.

PREDOMINANCE n. f. Caractère prédominant ; action prédominante : la *prædominance de la science* s'accroît chaque jour.

PREDOMINANT (nan), E adj. Qui prédomine ; caractère *prædominant.*

PREDOMINER (né) v. a. et n. Etre plus nombreux, plus fréquent ; prévaloir : le mal *prædomine* ; l'intérêt *prædomine* tout.

PREMINENCE (nan-se) n. f. (de *præminens*). Supériorité de rang, de dignité, de droits, d'avantage, dessus.

PREMINENT (nan). E adj. (lat. *præminens*). Supérieur aux autres : la *charité* est la *certu præminente.*

PREMPTIF (anp-tif), IVE adj. Qui a le caractère de la préemption. (Peu us.)

PREMPTION (anp-si-on) n. f. (du préf. pré, et du lat. *emptio*, achat.)achat fait antérieurement. Droit de *præemption*, droit qu'avait l'administration (douanes, etc.), jusqu'en 1881, d'acheter certaines marchandises au prix déclaré, quand la déclaration paraissait trop faible.

PRÉTABLE, E adj. Etabli d'avance. *Harmonie prætable*, système de philosophie par lequel Leibniz prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉTABLEAU v. a. Etablir à l'avance.

PRÉCELLENCE (èk-sè-lan-se) n. f. Qualité de ce qui l'emporte surtout : Henri Estienne a écrit un livre remarquable sur la *præcellence de la langue française.*

PRÉEXISTANT (ègh-zis-tan), E adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE (ègh-zis-tan-se) n. f. Existence antérieure : la *præexistence des âmes.*

PRÉEXISTER (ègh-zis-tè) v. n. Exister avant.

PRÉFACE n. f. (lat. *præfatio* ; de *præ*, avant, et *fari*, parler.) Discours préliminaire placé en tête d'un livre : la *præface* de Cromwell, par Victor Hugo, fut le manifeste du théâtre romantique. Partie de la messe, qui précède immédiatement le canon. ANT. Postface.

PRÉFACER (sè) v. a. Prend une cédille sous le c devant a et o : il *præfaca*, nous *præfasons*. Faire une *præface à* : *præfacer un livre.*

PRÉFECTORAL, E, AUX (fèk) adj. Qui a rapport au préfet : *hôtel préfectoral*. Qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE (fèk-tu-re) n. f. (lat. *præfectura*). *Antiq. rom.* Nom de diverses charges. Chacune des quatre grandes divisions de l'empire, établies par Constantin : *præfectures d'Italie, des Gaules, d'Orient, d'Illyrie.* Aujourd'hui, en France, circonscription administrative d'un préfet, qui correspond à un département. Fonction de préfet, sa durée. Hôtel et bureaux du préfet : *aller à la præfecture.* Ville où réside un préfet : Arras est une *præfecture.* *Præfecture maritime*, chacun des six arrondissements maritimes de la France : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon et Bizerte. Fonctions du préfet maritime, son hôtel, ses bureaux. *Præfecture de police*, à Paris, hôtel où sont situés les bureaux du préfet de police.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT (man adv. Faire préférence.

PRÉFÉRÉ, E adj. et n. Que l'on aime mieux que les autres : enfant *præféré.*

PRÉFÉRENCE (ran-se) n. f. Action de préférer : l'égoïsme est une *præférence pour soi*. Pl. Marques particulières, justifiées ou non, d'affection ou d'honneur, qu'on accorde à quelqu'un : les *præférences* créent les rivalités.

PRÉFÉRER (ré) v. a. (du préf. pré, et du lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre ; adopter. Estimer davantage, aimer mieux : il *præfère l'honneur à l'argent.*

PRÉFET (fè) n. m. (lat. *præfectus*). Celui qui, chez les Romains, occupait une *præfecture* : le *præfet des Gaules*. Adj., en France, administrateur civil d'un département. *Præfet de police*, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. *Præfet maritime*, vice-amiral chargé d'administrer un arrondissement maritime. *Præfet des études*, autrefois, maître chargé de la direction des études et de la surveillance générale dans un collège.

PRÉFÈTE n. f. Fam. Femme d'un préfet.

PRÉFINIR v. a. Prat. Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIXE, E (fik-se) adj. (lat. *præfixus*). Déterminé d'avance : *jour præfixé.*

PRÉFIXE (fik-se) n. m. et adj. (lat. *præfixus*). *Gramm.* Se dit des particules qui se placent au com-



Præfet.

mencement d'un mot pour en modifier le sens : a est un préfixe précatif. ANT. Suffixe.

PRÉFIXER (*fik-sé*) v. a. Fixer d'avance : préfixer un délai.

PRÉFIXION (*fik-si-on*) n. f. (de *préfixer*). Fixation d'un délai ; délai fixé.

PRÉFOLIATION ou **PRÉFOLIAISON** (*pré-fo-li-a-si-on*) n. f. Etat de la fleur avant son épanouissement.

PRÉFOLIATION (*si-on*) ou **PRÉFOLIAISON** (*é-son*) n. f. Disposition des feuilles dans le bourgeon.

PRÉ-GAZON n. m. Prairie artificielle obtenue par un semis des graines que fournissent les prairies naturelles. Pl. des *pré-gazons*.

PREGNANT (*gnan*). E adj. (lat. *prægnans*). Qui porte en soi un germe de reproduction.

PREGNATION (*si-on*) n. f. (de *pregnant*). Gestation, chez les animaux. (Peu us.)

PREHENSEUR (*pré-an-seur*) adj. m. (du lat. *prehensum*, supin de *prehendere*, prendre). Qui sert à la préhension : organes *prehenseurs*.

PREHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Qui peut être saisi. (Peu us.)

PREHENSILE (*pré-an*) adj. Qui a la faculté de saisir ou d'empoigner : *singe à queue prehensile*.

PREHENSION (*pré-an*) n. f. Action de saisir, de prendre : *l'éléphant exerce la préhension avec sa trompe*.

PRÉHISTOIRE (*pré-is-toi-re*) n. f. Ensemble des travaux faits sur les époques qui ont précédé les temps historiques : la *préhistoire gauloise*.

PRÉHISTORIQUE (*pré-is-to*) adj. Qui a précédé les temps dits historiques : *Thomme préhistorique*. Qui a rapport à la préhistoire : *archéologie préhistorique*.

PRÉJUDICE n. m. (lat. *præjudicium*). Tort, dommage : *tout préjudice subi du fait d'une autre personne ouvre un droit à des dommages-intérêts*. Sans préjudice de, réserve faite de. ANT. *Avantage, bienfait*.

PRÉJUDICABLE adj. Qui porte préjudice : *démarche préjudiciable*. ANT. *Avantageux*.

PRÉJUDICIAUX (*si-é*) adj. m. pl. Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, **ELLE** (*si-él, é-le*) adj. Question *préjudicielle*, qui se juge avant la principale. *Moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER (*si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Ce qui peut inspirer un jugement : *la pauvreté d'un administrateur est un préjugé en sa faveur*. Opinion préconçue, adoptée sans examen : *la crainte du vendredi est un préjugé*. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue et qui peut influencer sur une décision à venir.

PRÉJUGER (*jé*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il *préjugea*, nous *préjugeons*.) Juger d'avance, sans examen : *il ne faut rien préjuger*. Dr. Rendre avant le jugement une décision qui fait prévoir l'arrêt final.

PRÉLART (*lar*) n. m. *Mar. Syn. de* *l'âne*.

PRÉLASSER [*la-sé*] (*SE*) v. pr. (de *prélat*). Prendre une attitude commode et satisfaite : *se prélasser dans un fauteuil*.

PRÉLAT (*la*) n. m. (du lat. *prælat*), préposé, mis). Dignitaire ecclésiastique : *les évêques sont des prélats*. Officier ecclésiastique de la maison du pape, autorisé à porter le costume violet.

PRÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *prælatio*). Droit pour le bailleur emphytéotique d'être préféré à tout autre pour acheter ce que le preneur voulait aliéner.

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat : *recevoir une prélature*. Corps des prélats du pape.

PRÉLE n. f. (pour *aprèle*, de *apre*). Genre d'équisétacées, à rhizome vivace, croissant dans les lieux humides. (On écrit aussi à tort *prælé*.)

PRÉLEGS (*lé*) n. m. Legs qui doit être prélevé sur la masse avant tout partage.

PRÉLEGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLEVEMENT (*man*) n. m. Action de prélever. Matière prélevée : *analyser un prélèvement de lait*.

PRÉLEVER (*vé*) v. a. (lat. *prælevare*. — Prend un é ouvert devant une syllabe muette : *je prélèverai*.) Lever préalablement une certaine portion sur un total.

PRÉLIBATION (*si-on*) n. f. Action de préliber.

PRÉLIBER (*lé*) v. a. (lat. *prælibare*). Lever, avant partage ou emploi : *préliber le droit des pauvres sur une recette théâtrale*. (Peu us.)

PRÉLIMINAIRE (*nè-re*) adj. (du préf. *pré*, et du lat. *limen*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire*. N. m. Ce qui précède et prépare : *régler les préliminaires de la paix*.

PRÉLIMINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (du préf. *pré*, et du lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, ce qu'on essaye sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord. Introduction instrumentale ou orchestrale à une œuvre musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont le prélude de la fièvre*.

PRÉLUDER (*dé*) v. n. (de *prélude*). Essayer sa voix, un instrument. Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches*.

PRÉMATURÉ, E adj. (du préf. *pré*, et du lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée*, qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillisse prématurée*. Précoce : *sagesse prématurée*.

PRÉMATURÉMENT (*man*) adv. Avant le temps convenable : *Hoche mourut prématurément*.

PRÉMATURITÉ n. f. Caractère de ce qui est prématuré. (Peu us.)

PRÉMEDITATION (*si-on*) n. f. Action de prémediter : la *préméditation* est une circonstance aggravante du meurtre.

PRÉMEDITER (*té*) v. a. Résoudre d'avance avec réflexion : *prémediter un crime*.

PRÉMIÈRES (*mi-sé*) n. f. pl. (lat. *primitia* ; de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail : *les prémices des champs, de la ferme*. *Fig.* Premières productions de l'esprit. Début.

PREMIER (*mi-é*), **ERE** adj. (lat. *primarius*). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis*. Le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène fut le premier des orateurs grecs*. Indispensable, urgent : *parce aux premiers besoins*. Rudimentaire : *acquérir les premières connaissances*. Titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi*. *Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées.

Arith. *Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Nombres premiers entre eux*, qui n'ont d'autre diviseur commun que l'unité, comme 8 et 11. *Premier soldat*, soldat de 1^{re} classe. N. m. Etage situé immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée ou de l'entresol : *habiter au premier*. N. Théât. *Jeune premier, jeune première*, acteur, actrice, qui jouent les amoureux. N. f. Première représentation d'une pièce : *la première de Hernani fut houlevée*. Place de théâtre au premier balcon : *louer une première*. Employé principal dans la mode ou la couture. ANT. *Dernier*.

PREMIÈREMENT (*man*) adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ (*mi-é*) n. m. Le premier enfant mâle. (Pl. des *premiers-nés*. — On n'est pas d'accord sur le point de savoir si l'on doit dire : *la fille premier-née* ou *première-née*.) ANT. *Dernier-né*.

PREMIER-PARIS n. m. Article de tête, dans un journal parisien. Pl. des *premiers-Paris*.

PRÉMISSÉ (*mi-sé*) n. f. (du préf. *pré*, et du lat. *missus*, envoyé). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme : *la conclusion ne doit pas dépasser les prémisses*.

PRÉMONITOIRE adj. Se dit des signes qui précèdent parfois l'écllosion d'une maladie infectieuse.

PRÉMONTRÉ n. m. Membres d'un ordre de chanoines réguliers. (V. *Part. hist.*)

PRÉMUER v. a. Précautionner. **Se prémuier** v. pr. Se garantir par des précautions : *se prémuier contre le froid.*

PRÉMOURANT (ran) n. m. Celui qui meurt avant, qui meurt le premier.

PRÉVENABLE adj. Qui peut être pris : *ville prévenable.* Fig. Qui peut être trompé ou séduit ; gagné.

PRÉVENANT nan. E adj. Qui prend, qui peut servir à prendre : *glu bien prévenante.* Partie prévenante, personne qui touche, qui reçoit l'argent. Zool. *Queue prévenante*, queue de certains animaux, qui leur sert pour se suspendre aux branches des arbres : *les singes du nouveau monde sont presque tous à queue prévenante.*

PRENDRE (prou-îre) v. a. (lat. *prehendere*. — *Je prends, nous prenons.* Je prendis, nous prenions. Je pris, nous primes. Je prendrai, nous prendrons. Je prendrais, nous prendrions. Prends, prenons, prenez. Que je prenne, que nous prenions. Que je prisse, que nous prissions. Prenant, Pris, e.) Saisir et tenir : *prendre un épée ; prendre dans un étou.* S'emparer de : *prendre une valeur, une ville.* Voler : *prendre une montre.* Attaquer : *prendre l'ennemi en flanc.* Joindre : *j'irai vous prendre.* Se munir de : *prendre son chapeau, un parapluie.*

Prendre le coïde, le froc, la cuirasse, se faire religieux, moine, soldat. Surprendre : *je vous y prends.* Accepter : *prenez ce qu'on vous donne.* Acheter, emporter : *prenez-le pour six francs.* Manger, boire : *prendre un bouillon.* Faire usage de : *prendre un bain.* Demander, exiger : *prendre cher.* Choisir : *lequel prenez-vous ? C'est à prendre ou à laisser,* il faut vous décider. Entrer dans : *prenez ce chemin.* Contracter : *prendre les fièvres.* Prendre de l'âge, vieillir. *Prendre des forces,* devenir plus fort. *Prendre son vol,* s'envoler. *Prendre des libertés,* agir avec hardiesse. Accepter, recevoir : *prendre le mot d'ordre.* Extraire, tirer : *prendre un exemple dans Molière.* Accueillir, recueillir : *prendre un ami chez soi.* Soutenir : *prendre le parti, les intérêts de quelqu'un.* Regarder comme : *me prenez-vous pour un sot ?* Prendre le deuil, s'habiller d'une façon spéciale (en France, de noir) à la suite de la mort d'un parent. *Prendre un domestique,* l'embaucher à son service. *Prendre femme,* se marier. *Prendre son temps,* ne point se presser.

Prendre ses mesures, employer des moyens pour réussir. *Prendre l'air,* se promener dehors. *Prendre du repos,* cesser de se fatiguer. *Prendre feu,* s'enflammer et fig., s'animer. *Prendre la mouche,* se fâcher, se formaliser. *Prendre le change,* se tromper. *Prendre au mot,* accepter du premier coup. *Prendre à témoin,* invoquer le témoignage. *Prendre à cœur,* s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose.

Prendre à tâche, s'efforcer. *Prendre à partie,* s'en prendre, s'attaquer à. *Prendre le vent,* présenter les voiles au vent. *Prendre la mer,* s'embarquer. *Prendre le large,* s'éloigner du rivage. *Prendre terre, débarquer.* *Prendre une affaire en main,* la diriger. *Prendre une chose en mot,* s'en tâches. *La prendre en riant,* en rire. *Prendre en considération,* tenir compte. *Prendre fait et cause,* intervenir. *Prendre sous sa protection,* protéger. *Prendre quelqu'un en pitié,* ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. *Prendre congé de quelqu'un,* lui faire ses adieux. V. n. S'enraciner : *cet arbre prend bien.* Se geler : *la rivière a pris.* S'épaissir, se cailler : *le lait prend.* Fig. Réussir : *ce lièvre n'a pas pris.* Faire impression : *cette odeur prend au nez.*

Se prendre v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou.* Se prendre de vin, s'enivrer. Se prendre d'amitié, concevoir de l'amitié. Se prendre à pleurer, se mettre à pleurer. *S'y prendre bien* (ou *mal*), être plus ou moins adroit. *S'en prendre à quelqu'un d'une chose,* en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, REUSE (eu-se) n. Qui prend actuellement ou habituellement ; *Balsac fut un grand preneur de café.* Qui prend à bail : *le bailleur et le preneur.*

PRÉNUM (non) n. m. (lat. *prænomen*). Nom particulier qui sert à distinguer chacun des membres d'une même famille. (On l'appelle encore *petit nom* et *nom de baptême*.)

PRÉNUMÉ (no-mé), E n. et adj. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION (si-on) n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose. *Philos.* Idée innée.

PRÉOCCUPATION (o-ku-pa-si-on) n. f. Etat d'un esprit absorbé par un objet. Inquiétude. Prévention préjugé ; *juger sans préoccupation.*

PRÉOCCUPÉ (o-ku-pé), E adj. (de *præoccupare*). Absorbé ; *esprit préoccupé.*

PRÉOCCUPER (o-ku-pé) v. a. Absorber complètement. Prévenir pour ou contre. **Se préoccuper** v. pr. S'occuper fortement. Se laisser aller à la prévention.

PRÉOPINANT (nan), E n. Qui a opiné avant un autre ; *partager l'avis du préopinant.*

PRÉOPINER (né) v. a. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR, TRICE n. Qui prépare quelqu'un ou quelque chose : *préparatrice au brevet.* *Préparateur de laboratoire, collaborateur d'un professeur et secourus,* qui est chargé de préparer les expériences nécessaires à la leçon.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt : *les préparatifs d'un bal.* (Ne s'emploie guère qu'au pluri.)

PRÉPARATION (si-on) n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, sans préparation.* Composition : *préparation d'un remède.* Chose préparée : *une préparation chimique.* *Préparation anatomique,* pièce disséquée et conservée pour l'étude.

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire.*

PRÉPARER (ré) v. a. (lat. *parare*). Apprêter, disposer d'avance : *préparer le dîner.* Trédisposer ; *préparer les esprits.* Mettre en état : *préparer un logement.* Ménager : *préparer des surprises.* Etudier, apprendre : *préparer un discours, un examen.*

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc. : *Bismarck a établi la prépondérance de la Prusse sur l'Allemagne du Nord.*

PRÉPONDÉRANT (ran), E adj. (du lat. *præponderare*, peser davantage). Qui a plus de poids, d'importance ; *droit prépondérant.* Qui a plus d'autorité : *classe prépondérante.* Décisif en cas de partage : *la voix du président est prépondérante.*

PRÉPOSÉ (po-zé), E n. Personne chargée d'un service spécial : *les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSER (po-zé) v. a. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin : *préposer un sommelier à la cave.*

PRÉPOSITIF (po-zî-tif), IVE adj. (du préf. *pré*, et du lat. *positus*, placé). *Gramm.* Se dit d'un mot ou d'une particule qui se place toujours devant un autre mot. *Locution prépositive,* réunion de plusieurs mots jouant le rôle d'une préposition (*afin de, à travers, hors de, près de,* etc.).

PRÉPOSITION (po-zî-si-on) n. f. (lat. *præpositio*). Mot invariable qui unit deux autres mots en exprimant les rapports qu'ils ont entre eux (*à, de, par, en, chez, sur,* etc.).

PRÉPOSITIVEMENT (po-zî-ti-to-man) adv. A la manière des prépositions. (Peu us.)

PRÉPOTENCE (tan-se) n. f. (lat. *præpotentia*). Pouvoir supérieur.

PRÉPRAËLITE adj. Qui a rapport au préprælisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PRÉPRAËLITISME (tis-me) ou **PRÉPRAËLISME** (lis-me) n. m. Nom donné, durant la seconde moitié du xix^e siècle, à la doctrine esthétique qui place l'apogée de la peinture dans les œuvres des prédécesseurs de Raphaël : *le critique anglais John Ruskin fut le plus célèbre défenseur du préprælisme.*

PRÉROGATIVE n. et adj. f. (du préf. *pré*, et du lat. *rogare*, demander). *Antiq. rom.* Se disait de la tribu ou de la centurie qui votait la première, et du privilège dont elle jouissait. *Antiq. n. f.* Avantage, privilège exclusif : *les prérogatives du génie, du pouvoir.*

PRÉS (pré) adv. (du lat. *pressus*, serré contre). A une faible distance : *demeurer prés.* En un temps prochain : *la mort est toujours prés.* *Mar.* Le vent est prés, l'angle de sa direction et de l'axe du navire

est très aigu. Loc. adv. : **De près**, d'un lieu peu éloigné, au prop. et au fig. A ras : *être passé de près*. Avec grand soin : *surveiller de près ses affaires*. **A cela près**, excepté cela. **A beaucoup près**, il s'en faut de beaucoup. **A peu de chose près**, à peu près, il s'en faut de peu. **Près**, dans le voisinage, à proximité de : à *Meudon, près Paris*. Délégué auprès de : *notre ambassadeur près le sultan*. Loc. prép. : **Près de**, dans le voisinage de, à peu de distance de : *près du pôle; près de sa fin*. Sur le point de : *près de finir; être près de partir*. Presque : *toucher près de 500 francs*. ANT. **Loin**.

PRÉSAGE (pré-sa-je) n. m. (lat. *praesagium*). Signe naturel par lequel on devine l'avenir : *la foudre éclatant à gauche était considéré par les Romains comme un mauvais présage*. Conjecture que l'on en tire : *tirer un bon présage d'un événement*.

PRÉSAGER (pré-sa-je) v. a. (Prend un muet après le g devant a et o : *il présage, nous présageons*). Indiquer une chose à venir. Prévoir, conjecturer.

PRÉ-SALÉ n. m. Mouton engraisé dans des prés salés, voisins de la mer : *gijot de pré-salé*. Viande de ce mouton : *manger du pré-salé*. Pl. des *pré-salés*.

PRÉSBYTE (pré-sbi-te) n. et adj. (du gr. *presbutēs*, vieillard). Qui ne voit nettement que de loin : *vieillard presbyte*.

PRÉSBYTÉRIAL, E, AUX (pré-sbi) adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales*.

PRÉSBYTÈRE (pré-sbi) n. m. (du gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRÉSBYTÉRIANISME (pré-sbi-ni-me) n. m. Secte des presbytériens. Leur doctrine : *Knoz, disciple de Calvin, fut l'organisateur du presbytérianisme*.

PRÉSBYTÉRIEN, ENNE (pré-sbi-té-ri-en, -enne) n. et adj. (du gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres : *Jacques Ier persécuta les presbytériens*.

PRÉSBYTISME (pré-sbi-tis-me) n. m. ou **PRÉBYTIE** (pré-sbi-ti) n. f. Etat du presbyte : *le presbytisme se corrige au moyen de verres biconvexes*.

PRÉSCIENCE (pré-si-an-se) n. f. (lat. *praescientia*; de *præ*, avant, et *scientia*, science). Science innée, antérieure à l'étude. Connaissance de l'avenir.

PRÉSENT (pré-si-an), **E** adj. Qui a la présence.

PRÉSCRIPTIBILITÉ (pré-scrip) n. f. Qualité de ce qui est prescriptible. (Peu us.)

PRÉSCRIPTIBLE (pré-scrip) adj. Dr. Sujet à la prescription : *droits prescriptibles*.

PRÉSCRIPTION (pré-scrip-si-on) n. f. Dr. Moyen légal d'acquiescer la propriété par une possession non interrompue (*prescription acquisitoire*), ou de se libérer par le non-exercice du droit que l'on avait contre vous (*prescription libératoire*): *prescription décennale, trentenaire*. Ordre formel et détaillé : *les prescriptions de la loi*. Ordonnance d'un médecin.

PRÉSCRIRE (pré-scri-re) v. a. (lat. *prescribere*). — Se conj. comme *écrire*. Ordonner. Dr. Acquiescer ou se libérer par prescription. **Se prescrire** v. pr. Se faire une loi de. Se perdre par prescription : *les peines correctionnelles se prescrivent par cinq ans*.

PRÉSENCE (pré-sè) n. f. (du préf. *præ*, et de *stans*). Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder : *le décret du 24 messidor an XII règle les présences entre les corps officiels*.

PRÉSENCE (pré-zan-sè) n. f. (lat. *praesentia*). Fait pour une personne ou une chose de se trouver dans un lieu marqué : *faire acte de présence*. *Théol.* *Présence réelle*, existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. *Présence d'esprit*, promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos. Loc. adv. : **En présence**, en vue, en face l'un de l'autre. Loc. prép. : **En présence de**, même sens. ANT. **Absence**.

PRÉSENT (pré-zan) n. m. (subst. verb. de *présenter*). Don, cadeau : *Haroun-al-Raschid fit présent d'une horloge à Charlemagne*. Poétiq. *Présents de Cérés, moissons; de Bacchus, vendanges, vin; de Flore, fleurs; de Pomone, fruits*.

PRÉSENT (pré-zan). **E** adj. (lat. *praesens*; de *præ*, devant, et *ens*, *entis*, étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion*. Que l'on voit, que l'on tient : *le présent-dictionnaire*. Absol. *La présente*, la lettre que j'écris, que vous lisez. *Fig.* *Être présent partout*, se multiplier. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent*. *Gramm.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. N. m. pl. Les personnes qui sont là : *les absents et les présents*. **A présent**, loc. adv. Maintenant. ANT. **Absent**.

PRÉSENTABLE (pré-zan) adj. Qu'on peut présenter; qui peut se présenter.

PRÉSENTATION (pré-zan-ta-si-on) n. f. (de *présenter*). Action d'exhiber : *payer un effet à présentation*. Action de conduire quelque part en déclinant les noms, qualités, etc. Action ou droit de présenter quelqu'un pour une charge. *Présentation de la Vierge*, fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT (pré-zan-te-man) adv. Maintenant, actuellement.

PRÉSENTER (pré-zan-tè) v. a. (lat. *praesentare*). Tendre pour être pris : *présenter un bouquet, une chaise*. Exhiber : *présenter un effet*. Introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle*. Montrer, faire voir : *présenter un bel aspect*. Offrir, susciter : *présenter des ressources, des difficultés*. Montrer en menaçant : *présenter la batonnette*. *Présenter les armes*, porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier, d'un drapeau, etc. (supprimé en 1902). **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un. Apparaître. Avoir une apparence qui fait augurer bien ou mal : *affaire qui se présente bien*. Se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente*.

PRÉSERVATEUR, TRICE (pré-zèr) adj. Qui préserve : *moyen préservateur*.

PRÉSERVATIF, IVE (pré-zèr) adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve : *la sobriété est le meilleur préservatif contre les maladies*.

PRÉSERVATION (pré-zèr-vasi-on) n. f. Action de préserver : *la préservation des récoltes*.

PRÉSERVER (pré-zèr-vè) v. a. (lat. *praeservare*; de *præ*, avant, et *servare*, garder). Garantir d'un mal : *la vaccination préserve de la petite vérole*. Syn. DÉPENDRE, PROTÉGER, SAUVEGARDER.

PRÉSIDIÉ (pré-si-dè) n. m. (esp. *presidio*). Nom donné à des postes fortifiés que les Espagnols établirent sur les côtes de Toscane, d'Afrique, et aux Indes : *les présidies qui subsistent sont devenus des lieux de déportation*.

PRÉSIDENT (pré-si-dan-sè) n. f. Fonction de président : *être nommé à la présidence d'une assemblée*. Temps pendant lequel on l'exerce. Hôtel, bureau d'un président : *mander à la présidence*. Division territoriale, dans l'Inde : *la présidence de Bombay*.

PRÉSIDENT (pré-si-dan) n. m. (lat. *praesidens*). Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal, etc.

PRÉSIDENTE (pré-si-dan-tè) n. f. Celle qui préside. Femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE (pré-si-dan-si-èl, -èlè) adj. Qui concerne le président; qui émane de lui : *décret présidentiel*.

PRÉSIDER (pré-si-dè) v. a. (lat. *praesidere*). Diriger comme président : *présider les assises, un concours*. V. n. *Présider à*, avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête*. Avoir pour attribution spéciale : *Cérés présidait aux moissons*.

PRÉSIDENTIAL (pré-si) n. m. Nom donné à des tribunaux civils et criminels jugeant en première instance, établis par Henri II en 1551 et supprimés en 1792. Pl. des *présidiaux*.

PRÉSIDENTIAL, E, AUX (pré-si) adj. Qui appartient à un président; qui en émane : *sentence présidentielle*.

PRÉSIDENTIALITÉ (pré-si) n. f. Juridiction d'un président.

PRÉSE (pré-lè) n. f. V. PRÊLE.

PRÉSUMPTIF (pré-zomp-tif), **IVE** adj. (du lat. *presumptus*, pris d'avance). Désigné d'avance par la

parenté, en parlant d'un héritier : *en Russie, l'héritier présomptif de la couronne se nommait tsarévitch.*

PRÉSUMPTION (*pré-somp-si-on*) n. f. (de *présomptif*). Jugement avant preuves, mais fondé sur des indices. Opinion trop avantageuse de soi-même. **ANT. Modeste.**

PRÉSUMPTUEUSEMENT (*pré-somp-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière présomptueuse. (Peu us.)

PRÉSUMPTUEUX, EUSE (*pré-somp-tu-é-é, eu-ze*) adj. (lat. *presumptuosus*). Qui a une opinion trop favorable de soi : *la jeunesse est présomptueuse*. Qui marque la présomption : *défi présomptueux*. Substantif : *les présomptueux ; une présomptueuse*. **ANT. Modeste.**

PRÉSE (*pré-se*) adv. (de *près*, et *que*). A peu près. (La voyelle *e* ne s'élide que dans *presqu'île*.)

PRÉSQÛÏLE (*pré-sq-î-le*) n. f. Portion de terre entourée d'eau à l'exception d'un seul côté, par lequel elle tient au continent : *la presqu'île de Crébéron*.

PRÉSA

GE (*pré-sa-je*) n. m. Action de presser.

PRESSANT (*pré-san*). **E** adj. Qui insiste : *crancier pressant*. Qui agit fortement : *instances pressantes*. **Urgent : affaire pressante.**

PRESSE (*pré-se*) n. f. (de *presser*). Multitude de personnes serrées : *fendre la presse*. **Fig. et fam.** Empressement. Nécessité de se hâter : *dans les moments de presse, les ouvriers cèdent*. Enrôlement forcé de bataillons, supprimé par Colbert. Toute machine à bras ou mécanique, destinée à comprimer les corps ou à y laisser une empreinte quelconque : *presse à vin, à cidre*. **Ouvrage sous presse**, qu'on imprime actuellement. *La presse, les journaux. Liberté de la presse, liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions.* **Presser à copier**, pour copier les lettres.

PRESSE (*pré-se*). **E** adj. Qui a hâte : *pressé de partir*. Comprimé : *citron pressé*. **Urgent : commission pressée**. **Attaqué vivement : ville pressée de toutes parts**. **Tourmenté : pressé de faim et de soif**. **Pressé d'argent**, en ayant un besoin urgent.

PRESSE-CITRON ou **PRESSE-CITRONS** (*pré-se*) n. m. Instrument servant à extraire le jus des citrons.

PRESSEE (*pré-sé*) n. f. Action de presser. Masse de fruits soumise en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc : *une pressée de pommes*.

PRESSE-ÉTOFFE (*pré-sé-to-fe*) n. m. Invar. Paille qui maintient l'étoffe sur la machine à coudre.

PRESSE-ÉTOUPE n. m. Invar. Dispositif adapté au cylindre des machines à vapeur, pour que la vapeur ne puisse s'échapper par l'orifice d'entrée de la tige du piston.

PRESENTIMENT (*pré-san-ti-man*) n. m. Sentiment vague, instinctif, de ce qui doit arriver : *être assailli de mauvais presentiments*.

PRESENTIR (*pré-san-tir*) v. a. (du préf. *pré*, et de *sentir*). Avoir un presentiment de : *presentir sa fin*. Tâcher de pénétrer les vues : *presentir un plâtureur*.

PRESSE-PAPIERS (*pré-se-pa-pi-é*) n. m. Invar. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir.

PRESSE-PURÉE (*pré-se-pu-ré*) n. m. Ustensile de cuisine pour réduire les légumes en purée.

PRESSER (*pré-sé*) v. a. (du lat. *pressum*, supin de *primere*, même sens). Peser, serrer avec plus ou moins de force. Approcher une chose, une personne, contre une autre : *presser les rangs*. Pour suivre sans relâche : *presser l'ennemi*. Hâter : *presser son départ*. V. n. Ne souffrir aucun délai : *affaire qui presse*.

PRESSETTE (*pré-sé-te*) n. f. Petite presse à lisser le papier.

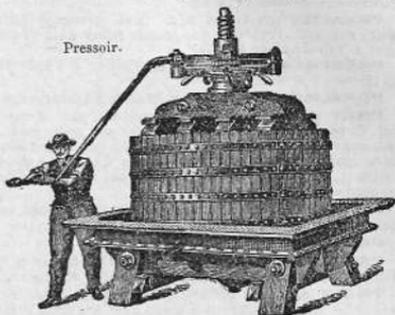
PRESSIER (*pré-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier imprimeur, qui travaille à une presse.

PRESSION (*pré-si-on*) n. f. Action de presser : *la pression atmosphérique*. **Fig.** Influence qui contraint.

PRESSIS (*pré-si*) n. m. Jus de viande, d'herbes, etc., que l'on extrait avec une presse.

PRESSOIR (*pré-soir*) n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagi-

Pressoir.



neuses, etc. Lieu où se trouve cette machine : *porter de la vendange au pressoir*.

PRESSURAGE (*pré-su-raj*) n. m. Action de soumettre au pressoir. Vin obtenu en soumettant la vendange au pressoir.

PRESSEUR (*pré-su-re*) n. f. (de *presser*). Action d'empointer les aiguilles ou les épingles.

PRESSEUR (*pré-su-re-v*) a. Soumettre à l'action du pressoir ou à une autre analogue. **Fig.** Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple*. Tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, de l'argent, etc. : *on veut vous pressurer*.

PRESSEUR (*pré-su-reur*) n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE (*pré-tan-se*) n. f. (lat. *prestantia*). Maintien imposant ou martial : *la belle prestance de Louis XIV, de Murat*.

PRESTANT (*pré-tan*) n. m. Jeu de fond de l'orgue, qui tient le mieux l'accord.

PRESTATAIRE (*pré-ta-ta-re*) n. m. Contribuable soumis à la prestation en nature.

PRESTATION (*pré-ta-si-on*) n. f. (du lat. *prestare*, fournir). Action de fournir, de prêter : *prestation de capitules*. *Prestation de serment*, serment que font les fonctionnaires publics et les membres de certains corps politiques. Impôt communal affecté à l'entretien des chemins vicinaux et payable en argent ou en nature : *l'impôt des prestations peut être remplacé par une taxe dite vicinale*.

PRESTE (*pré-te*) adj. (ital. *presto*). Adroit, agile. Interjektiv. *Preste ! hâtez-vous*. **ANT. Lent, mou.**

PRESTEMENT (*pré-te-man*) adv. D'une manière preste : *s'éloigner prestement*. **ANT. Lentement.**

PRESTESSE (*pré-té-se*) n. f. Agilité, vivacité.

PRESTDIGITATEUR (*pré-ti*) n. m. (de *preste*, et du lat. *digitus*, doigt). Celui qui fait de la prestidigitation : *le prestidigitateur Robert Houdin*.

PRESTDIGITATION (*pré-ti, si-on*) n. f. (de *prestidigitateur*). Art de produire des illusions par l'adresse des mains, les trucs, etc.

PRESTIGE (*pré-ti-je*) n. m. (lat. *prestigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. **Fig.** Influence comparée à la magie : *le prestige de l'éloquence*.

PRESTIGIEUX, EUSE (*pré-ti-je-é, eu-ze*) adj. Qui opère des prestiges : *un prestigieux escamoteur*. Qui tient du prestige : *éloquence prestigieuse*.

PRESTIMONIE (*pré-ti-mo-ni*) n. f. (du lat. *prestare*, fournir). Revenu affecté à l'entretien d'un prétre.

PRESTO, PRESTITISSIMO (*pré-to, pré-ti-si-mo*) adv. (mots ital.). *Musiq.* Vite, très vite.

PRESTOLET (*pré-to-lé*) n. m. (de *prêtre*). **Fam.** Petit prétre sans considération.

PRÉSUMABLE (*pré-su*) adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ (pré-zu-mé), E. adj. Cru par supposition : tout accusé doit être d'abord, en l'absence de preuves, présumé innocent.

PRÉSUMER (pré-zu-mé) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. n. Avoir bonne opinion : trop présumer de son talent.

PRÉSUPPOSER (pré-su-po-zé) v. a. Supposer préalablement.

PRÉPOSITION (pré-su-po-zi-si-on) n. f. Supposition préalable. (Peu us.)

PRÉSURE (pré-zu-re) n. f. (ital. *presura*). Lait aigri retiré de l'estomac des jeunes ruminants et qui sert à faire cailler le lait.

PRÉSUREUR (pré-zu-ré) v. a. Cailler à l'aide de la présure : présurer le lait.

PRÉSURIER (zu-ri-é) n. m. Marchand de présure.

PRÊT (pré) n. m. Action de prêter : prêt à intérêt. Chose, somme prêtée : restituer un prêt. Solde des sous-officiers et des soldats. Prêt à la grosse aventure, manière de placer une somme d'argent à gros intérêts, sur un navire de commerce, au risque de le perdre si le navire périt.

PRÊT (pré), E. adj. (bas lat. *præstus*). Disposé, en état, décidé : prêt à partir.

PRÊTABLE adj. Qu'on peut prêter.

PRÉTANTAINE ou **PRÉTANTAINE** (tè-ne) n. f. Fam. Couvrir la prétantaine, vagabonder au hasard.

PRÊTÉ n. m. (de prêter). Prêté rendu, juste récompense. (On dit souvent à tort : c'est un prêté pour un rendu.)

PRÉTENDANT (tan-dan), E. n. Qui aspire à quelque chose. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. Celui qui aspire à la main d'une femme : *Ulysse mit à mort les prétendants de Pénélope*.

PRÉTENDRE (tan-dre) v. a. (du préf. *pré*, et du lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : prétendre une part dans les bénéfices. Vouloir, exiger : que prétendez-vous de moi ? Affirmer, soutenir : je prétends que c'est faux. V. n. Aspirer : prétendre aux honneurs.

PRÉTENDU (tan-du), E. adj. Supposé, soi-disant : un prétendu gentilhomme. N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM (non) n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms*.

PRÉTENTATIVE (tan-tè-ne) n. f. V. PRÉTANTAINE.

PRÉTENTIEUSEMENT (tan-si-eu-se-man) adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, **EUSE** (tan-si-èl, eu-zé) adj. Qui a des prétentions : homme prétentieux. Où il y a de la prétention : style prétentieux. N. : une prétentieuse.

PRÉTENTION (tan-si-on) n. f. (de prétendre). Privilège que l'on réclame ou qu'on s'arroge : les prétentions des grands. Volonté, désir ambitieux : avoir la prétention d'être le premier. Idée vaniteuse de sa propre personne.

PRÊTER (té) v. a. (du lat. *præstare*, fournir). Céder pour un temps, à charge de restitution. Fig. Fournir : prêter secours. Attribuer : prêter ses défauts aux autres. Prêter la main à une chose, en être le complice. Prêter l'oreille, écouter. Prêter serment, faire serment. Prêter le flanc, donner prise sur soi. V. n. S'étendre : cette étoffe prête. Fig. Fournir matière : prêter à la critique. Se prêter v. pr. Consentir à se prêter à un arrangement.

PRÊTÉRIT (rit) n. m. (du lat. *præteritum*, laissé en arrière). Gramm. Temps passé.

PRÉTERITION (si-on) n. f. (du lat. *præteritum*, supin de *præterire*, omettre). Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d'une chose dont on parle néanmoins par ce moyen : parler par préterition. (On dit quelquefois *PRÆTERMISSION*.)

PRÊTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. (V. *Part. hist.*)

PRÊTEUR, **EUSE** (eu-zé) n. et adj. Qui prête, qui aime à prêter.

PRÊTEXTE (tèks-te) n. m. (lat. *prætextus*). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véri-

table motif : saisir un prétexte pour s'éloigner. Loc. conj. : Sous prétexte que, en prétendant que.

PRÊTEXTE (tèks-te) n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adjectif. : la toge prétexte.

PRÊTEXTER (tèks-té) v. a. Prendre, alléguer pour prétexte : prétexter un voyage.

PRÉTAILLE (ta, il mil.) n. f. Ornement en découpure, que l'on mettait autrefois sur les robes. Accessoire, futilité. (Vx.)

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium*; de *prætor*, préteur). Antiq. rom. Tente du général, dans un camp. Tribunal du préteur. Adj., tribunal d'un juge de paix, Tribunal en général.

PRÉTORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au prétoire, au préteur : droit prétorial.

PRÉTORIEN, **ENNE** (ri-in, è-ne) adj. Antiq. rom. Qui appartient ; 1° au préteur : dignité prétorienne ; 2° à la garde des empereurs : soldats prétoriens. (Substantif, en ce dernier sens : les prétoriens.) Fig. N. m. Soldat.

PRÉTRAILLE (tra, il mil.) n. f. Terme de mépris, d'injure, pour désigner les ecclésiastiques.

PRÊTRE n. m. (du gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux : les prêtres catholiques ; les prêtres de Bouddha.

PRÊTRESSE (trè-se) n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce : les prêtresses gauloises allaient cueillir le gui.

PRÊTRISE (tri-se) n. f. Dans la religion catholique, sacrement de l'ordre : recevoir la prêtrise. Sacerdoce en général.

PRÊTURE n. f. (lat. *prætura*). Dignité, fonction de préteur. Sa durée.

PREUVE n. f. (lat. pop. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose : ne condamner jamais sans preuves. Marque, témoignage : donner une preuve d'affection. Operation par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. Pièce, extrait, à la fin d'un livre, pour établir l'exactitude de ce que l'on a avancé. Faire ses preuves, manifester son courage, son savoir.

PREUX (pré) n. et adj. m. invar. (lat. *prodis*). Brave, vaillant : les preux de Charlemagne. ANT. Lâche.

PRÉVALOIR v. n. (du préf. *pré*, et de *valoir*. — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. : que je prévaille, que nous prévailions). Avoir, remporter l'avantage : son opinion a prévalu. Se prévaloir v. pr. S'enorgueillir : se prévaloir de sa naissance.

PRÉVARIQUEUR, **TRICE** n. Qui prévérique.

PRÉVARICATION (si-on) n. f. Action de prévériquer.

PRÉVARIQUER (hè) v. n. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère : ministre, juge, qui a prévériqué.

PRÉVENANCE n. f. (de *prævenari*). Manière obligante d'aller au-devant de ce qui peut plaire à quelqu'un ; combler quelqu'un de prévenances.

PRÉVENANT (nan), E. adj. Qui a de la prévenance : personne prévenante. Qui dispose en faveur de la personne : mine prévenante.

PRÉVENIR v. a. (du lat. *prævenire*, devancer. — Se conj. comme *venir*). Arriver, agir avant : prévenir ses concurrents. Détourner : prévenir un malheur. Aller au-devant : prévenir les desirs de quelqu'un. Informer, avertir : prévenir la police. Influencer : la propriété nous prévient en faveur d'un enfant.

PRÉVENTIF (van-tif), **IVE** adj. Qui a pour objet d'empêcher de prévenir : loi, mesure préventive. Détenue préventive, appliquée aux prévenus.

PRÉVENTION (van-si-on) n. f. (de *prævenire*). Opinion qui précède tout examen. Etat d'un individu poursuivi en justice : soldat en prévention de conseil de guerre. Temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : faire six mois de prévention.

PRÉVENTIVEMENT (van, man) adv. D'une manière préventive : accusé détenu préventivement. Par prévention.

PRÉVENTORIUM (*pré-van-to-ri-om'*) n. m. Établissement où l'on soigne les malades préventivement.

PRÉVENÉ, E adj. Devancé. Informé. Influençé. Disposé à être prévenu contre (ou en faveur de) quelqu'un. Accusé : être prévenu de vol. N. : juger, acquitter un prévenu.

PRÉVISION (*vi-si-on*) n. f. Action de prévoir, conjecture : l'événement ne justifie pas toujours nos prévisions.

PRÉVOIR, v. a. (du préf. *pré.* et de *voir.* — Se conj. comme *voir*, excepté au fut. je *prévoirai*, et au condit. je *prévoirais*. Voir, connaître, savoir par avance : on ne peut tout prévoir.

PRÉVÔT (*vô*) n. m. (du lat. *præpositus*, préposé). Autrefois, titre de différents officiers seigneuriaux ou royaux. *Prévôt des marchands*, chef des marchands et premier magistrat municipal de Paris. (V. *Part. hist.*) Employé d'un maître d'armes, qui donne des leçons d'escrime. *Milit.* Commandant de la gendarmerie du quartier général d'un corps d'armée.

PRÉVÔTAL, E, AUX adj. Qui concerne le prévôt, ou relève de lui : la *juridiction prévôtale*. *Cour prévôtale*, tribunal exceptionnel établi à diverses époques, notamment en 1815, et qui jugeait sans appel.

PRÉVÔTALEMENT (*man*) adv. D'une manière prévôtale, sans appel : juger *prévôtalement*.

PRÉVÔTE n. f. Fonction, juridiction, résidence de prévôt. *Milit.* Gendarmes chargés du service prévôtal dans une armée.

PRÉVOYANCE (*voi-san-je*) n. f. (de *prévoir*). Faculté de voir d'avance. Action en conséquence : la *prudence est une prévoyance raisonnée*. ANT. **IMPRÉVOYANCE**.

PRÉVOYANT (*voi-san*), E adj. Qui a de la prévoyance : général *prévoyant*. ANT. **IMPRÉVOYANT**.

PRÉVU n. m. Ce qui est prévu. ANT. **IMPRÉVU**.

PRIACANTHE n. m. Genre de poissons des mers tropicales.

PRÎÉ, E adj. Invité, convié. Où l'on ne va que sur invitation officielle : *repas prié* ; *soirée priée*.

PRIE-DIEU n. m. Meuble sur lequel on s'agenouille pour prier et qui a la forme d'un siège bas muni d'un accoudoir. Pl. des *prie-Dieu*.

PRIER (*prî-é*) v. a. (lat. *precari*. — Prend deux i de suite aux deux prem. pers. du plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subj. : nous *prions*, vous *prîez*. Que nous *prîtons*, que vous *prîez*.) Conjuré ou honorer la Divinité par des paroles où l'on exprime ses besoins ou son respect : *prier Dieu*. Demander avec instance et, quelquefois, avec humilité : *prier un juge, un cainqueur*. Inviter, convier : *prier quelqu'un à dîner*. Je vous *prîe*, je vous *en prie*, formule de politesse, ou quelquefois d'incitation presque menaçante. Se *faire prier*, résister longtemps aux instances.

PRIÈRE n. f. (de *prier*). Supplication adressée à la Divinité : les *meilleures prières viennent du cœur*. Demande instante : les *prières d'un prisonnier*. Invitation polie : *prière de ne pas fumer*.

PRIEUR, E n. m. (du lat. *prior*, le premier). Supérieur, supérieur de certains monastères. Adjectiv. : la *mère prieure*.

PRIEURÉ n. m. Dignité de prieur, de prieure. Communauté religieuse, gouvernée par un prieur, une prieure. Église ou maison de cette communauté : se rendre au *prieuré*.

PRIMA DONNA (*don'-na*) n. f. (mots ital. signif. *première dame*). Première chanteuse d'opéra. Pl. des *prime donne* [*prî-mé don'-né*].

PRIMAGE n. m. Bonification accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE (*mè-re*) adj. (lat. *primarius* ; de *primus*, premier). Enseign. Qui est au premier degré en commençant : école *primaire*. (V. *écoles* [*Part. hist.*]) Géol. *Terrains primaires*, ceux qui ont été les premiers déposés par les eaux.

PRIMAT (*na*) n. m. (lat. *primas* ; de *primus*, premier). Prélat qui avait juridiction sur un certain nombre d'archevêques et d'évêques : l'*archevêque de Lyon était primat des Gaules*.

PRIMATES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les singes et, selon nombre d'auteurs contemporains, l'homme : les *primates se divisent en catarrhiniens (singes de l'ancien monde) et platyrrhiniens (singes du nouveau monde)*. S. un *primat*.

PRIMATIAL (*si-al*), E, AUX adj. Qui appartient au primat : dignité *primatiale*.

PRIMATIE (*si*) n. f. Dignité de primat ; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ (*mé-té*) n. f. (du lat. *primus*, premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège*. Avantage d'être le premier à jouer.

PRIME n. f. (du lat. *præmium*, récompense). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance*. Récompense accordée par l'Etat à une société pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes, etc. : on *accorde des primes à la marine marchande*. Objet que l'on offre à un acheteur, un abonné, etc., en sus de ce à quoi l'a droit, pour l'attiver ou le retenir. Excédent du prix d'une valeur de Bourse sur le chiffre de son émission. *L'ég. Faire prime*, se dit d'une personne, d'une chose très recherchée : *Tor fait prime sur le marché des monnaies*. Pierre demi-transparente, qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude*.

PRIME adj. (du lat. *primus*, premier). Premier, (Vx.) *Prime jeunesse*, l'âge le plus tendre. Se dit, en algèbre, en géométrie, d'une lettre affectée d'un seul accent : B' s'énonce B prime. Substantif. et au fém. Première des heures canonicales (6 heures du matin). Première position en terme d'escrime : *parade de prime* ; *riposter en prime*. (V. la planche **ESCRIME**.) Laine de première qualité : *prime de Ségorie*. Loc. adv. : **De prime abord**, au premier abord. **De prime saut**, subitement, du premier coup.

PRIMER (*mé*) v. a. (du lat. *primus*, premier). Devancer, surpasser : *sagesse prime richesse*. V. n. Au jeu de paume, avoir la première place.

PRIMEROSE (*prî-se*) n. f. Un des noms vulgaires de l'alcée rose ou passe-rose.

PRIME-SAUTIER (*sâ-ti-é*), ÈRE adj. (du lat. *primus*, premier, et *saltus*, saut). Qui agit de premier mouvement : *Voltaire est un écrivain prime-sautier*. Pl. *prime-sautiers*, ères.

PRIMEUR n. f. (du lat. *primus*, premier). Début, nouveauté : *des fruits, du vin, un livre en leur primeur*. Produit horticole qui vient d'apparaître ou que l'on a obtenu avant l'époque normale : les *primeurs coûtent cher*.

PRIMEURIS-TE (*prîs-té*) n. m. Jardinier qui produit des primeurs.

PRIMEVERE n. f. (du lat. *primus*, premier, et *ver*, printemps). Genre de primulacées de nos pays, qui fleurit aux approches du printemps.

PRIMICER (*si-é*) n. m. (lat. *primicerius*). Premier dignitaire de certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (du lat. *primus*, premier, et *dies*, jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE (*lâ-re*) ou **PRIMPILÉ** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte. Adjectiv. : *centurion primipilaire*.

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitiuus* ; de *primus*, premier). Qui appartient au premier état des choses : les *mœurs primitives*. *Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première. *La primitive Eglise*, l'Eglise des premiers siècles du christianisme. *Terrains primitifs*, qui résultent vraisemblablement de la première solidification de l'écorce terrestre. *Couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gramm. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots. Substantif. : le *diminutif suit le genre du primitif*. Temps *primitifs*, temps du verbe qui servent à former les autres temps, dits



Primevère.

temps dérivés. (Il y a cinq temps primitifs : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé simple.) N. m. Peintre ou sculpteur qui a précédé les maîtres de la Renaissance.

PRIMITIVEMENT (*man*) adv. Originellement. **PRIMO** adv. (mot lat.). Premièrement.

PRIMOGENITIF n. f. (du lat. *primus*, premier, et de *géniture*). Aîné; droit de primogéniture. **PRIMORDIAL, E, AUX** adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : état *primordial* du globe.

PRIMORDIALEMENT (*man*) adv. Primitivement. (Peu us.)

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial. (Peu us.)

PRIMULACEES (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones gamopétales, ayant pour type la *primula*. S. une *primula*.

PRINCE n. m. (lat. *princeps*). Celui qui possède une souveraineté, ou qui appartient à une famille souveraine : les *princes capétiens*. Roi, empereur : *Charles-magne fut un grand prince*; *Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles. *Monsieur le prince*, autref., en France, le premier prince du sang. *Princes de l'Eglise*, les cardinaux, les évêques. *Le prince des apôtres*, saint Pierre. *Le prince des ténébrés*, le démon.

Fig. Le premier, le plus grand : *le prince des poètes, des orateurs*. *Vivre en prince*, magnifiquement. *Etre bon prince*, être d'un caractère accommodant. *Fait du prince*, acte arbitraire d'un gouvernement.

PRINCEPS (*séps*) adj. (mot lat.). *Edition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE (*sé-se*) n. f. Filles ou femme d'un prince. Souveraine d'un pays.

PRINCIER (*si-é*), **ÈRE**, adj. De prince : *famille princière*. Somptueux, digne d'un prince : *maison princière*.

PRINCIEREMENT (*man*) adv. D'une façon princière; en prince : *recevoir princièrement un invité*.

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis*). Le plus considérable, le plus important. Qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue toute une maison pour la sous-louer. *Gramm. Proposition principale*, celle qui régit les autres propositions et qui, dans la construction régulière de la phrase, occupe toujours le premier rang : *l'ennui est une maladie dont le travail est le remède*. N. m. Ce qu'il y a de plus important : *le principal, c'est l'honnêteté*. Capital d'une dette : *principal et intérêts*. Chef d'un collège communal. Celui qui est le premier dans un établissement : *c'est le principal, souvent, qui dirige une étude*.

PRINCIPALAT (*la*) n. m. Fonction de principal d'un collège.

PRINCIPALEMENT (*man*) adv. Particulièrement, surtout : *l'indigotier est cultivé principalement dans l'Inde*.

PRINCIPALITÉ n. f. Syn. de *PRINCIPALAT*. **PRINCIPAT** (*pa*) n. m. (lat. *principatus*). Dignité de prince. Dignité impériale, chez les Romains : *le principat de Tibère*. Dignité de prince.

PRINCEAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de prince : terre qui donne qualité de prince : *ériger un duché en princeauté*. Petit Etat indépendant dont le chef a le titre de prince : *la princeauté de Monaco*. Pl. (avec une majuscule), troisième cheur des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Début, origine : *dans le principe, les hommes étaient égaux*. Première cause, raison : base, source : *le travail est le principe de toute richesse*. Éléments, matière essentielle : *les atomes sont les principes des corps*. Agent naturel : *le principe de la chaleur*. Opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes*. Loi : *le principe d'Archimède*. Proposition qui sert de fondement à d'autres. Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie*. Règles de morale : *avoir des principes*.

PRINCIPIECULE n. m. Prince peu puissant : *les principicules allemands*. (On disait autref. *PRINCIPION*.)

PRINTANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au printemps : *fleur, étoffe printanière*. *Fig.* Jeune, propre à la jeunesse : *grâce printanière*.

PRINTEMPS (*tan*) n. m. (du lat. *primus*, premier, et de *temps*). La première des quatre saisons de l'année (21 mars - 21 juin). Température douce comme celle du printemps. *Poétiq.* Jeunesse : *profitez de votre printemps pour vous instruire*; *printemps de la vie*. Année : *avoir vécu seize printemps*.

PRIODONTE n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique du Sud : *les priondotes sont les plus grands des tatous*.

PRIORAT (*ra*) n. m. Fonction de prieur. Sa durée. **PRIORI** (*A*) loc. adv. (du lat. *a priori* *ratiōne quam experientia*), avant l'expérience. D'après un principe antérieur à l'expérience. Substantiv. : un *a priori*.

PRIORITÉ n. f. (du lat. *prior*, premier). Antériorité, primauté de temps ou de rang : *priorité de date, d'hypothèque*. Droit de parler le premier : *réclamer la priorité*.

PRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin*. Atteint de : *pris de fièvre*. *Fig.* Sédult. Gelé : *flouve pris*. *Pris de vin*, ivre. *Pris pour dupe*, trompé. *Taille bien prise*, bien proportionnée.

PRISABLE (*za-ble*) adj. Estimable. ANT. *Méprisable*.

PRISCILLIANISME (*pris-si-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Priscilien. (V. *Part. hist.*)

PRISE (*pri-ze*) n. f. subst. particip. de *prendre*. Action de s'emparer : *la prise de Rome par les Gaulois*. Classe, personne prise : *une bonne prise*. Facilité de saisir : *ne pas trouver de prise*. Lâcher prise, cesser de tenir, de serrer, etc. Pincée : *prise de tabac*. *Fig. et fam.* Querelle, lutte : *prise de bec*. Congulation, solidification. *Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement. *Prise d'armes*, rébellion armée ou action de se mettre sous les armes. Action de détourner, pour s'en servir, une force naturelle ; force ainsi détournée. Tuyau, robinet qui la fournit : *prise d'eau*. *Prise de possession*, acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage. *Fig.* Donner prise aux reproches, à la critique, s'y exposer.

PRISEÉ (*sé*) n. f. Action d'indiquer le prix des choses mises aux enchères.

PRISEUR (*sé*) v. a. (lat. *pretiare*). Evaluer : *combien prise-vous ce meuble ?* Faire cas de : *prendre un orateur*.

PRISEUR (*sé*) v. a. (de *prise*). Aspirer par le nez : *prendre du tabac, du camphre*.

PRISEUR, EUSE (*eur, euse*) n. Qui prise. **PRISEUR, EUSE** (*eur, euse*) n. Personne qui fait une prise. Adjectif. *Commissaire priseur*, V. *COMMISSAIRE*.

PRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Qui a la figure d'un prisme : *corps prismatique*. *Couleurs prismatiques*, produites par le prisme.

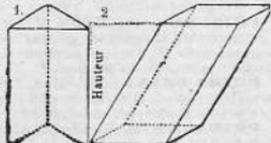
PRISME (*pris-me*) n. m. (gr. *prisma*). Polyèdre dont deux faces (appelées *bases*) sont deux polygones égaux et ayant leurs côtés parallèles. 1. Prisme droit triangulaire ; 2. Prisme oblique quadrangulaire. (latérales) étant des parallélogrammes qui relient les côtés parallèles des bases : *prisme triangulaire, rectangulaire, etc.* Le volume d'un prisme s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur du prisme. *Physiq.* Solide triangulaire en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion :



Couronnes de prince.

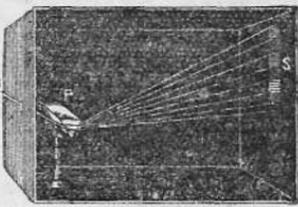


Prionote.



voir à travers le prisme de l'amour-propre. — Pour obtenir la décomposition de la lumière, on dispose horizontalement, dans la chambre noire, le prisme

(P), qui reçoit un faisceau de lumière solaire (R). Cette lumière, après s'être réfractée dans le prisme, forme sur un écran placé à une certaine distance une image (S), oblongue et colorée des belles nuances de l'arc-en-ciel. Cette image (spectre solaire) comprend sept couleurs principales, disposées dans l'ordre suivant : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge.



Décomposition de la lumière par le prisme.

PRISON (son) n. f. (du lat. *prisio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés. Emprisonnement : être condamné à la prison. Fig. Demeure sombre et triste.

PRISONNIER (so-ni-é), **ÈRE** n. et adj. Qui est détenu en prison. Prisonnier de guerre, pris à la guerre. ANT. Libéré.

PRIVATOCENT ou **PRIVAT-DOCENT** (*priva-do-sin'*) ou **PRIVAT-DOZENT** (*cât-do-téu'*) n. m. (lat. *privatum docens*, enseignant à titre privé). Professeur libre, dans les universités d'Allemagne : le *privatdocent* est payé par ses auditeurs. Pl. des *privatdoctores* ou *privatdoctores*.

PRIVATIF, **IVE** adj. Se dit des particules qui marquent privation, comme à dans *anormal*, *in* dans *insuccès*. N. m. : un *privatif*.

PRIVATION (si-on) n. f. (de *privare*). Absence, suppression d'un bien, d'une faculté : privation de la vue, des droits civils. Besoin, désir non satisfait : vivre dans les privations. Vivre de privations, dans une gêne extrême.

PRIVATIVEMENT (man) adv. (de *privatif*). D'une manière exclusive. (Peu us.)

PRIVAUTÉ (rô-té) n. f. (de *privare*). Trop grande familiarité : prendre des *privautés* avec quelqu'un.

PRIVÉ, **E** adj. Sans fonctions publiques : homme *privé*. Intérieur, intime : la vie *privée*. Approuvé : oiseau *privé*. N. m. Vie intime, familiarité.

PRIVÉMENT (man) adv. En simple particulier : vivre *privément*.

PRIVER (é) v. a. (lat. *privare*). Oter ou refuser à quelqu'un ce qu'il possédait ou ce qu'il désire : priver un enfant de dessert. Se priver v. pr. S'ôter la jouissance de : se priver de vin.

PRIVILÈGE n. m. (lat. *privilegium*). Avantage exclusif : obtenir un *privilegium* ; la Révolution remplaça les *privileges* par le droit commun. Avantages qu'ont certaines créances d'être payées avant les autres : les frais de justice sont l'objet d'un *privilegium*. Droit, prérogative, avantage personnel : présider une assemblée par *privilegium* d'âge. Fig. Don naturel : la raison est un *privilegium* de l'homme.

PRIVILÉGIÉ (ji-è-re) adj. De la nature des *privileges* : droits *privilegiés*. (Peu us.)

PRIVILÉGIÉ, **E** n. et adj. Qui jouit d'un *privilegium* : les *privilegiés* de la vie. Créancier *privilegié*, qui doit être payé avant les autres.

PRIVILÉGIÉ (ji-è) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Accorder un *privilegium*.

PRIX (pri) n. m. (lat. *pretium*). Valeur vénale d'une chose. De *pris*, d'une grande valeur. *Juste prix*, non surfait. *Prix fixe*, qu'il n'y a pas à débattre : vendre à *prix fixe*. *Prix courant*, prix réglé par la balance de l'offre et de la demande ; publication commerciale qui fait connaître les *prix courants*. Hors de *pris*, très cher. Récompense : *pris de vertu*. Mettre à *pris* la tête de quelqu'un, promettre une récompense à qui le tuera. Livre donné comme récompense aux élèves : un *pris doré*. Somme, objet d'art, que reçoit comme récompense le vainqueur

d'une course, d'un assaut, etc. *Prix de Rome*, récompense qui consiste, en France, pour les artistes lauréats (musiciens, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs), à aller se perfectionner dans leur art à Rome, aux frais du gouvernement. Le lauréat lui-même : épouser un *prix de Rome*. Châtiment : le criminel reçoit le *pris* de ses forfaits. Fig. Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : vaincre au *pris* de sa vie. Mérite d'une personne, excellence d'une chose : le *pris* du temps. A tout *pris*, loc. adv. Coûte que coûte. Au *pris* de, loc. prép. Marque une comparaison sous le rapport de la valeur : la fortune n'est rien au *pris* de la santé.

PROBABILISME (lis-me) n. m. Doctrine théologique, suivant laquelle tout acte est permis, toute doctrine tolérable, qui s'appuie sur une autorité ou une raison sérieuse.

PROBABILISTE (lis-té) adj. Qui se rapporte au *probabilisme*. N. Partisan de cette doctrine.

PROBABILITÉ n. f. Vraisemblance. Calcul des *probabilités*, ensemble des règles au moyen desquelles on calcule des chances. ANT. *Improbabilité*.

PROBABLE adj. (lat. *probabilis*). Qui a de grandes apparences de vérité : opinion *probable*. Qui arrivera vraisemblablement. ANT. *Improbable*.

PROBABLEMENT (man) adv. Vraisemblablement. ANT. *Improbablement*.

PROBANT (ban). **E** adj. Qui prouve : argument *probant* ; raison *probant*.

PROBATION (si-on) n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat. Le noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. f. (du gr. *probathos*, relatif au bétail). Se dit d'une piscine de Jérusalem, où l'on lavait les victimes.

PROBATOIRE adj. Propre à prouver. Acte *probatoire*, qui constate la capacité d'un aspirant à un grade universitaire.

PROBE adj. (lat. *probus*). Qui a de la probité : un caissier *très probe*. ANT. *Malhonnête*.

PROBITÉ n. f. (lat. *probitas*). Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale : la *probité* est la règle de nos devoirs. ANT. *Improbité*.

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux : succès *problématique*. Equivoque, suspect : existence *problématique*.

PROBLÉMATIQUEMENT (he-man) adv. D'une manière *problématique*.

PROBLÈME n. m. (gr. *probléma*). Question à résoudre par des procédés scientifiques : *problème d'algèbre*. Tout ce qui est difficile à expliquer : la vie de certains hommes est un *problème*.

PROBOSCIDIEN, **EXNE** (boss-si-di-en, é-ne) adj. (du gr. *proboscis*, idos, trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe, comme l'éléphant. N. m. : un *proboscidién*.

PROCÉDÉ n. m. (subst. particip. de *procéder*). Manière d'agir avec les autres : n'ayez que de bons *procédés* pour autrui. Méthode à suivre pour faire quelque opération : simplifier un *procédé*. Rondelle de cuir garnissant le petit bout des queues de billard.

PROCÉDER (dé) v. n. (lat. *procedere*. — Se conj. comme *accélérer*.) Tirer son origine : nombre de maladies *procèdent* d'une mauvaise hygiène. Agir, opérer : *procéder* avec ordre. Agir judiciairement : *procéder* contre quelqu'un.

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux : le code de *procédure civile*. Actes faits dans une instance : *procédure* *collocataire*.

PROCÉDURIER (ri-é), **ÈRE** n. et adj. Personne qui entend la *procédure*, qui aime la chicane : *avocat très procédurier*.

PROCES (sé) n. m. (lat. *processus*). Anat. Prolongement (*processus ciliaire*, sorte de frange qui enveloppe le bord du cristallin. Dr. Instance devant la justice. Fig. Gagner, perdre son *proces*, réussir, échouer. Faire le *proces* à quelqu'un, l'accuser, le blâmer. Prov. : Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon *proces*, s'entendre, à quelque condition que ce soit, vaut mieux que de plaider.

PROCESSION (sé-sif), **IVE** adj. Qui aime les *proces* : *humeur procession*.

PROCESSION (sé-si-on) n. f. (lat. *processio* ; de *procedere*, avancer). Marche solennelle, d'un caract-

tère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig. et fam.* Longue suite de personnes : une procession de fournisseurs.

PROCESSIONNAIRE (sè-si-o-nè-re) adj. et n. f.

Se dit de certaines chemises du genre bombyx, très nuisibles aux arbres, et à cause de leur habitude de marcher par bandes nombreuses.

PROCESSIONNEL (sè-si-o-nèl) n. m.

Libre où sont notés les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, **ELLE** (sè-si-o-nèl, è-è) adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle*.

PROCESSIONNELLEMENT (sè-si-o-nèl-le-man) adv.

En procession : *s'avancer processionnellement*.

PROCESSIONNER (sè-si-o-nè) v. n. Faire une procession.

PROCESSUS (sè-suss) n. m. (mot lat.). Prolongement : *processus cérébelleux*; Marche, développement : *le processus de l'évolution intellectuelle*.

PROCES-VERBAL (sè-vèr) n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit : *dresser procès-verbal contre un chasseur sans permis*. Écrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une c^o constance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance*. Pl. des *procès-verbaux*.

PROCHAIN (chin) n. m. (de *proche*). Ensemble des hommes, humanité, par rapport à un homme : *secours à votre prochain*.

PROCHAIN, **E** (chin, è-ne) adj. (de *proche*). Qui est voisin : *la ville prochaine*. Quiendra, arrivera le premier : *la semaine, l'année prochaine*. Immédiat, direct : *la cause prochaine de nos erreurs*.

PROCHAINEMENT (chè-ne-man) adv. Bientôt.

PROCHE adj. (du lat. *propius*, plus près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin*; du temps : *l'heure est proche*; des relations de parenté : *proche parent*. Prép. et adv. Près : *proche l'église ou de l'église*; ici *proche*. N. m. pl. Parents : *nos proches*. ANT. *Eloigné*.

PROCHRONISME (kro-nis-me) n. m. (du gr. *pro*, avant, et *chronos*, temps). Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. (Peu us.)

PROCLAMATEUR, **TRICE** n. Personne qui proclame. (Peu us.)

PROCLAMATION (si-on) n. f. (de *proclamer*). Publication solennelle. Action de proclamer : *la proclamation d'un résultat*. Écrit contenant ce que l'on proclame : *afficher une proclamation*.

PROCLAMER (né) v. a. (lat. *proclamare*). Publier, acclamer à haute voix et avec solennité : *proclamer un roi*. Divulguer, révéler : *proclamer la honte*. Se *proclamer* v. pr. Se déclarer hautement.

PROCLITIQUE (ad.) (du gr. *pro*, en avant, et *klitikos*, qui concerne la flexion). Sedit un mot privé d'accent, qui fait corps avec le suivant. N. m. : un *proclitique*.

PROCONSUL n. m. (mot lat.). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province avec l'autorité de consul. *Fig.* Homme qui exerce despotiquement un pouvoir sans contrôle : *les conventionnels en mission étaient de véritables proconsuls*.

PROCONSULAIRE (lé-re) adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire*. Province proconsulaire, gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT (la) n. m. Bignité, fonction de proconsul. Sa durée.

PROCRÉATEUR, **TRICE** n. et adj. Qui procréé.

PROCRÉATION (si-on) n. f. (de *procréer*). Génération.

PROCRÉER (kré-è) v. a. (lat. *procreare*). Engendrer.

PROCRÉATEUR n. m. (lat. *procurator*). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province et y levait les impôts. Un des principaux magistrats, dans les anciennes républiques de Venise et de Gènes.

PROCRURATE (st) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCRURATION (si-on) n. f. (lat. *procuratio*). Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir



Processionnaire.

en son nom. Acte authentique, conférant ce pouvoir : *dresser une procuration*.

PROCRURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCRURER (ré) v. a. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place*.

PROCRUREUR n. m. Celui qui a le pouvoir d'agir pour un autre. Avoué. (Vx.) Religieux chargé des intérêts temporels, dans une communauté. *Procurateur général*, magistrat supérieur qui exerce les fonctions du ministère public près la Cour de cassation, la Cour des comptes, les cours d'appel. *Procurateur de la République*, membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère ; blic près les tribunaux de première instance.

PROCRUREUSE (rau-ze) n. f. *Fam.* Femme d'un procureur. Proxénète.

PRODIGALEMENT (man) adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue. Dépense folle : *ses pro galités ruinent le viveur*.

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Ce qui est ou paraît être en contradiction avec les lois de la nature : *les prodiges de Moïse*. Chose surprenante, comme le serait un miracle : *la science accomplit des prodiges*. Personne tout à fait étonnante par ses actes ou ses aptitudes : *Mozart fut un prodige*. Adjectif : *enfant prodige*.

PRODIGIEUSEMENT (se-man) adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, **EUSE** (ji-èl, eu-ze) adj. Qui tient du prodige, merveilleux ; très considérable : une *prodigieuse sottise*.

PRODIGIOSITÉ (zi) n. f. Caractère de ce qui est prodigieux. Objet prodigieux. (Peu us.)

PRODIGE (di-ghe) n. et adj. (lat. *prodigus*).

Qui dissipe en folles dépenses : *les prodiges peuvent être pourvus d'un conseil judiciaire*. *Enfant prodigieux*, se dit d'un jeune homme qui, à limitation du personnage de la parabole de l'Évangile, rentre dans sa famille après une longue absence et une vie d'abandon. Syn. DISSIPATEUR, DÉPENSIER. ANT. *Avaré, économe*.

PRODIGER (ghé) v. a. Dépenser en prodigue : *prodigier son or*. Donner avec profusion : *prodigier les éloges*. Ne pas ménager : *prodigier sa santé*. ANT. *Economiser, épargner*.

PRODROME n. m. (du gr. *pro*, en avant, et *dromos*, course). Introduction. Préambule. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie : *les prodromes de la fièvre typhoïde*.

PRODUCTEUR, **TRICE** (duk) n. Personne qui crée quelque chose ou met en œuvre une chose existant déjà : *le consommateur enrichit le producteur*. Adjectif : *génie producteur*; *industrie productrice*.

PRODUCTIBILITÉ (duk) n. f. Qualité de ce qui est productible. (Peu us.)

PRODUCTIBLE (duk) adj. Qui peut être produit : *marchandises productibles*.

PRODUCTIF, **IVE** (duk) adj. Qui produit ou rapporte : *dette productive d'intérêts*. Qui produit ou rapporte beaucoup : *sol productif*. ANT. *Improductif*.

PRODUCTION (duk-si-on) n. f. Action de produire. Ce qui est produit : *les productions du sol*. Action d'exhiber : *la production d'une pièce*.

PRODUCTIVITÉ (duk) n. f. Faculté de produire.

Etat de ce qui est productif. ANT. *Improductivité*. **PRODUIRE** v. a. (lat. *producere*). — Se conj. comme *conduire*. Engendrer, porter : *les arbres produisent les fruits*. Rapporter ; *ce charge produit tant par an*. Occasionner : *la guerre produit de grands maux*. Faire connaître : *produire son opinion*. Faire : *l'arrogance produit un mauvais effet*. Montrer, exhiber : *produire des titres, des témoins*. Introduire : *produire sa fille dans le monde*. *Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes*. Créer : *l'art produit des merveilles*. Se *produire* v. pr. Se montrer, se faire connaître.

PRODUIT (du-è) n. m. Production : *les produits du sol*. Profit, bénéfice : *les produits d'une charge d'avoué*. Chose formée : *les basaltes sont un produit volcanique*. Rejeton : *les produits d'une jument*. *Arith.* Résultat de la multiplication de deux nombres.

PROMINENCE (nan-se) n. f. Etat de ce qui est proéminent. Cette chose même.

PROÉMINENT (*nan*), **E** adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne; qui est saillant.

PROFANEUR, TRICE *n.* Qui profane les choses saintes. Adjectif : *main profanatrice.*

PROFANATION (*si-on*) *n. f.* Action de profaner les choses saintes. Abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus*; de *pro*, avant, et *fanum*, temple). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane*. Étranger à la religion : *histoire profane*. *N.* Personne étrangère aux castes des prêtres ou des initiés. Personne étrangère à une association, etc., non initiée à certaines connaissances : *éloigner les profanes*. *N. m.* Choses profanes : *mêler le profane et le sacré*. **ANT. SACRÉ.**

PROFANEUR (*né* *v.* a. (de *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés*. Faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFECTIF, IVE (*fék*) adj. (du lat. *profectus*, provenant de). **Dr.** Qui vient des ascendants : *biens profectifs.*

PROFETIER (*ré* *v.* a. (lat. *profetere*. — Se conj. comme *accéder*). Prononcer, articuler : *profetier des injures.*

PROFES, ESSE (*fé, é-se*) adj. et *n.* (du lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER (*fé-sé*) *v. a.* (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Avouer publiquement : *professer une opinion*. Exercer : *professer la médecine*. Enseigner : *professer l'histoire.*

PROFESSEUR (*fé-seur*) *n. m.* Qui enseigne une science, un art : *professeur de dessin*. Propagateur.

PROFESSION (*fé-si-on*) *n. f.* (lat. *professio*). Déclaration publique : *faire une profession de foi*. *Faire profession de*, se vanter, se targuer de. État, métier, emploi : *exercer une profession*. De profession, par état, par habitude : *joueur de profession*. Acte par lequel un religieux, une religieuse prononce ses vœux, après le noviciat.

PROFESSIONNEL, ELLE (*fé-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à une profession; spéciale : *devoirs professionnels*; *enseignement professionnel*. *École professionnelle*, où l'on prépare à différents métiers. *N.* Personne qui fait une chose par métier : *les professionnels du cyclisme*. **ANT. AMATEUR.**

PROFESSORAL, E, AUX (*fé-so*) adj. Qui appartient, convient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT (*fé-so-ra*) *n. m.* Fonction de professeur. Sa durée.

PROFIL (*fi*) *n. m.* (ital. *profilo*). Traits du visage d'une personne vue de côté : *profil*. *Profil distingué*. *Profil perdu* ou *fuyant*, profil incomplet, qui montre un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face. **Archit.** Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur. **Géol.** Coupe mettant à nu la disposition et la nature des couches.



Profil.

PROFILÉE (*lé*) *n. f.* Suite d'objets vus de profil : *profilée de colonnes.*

PROFILER (*lé*) *v. a.* Représenter en profil : *profiler un édifice*. **Se profiler** *v. pr.* Se présenter, se projeter de profil, en silhouette.

PROFIT (*fi*) *n. m.* (du lat. *profectus*, tiré de). Gain, bénéfice : *affaire de grand profit*. Avantage, utilité. *Mettre à profit*, employer utilement. *Faire du profit*, être d'un usage avantageux. Progrès : *étudier avec profit*. Pl. Gratifications aux employés, aux domestiques. (*Vx.*) **Comm.** **Profits et pertes**, sommes gagnées ou perdues d'une manière imprévue et portées à un compte spécial. **ANT. Perte.**

PROFITABLE adj. (de *profit*). Avantageux, utile : *savoir se taire est souvent plus profitable que savoir parler.*

PROFITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière profitable. (Peu us.)

PROFITANT (*tan*). **E** adj. **Pop.** Qui est d'un usage économique : *cloffe profitante*. Qui cherche à gagner sur les autres : *ne soyez pas trop profitant.*

PROFITER (*té*) *v. n.* Tirer un gain : *profiter sur une marchandise vendue*. Tirer un avantage, une utilité : *profiter du temps*. Servir, être utile : bien

mal acquis ne profite pas. Faire du progrès : *profiter en sagesse*. Grandir, grossir : *enfant qui profite.*

PROFITEUR, EUSE (*eu-se*) *n. et* adj. Qui cherche à tirer profit de toute chose.

PROFOND (*fon*), **E** adj. (lat. *profundus*). Dont le fond est éloigné du bord : *puits profonds*. Qui pénètre fort avant : *blessure profonde*. **Fig.** Grand, extrême dans son genre : *mit, douleur, ignorance, tranquillité profonde*. Difficile à pénétrer : *mystère profond*. Très pénétrant : *penseur profond*. *Profonde révérence*, faite en s'inclinant très bas. **Profond scélérat**, scélérat consommé. **ANT. Superficiel.**

PROFONDEMENT (*man*) adv. A une grande profondeur, au prop. et au fig. : *creuser profondément la terre*, une question. En s'inclinant beaucoup : *saluer profondément*. A fond, à un haut degré : *profondément triste*. **ANT. Superficiellement.**

PROFONDEUR *n. f.* (de *profond*). Distance depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond : *souder la profondeur d'une rivière*. Une des trois dimensions des corps. (**Syn.** de **HAUTEUR**, **ÉPAISSEUR**). Dans certains cas, **syn.** de **LONGUEUR** : *cette cour a 90 mètres de largeur et 30 de profondeur*. **Fig.** Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *la profondeur d'un philosophe*, des idées. **Impenétabilité** : *la profondeur des mystères.*

PROFUS, E (*fu, u-se*) adj. (du lat. *profusus*, répandu). Qui se produit en abondance : *sueurs profuses*.

PROFUSEMENT (*sé-man*) adv. Avec profusion. (Peu us.) **ANT. Parcimonieusement.**

PROFUSION (*si-on*) *n. f.* (lat. *profusio*). Exces de libéralité ou de dépense. *A profusion*, avec excès. **ANT. Parcimonie.**

PROGÉNITURE *n. f.* Les enfants de l'homme, les petits de l'animal : *veiller sur sa progéniture*.

PROGNATHE (*progh-na-te*) adj. (du *gr. pro*, en avant, et *gnathos*, mâchoire). Qui a les mâchoires allongées en avant, en parlant des races humaines : *les nègres sont généralement prognathes.*

PROGNATHISME (*progh-na-tis-me*) *n. m.* Qualité de ce qui est prognathe.

PROGNOSTIQUE (*progh-nos-ti-ke*) adj. (du *gr. prognostikos*, prévisible). **Méd.** Qui annonce une maladie.

PROGRAMME (*gra-me*) *n. m.* (du *gr. pro*, avant, et *gramma*, écriture). Écrit qui fait connaître les détails d'une fête, les conditions d'un concours, etc. **Fig.** Dessin, projet arrêté : *suivre sans dévier son programme*.

PROGRÈS (*grè*) *n. m.* (lat. *progressus*). Développement d'un être ou d'une activité : *les progrès d'un écolier*, d'une inondation. Développement de la civilisation : *le progrès, c'est la justice*. **ANT. Décadence.**

PROGRESSER (*grè-sé*) *v. n.* Faire des progrès. **ANT. Rétrograder.**

PROGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (de *progresser*). Qui avance : *marche progressive*. Qui suit une voie d'amélioration croissante. *Impôt progressif sur le revenu*, celui qui frappe le revenu suivant une progression arithmétique, en exonérant les revenus inférieurs à un chiffre déterminé. **ANT. Dégressif. Rétrograde.**

PROGRESSION (*grè-si-on*) *n. f.* (lat. *progressio*). Marche en avant. Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées*. **Math.** *Progression arithmétique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, augmenté ou diminué d'un nombre constant appelé *raison*. *Progression géométrique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, multiplié ou divisé par un nombre constant appelé *raison* : *progression croissante, décroissante*.

PROGRESSISTE (*grè-sis-te*) *n. et* adj. Partisan du progrès. Favorable au progrès.

PROGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière progressive : *étendre progressivement une conquête*.

PROGRESSIVITÉ (*grè-si*) *n. f.* Caractère de ce qui est progressif. (Peu us.)

PROHIBÉ, E (*pro-i*) adj. Interdit. *Temps prohibé*, pendant lequel certains actes sont interdits : *chasser en temps prohibé*. *Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier. *Armes prohibées*, que la loi défend de porter. **ANT. Autorisé.**

PROHIBER (*pro-i-bé*) v. a. (lat. *prohibere*). Interdire : *prohiber l'exportation des grains*. ANT. **Autorisier**.

PROHIBITIF, IVE (*pro-i*) adj. Qui interdit ou restreint : *système prohibitif*; loi *prohibitive*.

PROHIBITION (*pro-i-bi-ti-on*) n. f. (de *prohibere*). Interdiction. ANT. **Autorisation**.

PROHIBITIONNISTE (*pro-i-bi-ti-s-t-e-nis-t-e*) n. m. Partisan de la prohibition. Adjectif. Favorable à la prohibition : *mesures prohibitionnistes*.

PROIE (*pro-i*) n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier ravit pour manger : *les poules sont souvent la proie du renard*. Fig. Ce dont on s'empare avec violence. (Syn. **BUTIN**.) Victime. Chose détruite. *Etre en proie à*, être tourmenté par : *être en proie à la fièvre*. **Oiseau de proie**, qui se nourrit d'autres animaux.

PROJECTEUR (*jék*) n. m. (du lat. *projectum*, supin de *projicere*, lancer en avant). Appareil servant à projeter des faisceaux lumineux.

PROJECTIF, IVE (*jék*) adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE (*jék*) n. m. (du lat. *projectus*, lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main : *projectiles de guerre*. Adjectif. Qui lance : *force projectile*.

PROJECTION (*jék-si-on*) n. f. (lat. *projectio*). Action de lancer un corps pesant : *projection de boulets*, ou un liquide, un fluide, etc. : *projection d'eau, de vapeur*. Rayons projetés par un foyer. Image éclairée, réfléchie sur un écran : *la photographie a permis le développement des appareils à projections*. Géom. Représentation d'un corps faite sur un plan dit *plan de projection*, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre*.

PROJECTURE (*jék*) n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET (*jék*) n. m. (du lat. *projectus*, jeté en avant). Dessain, entreprise : *nos projets échouent souvent*. Première pensée, première rédaction : *dresser un projet de loi*. Archit. Représentation graphique et écrite, avec devis, de l'œuvre à réaliser.

PROJETER (*té*) v. a. (du lat. *pro*, en avant, et de *icere*. — Prend deux t devant une syllabe muette : *je projetterai*.) Lancer, porter en avant : *corps qui projette son ombre*. Géom. Effectuer la projection. Former le projet, le dessin de : *projeter un voyage*.

PROLEGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena*). Longue introduction en tête d'un ouvrage. Ensemble des notions préliminaires à une science.

PROLEPSE (*lèp-sé*) n. f. (du gr. *prolepsis*, anticipation). Figure de rhétorique, par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. (du gr. *proleptikos*, qui anticipe). Méd. Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *proletarius*). Antiq. rom. Homme pauvre, qui n'était considéré comme utile qu'au point de vue des enfants qu'il engendrait : *la population de Rome, sous l'empire, se composait en grande partie de prolétaires*. Personne qui n'a pour vivre que le produit de son travail. Adjectif : *la classe prolétaire*.

PROLÉTAIRAT (*ri-a*) n. m. Classe des prolétaires : *défendre les intérêts du prolétariat*.

PROLÉTAIREN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport au prolétariat : *revendications prolétaires*.

PROLIFÉRATION (*si-on*) n. f. (de *prolifère*). Bot. Multiplication d'une cellule par division. Bot. Apparition d'un bouton à fleur sur une partie d'une plante qui n'a pas continue d'en porter.

PROLIFÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *ferre*, porter). Qui se multiplie. Bot. Se dit des fleurs et des fruits dont le pédoncule s'allonge et se termine par des fleurs ou des feuilles.

PROLIFIQUE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *facere*, faire). Qui a la vertu d'engendrer ; qui se multiplie rapidement : *le lapin est très prolifique*. ANT. **Stérile**.

PROLIGÈRE adj. (du lat. *proles*, lignée, et *gerere*, porter). Qui porte le germe.

PROLIXE (*lik-sé*) adj. (du lat. *prolixus*, étendu en long). Diffus, trop long : *discours, orateur prolix*. ANT. **Laconique, bref, court**.

PROLIXEMENT (*lik-sé-man*) adv. D'une manière prolix : *écrire prolixement*. ANT. **Laconiquement**. **PROLIXITÉ** (*lik-si*) n. f. Défaut de celui, de ce qui est prolix : *la prolixité est un inopportable défaut*. ANT. **Laconisme**.

PROLOGUE (*lo-ghe-m*) m. (du gr. *pro*, avant, et *logos*, discours). *Musiq.* Petit opéra qui en précède et en prépare un grand. *Littér.* Première partie d'un roman ou d'une pièce, dans laquelle il se passe des événements antérieurs à ceux de l'ouvrage proprement dit. ANT. **Épilogue**.

PROLONGATION (*si-on*) n. f. Action de prolonger. Ce que l'on ajoute : *la prolongation d'un conyé*.

PROLONGE n. f. Artill. Cordage qui, autrefois, reliait le canon à l'avant-train. *Autj.*, nom donné à différentes voitures de l'artillerie, du génie et du train des équipages. *Ch. def.* Longue corde dont sont munis les wagons plats.

PROLONGEMENT (*man*) n. m. (de *prolonger*). Extension, accroissement de longueur : *le prolongement d'une rue*.

PROLONGER (*jé*) v. a. (lat. *prolongare*. — Prend un e muet après le g devant a et o : *il prolonge, nous prolongeons*.) Accroître la longueur ou la durée de : *prolonger une rue, une trêve*. ANT. **Raccourcir**.

PROMENADE n. f. Action de se promener : *aller à la promenade*. Lieu où l'on se promène : *le jardin des Tuileries, à Paris, est une belle promenade*.

PROMENER (*né*) v. a. (du lat. *prominare*, conduire. — Prend un é ouvert devant une syllabe muette : *je promène*.) Conduire en divers lieux pour donner de l'air, de l'exercice : *promener un enfant, un cheval*. Fig. Conduire çà et là la vue, les pensées : *promener ses regards*; *promener ses lecteurs à travers le passé*. Se *promener* v. pr. Aller à pied, à cheval, en voiture, etc., pour faire un exercice agréable ou salutaire.

PROMENEUR, EUSE (*eu-sé*) n. Qui promène : *un promeneur d'Anglais*. Qui se promène : *déliçantes promeneuses*.

PROMENOIR n. m. Lieu couvert, destiné à la promenade. Partie d'une salle de spectacle ou de concert, dans laquelle on peut circuler ou se tenir debout.

PROMESSE (*mè-sé*) n. f. (lat. *promissa*). Assurance donnée de faire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE (*mè-tre, eu-sé*) n. Fam. Qui promet légèrement : *tout candidat est grand prometteur*. Adj. Plein de promesses : *invitation prometteuse*.

PROMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *promittere*. — Se conj. comme *mettre*.) S'engager à faire, à donner : *promettre de payer*; *promettre un cadeau*. Fig. Annoncer : *le temps couvert promet la pluie*. V. n. Donner des espérances : *enfant, vigne qui promet*. Se *promettre* v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de travailler*. Espérer : *se promettre du plaisir*.

PROMIS, E (*mi, i-sé*) adj. (lat. *promissus*). Dont on a fait la promesse : *chose promise*. **Terre promise**, la terre de Chanaan, que Dieu avait promise aux Hébreux. Fig. Contrée très fertile. Objet vivement, mais vainement désiré. N. Fiancé : *un promis et sa promise*.

PROMISQUE (*mis-ku*) adj. f. Qui a le caractère de la promiscuité : *procession promiscuite*; ou de la communauté : *possession promiscuite*.

PROMISCUITÉ (*mis-ku*) n. f. (lat. *promiscuitas*). Mélange contus : *la promiscuité est toujours fâcheuse*.

PROMONTAIRE n. m. (lat. *promontorium*). Cap élevé : *Gibraltar est bâti sur un promontoire*.

PROMOTEUR, TRICE v. (du lat. *pro*, avant, et *movere*, mouvoir). Personne qui prend le soin principal d'une affaire. (Vx.) Qui donne la première impulsion : *le promoteur d'une loi*.

PROMOTION (*si-on*) n. f. (lat. *promotio*). Action d'élever une ou plusieurs personnes simultanément à un grade, à une dignité : *réclamer sa promotion à un grade supérieur*. Ensemble des personnes promues : *une promotion d'officiers, de cardinaux*.

PROMOTEUR v. a. (lat. *promovere*. — Usité seulement aux temps composés : *l'ai promu*, et à la forme passive : *ils sont promus*.) Elever à quelque dignité.

PROMPT, E (*pron, pron-ic*) adj. (lat. *promptus*). Qui se produit bientôt : *une prompte guérison*. Qui

posse vite : nos jotes sont prompts. Actif, diligent ; soyez prompts. Penétrant, qui saisit vite : Cromwell avait l'esprit très prompt. Trascible : humeur prompt. **ANT. Lent.**

PROMPTEMENT (*pron-te-man*) adv. D'une manière prompt. **ANT. Lètement.**

PROMPTITUDE (*pron-ti*) n. f. Caractère de ce qui est prompt. Diligence. Faculté de concevoir, de saisir rapidement. Facilité à s'irriter, à s'emporter. **ANT. Lètement.**

PROMPTUAIRE (*pron-pu-ê-re*) n. m. (du lat. *promptus*, prompt). Manuel, abrégé : un *promptuaire de droit*. (Vx.)

PROMULGATION (*si-on*) n. f. Action de promulguer.

PROMULGUEUR (*ghé* v. a. (lat. *promulgare*). Publi officiellement : les lois, en France, sont promulguées par le président de la République.

PROMÉNAS (*oss*) n. m. (mot gr. ; de *pro*, en avant, et *naos*, temple). Partie antérieure d'un temple ancien.

PROMÉTEUR. TRICE adj. Qui sert aux mouvements de pronation : *muscle promoteur*. Substantif : le *ron promoteur* est un muscle de l'avant-bras.

PROMONATION (*si-on*) n. f. (du lat. *promare*, pencher en avant). Rotation en avant du bord externe de la main. Position de la main après ce mouvement.

PROMÈNE n. m. Instruction familière, faite le dimanche à la messe paroissiale : assister au *promène*. Fig. Recommander quelqu'un au *promène*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PROMÈNER (*né*) v. a. Faire le *promène* à : *promèner les fidèles*. Vanter, louer : *promèner un remède*. V. n. Faire d'ennuyeuses remontrances.

PROMÈRE, EUSE (*eu-se*) n. Qui *promène*.

PROMOM (*ti-on*) n. m. (du lat. *pro*, pour, et de *nom*). Mot qui tient la place du nom et qui en prend le genre et le nombre. — C'est une des neuf parties du discours, et il y a six sortes de pronoms : *personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis*. (V. chacun de ces mots.)

PROMONIAL. E, AUX adj. qui appartient au pronom : *forme pronomiale. Verbe pronominal*, verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *il se flatte ; nous nous avançons*. — Le premier pronom (souvent remplacé par un nom à la 3^e pers.) est toujours sujet ; le second, complément. Les verbes *pronominaux réfléchis* expriment une action exercée par le sujet sur lui-même : *il s'est blessé*. Les verbes *pronominaux réciproques* expriment une action mutuelle : *ils se sont battus*. Il y a des verbes qui ne s'emploient qu'à la forme pronomiale : *s'enorgueillir ; se repentir*, etc.

PROMONIALEMENT (*man*) adv. Comme pronom. Comme verbe pronominal.

PROMONCABLE adj. Qui peut être prononcé : certains mots polonais sont difficilement prononcables.

PROMONCÉ, E adj. Fortement marqué : traits prononcés. Qui n'a rien d'indécis : caractère prononcé. Arrêté, formel : avoir l'intention prononcée de... N. m. Décision exprimée par un tribunal : le *prononcé d'un jugement*.

PROMONCER (*sé*) v. a. (lat. *promunciare*). — Prend une cédille sous le d devant a et o : *il prononce, nous prononçons*. Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les mots*. Débitier : *prononcer un discours*. Déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt*. V. n. Déclarer son sentiment : le tribunal a prononcé. **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

PROMONCIATION (*si-on*) n. f. Action de prononcer : la *prononciation d'un arrêt*. Articulation des lettres, des syllabes, des mots : *la prononciation anglaise*.

PROMONSTIC (*nos-tik*) n. m. (gr. *prognōstikhō*) ; de *pro*, avant, et *gnōsis*, connaissance. Conjecture sur ce qui doit arriver : le *pronostic de la méningite* est toujours grave. Signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fièvre pronostic*.

PROMONSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. Qui a rapport au pronostic. Peu us.

PROMONSTIQUER (*nos-ti-ke*) v. a. Faire un pronostic : *pronostiquer un succès*.

PROMONSTIQUEUR, EUSE (*nos-ti-keur, eu-se*) n. Qui fait des pronostics.

PROMONCIAMENTO (*non, mî-ên'*) n. m. (mot espagn.). En Espagne, acte par lequel une autorité, généralement un chef militaire, refuse d'obéir à la loi ;

faire un *pronunciamento*. Pl. des *pronunciamentos*.

PROPAGANDE n. f. (lat. *propaganda*). Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une doctrine quelconque. (V. *Part. hist.*)

PROPAGANDISTE (*dis-te*) n. et adj. Qui fait de la propagande. N. m. Membre de la Propagande.

PROPAGATEUR. TRICE n. et adj. Qui propage. **PROPAGATION** (*si-on*) n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain*. Fig. Extension, développement : la *propagation des lumières, des idées*, etc. **Physiq.** Manière dont le son, la lumière, les ondes électriques se transmettent.

PROPAGER (*jà*) v. a. (lat. *propagare*). — Prend un e muet après le g devant a et o : *il propage, nous propageons*. Multiplier par voie de reproduction : il faut *propager les animaux et les végétaux utiles*. Fig. Répandre : *propager les lumières*. **ANT. Bourner, limiter, restreindre.**

PROPANE n. m. Carburé d'hydrogène gazeux à la température ordinaire.

PROPENSION (*pan*) n. f. (lat. *propensio*). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. Fig. Penchant : *propension au bien*, au mal.

PROPHÈTE, PROPHÉTASSE (*té-se*) n. (gr. *prophētēs*). Qui prédit par inspiration divine : le *prophète Isaïe*. Le *roi-prophète* ou *Prophète-roi*, David. Absolument. Le *Prophète*, Mahomet. *Prévoyeur l'étendard du Prophète* (en parlant du sultan de Constantinople) ; *prêcher la guerre sainte*. *Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture. *Prophète de malheur*, personne qui n'annonce que des choses fâcheuses. **Prov.** : *Nul n'est prophète dans son pays*, on a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. — D'après l'Écriture sainte, les premiers prophètes furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie ; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste, et David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque, commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux, au nombre de douze, nommés *petits prophètes*, n'ont laissé que des écrits moins importants. La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse ; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*sé*) n. f. (de *prophète*). Prédiction par inspiration divine : les *prophéties d'Isaïe*. **Par ext.** Toute prédiction d'un événement futur : les *prophéties de Nostradamus*. Annonce d'un événement futur, par conjecture ou par hasard : les *présentiments* sont les *prophéties du cœur*.

PROPHÉTIQUE adj. Qui appartient ou convient au prophète : langage prophétique. Qui a le don de prévoir l'avenir : la raison est prophétique.

PROPHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En prophète : parler prophétiquement.

PROPHÉTISER (*sé*) v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance, par conjecture ou par hasard : *prophétiser la pluie*.

PROPHYLACTIC (*lak*) adj. Méd. Qui se rapporte à la prophylaxie : *prendre des mesures prophylactiques contre une épidémie*.

PROPHYLAXIE (*lak-si*) n. f. (du gr. *pro*, avant, et *phylassein*, garantir). Partie de la médecine, qui a pour objet les précautions propres à garantir contre les maladies : les découvertes de Pasteur ont fait faire d'immenses progrès à la prophylaxie.

PROPICE adj. (lat. *propitius*). Favorable. Disposé à assister, à aider : *soyez propice aux malheureux*. **ANT. Défavorable, néfaste, contraire.**

PROPHÉTATEUR. TRICE (*st-a*) n. Personne qui rend propice, qui intercéde.

PROPHÉTATION (*si-a-si-on*) n. f. (lat. *prophetatio*). Action prophétatoire : le sacrifice de la messe est un sacrifice de prophétation.

PROPHÉTOIRE (*si-a*) adj. Qui a la vertu de rendre propice : sacrifice prophétatoire. N. m. *Hist. hébr.* Table d'or qui était au-dessus de l'arche.

PROPOLIS (*liss*) n. f. (mot gr.). Matière résineuse ou gommeuse, dont les abeilles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION (si-on) n. f. (lat. *proportio*). Convenue et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions*. Dimension : *ouvrage de grandes proportions*. Étendue, intensité : *le désastre prend des proportions considérables*. *Math.* Égalité de deux rapports. Une proportion s'écrit

soit la forme $\frac{a}{b} = \frac{c}{d}$; *a* et *d* sont les extrêmes, *b*

et *c* les moyens. Dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. Loc. adv. **A proportion**, proportionnellement. Loc. prép. **A proportion de**, en proportion de, par rapport à, eu égard à. Loc. conj. **A proportion que**, à mesure que.

PROPORTIONNABLE (si-o-na-ble) adj. Qui peut être proportionné. (Peu us.)

PROPORTIONNALITÉ (si-o-na) n. f. État des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNÉ (si-o-né), **E** adj. Qui convient à. Dont les proportions sont harmonieuses : *corps bien proportionné*. ANT. **Disproportionné**.

PROPORTIONNEL, **ELLE** (si-o-nél, -le) adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. *Moyenne proportionnelle entre deux quantités*, quantité qui peut former les deux moyennes d'une proportion dont les extrêmes sont les quantités données. *Polit.* *Représentation proportionnelle*, système électoral accordant aux divers partis des représentants proportionnellement aux suffrages obtenus.

PROPORTIONNELLEMENT (si-o-né-le-man) adv. En proportion. Comparativement.

PROPORTIONNEMENT (si-o-né-man) adv. En proportion ou à proportion. (Peu us.)

PROPORTIONNER (si-o-né) v. a. Garder la proportion nécessaire : *proportionner votre dépense à votre revenu*. ANT. **Di-proportionner**.

PROPOS (pd) n. m. (du lat. *propositum*, sujet mis en avant). Résolution, dessein. (Vx.) Discours tenu dans la conversation : *propos de table*. Discours vain, médisant : *mépriser les propos*. Ferme *propos*, résolution bien arrêtée. Loc. adv. **A propos**, opportunément : *arriver, parler à propos*. **A tout propos**, à chaque instant. **Hors de propos**, mal à propos, à contretemps. **De propos délibéré**, avec dessein. Loc. prép. **A propos de**, à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE (po-za-ble) adj. Qu'on peut proposer : *arrangement proposable*.

PROPOSANT (po-zan), **E** adj. Qui propose. N. m. Théologien protestant, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER (po-zé) v. a. (du lat. *propositum*, supin de *proponere*, même sens). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis*. Offrir au choix ou comme prix, etc. : *proposer un candidat* ; *proposer vingt francs d'un objet*. Donner : *proposer un sujet à traiter*. **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi*. Avoir l'intention : *il se propose de vous écrire*.

PROPOSITION (po-zi-si-on) n. f. (lat. *propositio*). Chose proposée pour qu'on n'en délibère : *formuler une proposition*. Jugement, dessein. Condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix*. *Rhétor.* Exposition du sujet. *Math.* Théorème : *démontrer une proposition*. *Gramm.* Expression, énonciation d'un jugement : *toute proposition se compose de trois termes : sujet, verbe et attribut*. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus. Les propositions peuvent être *absolues*, *principales* (v. ces mots) ou *complétives*. Les propositions qui se rapportent à un verbe sont dites *directes*, *indirectes*, *circumstantielles* (v. ces mots) ; celles qui se rapportent à un nom ou à un pronom sont dites *déterminatives*, *explicatives* (v. ces mots). On distingue encore les propositions *coordonnées*, *subordonnées*, *incidentes*.

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à : *chaque créature a ses caractères propres*. Qui est de la personne même : *écriture de sa propre main*. Sans changement aucun : *voici ses propres paroles*. Convenable : *bois propre à la construction*. Apte : *homme propre aux affaires*. Nom propre, v. NOM. Sens propre, primitif et naturel, par opposition à figuré. *Mot. expression propre*, qui rend exactement l'idée. *Astron.* *Mouvement propre*, mouvement réel d'un astre, par opposition à son mouve-

ment apparent. *Propres ou biens propres*, biens qui restent particuliers à chaque époux : *les propres de succession*. PROV. **Qui est propre à tout n'est propre à rien**, il faut avoir une spécialité, sans quoi l'on n'exceller en rien. N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser*. En propre, en propriété particulière : *avoir une ferme en propre*. **PROPRE** adj. (lat. *proprius*). Net, qui n'est point souillé, sali, taché : *habit propre*. ANT. **Sale, mal-propre**.

PROPREMENT (man) adv. Avec propreté : *manager proprement*. Convenablement : *être mis proprement*. ANT. **Malproprement**.

PROPREMENT (man) adv. Précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit*. Dans le sens propre : *mot employé proprement*. En dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite*.

PROPRET, **ETTE** (pré, -té) adj. Propre, avec une nuance, soit de simplicité, soit de minutie : *vieillard pi-pret*. (On a dit autrefois *propret*.)

PROPRETE n. f. Qualité de ce qui est exempt de saleté : *les enfants doivent toujours s'être tenus avec la plus grande propreté*. ANT. **Malpropreté**.

PROPRETEUR n. m. (lat. *proprietor*). *Antiq. rom.* Magistrat, généralement ancien préteur, délégué au gouvernement d'une province.

PROPRETEUR n. f. Dignité, fonction de préteur, sa durée.

PROPRIÉTAIRE (tè-re) n. Personne à qui une chose appartient. Spécialement, celui qui possède un immeuble occupé par un ou plusieurs locataires.

PROPRIÉTÉ n. f. (lat. *proprietas*). Possession en propre, exclusive : *propriété foncière, mobilière*. Chose possédée en propre : *le talent est une propriété précieuse*. Se dit spécialement des immeubles, des biens-fonds : *une propriété plantée d'arbres*. Caractère propre, vertu particulière : *l'élasticité est une propriété des corps*. *Gramm.* Convenue exacte de l'expression avec la chose à exprimer : *sans propriété dans les termes, point de clarté*.

PROPULSEUR (pul-seur) n. et adj. m. *Mécan.* Qui donne un mouvement de propulsion : *l'hélice a remplacé généralement dans les bateaux les roues à palettes comme propulseur*.

PROPLUSIF (pul-sif), **IVE** adj. Qui produit la propulsion : *roue propulsive*.

PROPLUSION (pul-si-on) n. f. (lat. *propulsio*). Action de pousser en avant.

PROPLYÉE (lé) n. m. (gr. *propylaion* : de *pro*, devant, et *pul^o*, porte). *Antiq. gr.* Porte monumentale. Vestibule d'un temple, d'un palais. Pl. et absol. Entrée monumentale de l'Acropole d'Athènes.

PROQUESTEUR (kés-teur) n. m. *Antiq. rom.* Ancien questeur, envoyé en province pour y remplir de nouvelles ses fonctions.

PRORATA n. m. invar. (du lat. *pro*, pour, et *rata* 'part', la partie fixée). Part proportionnelle : *recevoir son prorata*. Loc. adv. : **Au prorata** ou loc. prép. : **Au prorata de**, en proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance*.

PROROGATIF, **IVE** adj. Qui proroge : *acte prorogatif*.

PROROGATION (si-on) n. f. Action de proroger. Acte souverain, qui suspend les séances d'une assemblée et en fixe la remise à une date ultérieure.

PROROGER (jé) v. a. (lat. *prorogare*. — Prend un e muet après le g devant a et o : *il prorogea, nous prorogeons*.) Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet*. Suspendre et fixer à une date ultérieure les séances de : *le président de la République peut proroger la Chambre, avec le consentement du Sénat*.

PROSAÏQUE (pro-za-i-ke) adj. Qui appartient à la prose : *la concision prosaïque*. (Peu us. *Fig.* Qui manque de noblesse, d'idéal : *style prosaïque*.)

PROSAÏQUEMENT (pro-za-i-ke-man) adv. D'une manière prosaïque : *vivre très prosaïquement*.

PROSAÏSER (pro-za-i-zé) v. n. Écrire en prose. (Peu us.) V. a. Rendre prosaïque : *prosaïser des vers*. Rendre commun, vulgaire : *l'intérêt prosaïse la vie*.

PROSAÏSME (pro-za-is-me) n. m. (de *prose*). Manque de poésie dans les vers. Manque de noblesse, d'idéal : *le prosaïsme des affaires*.

PROSTATEUR (*pro-zæ*) n. m. Qui écrit en prose : Bossuet est le plus grand prostateur du XVII^e siècle.

PROSCENIUM (*pros-sê-ni-oum*) n. m. (gr. *proscênion*). La partie du théâtre des anciens, que nous appelons aujourd'hui *avant-scène*.

PROSCRIBTEUR (*pros-krip*) n. m. Qui proscribit.

PROSCRIPTION (*pros-krip-si-on*) n. f. (lat. *proscriptio*). Mesure violente contre les personnes; bannissement illégal, en temps de guerre ou de troubles civils : Rome fut désolée par les proscriptions de Sylla et d'Antoine. Fig. Abolition : proscription d'un usage.

PROSCRIBER (*pros-kri-re*) v. a. (lat. *proscribere*). — Se conj. comme *écrire*. Frapper de proscription : proscrire un parti, un usage.

PROSCRIT (*pros-kri*). É n. Frappé de proscription. Adj. Défendu, aboli.

PROSE (*pro-zè*) n. f. (lat. *prosa*). Tout ce qui se dit et s'écrit et qui n'est point vers : parlons en prose. Hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : la prose de la Pentecôte (*Veni, Sancte Spiritus...*).

PROSECTEUR (*pro-sèk*) n. m. (lat. *prosector*). Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSECTORAT (*sèk-to-ra*) n. m. Fonction de prosecteur.

PROSELYTE (*pro-zè*) n. m. (lat. *proselitus*). Autrefois, pour les Hébreux, païen qui avait embrassé la religion juive. Auj., nouveau converti à une foi religieuse : les persécutions font toujours des prosélytes. Fig. Toute personne gagnée à quelque chose : l'automobilisme fait chaque jour des prosélytes.

PROSELYTISME (*pro-zè-li-tis-me*) n. m. Zèle à faire des prosélytes : le prosélytisme protestant.

PROSIMIENS (*pro-si-mi-in*) n. m. pl. Syn. de LÉMURIENS. S. un prosimien.

PROSOBRANCHES (*pro-zo*) n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes. S. un prosobranché.

PROSODIE (*pro-zo-dî*) n. f. (du gr. *pros*, selon, et *ôdè*, chant). Prononciation des mots, conforme à l'accent et à la quantité. Ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles : la prosodie est la base de la métrique. Livre qui contient ces règles : acheter une prosodie. Prosodie musicale, application des paroles à la musique et de la musique aux paroles.

PROSODIQUE (*pro-zo*) adj. Qui appartient à la prosodie : fautive, prosodique.

PROSOPÉE (*pro-zo-po-pè*) n. f. (du gr. *prosôpè*, personne, et *poînè*, faire). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc. : Platon a fait parler les lois dans une magnifique prosopée.

PROSPECT (*pros-pèk*) n. m. (lat. *prospectus*). Vue, aspect. Manière de regarder. (Peu us.)

PROSPECTER (*pros-pèk-tè*) v. a. (de *prospect*). Examiner un terrain au point de vue des gîtes minéraux qu'il peut renfermer.

PROSPECTEUR (*pros-pèk*) n. m. Agent chargé de prospecter.

PROSPECTION (*pros-pèk-si-on*) n. f. Action de prospecter.

PROSPÉCTER (*pros-pèk-tuss*) n. m. (mot lat. ; de *prospicere*, regarder en avant). Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement, d'une affaire, etc. : prospectus alléchant.

PROSPÈRE (*pros-pè-re*) adj. (lat. *prosperus*). Favorable au succès : destinée prospère. Favorisé par le succès : maison prospère.

PROSPÉRER (*pros-pè-re*) v. n. (de *prospère*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir du succès. Devenir florissant.

PROSPÉRITÉ (*pros-pè*) n. f. (lat. *prosperitas*). État de celui, de ce qui prospère. Événement heureux : les grandes prospérités nous aveuglent.

PROSTATÉ (*pros-ta-tè*) n. f. Corps glanduleux, propre au sexe masculin, qui enveloppe le col vésical et une partie de l'urètre.

PROSTERNATION (*pros-tèr-nâ-si-on*) n. f. ou **PROSTERNEMENT** (*pros-tèr-ne-man*) n. m. Action de se prosterner. État d'une personne prosternée.

PROSTERNER (*pros-tèr-nè*) v. a. (du lat. *pro*, devant, et *sternere*, étendre). Étendre à terre, en signe d'adoration, d'humble respect : le repentir prosterne

le coupable. Se prosterner v. pr. Se coucher à terre, se courber jusqu'à terre : se prosterner devant l'autel. Fig. Donner des marques de respect très humble : se prosterner devant les puissants.

PROTHÈSE (*pros-tè-zè*) n. f. (gr. *prosthesis*). Gram. Addition d'une lettre au commencement d'un mot. Lettre ainsi ajoutée : é est une prothèse dans *écrire, étude*, puisque le latin dit *scribere, studium*. Chir. Syn. peu usité de *prothèse*.

PROSTITUÉE (*pros-ti-tu-è*) n. f. (de *prostituere*). Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER (*pros-ti-tu-è*) v. a. (lat. *prostituere*). Avilir, dégrader : prostituer son talent.

PROSTITUTION (*pros-ti-tu-si-on*) n. f. (de *prostituere*). Usage dégradant, infâme, qu'on fait d'une personne, d'une chose.

PROSTRATION (*pros-tra-si-on*) n. f. (de *prostrare*). Abattement extrême ; accablement.

PROSTRÉ (*pros-trè*). E adj. (du lat. *prostratum*, supin de *prosternere*, renverser). Abattu, sans force.

PROSTYLE (*pros-ti-lè*) n. m. (du gr. *pro*, devant, et *stulos*, colonne). Archit. anc. Façade d'un temple orné de colonnes sur le devant seulement. Vestibule formé par ces colonnes. Adjectif ; temple *prostyle*.

PROTAGONISTE (*mis-tè*) n. m. (gr. *protagonistes* ; de *protos*, premier, et *agôn*, combat). Principal acteur du Fig. Promoteur, pionnier, fauteur.

PROTARGOL n. m. Sel d'argent, employé en médecine.

PROTASE (*ta-zè*) n. f. (gr. *protasis*). Littér. anc. Exposition d'une pièce de théâtre.

PROTE n. m. (du gr. *protos*, premier). Directeur et surveillant des travaux, dans une imprimerie.

PROTÉACÉES (*sè*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *protéacée*.

PROTECTEUR, **TRICE** (*tèk*) n. (lat. *protector*, *trix*). Personne qui protège. N. m. En Angleterre, chef du gouvernement fondé par Cromwell (en ce sens, prend une majuscule). Adj. Qui sert à protéger : cuirasse protectrice. Qui convient à un protecteur : air protecteur. Econ. pol. Système protecteur, système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés. Ant. Oppresseur, tyran.

PROTECTION (*tèk-si-on*) n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger. Appui, secours : solliciter la protection de quelqu'un. Econ. pol. Ensemble des mesures que met en vigueur le système protecteur.

ANT. Oppression, tyrannie, hostilité.

PROTECTIONNISME (*tèk-si-o-nis-me*) n. m. Econ. polit. Système protecteur. (V. PROTECTIONNISTE.) ANT. Libre-échange.

PROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-tè*) adj. Relatif au protectionnisme. N. m. Partisan de ce système.

ANT. Libre-échangiste. — Les protectionnistes sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur, en frappant de taxes plus ou moins élevés les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les libre-échangistes sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence ; ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin, par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT (*tèk-to-ra*) n. m. Dignité de protecteur. Gouvernement d'un Protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles I^{er}. Situation d'un Etat étranger placé sous l'autorité d'un autre Etat, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures : la Tunisie et l'Annam sont placés sous le protectorat de la France.

PROTÉE (*tè*) n. n. Comme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. (V. Part. hist.) Zool. Genre d'am-



Prostyle.

phibiens, propre aux lacs souterrains de la Carniole et de la Dalmatie. (V. la planche REPTILS.)

PROTÈGE, E n. Qui a un protecteur : les protégés du ministre.

PROTEGER (jé) v. a. (lat. *protégere*. — Se conj. comme *abréger*.) Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose ; protéger les faibles. Appuyer, recommander ; protéger un candidat. Donner des encouragements ; protéger les lettres. Garantir, défendre : des forts nombreux protègent Paris. ANT. Ty-ranniser.

PROTÉIFORME adj. Qui change fréquemment de forme.

PROTÉIQUE (té-i-ke) adj. (de *protée*). Qui change souvent de forme. (Se dit de certaines albumines.)

PROTELE n. m. Genre de mammifères carnassiers, voisins des hyènes, propres à l'Afrique du Sud.

PROTESTABLE (tés-ta-ble) adj. Qui peut être protesté : effet protestable.

PROTESTANT (tés-tan). E n. (de *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme : les protestants se liguerent, à Smalkalde, contre Charles-Quint. Adjectiv. : religion protestante.

PROTESTANTISME (tés-tan-tis-me) n. m. Croyance des protestants : Luther fut le fondateur du protestantisme allemand. (V. Part. hist.) Ensemble des protestants.

PROTESTAIRE (tés-ta-té-re) n. et adj. Personne qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION (tés-ta-ti-on) n. f. Déclaration en forme, par laquelle on s'élève contre une chose : protestation par-devant notaire. Écrit qui la contient : déchirer une protestation. Promesse, assurance positive : protestation d'amitié, de dévouement.

PROTESTER (tés-té) v. a. (lat. *protestari*). Assurer fortement, publiquement : protester à quelqu'un qu'on ne l'abandonnera pas. Faire un protêt : protester un billet. V. n. S'élever, réclamer : protester contre une injustice. Protester de, donner l'assurance formelle de : protester de sa bonne foi.

PROTET (té) n. m. (de *protester*). Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de paiement ou d'acceptation, de la part du souscripteur ou du tiré. — L'acte prend le nom de protêt faute de paiement dans le premier cas, et de protêt faute d'acceptation dans le second cas. Le protêt faute de paiement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE (tè-zè) n. f. (gr. *prothesis*). Addition artificielle, qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : prothèse dentaire. Syn. peu usité : PROSTHÈSE.

PROTHÉTIQUE adj. Qui a rapport à la prothèse.

PROTHORAX (vals) n. m. Segment antérieur du thorax des insectes.

PROTIBROMURE n. m. Chim. Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTCARBONÉ, E adj. Chim. Qui est combiné avec la première proportion de carbone : hydrogène protocarboné.

PROTCARBURE n. m. Chim. Combinaison carbonée au premier degré.

PROTCARBURÉ, E adj. Chim. Qui est à l'état le protocarbure.

PROTCHLORURE (klo) n. m. Chim. Combinaison chlorée au premier degré.

PROTCHLORURÉ, E (klo) adj. Chim. Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOCCACÉES (ko-ka-sé) n. f. pl. Famille d'algues vertes. S. une *protococcacée*.

PROTOCLAIRE (tè-re) adj. Conforme au protocole : civilités protocolaires.

PROTOCOLE n. m. (gr. *protokollon* ; de *protos*, premier, et *kolla*, colle). Au moyen âge, étiquette d'archives, puis registre authentique. Formulaire pour dresser des actes publics. Procès-verbal de conférence diplomatique : dresser un protocole. Cérémonial usité dans les affaires de diplomatie, les réceptions de souverains, etc. Fig. : le protocole mondain.

PROTOGYNE adj. (du gr. *protos*, premier, et *gunè*, femme). Se dit des fleurs hermaphrodites où la maturation du pistil devance celle des étamines. N. m. Roche acide éruptive, qui constitue le massif du Mont-Blanc.

PROTOIODURE (to-io) n. m. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec l'iode : protoiodure de fer.

PROTONOTAIRE (tè-re) n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'enregistrer les actes pontificaux et d'en surveiller les expéditions.

PROTOPHOSPHORE (fos-fo-ré), E adj. Chim. Qui est à l'état de triphosphore.

PROTOPHOSPHURE (fos-fu-re) n. m. Chim. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOPLASMA (plas-ma) ou **PROTOPLASME** (plas-mé) n. m. Substance qui constitue le corps de la cellule vivante et qui contient généralement une partie différenciée, le noyau.

PROTOPLASMIQUE (plas-mi-ke) adj. Qui appartient au protoplasme : la vie protoplasmique.

PROTOSULFURE (to-sul) n. m. Chim. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (to-sin-sè-le) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Église grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, premier type, premier exemplaire. Fig. Exemple le plus parfait : le chien est le prototype de l'amitié.

PROTOXYDE (tok-si-de) n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : protoxyde de fer.

PROTOXYDE (tok-si-dé), E adj. Chim. Qui est à l'état de protoxyde : fer protoxyde.

PROTOZOAIRES (zò-zè-re) n. m. pl. (du gr. *protos*, primitif, et *zoon*, animal). Embranchement du règne animal, renfermant les plus petites formes qui sont à la limite des règnes végétal et animal. S. un protozoaire.

PROTUBÉANCE n. f. (du lat. *pro*, en avant, et *tuber*, bosse). Saillie : Gall prétendait reconnaître les aptitudes d'après les protubérances du crâne. Au fig. : les montagnes sont les protubérances de l'écorce terrestre.

PROTUBÉRANT (van), E adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR, TRICE n. Personne qui, sans avoir été nommée tuteur ou tutrice, est fondée à administrer les affaires d'un mineur, notamment hors des pays où celui-ci est domicilié.

PROU (anc. fr. *proust*) adv. Beaucoup : on souffre toujours peu ou prou. (Vx.) Ni peu ni prou, en aucune façon.

PROVE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire : les proues des anciennes galères étaient ornées de sculptures. ANT. **POMPE**.

PROVÈSSE (vè-sè) n. f. (de *prover*). Action de courager, de valoir : les provesses de Bayard. Vaillance. Fig. Exploit, succès : les provesses d'un vaillant.

PROUVABLE adj. Qui peut être prouvé : assertion prouvable. ANT. **IMPROUVABLE**.

PROUVER (vé) v. a. (lat. *probare*). Établir de façon indéniable la vérité, la réalité de : les faits prouvent plus que les raisonnements. Témoigner, marquer : le dévouement prouve l'affection. PROV. : Qui prouve trop ne prouve rien, une preuve est infirmée par ce fait que, dépassant le but, elle tendrait à établir des choses qui sont certainement fausses.

PROVÉDITEUR n. m. (ital. *provveditore*). Fonctionnaire de l'ancienne république de Venise, chargé d'inspections, de gouvernements, etc.



Protèle.

PROVENANCE n. f. Origine : marchandises de provenance étrangère. Marchandise, objet venu de : les provenances des pays infectés sont soumises à la quarantaine.

PROVENANT (nan), E adj. Qui provient.

PROVENÇAL, E, AUX (nan) adj. et n. De la Provence. N. m. Langue parlée en Provence : *Mistral a écrit son poème de Mireille en provençal*. Loc. adv. **A la provençale**, à la manière des Provençaux.

PROVENDE (ran-de) n. f. (lat. *provēnda*). Provision de vivres. Mélange de grains concassés et de fourrages hachés pour bestiaux, qu'on donne surtout aux moutons.

PROVENIR v. n. (du lat. *pro*, de, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Procéder, résulter, venir.

PROVERBE (vêr-be) n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire : les proverbes sont les échos de l'expérience. *Passer en proverbe*, devenir proverbe : beaucoup de vers de Bouteau sont passés en proverbes. Devenir proverbial : *Tavarice d'Alpagon est passée en proverbe*. Petite comédie qui est le développement d'un proverbe : *les proverbes d'Alfred de Musset*.

PROVERBIAL, E, AUX (vêr) adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale*. Qui est toujours cité comme type, comme modèle : *la cruauté proverbiale d'Attila*.

PROVERBIALEMENT (vêr, man) adv. D'une manière proverbiale. Peu us.

PROVIDENCE (dan-sè) n. f. (lat. *providentia*) ; de *pro*, avant, et *videre*, voir). *Théol.* Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. Dieu (en ce dernier sens prend une majuscule) : *les décrets de la Providence sont insondables*. Fig. Personne qui veille, qui aide, protège : *la mère est la providence de la famille*.

PROVIDENTIEL, ELLE (dan-si-èl, è-le) adj. Qui vient de la Providence ; *secours providentiel*. Qui a reçu une mission de la Providence : *c'est un rôle difficile que celui d'homme providentiel*.

PROVIDENTIELLEMENT (dan-si-è-le-man) adv. D'une façon providentielle : *Moïse fut providentiellement sauvé des eaux*.

PROVIGNAGE ou PROVIGNEMENT (man) n. m. Nom donné plus particulièrement au marcottage de la vigne.

PROVIGNER (gné) v. a. (de *provin*). Syn. de *MARCOTTER*, en parlant plus spécialement de la vigne. V. n. Se multiplier par provins ou par marcottes : *le rosier provigne beaucoup*.

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Cep de vigne ou rameau d'arbre fruitier qui a été provigné. La fosse dans laquelle on le couche.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia*). Division territoriale, placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central : *les provinces de l'ancienne France*. Les habitants : *pacifier les provinces soulevées*. Etat, pays. Toute la France, en dehors de la capitale : *se fixer en province*. Les habitants des départements : *la province ennuie Paris*.

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui est de la province, qui lui appartient : *juges provinciaux*. Qui tient de la province : *accent provincial*. Gauche, défectueux par quelque point : *avoir l'air provincial*. N. Personne de la province. N. m. Supérieur régional de plusieurs maisons du même ordre religieux. *Les Provinciales*, v. Part. hist.

PROVINCIALAT (la) n. m. Charge de provincial. Sa durée.

PROVINCIALISME (lis-me) n. m. Manière de s'exprimer, propre à une province. Etroussée d'esprit, gaucherie particulière que l'on prête à la province, par opposition à Paris : *le provincialisme est fort intolérant*.

PROVISEUR (zeur) n. m. (lat. *provisor*). Chef d'un lycée.

PROVISION (si-on) n. f. (lat. *provisio*). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé*. *Faire ses provisions*, ses emplettes de choses nécessaires à la vie. Ce qu'un tribunal adjuge provisoirement, ou qu'un client dépose préalablement : *verser une provision à son accu*. Syn. de *COUVERTURE*, en T. de banque. Par provision, provisoirement. Jugement exécutoire par provision, préalable.

PROVISIONNEL, ELLE (vi-si-o-nèl, è-le) adj. Qui se fait par provision : *consignation provisionnelle*.

PROVISIONNELLEMENT (vi-si-o-nè-le-man) adv. Au moyen d'une provision. (Peu us.)

PROVISOIRE (vi-zoi-re) adj. (lat. *provisorius*). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de choses : *domicile provisoire*. *Dr.* Prononcé par provision ; jugement provisoire. N. m. Ce qui est provisoire : *souvent, le provisoire dure longtemps*.

PROVISOIREMENT (vi-zoi-re-man) adv. Par provision. En attendant : *loger provisoirement à l'hôtel*.

PROVISORAT (vi-zoi-ra) n. m. Fonction de provisioner. Sa durée.

PROVOCANT (kan), E adj. Qui irrite, excite ou incite : *paroles, allures provocantes*.

PROVOCATEUR, TRICE n. et adj. Qui provoque, qui exprime la provocation : *ton provocateur*.

PROVOCATION (si-on) n. f. (lat. *provocatio*). Action de provoquer. Acte par lequel on provoque : *répondre à une provocation*.

PROVOQUER (kè) v. a. (lat. *provocare*). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire*. Dénier : *François Ier provoqua personnellement Charles-Quint*. Absol. Proposer un duel. Agir de manière à s'attirer des représailles Fig. Produire, occasionner : *l'optant provoque le sommeil*.

PROXÈNE (prok-sè-ne) n. m. (gr. *proxenos*). *Antiq. gr.* Magistrat ou citoyen qui, dans certaines cités, était chargé de recevoir au nom de l'Etat les ambassadeurs, les hôtes publics et les étrangers de marque.

PROXÈNETE (prok-sè) n. (du gr. *proxénète*s, courtier. Personne qui fait le honteux métier d'entre-mettre.

PROXÉNÉTISME (prok-sè-né-tis-me) n. m. Métier de proxénète.

PROXIMITÉ (prok-si) n. f. (du lat. *proximu*, voisin). Voisinage. Parenté. Loc. adv. **A proximité** et loc. prép. **A proximité de**, pres de.

PRUE (pru) n. m. Genre d'oiseaux passe-reux d'Europe.

PRUDE n. f. et adj. (de *prud-femme*, fem. de *prudhomme*). Qui affecte une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la bienséance : *une prude*. Qui marque la pruderie : *air prude*.

PRUDEMMENT (da-man) adv. Avec prudence : *s'avancer prudemment*. ANT. **IMPRUDEMMENT**.

PRUDENCE (dan-sè) n. f. (lat. *prudentia*). Vertu qui fait prévoir et éviter les fautes et les dangers. Prov. : *La prudence est la mère de la sûreté*, c'est en étant prudent qu'on évite le danger. ANT. **IMPRUDENCE**.

PRUDENT (dan), E adj. (lat. *prudens*). Qui a de la prudence : *un conseiller prudent*. Conforme à la prudence : *réponse prudente*. ANT. **IMPRUDENT**.

PRUDERIE (ri) n. f. Caractère, acte de prude.

PRUD'HOME (do-mi) n. f. Probité. Grande expérience des affaires. (Vx.)

PRUD'HOME (do-me) n. m. (de *preux*, et *homme*). Homme sage et probe. (Vx.) Auj., membre d'un conseil électif composé, par moitié de patrons et d'ouvriers pour juger ou terminer les différends professionnels par voie de conciliation.

PRUDHOMMERIE (do-me-ri) n. f. Caractère, langage analogues à ceux de Monsieur Prudhomme. (V. Part. hist.)

PRUDHOMMESQUE (do-mès-ke) adj. Sentencieux et banal : *conseils prudhommesques*.

PRUNE n. f. Matière creuse qui, sous forme d'une mince couche poreuse, recouvre les fruits, les champignons, etc. (On dit aussi PRUNOSITÉ.)

PRUNE n. f. (lat. *prunus*). Fruit du prunier : *eau-de-vie de prunes*. Pour des prunes, pour des bagatelles : pour rien. — On récolte les prunes lorsqu'elles sont complètement mûres. Les principales variétés sont : la *reine-Claude*, la *mirabelle*.



Prunes.

la prune de Monsieur, la prune précoce de Tours, la prune d'Agen, la quetsche, etc. (On fait avec ce fruit de la compote, des confitures et de l'eau-de-vie.)

PRUNEAU (nd) n. m. Prune séchée au four ou au soleil : les *pruneaux d'Agen*, de Tours. Pop. Procellite.

PRUNELAIE (lê) n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE (lê) n. f. Confiture de prunes.

PRUNELLE (nê-le) n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier, dont on fait une liqueur estimée dite aussi *prunelle*. Genre de labiées, fréquentes dans les prairies. (On dit aussi *brunelle*.)

PRUNELLE (nê-le) n. f. Ouverture du milieu de l'oeil, par laquelle passe la lumière. Comme la *prunelle de ses yeux*, avec grand soin, avec amour.

PRUNELLE (nê-le) n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLER (nê-li-ê) n. m. Nom d'une espèce de prunier sauvage, qui vient surtout dans les haies : le *prunellier est commun dans le midi de la France*.

PRUNIER (nê-dê) n. m. Genre de rosacées, surtout cultivées pour leur fruit comestible (*prune*). — Le prunier se plaît partout, sauf dans les endroits trop compacts ou trop humides; ses fleurs, qui apparaissent avant les feuilles, sont blanches. (V. *PRUNE*.)

PRURIGINEUX, EUSE (ji-nê, eu-se) adj. Qui est de la nature du prurigo. Qui cause de la démangeaison : éruption *prurigineuse*.

PRURIGO n. m. (mot lat., de *prurire*, démanger). Nom de diverses affections cutanées, caractérisées par des démangeaisons intenses.

PRURIT (ri ou rit) n. m. (lat. *pruritus*; de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIANE (pru-si-a-te) n. m. Chim. Sel de l'acide prussique ou *cyanhidrique*.

PRUSSIE, ENNE (pru-si-in, ê-ne) adj. et n. De la Prusse : l'armée *prussienne*. Cheminée *prussienne* ou à la *prussienne* (V. CHEMINÉE). Loc. adv. A la *prussienne*, à la manière des Prussiens, avec une régularité automatique : faire l'exercice à la *prussienne*.

PRUSSIQUE (pru-si-ke) adj. n. Acide prussique, acide résultant d'une combinaison de cyanogène et d'hydrogène (on dit plutôt : acide *cyanhidrique*). [C'est un poison violent.]

PRYTAÏNE n. m. (gr. *prytanis*). Antig. gr. Principal magistrat, dans beaucoup de cités. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avaient à leur tour le droit de préséance.

PRYTAÏNE (nd) n. m. (gr. *prytaneion*). A Athènes, édifice habité par les prytanes. En France, école militaire de La Flèche. V. *SCOLÈS* (Part. hist.).

PSALLETE (psal-lê-te) n. f. (du gr. *psallein*, faire vibrer les cordes d'un instrument). Maîtrise d'une église. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur.

PSALLIOTE (psal) n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinales, caractérisé par un anneau au sommet du pied. — A ce genre appartiennent les champignons de couche et d'autres espèces comestibles, comme la *boule-de-noige*; mais il ne faut pas confondre ces champignons avec un *carrié* à chapeau blanc de l'amanite bulbeuse, qui est très vénénueuse.

PSALMIQUE adj. (du lat. *psalmus*, psaume). Qui appartient, qui a rapport aux psaumes.

PSALMISTE (mis-te) n. m. (lat. *psalmista*). Auteur de psaumes. Absol. Le roi David.

PSALMODIE (dê) n. f. (du gr. *psalmos*, psaume, et *ôd'*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes. Fig. Manière monotone de débiter, d'écrire.

PSALMODIER (di-ê) v. a. et n. (Se conj. comme *prier*.) Réciter des psaumes sans inflexion de voix, avec repos marqués. Fig. Débiter d'une manière monotone : *psalmodier un arrêt*.

PSALTERION n. m. Ancien instrument de musique à cordes, de la forme du tympanon.

PSAUME (psô-mê) n. m. (gr. *psalmos*). Chacun des cantiques contenus dans la Bible : les *psaumes de David*.

PSAUTIER (psô-ti-ê) n. m. Recueil des psaumes contenus dans la Bible. Voile de quelques religieux. Grand chape et à cinquante grains. Bouch. Troisième estomac des ruminants.

PSCHENT (pschên-t) n. m. Coiffure des pharaons et des dieux égyptiens,

PSELLION (psê-li-on) n. (mot gr.). Antig. Anneau, bracelet, pour le cou, les bras, les jambes.

PSEUDO, ou devant une voyelle **PSEID** (du gr. *pseudês*, tromper) préfixe qui, placé devant un mot, signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse.

PSEUDONYME adj. (du préf. *pseudo*, et du gr. *onuma*, nom). Qui écrit sous un faux nom : auteur *pseudonyme*. Publié sous un faux nom : ouvrage *pseudonyme*. N. m. Nom supposé pris par un auteur, un artiste, etc. : *Voltaire écrivit souvent sous des pseudonymes*. Auteur qui écrit sous un nom supposé : satire *composée par un pseudonyme*.

PSEUDONYME (mê) n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme. (Peu us.)

PSI n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec ancien.

PSITT interj. Sorte de sifflement bref, pour appeler, attirer l'attention. (On écrit aussi *psr* ou *psr*, ou *st*.)

PSITTACIDÉS (psi-ta-si-dê) n. m. pl. Famille d'oiseaux grimpeurs, comme les perroquets, peruches, etc. S. un *psittacidé*.

PSITTACOSE (psi-ta-kô-se) n. f. (du gr. *psittakos*, perroquet). Maladie des perroquets, causée par un bacille, et qui peut se transmettre à l'homme.

PSOAS (ass) n. m. Nom de deux muscles pairs, appliqués antérieurement sur les côtés des vertèbres lombaires. (V. planche HOMME.)

PSOQUE n. m. Genre d'insectes névroptères, vulgairement appelés *poix de bois*.

PSORA ou **PSORE** n. f. (du gr. *psora*, gale). Méd. Nom des diverses affections de la peau, accompagnées de pustules ou de vésicules.

PSORIASIS (ziss) n. m. Affection cutanée, caractérisée par des squames blanchâtres recouvrant des elevures rouges.

PSORIQUE adj. Méd. De la nature de la psora.

PSYCHE (ché) n. f. Grande glace mobile sur des tourillons portés par un châssis et qu'on peut incliner à volonté.

PSYCHIATRE n. m. (du gr. *psukhê*, âme, et *iatros*, médecin). Médecin des maladies mentales.

PSYCHIQUE (chi-ke) adj. (gr. *psychikos*). Qui a rapport à l'âme : les phénomènes *psychiques*.

PSYCHOGRAPHIE (ko-gra-fi) n. f. Histoire ou description de l'âme.

PSYCHOGRAPHIQUE (ko) adj. Qui a rapport à la psychographie.

PSYCHOLOGIE (ko-lo-ji) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations : la *psychologie de Condillac*.

PSYCHOLOGUE (ko) adj. (du gr. qui a rapport à la psychologie : fait *psychologique*. Fam. Moment *psychologique*, le moment absolument opportun.

PSYCHOLOGIQUEMENT (ko, ke-man) adv. Au point de vue psychologique.

PSYCHOLOGUE (ko-lo-ghe) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYCHOPHYSIOLOGIE (ko, xi-o-lo-ji) n. f. Science qui étudie les rapports entre les phénomènes psychologiques et les phénomènes physiologiques.

PSYCHOPOMPE (ko-pom-pe) adj. (du gr. *psukhê*, âme, et *pompas*, qui conduit). Conducteur des âmes (épithète d'Hermès, Charon, Apollon, Orphée).

PSYCHOSE (psi-kô-se) n. f. (du gr. *psukhê*, âme). Maladie mentale en général : la *lypémanie est une psychose*.

PSYCHOTHÉRAPIE (psi-ko, pi) n. f. (du gr. *psukhê*, âme, et *therapeia*, traitement). Traitement des psychoses.

PSYCHROMÈTRE (kro) n. m. (du gr. *psukhros*, froid, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer la proportion de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

PSYCHROMÉTRIE (kro-mê-tri) n. f. (de *psychromètre*). Détermination de l'état hygrométrique de l'air.

PSYLE (psi-le) n. m. Jongleur, généralement hindou, qui présente des serpents apprivoisés,



Psyché.

PTÉRO (du gr. *pteron*, aile) préfixe qui signifie aile ou nageoire.

PTÉRODACTYLE (*dakon*) n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTÉROPODES n. m. pl. Classe de mollusques dont le pied est muni d'expansions qui servent de nageoires. S. un *ptéropode*.

PTÉRYLE n. f. Surface de la peau des oiseaux, sur laquelle s'insèrent les plumes.

PTOLEMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient à rapport à Ptolémaïs ou aux Ptolémaïques : l'époque *ptolémaïque* de l'Égypte.

PTOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde provenant de la décomposition des matières organiques.

PTOSE (*pto-se*) n. f. Relâchement des ligaments viscéraux ou des parois abdominales, qui amène la chute des organes.

PTYALINE n. f. Ferment soluble de la salive.

PTYALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante.

PUAMMENT (*a-man*) adv. Avec puanteur. Fig. Impudemment : *mentir puamment*.

PUANT (*pu-an*). **E** adj. Qui exhale une odeur fétide : *charogne puante*. Fig. Honteux, impudent : *un puant mensonge*. Bêtes puantes, bêtes qui, comme le renard, le blaireau, etc., exhalent une mauvaise odeur. N. dont la conduite est vile, basse : *c'est un puant*.

PUANTEUR (de *puant*) n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE (*ti-ze*) n. f. Chose puante.

PUBÈRE n. et adj. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *pubertas*). Âge où l'on cesse d'être un enfant. Âge auquel la loi permet de se marier : en France, l'âge de *puberté* est 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons.

PUBESCENCE (*be-san-se*) n. f. État des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT (*bè-s-an*). **E** adj. (lat. *pubescens*). Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBÈN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui appartient au pubis : la *région pubienne*.

PUBIS (*biss*) n. m. Partie antérieure des os iliaques.

PUBLIC, IQUE (*blük, i-ke*) adj. (lat. *publicus*). Qui concerne tout un peuple : *intérêt public*. Commun : *promenades publiques*. Manifeste, connu de tout le monde : *bruit public*. Anquel tout le monde a droit d'assister : *séance publique*. La chose publique, l'État. *Charges publiques*, impositions. *Droit public*, science qui fait connaître la constitution des États, leurs droits, etc. *Fonctionnaire public*, officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public*. Nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi*. **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public*. **ANT. Privé**.

PUBLICAIN (*kin*) n. m. *Antiq. rom.* Fermier des deniers publics. *Fam.* (en mauv. part), financier, homme d'affaires.

PUBLICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publications de mariage*. Action de publier, de mettre en vente un ouvrage : la *publication d'un livre*. Ouvrage publié : *acheter des publications illustrées*.

PUBLICISTE (*sis-te*) n. m. Celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc. (S'emploie parfois comme syn. de JOURNALISTE.)

PUBLICITÉ n. f. État de ce qui est public : la *publicité des débats judiciaires*, Annonce, réclame, etc. : la *publicité coûte cher*.

PUBLIER (*bli-é*) v. a. (lat. *publicare* — Se conj. comme prier.) Rendre public et notoire : *publier une loi*. Vanter, proclamer, divulguer : *publier une nouvelle*. Imprimer pour la vente : *publier un livre*.

PUBLIQUÈMENT (*ke-man*) adv. En public.

PUCONNIE (*pu-si-nè*) n. f. Genre de champignons microscopiques, de la famille des uridinées, parasites des végétaux. (V. ROUILLE.)



Pterodactyle.

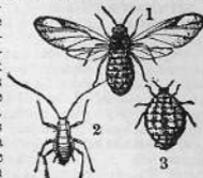
PUCE n. f. (lat. *pulex*, icis). Genre d'insectes diptères, qui vivent sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet, sur le qui-vive. Adj. invar. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce*.



Puce (très grossie).

PUCELLE (*sè-le*) n. f. (bas lat. *pulicella*). Jeune fille. La *Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc.

PUCERON n. m. Terme sous lequel on désigne les insectes hémiptères (aphidiens) qui vivent sur les plantes dont ils pompent les sucs et dont le type est le puceron du rosier. — Les pucerons causent parfois de sérieux dégâts aux plantations sur lesquelles ils s'abattent, comme le phylloxéra par exemple. Pour détruire les pucerons des rosiers, on emploie la fumée du soufre, du tabac ou des jus de tabac qu'on peut se procurer dans les manufactures.



Pucerons : 1. Ailé ; 2. 3. Aptères.

PUCHE n. f. Filet à manche pour pêcher dans le sable (crevettes, etc.)

PUCHEUX (*cheù*) n. m. Grande cuiller en cuivre, dont on se sert dans le raffinage du sucre pour puiser le sirop. On dit aussi PUISOIR.)

PUDGING n. m. V. POUDDING.

PUDDLAGE (*pu-d-la-je*) n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte pour la transformer en fer ou en acier.

PUDDLER (*pu-d-lè*) v. a. (de l'angl. *puddle*, gâchis). Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDEUR (*pu-d-leur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor*). Honte honnête, chasteté. Discretion, retenue, modestie : *candidat qui sollicite sans pudeur ses électeurs*. **ANT. Impudéur**.

PUDIBOND (*bon*). **E** adj. (lat. *pudibundus*). Qui appartient aux personnes pudiques, qui a ou qui marque une pudeur extrême. Substantiv. Personne pudibonde.

PUDIBONDERIE (*pu*) n. f. Caractère des pudibonds. Affectation de vertu exagérée.

PUDICITÉ n. f. Caractère des personnes pudiques. **ANT. Impudicité**.

PUDIQUE adj. (lat. *pudicus*). Qui a ou qui marque de la pudeur : *geste pudique*. **ANT. Impudique**.

PUDIQUÈMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pudique. **ANT. Impudiquement**.

PUER (*pu-é*) v. n. (lat. *putere*). Sentir très mauvais. V. a. Exhaler désagréablement une odeur de.

PUERICULTURE n. f. (du lat. *puer*, enfant, et de *culture*). Ensemble des moyens propres à assurer la procréation, la naissance et le développement d'enfants sains et vigoureux.

PUÉRI, E adj. (du lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance. Fig. Frivole, sans conséquence.

PUÉRIÈLEMENT (*man*) adv. D'une façon puérier. **PUÉRIÏTÉ** n. f. Caractère de ce qui est puérier. Action ou parole puérier, enfantillage.

PUÉRIÈRE, E, AUX adj. (du lat. *puerpera*, femme en couche). Qui est propre aux femmes en couche. *Fièvre puerpérale*, maladie infectieuse qui peut se déclarer à la suite d'un accouchement.

PUFF n. m. Annonce trompeuse. Syn. de ROUF.

PUFFISME (*pu-fis-me*) n. m. Art de faire des puffs ou poufs. Réclame éhontée.

PUFFISTE (*pu-fis-te*) n. m. Faiseurs de puffs ou poufs.

PUGILAT (*la*) n. m. (lat. *pugilatus*). Combat à coups de poing, chez les anciens. [Auj., rixe à coups de poing.]

PUIÈN n. m. Arbrisseau considéré comme mort-bois.

PUIÈNE, E adj. et n. (de *puis*, et *né*). Né après, par rapport à un frère ou à une sœur : *frère puiné*, *ma puinée*. Personne, en général, née après une autre.



Puchoux

PUIS (*pu-i*) adv. (lat. *postea*). Ensuite, après. Et puis, loc. adv. Après cela. D'ailleurs, au reste, de plus.
PUISAGE (*za-je*) n. m. Action de puiser.
PUISARD (*zar*) n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux vannes.
PUISATIER (*za-ti-é*) n. et adj. m. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier*.
PUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de puiser.
PUISER (*zé*) v. a. (de *puis*). Prendre un liquide avec un vase : *puiser de l'eau*. Fig. Emprunter, tirer : *puiser de l'argent dans la bourse de ses amis* ; *un passage dans un auteur*. *Puiser aux sources*, consulter les auteurs originaux.
PUSETTE (*zé-te*) n. f. Petit vase à puiser de l'eau.
PUISOIR n. m. Vase ou grande cuillère servant à puiser les liquides.

PUISQUE (*pu-is-he*) conj. (de *puis*, et *que*). Comme, attendu que, par la raison que : *puisque vous le voulez*. — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une*. Autrement, on sépare *puis* de *que*, quelqu'en soit, par un mot : *puis donc que vous le voulez*.
PUISSANCEMENT (*pu-sa-man*) adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire*. Extrêmement : *il est puissamment riche*. ANT. **Impuissancement**.

PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. (de *puissant*). Autorité : *puissance maritime*. Pouvoir de faire : *nous n'avons pas la puissance d'être éternels*. Efficacité : *la puissance d'un remède*. Domination, empire : *le monde ancien passa sous la puissance des Romains*. Force : *la puissance de la foudre*. Fig. Influence : *puissance de la parole, de la beauté*. Etat souverain : *les puissances alliées*. Physiq. Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance*. Math. *Puissance d'un nombre*, produit de plusieurs facteurs égaux à ce nombre. Dr. *Puissance paternelle*, droit légal des père et mère de surveiller, diriger leurs enfants mineurs, administrer leurs biens, en tout, etc. Pl. L'un des chœurs des anges. *Les puissances célestes*, Dieu, les saints, les anges. *Puissances des ténés, infernales*, les démons. ANT. **Impuissance, faiblesse**.

PUISSANT (*pu-i-san*), E. adj. (lat. *potens*). Qui a beaucoup de pouvoir : un souverain puissant. Qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine*. Riche, haut placé, influent. Nombreux : *Philippe II réunit contre l'Angleterre une puissante flotte*. Gros et gras : *homme puissant*. Substantiv. : *les puissants du jour*. N. m. Le Tout-Puissant, Dieu. ANT. **Impuissant**.

PUITS (*pu-i*) n. m. (lat. *puteus*). Trou profond creusé dans le sol, et souvent maçonné, pour en tirer de l'eau. *Puits artisien*, creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante. *Puits de mine, de carrière*, excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. Fig. *Puits de science*, homme très savant. *Mar. Puits à chaînes*, logement spécial affecté aux chaînes, à bord.

PUILICAIRE (*hé-re*) n. f. Genre de composées européennes, qui croissent au bord des eaux.

PULLULATION (*pul-lu-la-si-on*) n. f. Multiplication abondante : *la pullulation des microbes est très rapide*.

PULLULER (*pul-lu-lé*) v. n. (lat. *pullulare*). Se multiplier beaucoup et vite. Fig. Être en grand nombre : *les mauvais livres pullulent*.

PULMONAIRE (*mè-re*) n. f. Bot. Syn. de *Consoigne*.
PULMONAIRE (*mè-re*) adj. (du lat. *pulmo*, ongueron). Qui appartient au poumon : *teigne pulmonaire*. Congestion pulmonaire ou *oedème pulmonaire*, engorgement sanguin du poumon, résultant du froid ou d'un mauvais fonctionnement du cœur.
PULMONIQUE adj. et n. m. Qui est malade du poumon : *jeune homme pulmonique* ; *une pulmonique*.

PULPATION (*si-on*) n. f. Pharm. Action de réduire en pulpe les substances végétales.
PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER (*pé*) v. a. Pharm. Réduire en pulpe.
PULPEUX, EUSE (*phé, eu-ze*) adj. Formé de pulpe : *tissus pulpeux*. Qui ressemble à la pulpe.

PULPOIR n. m. ou **PULPOIRE** n. f. Spatule large et courbe, servant à pulper.

PULQUE (*hé*) n. m. Boisson fermentée, extraite de l'agave d'Amérique et consommée surtout au Mexique.
PULSATEUR, TRICE adj. (lat. *pulsator, trix*). Qui pousse, produit des battements.

PULSATIF, IVE adj. Méd. Qui cause des pulsations : *douleur pulsative*.

PULSATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pulsare*, battre). Battement du pouls : *la fièvre accélère les pulsations*. Physiq. Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULTACÉ, E adj. (du lat. *puls, pultis*, bouillie). Recouvert d'un exsudat qui a la consistance de la bouillie.

PULVÉRIN n. m. (ital. *polverino*). Poudre à canon très fine, qu'on employait pour amorcer les armes à feu portatives. Poire à poudre. (Vx.) Poussière d'eau.

PULVÉRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR (*za*) n. m. Instrument au moyen duquel on projette un liquide en gouttelettes excessivement ténues. Syn. **VAPORISATEUR**.

PULVÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de pulvériser. Son résultat.

PULVÉRISER (*zé*) v. a. (lat. *pulverisare*). Réduire en poudre : *pulvériser du marbre*. Par *exagér.* Briser en menus morceaux : *wagons qu'un choc a pulvérisés*. Anéantir : *pulvériser l'ennemi*. Faire passer un liquide par le pulvérisateur, pour le réduire en fines gouttelettes : *pulvériser de l'eau de violette*. Fig. Détruire, rôtir complètement : *pulvériser une objection*.

PULVÉRISÉUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui pulvérise des drogues, etc.

PULVÉRULENCE (*lan-se*) n. f. Etat pulvérulent.

PULVÉRULENT (*lan*), E. adj. Qui est à l'état de poussière : *substances pulvérulentes*. Chargé de poussière : *arbres pulvérulents*.

PUMA n. m. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, vulgairement appelés *couguars*.

PUNA n. f. Mal des montagnes, que l'on ressent particulièrement dans les Andes.

PUNAIS, E (*mè, è-ze*) adj. et n. (du lat. *putidus*, puant, et *nasus*, nez). Qui rend par le nez une odeur infecte.

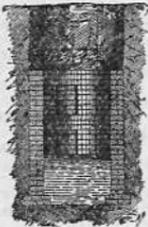
PUNAISE (*mè-ze*) n. f. (de *punais*). Insecte hémiptère plat, qui sent très mauvais. (Pour détruire les punaises des lits, il faut faire des fumigations de soufre, toutes les ouvertures étant fermées, ou bien badigeonner les boiseries et, en général, les endroits où peuvent se trouver les insectes, avec une solution de sublimé à 2 p. 1.000.) Petit cloa à tête large, à pointe courte et très fine, employé pour fixer un papier sur la planche à dessin, etc.

PUNAISIE (*mè-zé*) n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponch*) n. m. (mot angl.). Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients (jus de citron, infusion de thé, sucre, etc.) : *boire du punch*.

PUNI, E adj. Qui a une punition : *un élève puni*. Substantiv. : *les punis de salle de police*. ANT. **Impuni**.

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *médaillles puniques*. Guerres puniques, lutte entre Rome et Carthage. (V. *Part. hist.*) Fig. *Foi punique*, mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.



Puits.



Puma.



Punaises : 1. Des lits (grosse) ; 2. Des bois.

PUNIR v. a. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute : *punir un coupable*. Servir de châtiement à : *bien des maux pussent l'intempérant*. Mal reconnaître les bienfaits, les services de. **ANT. Récompenser.**

PUNISSABLE (*pu-ni-sa-ble*) adj. Qui mérite une punition : *délicat punissable*.

PUNISSEUR, EISE (*pu-ni-seur, eu-se*) n. et adj. Qui aime à punir : *les matres punisseurs ne sont pas les meilleurs matres*.

PUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *punitio*). Action de punir. Châtiment infligé : *punition corporelle*. **ANT. Récompense.**

PUNTARELLE (*pon-ta-rè-le*) Petit fragment de corail, dont on fait des bracelets et des colliers.

PUNTILLERO (*pu-ni-ti-lè-ro*) n. m. (m. esp.). Celui des toréadors qui achève le taureau d'un coup de « cachetero », si le coup d'« espada » donné par le matador n'a pas tué la bête.

PUPAZZO (*pu-pa-dzo*) n. m. (mot ital.). Marionnette italienne. Pl. des *pupazzi*.

PUPE n. f. Nymphes des diptères et, particulièrement, enveloppe chitineuse d'où sort l'insecte.

PUPILLAIRE (*pi-l-lè-re*) adj. **Dr.** Qui concerne la pupille : *intérêts pupillaires*. **Anat.** Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLARITÉ (*pi-la*) n. f. **Dr.** Etat de l'enfant en tutelle. Temps que dure cet état.

PUPILLE (*pi-le*) n. (lat. *pupillus*). Orphelin mineur, placé sous la direction d'un tuteur. Enfant confié à un gouverneur ou adopté par une municipalité, un corps, etc. : *les pupilles de la marine*.

PUPILLE (*pi-le*) n. f. (lat. *pupilla*). Prunelle de l'œil : *la pupille se contracte sous l'influence de la lumière*.

PUPITRE n. m. (lat. *pupitum*). Petit meuble formé d'une ou deux planches inclinées, jointes par le sommet et portées par un ou plusieurs pieds, sur lequel on pose un livre, etc., de la musique, du papier à une hauteur commode (2). Petit meuble ayant le même usage, mais semblable à une boîte sans pied, à couvercle incliné et qui se pose sur une table, un bureau, etc. (1).

PUPIPARE adj. Se dit des insectes dont les femelles pondent des œufs qui éclosent directement en pupes ou nymphes.

PUPONNE adj. Se dit des insectes dont les œufs, déposés par les femelles dans les nymphes ou les larves d'autres espèces, donnent naissance à des jeunes qui doivent leur hôte.

PUPPY (*pu-pi*) n. m. (mot angl.). Tout jeune chien.

PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur*. Non altéré, ni vicié : *air pur*. **Fig.** : *intention pure*. Correct : *style pur*. Chaste : *jeune fille pure*. Exempt : *pur de tout crime*. Que rien ne trouble : *ciel pur* ; *joie pure*. Loc. adv. : **En pure perte**, sans résultat. **ANT. Impur, vicié.**

PUREAU (*ru*) n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE (*ré*) n. f. Sorte de bouillie, faite avec la féoule exprimée des pois, des fèves, des pommes de terre, etc. **Arg.** Gêne, misère : *être dans la purée*.

PUREMENT (*man*) adv. Dans un état de chasteté : *vivre purement*. D'une manière correcte : *écrire purement*. Uniquement : *faire une chose purement par intérêt*. **Purement et simplement**, sans réserve ni condition. **ANT. Impurement.**

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur, dans tous les sens : *pureté du vin*, *de l'air* ; *pureté du style* ; *pureté des mœurs*. **ANT. Impureté.**

PURGATIF, IVE adj. Qui purge. N. m. : *l'huile de ricin est un purgatif énergique*.

PURGATION (*si-on*) n. f. Evacuation causée par le moyen d'un purgatif. Remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium*). Lieu ou état de supplice dans lequel les âmes des justes incomplètement purifiées achevent de purger leurs fautes. **Fig.** Lieu où l'on souffre. *Faire son purgatoire en ce monde*, y être très malheureux.

PURGE n. f. (de *purger*). Remède purgatif : *prendre une purge*. *Purge légale*, ensemble des formalités dont l'effet est de libérer un immeuble des hypothèques qui le grèvent.

PURGEUR (*juir*) n. m. Bassin rempli de sable, où l'on reçoit les eaux de source pour les filtrer.

PURGER (*ju*) v. a. (du lat. *purgare*, purifier. — Prend un e muet après le g devant a et o : *il purgea, nous purgeons*.) Traiter au moyen d'un purgatif : *purger un malade*. Dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux*. Délivrer : *purger une mer des pirates*. Débarrasser de taches morales ou intellectuelles : *purgez votre esprit de tout préjugé*. *Purger les hypothèques*, remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien ne soit plus hypothéqué. *Purger sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier.

PURGEUR n. m. Robinet de purge.

PURIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui purifie.

PURIFICATION (*si-on*) n. f. Action de purifier ; son effet. Cérémonie qui précède l'ablation, à la messe, faite en l'honneur de la sainte Vierge, qui se célèbre le 2 janvier.

PURIFICATEUR n. m. Lingé avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *purif.*) Rendre non vicié : *purifier l'air*. *Purger* ; *purifier des métaux*. **Fig.** Débarrasser de souillures morales : *purifiez votre cœur*. **ANT. Contaminer, infecter, souiller.**

PURIFORME adj. **Méd.** Qui ressemble à du pus.

PURIN n. m. (de *purier*). Liquide formé par les urines des animaux, les eaux de pluie, l'excédent de liquide des fumiers, et qui constitue un bon engrais.

PURISME (*ris-me*) n. m. Défaut du puriste : *le purisme nuit souvent à la chaleur du style*.

PURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E (*tin, è-ne*) n. (angl. *puritan*). Membre d'une secte de presbytériens rigides, rigoureusement attachés à la lecture des Ecritures, que les Stuarts persécutèrent et dont beaucoup émigrèrent en Amérique : *les puritains d'Écosse*. **Fig.** Personne qui affecte une grande rigidité de principes. **Adjectif** : *langage puritain*.

PURITANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des puritains. Rigorisme outré dans les mœurs.

PURON n. m. Petit lait non aigri et dépouillé de tout caillé.

PURIOT (*ro*) n. m. Fosse à purin.

PUROTIN n. m. **Arg.** Celui qui est dans la purée, dans la misère.

PURPURA n. m. (mot lat. signif. *pourpre*). Eruption de taches rougeâtres sur la peau.

PURPURIN, E adj. (du lat. *purpura*, pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine*.

PURPURINE n. f. Une des matières colorantes contenues dans la garance. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULEUX (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est purulent : *la purulence d'une plaie*.

PURULENT (*lan*). **E** adj. Qui a l'aspect ou la nature du pus. Mêlé de pus ; qui produit du pus.

PUS (*pu*) n. m. (mot lat.). Exsudat pathologique, qui constitue une des terminaisons de l'inflammation dans les abcès, phlegmons, etc.

PUSEYISME (*sè-is-me*) n. m. (de *Pusey*, n. pr.). Mouvement ritualiste, qui porte vers le catholicisme une fraction de l'Église anglicane : *le puseyisme date de la seconde partie du XIX^e siècle*.

PUSEYISTE (*sè-is-tè*) n. Partisan du puseyisme.

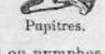
PUSILLANIME (*zil-la*) adj. (du lat. *pusillus*, petit, et *animus*, âme). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible ; timide : *homme pusillanime*. Qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime*. **ANT. Hardi.**

PUSILLANIMENT (*zil-la, man*) adv. D'une manière pusillanime ; avec pusillanimité. (Peu us.)

PUSILLANIMITÉ (*zil-la*) n. f. Excessive timidité. Manque de courage. **ANT. Hardiesse.**

PUSTULATION (*pus, si-on*) n. f. Production de pustule.

PUSTULE (*pus-tu-le*) n. f. (lat. *pustula*). Petite tumeur inflammatoire, qui s'élève à son sommet. *Pustule maligne*, le charbon, chez l'homme.



Papitres.

PUSTULÉ (*pus-tu-lé*), **E** adj. Chargé de pustules. *visage pustulé.*

PUSTULEUX, EUSE (*pus-tu-leù, eu-ze*) adj. Accompagné de pustules : *éruption pustuleuse.*

PUTATIF, IVE adj. (du lat. *putare, croire*). Qui est supposé avoir une existence légale : *mariage putatif, enfant putatif*, supposé issu de tel ou tel.

PUTIÉ (*ti-é*) ou **PUTIER** (*ti-é*) n. m. Nom vulgaire du merisier à grappes.

PUTOIS (*toi*) n. m. (du lat. *putidus, puant*). Petit mammifère carnassier, du groupe des belettes : *le furet est une variété de putois*. Sa fourrure : *un manchon de putois*. Espèce de pinceau pour étendre les couleurs sur les poteries.



Putois.

PUTRÉFACTIF, IVE (*fak*) adj. Qui produit la putréfaction : *influences putréfactives.*

PUTRÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Décomposition que subissent les corps organisés, lorsque la vie les a abandonnés : *le froid retarde la putréfaction*. Etat de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière aisément putréfiable.*

PUTRÉFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *putris, pourri*, et *facere, faire*. — Se conj. comme *prier*.) Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE (*très-san-se*) n. f. Travail de la putréfaction. (Peu us.)

PUTRESCENT (*très-san*), **E** adj. Atteint de putrescence, de putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Nature de ce qui est putrescible. ANT. *imputrescibilité.*

PUTRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. Sujet à la putréfaction. ANT. *imputrescible.*

PUTRIDE adj. (lat. *putridus*). Putréfié : *eau putride*. Produit par la putréfaction : *miasmes putrides*. Qui présente les phénomènes de la putréfaction : *fermentation putride.*

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. (lat. *podium*). Montagne, éminence, surtout en Auvergne : *le puy de Savoy*.

PUYA (*pu-i-a*) n. m. Genre de broméliacées comprenant des plantes du Chili et du Pérou, à tige épaisse, à feuilles épineuses et dont les fleurs sont groupées en panicules.

PUZZLE n. m. (mot angl.). Jeu de patience, composé d'une infinité de fragments découpés qu'il faut rassembler.

PYCNIDE n. f. Forme sporifère des champignons ascomycètes.

PYCNOCARPE adj. (du gr. *puknos*, épais, et *karpos*, fruit). Bot. Qui a des fruits épais, renflés.

PYCNOCÉPHALE adj. Bot. Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYLITE n. f. (du gr. *pyelos*, bassin). Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassin et les calices du rein.

PYGARGUE (*ghar-ghé*) n. m. Sorte d'aigle à queue blanche, appelé aussi *orfraie* et *grand aigle de mer* : *le pygargue atteint 2=30 d'envolure.*

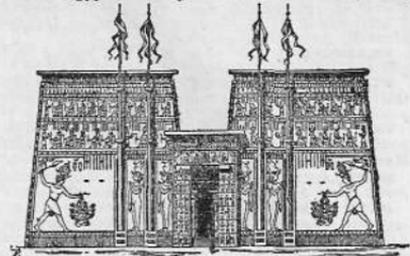
PYGMÉE (*pyg-mé*) n. m. (du gr. *pygmé*, coude). Très petit homme, par allusion au peuple mythologique. (V. *Part. hist.*) Fig. Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE (*pyg-mé-in, é-ne*) adj. Qui a rapport aux Pygmées, à une personne de petite taille. Fig. Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*

PYJAMA (mot hindou) n. m. Pantalon léger, large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement d'intérieur, ample et léger, composé d'un veston et d'un pantalon qui une cordelière serre à la taille.

PYLÔNE n. m. (du gr. *pylôn*, portail). Construction

massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien. Charpente en forme de tour, élevée



Pylône du temple d'Edfou, en Egypte. (Restitution.)

provisoirement pour une opération quelconque : motif décoratif en forme de piliers quadrangulaires placés de chaque côté d'une entrée : *les pylônes du pont Alexandre-III, à Paris, sont du plus bel effet.*

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport aux pylônes.

PYLORE n. m. (du gr. *pylô*, porte, et *ora*, garde). Orifice inférieur de l'estomac, qui le fait communiquer avec le duodénum.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore : *orifice pylorique.*

PYOGÈNE adj. (du gr. *puon*, pus, et *genos*, origine). Qui fait suppurer.

PYORRHEE (*o-ré*) n. f. Ecoulement de pus.

PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi *buisson ardent*.

PYRALE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont les chenilles attaquent la vigne.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide. Fam. Etonnant par la grandeur ou l'importance : *succès pyramidal.*

PYRAMIDALEMENT (*man*) adv. En forme de pyramide : *colonne qui s'élève pyramidalement.*

PYRAMIDE n. f. (gr. *pyramis, idos*). Solide qui a pour base un polygone quelconque et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé *sommet* de la pyramide.

Pyramide régulière, celle qui a pour base un polygone régulier et dont la hauteur tombe au centre de la base. (La distance du sommet à l'un des côtés de la base est appelée *apothème*.) *Pyramide quelconque*, celle qui n'est pas régulière. *Tronc de pyramide*, v. *Tronc*. Grand monument ayant la forme d'une pyramide : *les pyramides d'Égypte*. (V. *Part. hist.*) Entassement d'objets, ou objet ayant une base large et un sommet pointu : *une pyramide de fruits; la sombre pyramide du pin*. — On obtient l'aire latérale d'une pyramide régulière en multipliant le périmètre de sa base par la moitié de son apothème. Le volume d'une pyramide s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur et en divisant le produit par 3.

PYRAMIDER (*dé*) v. n. Être disposé en pyramide. Fig. Se avancer; faire valoir ses avantages.

PYRAMIDON n. m. Petite pyramide, qui termine un obélisque. *Thérap.* Analogésique employé comme succédané de l'antipyrine.

PYRÉNÉEN, ENNE (*né-in, é-ne*) adj. et n. Des Pyrénées : *les montagnards pyrénéens.*

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

PYRÉNOMYCÈTES n. m. pl. Famille de champignons, qui vivent habituellement sur les débris végétaux. S. un *pyrénomycète*.

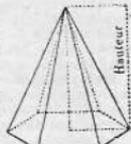
PYRÉTHRE n. m. Bot. Genre de composées, dont les capitules, séchés et pulvérisés, fournissent une poudre insecticide.

PYREXIE (*trék-si*) n. f. (du gr. *pyrexia*, accès de fièvre). Etat fébrile infectieux.

PYRIDINE n. f. Base organique, qui se produit dans la distillation sèche des os et qu'on emploie en médecine.



Pygargue.



Pyramide hexagonale régulière.

PYRIQUE adj. (du gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal ; des pyrites de cuivre.

PYRITEUX, EUSE (teù, eu-ze) adj. De la nature de la pyrite.

PYROGALLATE (gha-la-te) n. m. Sel de l'acide pyrogallique.

PYROGALLIQUE (gha-li-ke) adj. Se dit improprement d'un phénol obtenu par la distillation sèche de l'acide gallique, d'un emploi fréquent comme révélateur photographique, et dont la véritable appellation est *pyrogallol* n. m.

PYROGRAPHIQUE adj. Se dit de l'empreinte laissée par la combustion de la poudre sur un papier réactif.

PYROGRAVURE n. f. Décoration du bois à l'aide d'une pointe métallique portée au rouge vif.

PYROLE n. f. Genre de dicotylédonnes gamopétales, renfermant des plantes herbacées de régions tempérées.

PYROLIGNEUX (gnéù) adj. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et du lat. *lignum*, bois). Chim. Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

PYROMÈTRE n. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées : *pyromètre à cadran*.

PYROMÉTRIE (trf) n. f. (de *pyromètre*, art) d'évaluer les hautes températures.

PYROMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la pyrométrie.

PYROPE n. m. Alliage d'une partie d'or et de quatre parties de cuivre, en usage chez les anciens.

PYROPHORE n. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et *phoros*, qui porte). Composition chimique, que le seul contact de l'air suffit à enflammer.

PYROPHORIQUE adj. Chim. Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYROPHOSPHATE (fos-fa-te) n. m. Chim. Sel de l'acide pyrophosphorique.

PYROPHOSPHORIQUE (fos-fo) adj. Chim. Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

PYROSCAPHE (ros-kafé) n. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et *skapnos*, bateau). Premier nom du bateau à vapeur.

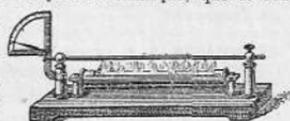
PYROSCOPE (ros-kope) n. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROSIS (zias) n. m. (du gr. *purôsis*, brûlure). Douleur brûlante, remontant le long de l'œsophage, depuis l'épigastre jusqu'au pharynx, symptôme de dyspepsie.

PYROTECHNIE (ték-ni) n. f. (du gr. *pur*, puros, feu, et *tekhné*, art). Art de préparer les pièces d'artifice : école de pyrotechnie.



Pyrole.



Pyromètre à cadran.



Pyroscaphe.

PYROTECHNIQUE (ték-ni-ke) adj. Qui a rapport, appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE adj. Qui cauterise.

PYROXÈNE (rok-sè-ne) n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYROXYLE (rok-si-le) n. m. (du gr. *pur*, puros, feu, et *xulon*, bois). Produit résultant de l'action de l'acide azotique sur une matière cellulosique (bois, papier, etc.) : le coton-poudre est un pyroxyle.

PYROXYLE (rok-si), **E** adj. Se dit des poudres à base de cellulose.

PYROXYLINE (rok-si) n. f. Syn. de COTON-POUDRE.

PYRRHIQUE (pir-ri-ke) n. et adj. f. (de *Pyrrhikos*, à qui l'on en attribue l'invention). Antiq. gr. Se disait d'une danse militaire exécutée en armes.

PYRRHONIEN, ENNE (pir-ro-ni-in, è-ne) n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. (V. *Part. hist.*) Adjectif : *indifférence pyrrhonnienne*.

PYRRHONISME (pir-ro-nis-me) n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon. Habitude, affectation de douter ou de paraître douter de tout.

PYRROL (pir-rol) n. m. Substance extraite du goudron de houille.

PYTHAGORICIEN, ENNE (si-in, è-ne) n. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne*. (V. MÉTÉPSYCOSE.)

PYTHAGORIQUE adj. Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines.

PYTHAGORISER (zé) v. n. Suivre la doctrine de Pythagore.

PYTHAGORISME (ris-me) n. m. Doctrine de Pythagore.

PYTHIE (tf) n. f. (gr. *pythia*). Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes : *la pythie rendait ses oracles sur un trépid*. (V. ORACLE.)

PYTHIEN, ENNE (ti-in, è-ne) adj. Qui a rapport à la pythie. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python (en ce sens, prend une majuscule).

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** (ti-in) adj. m. pl. Antiq. gr. Jeux pythiques, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

PYTHON n. m. Genre de reptiles ophidiens non venimeux, qui habitent les régions chaudes de l'ancien monde. — Les pythons sont les géants des serpents ; certains atteignent jusqu'à 8 et 10 mètres de long, avec 0m80 de circonférence. Leur force musculaire en fait de redoutables adversaires : ils tuent leur proie en la broyant entre leurs anneaux.

PYTHONISSE (ni-se) n. f. (lat. *pythonissa*). Antiq. Femme douée du don de prophétie : *la pythonisse d'Endor*. (V. ORACLE.) Auj. femme qui fait métier de prédire l'avenir.

PYTO n. m. Sorte de bière au maïs, que l'on consomme au Brésil.

PYXIDE (pik-si-de) n. f. Genre de reptiles chéloniens, comprenant de petites tortues de Madagascar. Bot. Sorte de capsule dont la partie supérieure se soulève comme un couvercle (fruit du mouron, du pourpier, etc.).



Python.



Pyxide.

